

327

COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION
D'ANGLETERRE,

ACCOMPAGNÉE

DE NOTICES ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

PAR M. GUIZOT.

Première Livraison.

MÉMOIRES DE LORD CLARENDON, TOME I.



PARIS,

PICHON-BÉCHET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, n° 47,

SUCCESSEUR DE BÉCHET AÎNÉ.

—
1827.



11 * 327
A

Vol. de l'ouvrage

COLLECTION
DES MÉMOIRES
RELATIFS
A LA RÉVOLUTION
D'ANGLETERRE.

TOME XII.

D'ANGLETERRE.

TOME XII.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN ,
rue des Mathurins-S.-J. , n. 14.

MÉMOIRES

DE

LORD CLARENDON,

GRAND-CHANCELIER D'ANGLETERRE

SOUS LE RÈGNE DE CHARLES II.

TOME PREMIER.



PARIS.

PICHON-BÉCHET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47,

SUCCESSEUR DE BÉCHET AÎNÉ.



1827.

MÉMOIRES

DE

LORD CLARENDON,

GRAND-CHANCELLIER D'ANGLETERRE

SOUS LE RÉGNE DE CHARLES II.



216939/12

PARIS.

RICHON-BÉCHET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

10, RUE DE LA HARPE, 10.

1833

NOTICE

SUR

ÉDOUARD HYDE,

COMTE DE CLARENDON,

GRAND-CHANCELIER D'ANGLETERRE.

JE n'ai point à raconter la vie de lord Clarendon ; elle est écrite et dans les événemens et dans ses ouvrages. Nul homme de son temps, si ce n'est Cromwell, n'a tenu plus de place dans l'histoire ; nul n'a pris tant de soin pour transmettre à la postérité sa propre histoire dans celle de son temps.

La postérité lui en a tenu compte ; c'est toujours sous le nom du *grand comte de Clarendon* qu'Édouard Hyde est désigné dans son pays ; et peut-être est-ce à ses écrits encore plus qu'à sa carrière politique qu'il doit cette haute renommée. Son influence n'a produit aucun de ces événemens qui décident du sort des nations, et beaucoup d'hommes ont été, comme lui, habiles et puissans sous un maître ; mais il en est peu qui, après un long usage du pouvoir, aient conservé assez d'énergie morale, des convictions assez profondes, assez d'estime des hommes,

pour ressentir le besoin de s'en faire bien connaître, et d'avoir raison, même après leur mort. Les longues grandeurs amènent l'indifférence; peu de vieux ministres se soucient encore du public et de la vérité. Clarendon proscrit, infirme, presque pauvre, sans espoir de revoir sa patrie, tenait fortement à ce qu'il avait fait ou pensé, à ce que penserait de lui l'avenir. Il raconta sa vie, non-seulement parce qu'elle avait été grande et pour se complaire dans les souvenirs de son éclat, mais pour prouver qu'il avait bien jugé, bien agi, pour défendre et légitimer, non-seulement ses actions, mais ses idées. Rare persévérance où se révèlent plus de sincérité, un esprit plus énergique et un sentiment plus moral que n'en conservent d'ordinaire les vieillards brisés par la disgrâce et blasés par l'exercice du pouvoir.

C'est que Clarendon avait en effet ce qui manque si souvent ou se perd si vite dans les situations élevées et actives, des opinions et la foi du devoir. Il se trompa beaucoup, et commit ou permit beaucoup d'iniquités; mais le vrai et l'honnête n'étaient point, à ses yeux, des chimères. Au milieu d'une révolution et dans le sein d'une cour, il obéit plus d'une fois à ces convictions désintéressées et inflexibles qui déterminent la pensée du philosophe et la conduite de l'homme de bien. C'est là sa plus incontestable supériorité, ce qui lui assigne, parmi les grands ministres, une place particulière, ce qui a valu à sa mémoire plus d'estime que n'en méritent d'ailleurs sa politique et son influence sur le gouvernement de son pays.

Quand le long-parlement s'assembla, Clarendon

était de ceux qui ressentait les justes griefs de la nation et en sollicitaient le redressement. Malgré ses relations avec l'archevêque Laud et son zèle déjà connu pour l'église anglicane, la haute opposition le comptait dans ses rangs. Mais, d'un esprit plus ferme qu'étendu et d'un caractère plus droit que généreux, il croyait que le respect des anciennes lois suffisait à tous les droits publics, et que, pour faire respecter les anciennes lois, on n'avait nul besoin de nouvelles garanties. Convaincu que le gouvernement devait réformer sa conduite, la réforme du gouvernement lui-même n'entraît pas dans sa pensée; il se méprit donc, dès l'origine, sur les vraies nécessités du pays et le vrai but du mouvement national. Le jour était arrivé où des innovations hardies, des progrès immenses pouvaient seuls redresser les abus; et Clarendon, en entrant dans les affaires, se porta, avec la même ardeur, l'ennemi des abus et des innovations.

Plus la révolution avança, plus sa méprise devint profonde et lui parut légitime. Les innovations, comme il arrive, furent pleines d'erreur et d'excès. Les erreurs choquaient le bon sens de Clarendon; les excès indignaient sa droiture. Il se dévoua sans retour à la cause royale, répétant sans cesse que c'était celle de la vieille Angleterre, de l'ancienne et excellente constitution du pays.

Illégitime à ses yeux pendant vingt ans, au bout de ce terme, et quand la restauration arriva, la révolution lui parut vaincue. Elle avait violé le droit; elle échouait en fait; le triomphe était complet, la Providence avait prononcé.

Clarendon n'assista point au second arrêt, à l'arrêt définitif de la Providence ; mais il vécut assez pour perdre , sur sa propre cause , ses illusions et ses espérances , comme , avant lui , les presbytériens , les indépendans et tous les partis révolutionnaires avaient tour à tour perdu les leurs.

Élevé , par la restauration , au faite du pouvoir , il y monta avec la haine de tout ce qui s'était passé depuis vingt ans et le dessein de remettre toutes choses , l'Etat et l'Eglise , au point où la révolution les avait trouvées. Les hommes nouveaux , les intérêts individuels lui semblaient seuls avoir droit à des transactions et des ménagemens. En matière d'institutions et de lois , il n'y avait , selon lui , qu'à relever ce qui était tombé. Jacques I^{er}. et Charles I^{er}. , il est vrai , avaient fait un usage imprudent , quelquefois même injuste , de leur prérogative , et il convenait d'éviter leurs fautes ; mais au fond la prérogative royale devait reparaitre toute entière ; vingt ans d'efforts et de souffrances ne devaient valoir au peuple anglais que le triste aveu de ses crimes et de ses erreurs.

Telle était la théorie de Clarendon , et il n'en changea point ; mais son honnêteté et son bon sens ne lui permirent pas d'y conformer sa pratique. Chaque jour il se heurtait contre un pays nouveau ; chaque jour la nécessité de ménager les hommes lui imposait celle de transiger avec les choses. Il adoptait , en principe , une large part des préjugés et des prétentions du parti royaliste ; mais , arrivé en présence des faits , il voyait ce qu'il n'avait pas prévu , soutenait ce qu'il s'était promis d'extirper ; et le premier ministre de la res-

tauration, rentré avec son maître après quinze ans d'absence, fut bientôt le protecteur des intérêts révolutionnaires, l'adversaire le plus détesté de la cour et des cavaliers.

Cette situation, qui fit son tourment et sa chute, a fait depuis sa gloire. Il la soutint avec habileté et courage. Souvent absurde et inique dans ses rapports avec le parti national, il fut, contre le sien, éclairé, ferme, vertueux même. Censeur sévère de la corruption de Charles II, franchement protestant dans une cour papiste et malgré sa propre haine pour les presbytériens, grave et probe au milieu de courtisans avides et frivoles, attaché aux anciennes lois du pays tout en détestant le nouvel esprit de liberté, modéré par raison quoique son humeur fût âpre et peut-être même vindicative, il s'opposa constamment à ce débordement de désordres, à cette tyrannie insouciant et capricieuse, où le gouvernement était sans cesse poussé par les vices du Roi et les passions des cavaliers. Émigré, il ne dompta point le mauvais génie de la restauration et n'en conçut pas même la pensée; vieil Anglais, il dirigea, contre la perverse nature de son parti, tout ce qu'il avait de pouvoir, d'habileté et de vertu.

Au bout de sept ans sa vertu devint trop importune, son habileté ne fut plus de saison, ses mérites et ses torts tournèrent également contre lui; le pouvoir lui échappa. Toute la cour conspirait sa chute; le parti national ne le soutint point, le Roi fut charmé de s'en débarrasser. Lorsqu'il eut, et à grand'peine, obtenu, en France, un asile contre l'ingratitude de

son maître et la haine de ses ennemis, vivant tristement, mais en paix, à Montpellier, à Moulins et à Rouen, il ne s'inquiéta plus que de faire bien connaître, à d'autres générations, et son temps et lui-même. *L'Histoire de la Rébellion* (1) et ses *Mémoires sur sa vie privée et son ministère* occupèrent les sept dernières années de sa vie. Il apporta dans ce travail les mêmes opinions, les mêmes sentimens et presque aussi le même genre d'habileté qu'il avait montrés dans le cours de sa carrière, et ses écrits sont, avec ses actions, dans une rare harmonie. La constance, l'immobilité même fut peut-être le trait distinctif de son caractère; il pensait, il était, en entrant dans les affaires, ce qu'il pensait, ce qu'il était quand il en sortit; la raison avait devancé en lui l'expérience; l'expérience n'élargit point son

(1) Ce grand ouvrage, indispensable à quiconque veut bien connaître l'histoire de la révolution d'Angleterre, puisque c'est le seul où soient bien exposés le caractère et les destinées du parti royaliste, de l'avènement de Charles I^{er}. à la restauration, fut imprimé, pour la première fois, à Londres en 1702, en 3 volumes in-folio, et l'a été fort souvent depuis. Il en existe une traduction française, mais très-fautive, et aujourd'hui assez rare, publiée à la Haye en 1704, en 6 volumes in-12. Bien que ce soit un monument contemporain, et des plus curieux, comme il ressemble beaucoup plus à un ouvrage composé laborieusement et avec dessein qu'à des *Mémoires*, nous n'avons pas cru devoir le faire entrer dans notre Collection. Mais un grand nombre de personnes paraissant désirer qu'il soit enfin traduit avec exactitude, il n'est pas impossible que nous en fassions l'objet d'une publication séparée.

Les *Mémoires sur la vie privée de lord Clarendon* que nous publions ici, parurent, pour la première fois, en 1759, portant le titre de *Continuation de l'Histoire de la Rébellion*.

(Note de l'Editeur.)

esprit, n'éleva point ses idées; son antipathie pour toute innovation et tout progrès était bien plus qu'un principe; elle tenait à sa propre nature; nature sage, droite, bien ordonnée, mais froide, roide, peu féconde, étrangère aux mouvemens énergiques de l'âme et aux grandes ambitions de la pensée. Il avait cet orgueil de la sagesse et de la probité qui, s'il n'est uni à un génie vaste et puissant, devient une source de vues étroites et de préjugés intraitables. Jurisconsulte et théologien, il respectait les règles, les formes, et dédaignait les principes, non par mépris de la vérité, mais parce que les questions primitives et générales n'étaient jamais entrées dans le cercle de ses méditations. Malgré sa gravité et sa roideur, il n'était point inhabile dans l'intrigue, et se défendait avec adresse contre les menées de cour. On a reproché à ses ouvrages beaucoup de réticences et même des mensonges; il y en a sans doute, surtout dans l'*Histoire de la Rébellion*, écrit plus officiel que ses *Mémoires*. Mais à tout prendre, et en tenant compte de sa situation, il a eu dessein d'être impartial; et s'il l'a été envers les individus bien plus que dans la peinture générale des dispositions publiques et des événemens, c'est que, par la tournure même de son esprit, il comprenait et jugeait mieux les hommes que les nations.

Plus d'une fois, dans le cours de son exil, il sollicita la permission, toujours refusée, de rentrer et de vivre obscurément en Angleterre. Aux approches de la mort, le désir de revoir sa patrie devint une douloureuse passion dans le cœur de ce vieillard, qui

l'avait sincèrement aimée et laborieusement servie. Il vint s'établir à Rouen pour être plus près du sol de l'Angleterre ; et de là , par une dernière tentative , il écrivit au Roi : « Sept ans étaient jadis le terme assigné
« par Dieu même à ses jugemens les plus rigoureux ;
« depuis plus de sept ans déjà , j'ai supporté avec une
« entière humilité le poids si lourd du déplaisir du
« Roi ; pourra-t-on me blâmer d'employer le dernier
« souffle de vie qui me reste à supplier Sa Majesté
« d'alléger enfin ce fardeau , insupportable pour
« moi..... ? Puisqu'il n'est au pouvoir de personne
« d'écarter long-temps la mort de ma tête , ce n'est
« pas trop de présomption à moi , il me semble , que
« de désigner la place où je voudrais mourir , et me
« trouvera-t-on déraisonnable de souhaiter que ce
« soit dans mon pays et au milieu de mes enfans ? »

L'ingrate insensibilité de Charles résista sèchement à ces paroles d'un homme qui lui avait dévoué sa vie. Il refusa tout , non par crainte de la haine que pouvaient porter encore à Clarendon les courtisans ou le peuple , mais pour s'épargner à lui-même le déplaisir de savoir en Angleterre , à quelques lieues peut-être de la résidence royale , un fidèle serviteur et un vieil ami qu'il avait lâchement abandonné. Clarendon mourut à Rouen le 7 décembre 1674 ; et maintenant son plus bel honneur est d'avoir souvent résisté à ce méprisable Roi que , dans ses derniers jours , il essaya si vainement de toucher.

PRÉFACE

DES

ÉDITEURS ANGLAIS (1).

LA meilleure recommandation qu'on puisse offrir aux lecteurs en faveur de l'histoire qu'on publie aujourd'hui, c'est de leur donner la certitude qu'elle est bien réellement l'ouvrage original du grand comte de Clarendon. L'ouvrage en lui-même porte évidemment le caractère de son auteur. On y voit respirer partout cette même dignité de sentimens et de style qui distingue l'*Histoire de la Rébellion* et les autres ouvrages du noble écrivain.

Le titre seul du livre explique les motifs qui l'ont tenu si long-temps inconnu. On y voit que sa seigneurie ne l'avait composé que pour l'instruction de ses enfans ; mais feu lord Hyde, jugeant qu'un exposé si fidèle et si authentique de cette intéressante période de notre histoire serait pour le public un présent utile et agréable, et conservant un souvenir reconnaissant pour ce lieu où il a reçu son éducation, laissa par son testament ce manuscrit et les

(1) Les chefs de l'Université d'Oxford à qui furent légués les manuscrits de lord Clarendon.

autres papiers qui lui restaient de son noble grand-père entre les mains de ses exécuteurs testamentaires, à la charge de les faire imprimer dans notre imprimerie, et il ordonna que les profits de la vente fussent employés à l'établissement d'une école d'équitation dans notre Université; mais lord Hyde étant mort avant son père, le feu comte de Clarendon, la propriété de ces papiers ne passa jamais entre ses mains et par conséquent le legs demeura nul. Cependant les nobles héritières du comte de Clarendon, par égard pour le public et pour ce siège du savoir, ont bien voulu remplir les intentions bienveillantes de lord Hyde, et adopter un projet recommandé par lui et par son illustre grand-père. Dans cette vue ils ont remis cette histoire à l'Université pour y être imprimée à notre presse, à condition que les profits de la publication ou vente de cet ouvrage seraient appliqués à commencer à Oxford le fond d'établissement d'une maison ou académie d'équitation et autres exercices utiles. L'ouvrage qu'on offre ici au public comprend deux parties. La seconde qui en est la plus importante et la plus intéressante, donne l'histoire de la vie du comte de Clarendon depuis 1660 jusqu'à 1667, c'est-à-dire depuis la restauration jusqu'à son bannissement, et renferme les faits les plus mémorables de cette époque. Elle peut donc être considérée sous deux points de vue, comme la seconde partie de la vie de lord Clarendon, et comme la continuation de la première histoire intitulée *Histoire de la Rébellion*, depuis l'année 1660 où finit celle-ci jusqu'à l'année 1667. Elle est soigneusement im-

primée , et sans aucun changement de quelque importance , sur un manuscrit tout entier de la main de lord Clarendon , excepté quelques pages écrites par son secrétaire , et qui ne sont que les copies de deux pièces ; l'une , une lettre du chancelier au Roi au sujet du mécontentement déclaré de Sa Majesté ; l'autre , un écrit contenant ses raisons pour s'éloigner , et qu'il laissa pour être présenté après son départ à la chambre des pairs.

Nos nobles bienfaitrices ont jugé à propos de faire précéder cet ouvrage , en forme de première partie , d'une histoire de la vie du comte de Clarendon , depuis sa naissance jusqu'à l'année 1660 , extraite d'un autre manuscrit de l'écriture de lord Clarendon. Sa seigneurie a donné à ce manuscrit le titre d'histoire de sa vie privée , et il contient également en substance l'histoire de la rébellion. Ce n'est pas cependant sur ce manuscrit qu'a été imprimé ce grand ouvrage ; il paraîtrait plutôt avoir été jeté sur le papier comme une sorte d'ébauche , d'après laquelle a été composée ensuite , du moins en grande partie , l'*Histoire de la Rébellion* ; car , bien qu'il nous dise , à la fin du présent ouvrage , que les quatre premiers livres de l'*Histoire de la Rébellion* ont été écrits dans l'île de Jersey , plusieurs années avant l'histoire de sa vie , cependant il nous apprend aussi qu'il ne compléta cette histoire qu'après son bannissement. La famille suppose donc avec beaucoup de vraisemblance que , voyant le triomphe qu'obtenait contre lui une injuste et cruelle persécution , il fut conduit alors à étendre le premier plan de son ouvrage , en y introduisant l'histoire par-

ticulière de sa propre vie, depuis ses plus jeunes années jusqu'au temps de sa disgrâce, comme le moyen le plus efficace de réhabiliter son caractère indignement calomnié par ses ennemis, et artificieusement défiguré aux yeux d'un maître qu'il avait long-temps et fidèlement servi, mais dont l'appui et la faveur transportés aux auteurs et fauteurs de sa ruine, devaient très-probablement, aux yeux du monde, donner à leurs faussetés les couleurs de la vraisemblance. Mais ensuite, après y avoir mûrement pensé, l'extrême bienveillance de lord Clarendon, et le patriotisme dont il était animé, le déterminèrent à abandonner le soin de défendre son caractère particulier, et à reprendre son premier plan de l'histoire de la rébellion. Cependant ses nobles descendans, désirant rendre justice à la mémoire de leur illustre grand-père, et pensant qu'il serait aussi utile au public de connaître cette vie exemplaire aussi complètement qu'il était possible de la recueillir d'après les manuscrits authentiques, ont fait extraire de ce manuscrit les parties relatives à la vie privée du comte de Clarendon, et elles ont été imprimées conformément aux directions qu'ils ont données.

Voici ces directions.

La vie du lord chancelier Clarendon, depuis sa naissance jusqu'à la restauration de la famille royale, est extraite d'un volumineux manuscrit de sa propre main, contenant ce qui a déjà été imprimé de l'histoire de la rébellion. On a donc pris soin de ne transcrire que ce qui n'a jamais été publié; mais comme ces passages se trouvent souvent entremêlés dans l'his-

toire déjà publiée, on a jugé nécessaire, pour conserver la liaison, de donner des extraits de quelques parties de l'histoire; et comme on a pris beaucoup de soin pour mettre cette première partie dans l'ordre où elle se trouve, on désire que, dans cette première édition, elle soit imprimée d'après la copie qu'on enverra. Le manuscrit original de la continuation de la vie du lord chancelier Clarendon, depuis 1660 jusqu'à 1667 inclusivement, est extrêmement incorrect; on y trouve aussi beaucoup de mots qui doivent nécessairement être suppléés; mais on désire qu'il ne s'y fasse pas d'autres altérations, si ce n'est pour l'orthographe et lorsqu'il s'agira de la correction des erreurs de syntaxe ou de grammaire, ou lorsque quelques négligences auront échappé à l'attention de l'auteur. L'ouvrage doit être imprimé en entier, dans l'état où il est actuellement, sans en omettre ni un extrait ni un renvoi.

Ces directions ont été ponctuellement observées. La seconde partie est imprimée sur le manuscrit de sa seigneurie, sans aucune omission ni variation, excepté celles qui ont été indiquées. Quant à la première partie, l'extrait qu'on nous a envoyé a été soigneusement comparé avec le manuscrit original et trouvé conforme. Ainsi la totalité de ce qu'on offre ici au public est l'ouvrage de lord chancelier Clarendon; et ces deux précieux originaux ont été donnés à l'Université par nos nobles bienfaitrices pour être déposés dans la bibliothèque publique.

MÉMOIRES

DE

LORD CLARENDON.

Montpellier, 23 juillet 1668.

EDOUARD HYDE naquit à Dinton dans le comté de Wilts, à six milles de Salisbury, dans la maison de son père, Henri Hyde, troisième fils de Laurence Hyde de West-Hatch, écuyer. Laurence était le plus jeune fils de Robert Hyde de Norbury, dans le comté de Chester, écuyer. Cette terre de Norbury, passant constamment du père au fils, était dans cette famille avant la conquête et y est encore aujourd'hui dans la personne d'Edouard Hyde. Une autre terre, celle de Hyde, tomba, quelques siècles après, dans la branche de Norbury par un mariage, et lui appartient encore.

Laurence était, comme on l'a dit, le plus jeune fils de Robert Hyde de Norbury; la coutume du comté de Chester n'assurait que de modiques légitimes aux cadets des meilleures familles; mais

Laurence reçut, grâce aux soins et à la prévoyance de sa mère, une bonne éducation, et fut, quand il eut atteint l'âge, convenablement placé en qualité de clerc dans un des bureaux de l'auditeur des comptes de l'échiquier; il y acquit une grande habitude des affaires et fut employé dans celles de sir John Thynne, qui, par la protection et avec le secours du duc de Sommerset, s'éleva rapidement à une grande richesse, fut le premier homme connu de ce nom, et laissa à son héritier le domaine de Long - Leat et d'autres terres d'une grande valeur. Laurence ne conserva cette place qu'un an ou un peu plus, et n'en tira aucun profit; mais bientôt après il épousa Anne, veuve de Mathieu Calthurst, écuyer de Claverton, près de Bath, dans le comté de Sommerset; elle lui apporta une belle fortune et lui donna quatre fils et quatre filles, savoir: Robert, Laurence, Henri et Nicolas; Joanna, qui fut unie à Edward Young de Durnford, près de Salisbury, écuyer; Alice, qui épousa John Saint-Loe, écuyer, de Kingston, dans le comté de Wilts; Anne, mariée à Thomas Baynard de Wanstrow, dans le comté de Sommerset, écuyer; et Susanna, qui le fut à sir Georges Fuy de Kyneton, dans le comté de Wilts, chevalier. Ces quatre fils et ces quatre filles survécurent tous d'environ quarante ans à leur père.

Laurence, quelque temps après son mariage

avec Anne, acheta le manoir de West-Hatch, où il mourut, et quelques autres terres; il fit élever ses fils à l'université d'Oxford et dans le collège des étudiants en droit, et laissa la jouissance d'une très-grande partie de ses biens à sa femme, persuadé que, mère de tous ses enfans, elle se montrerait aussi bonne et tendre envers tous. Dans cette conviction, il donna la masse de ses propriétés à Robert, son aîné, qui épousa Anne, fille de *** Castilian de Benham, du comté de Berks, écuyer, en eut plusieurs enfans, vécut jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, et transmit à son fils toute sa fortune, mais un peu diminuée par le mariage de plusieurs filles. Laurence, le second de ses fils (qui fut dans la suite sir Laurence, procureur-général de la reine Anne, et un jurisconsulte d'une habileté renommée), eut le rectorat inféodé de Dinton, pour en jouir après la mort d'Anne sa mère, et sous la réserve d'une rente annuelle de 40 livres, en faveur de Henri, le troisième des garçons, sa vie durant. Une autre partie des biens fut grévée d'une rente annuelle et viagère de 30 livres au profit de Nicolas, le plus jeune des enfans mâles; Laurence se reposa d'ailleurs sur la bonté de sa femme, restée riche, tant de la donation qu'il lui avait faite que de ce qu'elle avait eu de son premier mari Calthurst, du soin d'améliorer le sort de ses fils cadets. Deux de ceux-ci firent leur fortune dans la carrière du

barreau ; Laurence , comme on l'a dit auparavant , fut procureur-général de la Reine , et Nicolas parvint à la place de lord premier juge du banc du Roi , et mourut dans cette charge. Tous deux laissèrent plusieurs fils et filles.

Henri , le troisième fils de Laurence , était à Middle-Temple à la mort de son père ; on le regardait comme le favori de sa mère , et il touchait au moment d'être admis dans le barreau ; mais , quoique bien instruit des lois , distingué dans ses études , et reçu maître ès-arts à Oxford , il n'avait aucun goût pour la carrière de légiste ; depuis long-temps son inclination le portait à voyager au-delà des mers , ce qui , sous le règne d'Élisabeth , où tout se faisait d'après des règles sévères , n'était en usage que pour les commerçans et les gentilshommes qui se destinaient à la carrière des armes. Il obtint enfin de sa mère la permission d'aller à Spa pour sa santé ; de là , s'abandonnant à ses anciens goûts , il traversa l'Allemagne , se rendit en Italie , de Florence passa à Sienne et poussa jusqu'à Rome. Aller dans cette dernière ville , non-seulement était défendu rigoureusement à tous les sujets de la Reine , mais avait un véritable danger pour tout Anglais qui ne professait pas la religion catholique ; et cette religion , Henri la détestait à cause de la haine que Sixte-Quint , alors pape , portait à la reine Élisabeth. Cependant , le cardinal Allen , le der-

nier Anglais revêtu de la pourpre, qui se trouvait alors à Rome, lui accorda un appui si efficace que, pendant le temps de son séjour dans cette ville, qui se prolongea plusieurs mois, il ne fut point inquiété. Quelques prêtres anglais se livraient pourtant à de violens murmures et disaient « que le cardinal avait tort de protéger de
« tels hommes, qui venaient à Rome espionner
« les ecclésiastiques de leur nation, et quand
« ceux-ci retournaient en Angleterre, les dénon-
« çaient et les envoyaient ainsi à la mort. »

Dès qu'il fut revenu dans son pays, sa mère, au comble de la joie, le pressa vivement de se marier. Elle lui offrit, s'il le faisait, de lui abandonner immédiatement, afin d'améliorer son sort, ses droits sur le rectorat de Dinton, dont la jouissance lui était assurée comme donaire sa vie durant, et sur lequel il n'avait qu'une rente annuelle et viagère de quarante livres, le surplus devant, après elle, revenir à tout jamais à Laurence, le second des fils, et à ses héritiers; elle promit de plus d'acheter même, de Laurence, ce rectorat pour la vie de Henri et de la femme à laquelle il s'unirait. Déterminé par ces avantages, et se confiant d'ailleurs aux bontés futures de sa mère, il épousa, dans sa trentième année, Marie, une des filles et héritières de l'écuyer Edouard Langford de Trowbridge, dans le comté de Wilts. Elle lui apporta, tant sur-le-champ qu'a-

près la mort de sa mère, une fortune honnête pour le temps. De ce moment il mena à Dinton, dont on a déjà parlé, une vie privée pleine de douceur et de félicité, et s'acquit dans tout le comté une grande influence. Il était si renommé pour ses connaissances et si estimé pour son intégrité, que la plupart de ses voisins s'en remettaient à sa décision des différends et des discussions qui s'élevaient entre eux. Aussi la partie du pays qu'il habitait jouissait-elle de plus de paix et de tranquillité que les provinces environnantes. Pendant le règne de la reine Elisabeth il fit partie de plusieurs parlemens comme représentant de quelques bourgs voisins; mais, depuis la mort de cette Reine, il ne parut plus à Londres, quoiqu'il ait vécu encore près de trente ans; et sa femme, qu'il conserva environ quarante ans, ne vit pas cette ville une seule fois dans tout le cours de sa vie. La sagesse et l'économie de ces temps étaient telles que fort peu de gentilshommes, à moins d'affaires d'une haute importance, allaient à Londres ou entreprenaient d'autres voyages coûteux, et que leurs femmes n'en faisaient jamais aucun. A l'aide de cette conduite économe ils conservaient intacts et augmentaient leurs propriétés dans leur province, exerçaient une honorable hospitalité dans leur maison, élevaient bien leurs enfans et se faisaient aimer de leurs voisins. C'est dans cet état et entouré de cette

considération que Henri vécut jusqu'à soixantedix ans. Son plus jeune frère, le lord grand-juge, mourut quelques années avant lui, et ses deux aînés lui survécurent. La tendre affection qui unissait les quatre frères et celle qu'ils portaient à leurs sœurs, toutes à leur aise et heureuses, était connue dans tout le pays et leur attirait à tous l'estime générale.

Henri Hyde, le troisième fils de Laurence, eut de son mariage avec Mary Langford quatre fils et cinq filles; par la tendresse et les bontés de sa mère, qui vécut long-temps et jusqu'à l'époque où il avait déjà sept ou huit enfans, il possédait assez de biens pour jouir d'une condition aisée et se fixa dans son pays comme on l'a dit plus haut. Laurence, l'aîné de ses fils, lui fut enlevé de bonne heure; Henri, le second, ne vécut que jusqu'à sa vingt-sixième ou vingt-septième année; Edouard, le troisième, fut, dans la suite, comte de Clarendon et lord grand chancelier d'Angleterre; Nicolas mourut jeune; Henri et Edouard se trouvèrent ensemble à Oxford; mais Henri, que son père destinait à l'état ecclésiastique, était déjà maître ès-arts dans cette université avant que son frère cadet, Edouard, y arrivât. Celui-ci, le troisième des fils de Henri Hyde, naquit à Dinton, le 18 février 1608, la cinquième année du règne du roi Jacques; il fut élevé dans la maison paternelle par les soins d'un

maître auquel son père avait donné le vicariat de cette paroisse, et qui, s'étant toujours livré à l'enseignement, a fait plusieurs bons élèves. Celui dont nous parlons dut ses succès principalement à la surveillance et à la conversation de son père, qui, s'étant distingué par d'excellentes études, prenait plaisir à causer avec son fils, et avança son éducation plus que ne le fit l'école. Aussi celui-ci avait à peine fini sa treizième année qu'on le jugea en état d'aller à l'université. Comme le plus jeune des fils d'un cadet, il n'avait à espérer de son père qu'un très-modique patrimoine et ne pouvait attendre de fortune que de ses talens. Son père l'envoya donc à Oxford vers le temps des élections du collège de la Madeleine, dans l'espoir qu'il serait nommé à une demi-bourse de ce collège. Le jeune Edouard était recommandé pour cette place par une lettre spéciale du roi Jacques au docteur Langton, alors président de cet établissement. Mais, sous le prétexte que cette lettre arrivait trop tard, quoique l'élection ne fût pas encore commencée, on ne lui donna pas la demi-bourse, et il resta au collège de la Madeleine où il avait été admis déjà sous la conduite de M. John Oliver, membre de ce collège, qui avait obtenu de grands succès dans les examens du mois précédent et était un savant distingué.

Le président du collège avait été fortement

réprimandé par le lord Conway, alors secrétaire d'État, pour n'avoir pas eu plus d'égards à une lettre du Roi ; aussi l'année d'après et dans l'élection suivante, Edouard fut-il nommé à la première bourse qui serait libre ; mais toute cette année se passa sans qu'il y eût aucune vacance de demi-bourse, ce qui ne s'était jamais vu auparavant de mémoire d'homme. Cette même année, le roi Jacques mourut ; Edouard perdit bientôt après Henri, son frère aîné ; son père n'ayant plus alors d'autre fils que lui, changea de projet à son égard et résolut de l'envoyer au collège des étudiants en droit ; il fut donc immatriculé sur les registres de Middle-Temple, par son oncle Nicolas, alors trésorier de cet établissement, et dans la suite, lord premier juge du banc du Roi ; mais une peste terrible désola Londres la première année du règne du roi Charles ; le parlement s'ajourna en conséquence à Oxford et la peste fut apportée dans cette dernière ville par sir James Hussy, un des maîtres de la chancellerie, qui mourut au collège neuf, la nuit même de son arrivée à Oxford, et fut suivi de près par le docteur Challoner, principal d'Alban-Hall, qui, cette même nuit, avait soupé avec lui ; ces événemens ne permirent pas à Edouard de se rendre à Middle-Temple avant la Saint-Michel qui suivit l'ouverture des cours ; ce temps, il le passa partie chez son père et par-

tie à l'université, où il prit le baccalauréat ès-arts. En la quittant, il y laissa de lui l'opinion qu'il avait plus de moyens et de facilité d'esprit que de zèle à faire valoir ces dons naturels par le travail; au fait, la discipline n'était pas alors, dans cet établissement, ce qu'elle y a été depuis et devait y être; on avait trop souffert que l'habitude de boire s'y introduisît et devînt générale. Le frère aîné d'Edouard, promptement entraîné dans ce vice, lui donna à son arrivée quelques exemples de trop de liberté et même par la suite d'excès en ce genre; aussi a-t-on souvent entendu dire à M. Hyde que ce lui avait été un grand bonheur que son père l'eût retiré si vite de l'université pour laquelle, cependant, il conserva toujours une grande estime.

Avant le commencement du terme de la Saint-Michel de l'année 1625, Londres étant délivrée de la peste, Edouard, alors entre sa seizième et sa dix-septième année, s'y rendit de Marlborough, après les assises, avec son oncle Nicolas Hyde, et y arriva la veille du jour fixé; le soir même, il alla à la prière dans l'église du Temple et y fut saisi d'une fièvre très-violente qui se régla en quarte et le rendit en peu de temps si faible que ses amis craignirent pour lui la consommation. Quelques jours après la Toussaint, son oncle Nicolas crut devoir l'envoyer à Pirton dans

le North-Wiltshire , où son père s'était fixé après avoir quitté Dinton , préférant vivre dans une terre à lui , achetée quelques années auparavant , et affermer Dinton dont il n'avait que la jouissance pour sa vie. Edouard arriva chez son père dans un grand état de faiblesse , quoique sa fièvre , changeant quelquefois de marche , de quarte fût devenue tierce et alors même quotidienne , et que le premier jour de la nouvelle année , il eût eu deux accès de chaleur et de frisson ; elle continua avec tant de violence jusqu'à la Pentecôte suivante qu'on le croyait généralement menacé de la consomption ; elle le quitta enfin vers cette époque et il reprit bientôt ses forces. Pendant sa maladie , son oncle Nicolas avait été fait lord grand-juge ; ce ne fut qu'après la Saint-Michel suivante qu'Edouard put retourner à Middle-Temple. Le dérangement de sa santé lui avait ainsi fait perdre une année toute entière de travail , et après son retour il s'en écoula quelques unes encore sans qu'il se livrât avec une grande application à l'étude des lois. Vers cette époque , Londres était rempli de militaires ; le Roi faisait la guerre à l'Espagne et à la France , et l'affaire de l'île de Rhé eut lieu quelque temps après. Ce fut , pour Edouard , l'occasion de former , avec plusieurs officiers , des liaisons qui , pendant toute une année , lui prirent beaucoup trop de ses momens ; mais cette

guerre finit promptement et il eut ainsi le bonheur de pouvoir se retirer promptement aussi de cette compagnie, et rompre avec toutes ces sociétés, avant qu'elles lui eussent fait un tort réel. Il répétait souvent à ce sujet que puisqu'il avait plu à Dieu de le préserver des dangers de cette société, auxquels il n'avait échappé que par miracle, et de l'en retirer si vite, il ne regrettait pas d'avoir appris, par sa propre expérience, ce qu'étaient la compagnie de tels hommes et la licence de ces temps. Celle-ci passait réellement toutes les bornes; mais lors même qu'Edouard se laissait entraîner à ces écarts, c'était toujours sans se livrer à des excès condamnables et sans manquer de consacrer à ses livres quelques heures de chaque jour ou au moins de chaque nuit. Cependant, il faut l'avouer, loin de travailler à se mettre en état de satisfaire son oncle qui, chaque soir, lui donnait une question de droit à résoudre; il ne s'appliquait même pas avec ardeur à l'étude des lois, et leur préférait les belles-lettres et l'histoire, particulièrement celle des Romains dans laquelle il a toujours été fort versé.

Dans l'été de 1628, son père lui permit d'accompagner son oncle, le grand-juge, dans le circuit que celui-ci avait à faire dans le comté de Norfolk. Edouard l'avait désiré tout à la fois pour voir ce comté et surtout pour être hors de Londres,

à cette époque où la petite vérole exerçait de furieux ravages et où déjà quelques uns de ceux avec lesquels il avait des liaisons étaient morts de cette maladie, dans Middle-Temple même. Le circuit commença vers le milieu de juillet, et Cambridge fut la première ville où les juges s'arrêtèrent. M. Harvey, membre de la cour des communs plaids, accompagnait le grand-juge dans cette mission; tous deux arrivèrent à Cambridge, la nuit du samedi, et le lendemain M. Edouard Hyde tomba malade, ce qu'on attribua uniquement à la course du jour précédent faite par une chaleur brûlante; mais il fut si mal pendant un ou deux jours qu'on craignit la petite vérole; on le transporta en conséquence du collège de la Trinité, où logeaient les juges, à l'auberge du Soleil, vis-à-vis la porte du collège; les magistrats devaient quitter Cambridge le lendemain. Avant leur départ, la petite vérole se déclara; son oncle, alors, le confia aux soins de M. Crane, apothicaire renommé, qui avait fait d'excellentes études sous le docteur Buttler, et pratiquait plus qu'aucun médecin de l'université; il laissa en outre près de lui, pour le garder et pourvoir à ses besoins, Laurence Saint-Loe, un autre de ses neveux qui était à son service. Il plut à Dieu de sauver M. Hyde de cette cruelle maladie qui s'était étendue sur toute sa personne avec une telle violence et l'avait mis

si bas que, pendant quelques heures, son compagnon et son médecin ne s'occupaient plus que de décider où et comment il faudrait l'enterrer ; mais, comme on l'a dit, grâce à la volonté de Dieu, il en réchappa ; et, après un peu plus d'un mois de maladie, il se rendit à petites journées chez son père, à Pirton, où il arriva un ou deux jours avant la Saint-Barthélemy.

On lui a souvent entendu raconter qu'il lisait à son père cet endroit des annales de Camden : « Jean Felton, qui avait affiché la bulle pontificale aux portes du palais de l'évêque de Londres, n'ayant pas voulu fuir, fut pris, et confessa son action, qu'il refusa constamment de reconnaître criminelle, etc., » lorsque quelqu'un du voisinage frappa à la porte, fut invité à entrer, et apprit à son père qu'un courrier avait traversé le village, s'était rendu à Charleton, demeure du comte de Berkshire, et venait d'informer le comte que le duc de Buckingham avait été tué la veille, 24 août 1628, jour de la Saint-Barthélemy, par un nommé John Felton. Quand la nouvelle de ce terrible événement parvint à la cour, elle produisit un grand changement dans la marche des affaires, décida le licenciement subit de toutes les troupes, et le retour au respect et à l'obéissance dus aux lois (1). Rien

(1) Pour les détails de la mort du duc de Buckingham,

ne faisait alors pressentir ces mouvemens politiques qui, d'ordinaire, saisissent fortement l'esprit des jeunes gens, ou le tiennent au moins pour quelque temps dans l'étonnement. M. Edouard Hyde retourna donc reprendre ses études à Middle-Temple; il était toujours déterminé à embrasser la profession d'homme de loi, mais sans renoncer aux belles-lettres, pour lesquelles le genre de son esprit et de ses sociétés lui donna toujours un goût particulier. Pour s'imposer en quelque sorte à lui-même l'obligation de persévérer dans la carrière qu'il adoptait, il prêta l'oreille à une proposition de mariage; comme il n'y avait entendu que par le seul désir de s'assurer un revenu convenable, elle resta sans effet, mais lui procura de nouvelles connaissances, et le confirma dans ses projets.

Vers cette époque, son oncle, Nicolas Hyde, lord grand-juge du banc du Roi, mourut d'une fièvre maligne que lui avait causée l'infection de quelques prisons dans son circuit d'été. C'était un homme doué au plus haut degré de toutes les connaissances qu'exigeait la place qui lui était confiée; d'une intégrité au-dessus du reproche et

voyez les *Éclaircissemens et Pièces historiques* ajoutés à l'histoire du *Long-Parlement* de May.

(*Note de l'Editeur.*)

du soupçon , d'une gravité de mœurs exemplaire, et d'une sévérité nécessaire, surtout dans ces temps corrompus par la présence de troupes nombreuses , et les désordres qui suivirent leur licenciement. De la condition privée d'homme de loi, il avait passé, quelques années auparavant, à la première place de la magistrature, par la recommandation toute-puissante du favori dont il était le conseil. Cette élévation subite souleva contre lui l'envie et les préventions ; mais il sut si bien se concilier tous les juges par sa conduite envers eux, qu'ils avaient en lui une confiance entière. Ses services furent si utiles au gouvernement du Roi, son équité, et la sincérité de son caractère se manifestèrent si hautement dans tout le royaume, que dans aucun temps la mort d'aucun juge n'excita plus de regrets.

La perte d'un guide et d'un appui si nécessaire à son neveu dans la profession qu'il avait embrassée, ne découragea pas celui-ci ; elle ne fit au contraire que le pousser vers le but avec plus de résolution ; aussi, pour fixer ces désirs vagues et inquiets qui produisent naturellement l'irrésolution et l'inconstance de l'esprit, Edouard Hyde, avec le consentement et l'approbation de son père, épousa une jeune personne d'une bonne famille, belle, et d'une tournure agréable ; elle était fille de sir Georges Ayliffe, gentilhomme d'un nom et d'une fortune considérable dans le comté de

Wilts, où étaient situés les biens que M. Hyde avait à espérer; et par sa mère, St.-John en son nom, elle se trouvait alliée à quelques unes des meilleures familles d'Angleterre. Il jouit trop peu de temps du bonheur et de la tranquillité d'esprit que lui promettait cette union; à peine six mois s'étaient écoulés depuis son mariage, et il venait de quitter Londres pour se rendre chez son père avec sa femme, lorsque celle-ci tomba malade à Reading; il la conduisit dans la maison d'un ami, près de cette ville; mais la petite vérole se déclara, elle fit une fausse couche, et mourut en deux jours. Cette perte causa à M. Hyde un tel chagrin, et porta un tel trouble dans son esprit qu'il fut au moment d'abandonner tous les plans qu'il s'était faits. Son respect et son entière soumission envers son père purent seuls le déterminer à ne pas quitter ses études, pour aller sur le continent se livrer aux tristes douceurs de la mélancolie; et plusieurs années s'écoulèrent avant que les sollicitations et l'importunité de ses amis obtinssent de lui de penser à un second mariage. Il arriva, quelque temps après, un événement fâcheux à une jeune personne de la cour; elle appartenait à une famille alliée de fort près à la femme dont la mémoire était toujours chère à M. Hyde, et pour tous les parens de laquelle il conservait une solide ami-

tié, que ceux-ci payaient d'une égale affection ; de ce nombre était William, vicomte Grandison, jeune homme de la plus belle espérance, et qui avait en M. Hyde une entière confiance. L'offense était de telle nature que le jeune lord ne pensait pas à la réparer autrement qu'à sa guise et comme il lui convenait ; mais le Roi mit promptement fin à cette idée par sa rigoureuse et juste décision contre les coupables ; tous deux furent confinés dans la Tour, et Sa Majesté déclara « que, comme
« elle était convaincue qu'il y avait dans ce cas une
« promesse de mariage, le jeune lord la rem-
« plirait en épousant la jeune personne, ou qu'il
« resterait en prison, et ne pourrait jamais pa-
« raître ni conserver aucun rapport à la cour, » où il jouissait d'un grand crédit. Cette déclaration du Roi rendit les amis de la jeune personne plus ardens à obtenir cette espèce de réparation, et ils trouvèrent à cet égard tout appui auprès du prince, qui persista constamment dans sa décision sur cette affaire. La chaude affection de M. Hyde pour les parens de sa femme l'engagea dans la poursuite de cette affaire, et tous ceux-ci s'accordèrent à s'y laisser guider par lui ; elle nécessita de fréquentes sollicitations à la cour, et des conférences avec les gens qui avaient le plus l'occasion et le pouvoir de confirmer le Roi dans le parti auquel Sa Majesté s'était arrêtée. Ces conférences,

ce fut M. Hyde qui les suivit toutes; il eut ainsi accès auprès de ceux qui tenaient à la jeune personne, et se trouvaient tous atteints par son déshonneur. C'étaient pour la plupart les seigneurs et les femmes les plus accrédités à la cour, et il jouit bientôt de la confiance et de l'estime de tous. L'un d'eux était le marquis de Hamilton; marié à une femme d'un rang distingué, cousine germaine de la personne insultée, il paraissait avoir plus d'intérêt, et mettre plus de zèle que tout autre à ce qu'elle eût pleine satisfaction, et jouissait, à cette époque, du plus grand crédit à la cour. L'événement dont il s'agit établit une sorte de familiarité entre lui et M. Hyde, et le marquis professait même pour celui-ci autant d'amitié qu'il pouvait en exister entre personnes d'un rang si différent. Leurs rapports continuèrent sur ce pied jusqu'à la conclusion de l'affaire qui les avait rapprochés; mais alors le marquis eut lieu de s'apercevoir que M. Hyde avait découvert quelque manque de sincérité de sa part dans cette même affaire, dont il prétendait poursuivre le succès avec tant de chaleur.

Si ce petit fait, qui paraît en lui-même de peu d'importance, est inséré ici, ce n'est pas seulement parce qu'il apporta quelque changement à l'existence de M. Hyde, le jeta dans une autre sphère que celle où il avait vécu jusqu'alors, et

eut, par les relations qu'il lui donna, les amis et les ennemis qu'il lui fit, une grande influence sur le reste de sa vie; c'est encore, et surtout, parce qu'il produisit un effet remarquable sur la cour, et divisa tellement, dans leurs vues secrètes et leurs rapports ostensibles, les grands et les femmes qui la composaient, qu'il en naquit un esprit de faction qui survécut long-temps au souvenir même du fait qui l'avait créé. De cette circonstance encore, et pour nous montrer comment, des sources les plus petites, se forment les rivières les plus considérables, date l'époque où les femmes, qui, jusqu'alors, avaient paru étrangères aux affaires publiques, commencèrent à y prendre une part active; entrant avec chaleur dans cette intrigue amoureuse, suivant qu'elles étaient entraînées par leurs passions et leurs affections, elles formèrent de nouvelles liaisons de sentiment et d'intérêt, et l'activité de leur esprit conserva toute sa force après que le fait qui la leur avait inspirée fut passé et tombé dans l'oubli. Les ministres eux-mêmes ne demeurèrent pas spectateurs inactifs de cette affaire; les uns dans leurs vues particulières, ou, comme ils le prétendaient, dans l'intérêt de la dignité du Roi et de l'honneur de la cour, voulaient la ruine du gentilhomme coupable, et exagéraient l'énormité d'un crime dont, à les entendre, il rejaillissait un tel scandale sur la famille royale qu'il suffi-

rait, pour empêcher les personnes qui se respectaient, d'envoyer leurs enfans à la cour. Selon eux, point d'autre réparation admissible que le mariage, et ils insistaient d'autant plus fortement pour qu'on l'exigeât, qu'ils étaient convaincus que le coupable préférerait le bannissement. Les autres, attachés à ce jeune seigneur, et lui croyant à la cour un crédit qui pourrait être utile à lui et à eux-mêmes, si le coup que lui portait cette affaire était amorti, et qu'on obtînt du Roi de ne pas se porter à des mesures extrêmes, souhaitaient que tout se terminât par ce mariage; mais ni le jeune homme, ni ceux dont il dépendait le plus, ne voulurent jamais consentir à l'union exigée. Les haines et les jalousies qui divisaient la cour et le ministère mirent alors en jeu toutes leurs ressources, soit pour envenimer, soit pour adoucir cette querelle. En résultat, contre l'espoir de chacun des deux partis, le gentilhomme fut envoyé hors du royaume, et subit, mais uniquement pour la forme, un exil temporaire et court; quant à la jeune personne, on la remit à ses amis pour qu'ils en prissent soin jusqu'à son accouchement. De ce moment, on ne dit plus un mot de toute cette affaire, et ce n'est pas ici que les noms des individus intéressés seront mis en scène. Ce qu'on remarqua, c'est qu'il y eut alors de grands changemens dans les liaisons de cour, et particulièrement dans

celles du marquis de Hamilton, qui, à cette époque, obtint toute la confiance de la Reine, pour laquelle il n'avait, jusque-là, montré qu'un éloignement très-prononcé. Alors aussi, on vit se mettre beaucoup plus en évidence une femme de la cour, qui, auparavant, s'était presque toujours tenue cachée derrière le rideau, et eut, quelques années après, une fin malheureuse et prématurée.

Dans ce temps, et après trois ans de veuvage, M. Hyde pensa à se remarier; il savait qu'il ne pouvait rien faire de plus agréable à son père, pour lequel il avait toujours professé un respect sans bornes; aucun autre motif ne lui était nécessaire pour le déterminer; cependant on lui a souvent entendu répéter que quoiqu'alors reçu avocat, et entré tout-à-fait dans la carrière du barreau, il ne se confiait pas tellement en lui-même qu'il ne craignît, s'il venait à perdre son père, alors âgé de soixante-dix ans, de se laisser entraîner à quelque écart par son goût pour les voyages, et qu'il crut indispensable de s'imposer des devoirs qui pussent détruire ou renfermer au moins, dans de justes limites, toutes ses fantaisies en ce genre. Il résolut donc de se remarier; et, en 1632, ayant alors vingt-quatre ans, il épousa la fille de sir Thomas Aylesbury, baronet, maître des requêtes du Roi; il en eut plusieurs enfans des deux

sexes, la conserva trente-cinq ou trente-six ans, et trouva toujours auprès d'elle consolation dans les temps les plus malheureux, et bonheur dans ceux où il était permis de jouir de quelque félicité. Ce qui lui arriva après la mort de cette seconde femme, sera rapporté dans son temps. Du moment où il fut remarié, il renonça à tout ce qui n'était pas sa profession pour s'y livrer sérieusement; mais, lorsqu'il commençait à s'y adonner tout entier, il éprouva un vif chagrin. Quelques mois après son mariage, il était allé avec sa femme voir son père et sa mère à Pirton, et leur faire partager ainsi son bonheur, dont ils avaient si long-temps désiré être les témoins, et dont tous deux jouissaient profondément. Son père souffrait déjà depuis longues années, et même avant le temps dont son fils pouvait conserver quelques souvenirs, d'une indisposition, qui lui causait plutôt de fréquentes inquiétudes qu'un mal réel, et lui faisait craindre la pierre, sans qu'il fût cependant tourmenté des douleurs qui prouvent l'existence actuelle de cette maladie. Quand il eut atteint soixante ans, cette indisposition s'accrut, et, quatre ou cinq ans avant qu'il mourût, elle fut accompagnée de circonstances inconnues jusqu'alors, et dont aucun médecin n'a pu assigner les causes. Il était fréquemment, la nuit et le jour, contraint d'uriner; mais rarement le faisait-il en abondance, ne pouvant se rete-

nir assez long-temps; à la fin de ses efforts pour satisfaire à ce besoin, sans qu'il éprouvât aucune souffrance vive dans les parties malades, il se sentait constamment saisi dans le bras gauche d'une douleur aiguë, qui durait un demi-quart d'heure ou environ, et avec une telle violence, que quoique naturellement sanguin, il avait toute la pâleur de la mort; aussi disait-il souvent qu'il avait épuisé les angoisses de la mort, et qu'il périrait dans une de ces attaques. A peine était-il remis, ce qui était prompt, qu'il redevenait l'homme le plus dispos du monde, mangeait bien, et de tout ce qu'il voulait, se promenait, dormait, digérait; et, instruit en toutes choses, conversait, sur quelque sujet que ce fût, avec une promptitude et une vivacité qu'on voit rarement à des personnes de son âge; mais ces souffrances continuelles lui mettaient si constamment devant les yeux l'image de sa fin prochaine, que, plusieurs années avant sa mort, il ne se séparait jamais de son fils qu'avec l'idée qu'il ne le reverrait plus, et qu'à chaque séparation il lui montrait son testament, discourant avec détail et sang-froid de tout ce qu'il voulait qu'on fît quand il n'y serait plus.

Depuis quelque temps il avait résolu de quitter la campagne, et de finir ses jours à Salisbury, où il s'était assuré d'une maison, afin d'être tout à la fois dans le voisinage de la cathédrale, où il

pourrait chaque jour remplir ses devoirs de religion, et à portée de la société de quelques personnes de sa famille qui habitaient cette ville, ou les environs; mais ce qui l'avait déterminé surtout, c'était le désir d'être enterré dans le même lieu que plusieurs de ses parens et de ses amis. Il voulut que son fils, avant de retourner à Londres, l'accompagnât à Salisbury, où il se rendit en 1632, le vendredi qui précédait la Saint-Michel; le soir du même jour il occupa sa maison. Il était fort considéré dans le pays, et la journée du lendemain fut tellement prise par les visites de tous ceux qui lui portaient amitié, qu'il put à peine sortir. Le sur-lendemain matin, qui était un dimanche, il se leva de très-bonne heure, et alla dans deux ou trois églises; à son retour, sur les huit heures, il dit à femme et à son fils qu'il venait de chercher un endroit propre à sa sépulture; mais n'en avait trouvé aucun contre lequel il n'eût quelque objection à faire, si ce n'est la cathédrale; qu'il s'y était choisi une place près d'un parent de son nom, avait mandé le sacristain tout exprès pour la lui montrer, et désirait y être enterré. Tout cela fut dit avec la tranquillité d'un esprit sur lequel ces détails ne semblaient faire aucune impression; il retourna ensuite à la cathédrale entendre le sermon. Le reste du jour, sauf les fréquentes interruptions auxquelles le forçait son infirmité, une fois toutes les deux ou trois

heures, quelquefois plus, quelquefois moins, il le consacra à converser agréablement avec ses amis, comme aurait pu le faire l'homme jouissant de la santé la plus robuste. Le lundi, jour de Saint-Michel, il alla le matin voir son frère sir Laurence Hyde, qui faisait alors un voyage, commandé par le service du Roi, et se rendit ensuite à l'église pour le sermon; s'y trouvant pressé du besoin qui le tourmentait fréquemment, il crut devoir se hâter de retourner chez lui; à peine y fut-il arrivé, qu'entrant dans une chambre du bas, il s'empressa de satisfaire ce besoin; mais quand il l'eut fait, sa douleur de bras le saisit, et il tomba roide mort, sans mouvement dans aucun de ses membres. La rapidité de cette fin la fit attribuer à une attaque d'apoplexie; mais il n'est pas vraisemblable qu'elle vint d'une telle cause, puisqu'il n'y eut ni convulsions, ni la moindre contorsion ou altération dans les traits du visage; aussi les médecins ne purent-ils jamais faire aucune conjecture raisonnable sur ce qui avait amené une mort si subite. Il s'en fallait de quelques semaines que Henri Hyde eût atteint ses soixante-dix ans; il fut au reste le plus grand exemple qu'on ait vu, dans ces temps, de la félicité d'une vie toute de province; il y jouit d'une fortune honnête, et même considérable pour lui; s'acquit une grande réputation de vertu et de piété, et fut universellement regretté.

La douleur que son fils éprouva de cette perte est au-dessus de toute expression ; souvent on lui entendit répéter que la mort lui avait enlevé, non-seulement le meilleur père, mais encore l'ami le plus sûr, et la société la plus douce qu'il pût avoir. Jamais il n'était si heureux que quand il trouvait quelque occasion de parler de son père, qu'il regardait sincèrement comme l'homme le plus sage qu'il eût connu ; et, dans le temps de sa plus haute fortune, il disait fréquemment que, quoique Dieu dans sa bonté lui eût été bien favorable en l'élevant aux plus grands honneurs, et aux places les plus éminentes, il n'estimait aucun de ces avantages autant que celui d'être né d'un père et d'une mère dont les mérites avaient surtout attiré sur lui les bienfaits de la Providence.

Vers cette époque, ou à peu près, la mort du comte de Portland, grand trésorier d'Angleterre, amena de grands changemens dans la cour et le gouvernement. Depuis la mort du duc de Buckingham, le Roi s'était montré, non-seulement fort réservé dans ses largesses, mais encore tellement économe dans sa propre dépense, qu'il avait beaucoup retranché de celle qu'exigeait ordinairement sa maison ; aussi, chaque année, payait-il une partie de ses dettes ; il prit alors le parti de confier la trésorerie à une commission,

et d'en surveiller constamment la comptabilité, afin de découvrir tous les abus qui s'y étaient introduits. Les commissaires furent le docteur Laud, lord archevêque de Cantorbéry, et auparavant évêque de Londres; le lord garde du grand sceau, Coventry, et d'autres principaux officiers de l'État; tous avec le lord Cottington, alors chancelier de l'échiquier, et qui, en vertu de cette charge, faisait nécessairement partie de la commission, devaient remplir, dans tous leurs détails, les fonctions du grand trésorier.

L'archevêque de Cantorbéry ne s'était appliqué jusque-là qu'à bien gouverner l'Église; jamais il ne s'était mêlé des affaires séculières, qu'autant que la discipline ecclésiastique s'y trouvait intéressée; sur ce dernier point, il était d'une extrême sévérité, tant dans la haute-commission que dans toutes celles où il siégeait comme membre du conseil privé; ce prélat ne prévoyait que trop bien, comme il l'a prouvé dans diverses circonstances, les progrès du schisme, et pensait que, si la rigueur ne les arrêtait, ils mettraient tout le royaume en feu, ce qui ne se vérifia que trop bientôt après. Pour lors cette prévoyance ne faisait que multiplier ses ennemis; ceux-ci le haïssaient plus qu'on ne saurait l'imaginer, à cause de son zèle pour l'Église; et lui, fort du sentiment de ses devoirs, de la pureté de ses in-

tentions, et de la certitude que sa vigilance et son ardeur étaient pleinement approuvées du Roi, affectait pour eux trop de mépris. Dès qu'il eut été nommé l'un des commissaires de la trésorerie, il se crut obligé de ne rien négliger pour bien comprendre tout ce qui tenait à cette place, connaître la nature des revenus, trouver tous les moyens possibles de les augmenter, et entendre le manie- ment des dépenses. Bien des gens étaient d'opi- nion qu'il se montrait d'autant plus ardent dans cette étude, et plus sévère dans ses recherches, sur les opérations antérieures de la trésorerie, qu'il espérait découvrir, dans le passé, quelque fait propre à ternir la mémoire du dernier lord tré- sorier, le comte de Portland, et à mettre en ques- tion ses talens et son intégrité. Celui-ci, loin de se montrer en aucun temps l'ami de l'arche- vêque, avait réellement travaillé toujours à lui nuire autant qu'il pouvait, et ce n'avait pas été un des moindres chagrins de son cœur, ni une des plus faibles sources de sa mauvaise humeur, que de trouver le crédit du prélat trop bien établi dans l'esprit du Roi, pour être ébranlé. L'arche- vêque, de son côté, n'était pas en reste de haine pour le comte; il le croyait au fond catholique ro- main, quoiqu'extérieurement il pratiquât la reli- gion réformée, et le regardait comme l'âme et l'ap- pui du papisme que professait toute sa famille, et dont les sectaires trouvaient seuls accès et fa-

veur auprès de lui. Le prélat, il faut l'avouer, ne se piquait pas de grands égards pour la mémoire et les amis du lord trésorier, et n'aurait pas été fâché de découvrir quelques malversations dont il pût informer le Roi, auquel il croyait une trop haute opinion de la probité du comte.

Au fait, l'archevêque avait un principe qu'il jugeait éminemment utile aux intérêts du service du prince, et dont la sagesse n'est pas douteuse; c'est que, les droits du Roi une fois bien établis et exactement payés, le commerce devait trouver auprès de Sa Majesté l'appui et la protection qu'il était fondé à en attendre, sans être exposé aux vexations que des particuliers lui faisaient souffrir pour leur avantage propre. Ce prélat était d'ailleurs toujours prêt à accueillir les propositions qui tendaient à augmenter les revenus de l'État; mais toujours aussi il veillait avec soin à ce que tout accroissement dans les charges des sujets tournât au profit de la couronne et n'enrichît pas ces hommes qui ne s'occupent que de projets désastreux pour le peuple; et réellement on a bien quelque raison de croire que si cette marche eût été suivie, on aurait prévenu beaucoup de plaintes qui excitèrent ces mécontentemens et ces haines qu'on vit éclater bientôt après. Les idées et la vigilance qu'on connaissait sur ce point à l'archevêque, attirèrent auprès de lui des négocians et d'autres individus qui lui don-

naient des renseignemens sur les abus , et qui , toujours prêts à acquitter les droits dus au Roi , ne voulaient qu'être protégés contre l'oppression particulière. Le prélat avait l'habitude de passer tout le temps dont il pouvait disposer à sa maison de campagne de Croydon ; il s'y délassait de la fatigue des affaires dans la société de quelques personnes du voisinage qu'il accueillait avec une grande urbanité.

De ce nombre était un négociant bien famé , Daniel Harvey ; celui-ci avait une maison de campagne à quelques milles de Croydon , entendait les affaires de commerce mieux que personne , et était toujours bien venu de l'archevêque. Ce prélat lui faisait sans cesse une foule de questions sur les matières dont il désirait s'instruire , et en recevait toujours des réponses satisfaisantes. Un jour , la conversation entre eux tomba sur la nature des encouragemens à accorder à ceux qui , donnant un grand développement au commerce du royaume , payaient de forts droits au Roi : M. Harvey se plaignit de ce que les négocians avaient eu récemment à souffrir de la rigueur du comte de Portland dans les choses qui n'intéressaient en rien le service du prince , et n'étaient profitables qu'à quelques particuliers. Il cita spécialement un fait que voici : après la dissolution du parlement , dans la quatrième année du règne du Roi , beaucoup de marchands s'entendirent pour

cesser de payer les droits de douane et d'autres impositions sur le motif que le parlement ne les avait pas votés ; l'échiquier fit des poursuites et prononça des condamnations que tout le monde connaît et qui jetèrent le désordre dans le commerce ; plusieurs négocians très-riches et bien famés se déterminèrent cependant à continuer les affaires ; en peu de temps ils y rétablirent l'ordre, et, par leurs conseils et leurs exemples, amenèrent les autres à faire enregistrer exactement leurs marchandises et à acquitter tous les droits du fisc. Le commerce national parut donc bientôt avoir repris toute son activité, et les douanes rendirent à la couronne plus qu'elles ne l'avaient jamais fait. Cette grande affaire ne fut pas plutôt ainsi heureusement terminée que le comte de Portland, dans l'intention de persuader au Roi que ce succès était uniquement dû à sa prudence, à son zèle et à son adresse, désobligea les négocians d'une manière sensible en les contraignant de décharger leurs bâtimens sur le quai de l'hôtel de la douane, à l'exclusion de tout autre quai ou port ; son prétexte était que, par cette mesure, il assurait l'exact paiement des droits de douane, qu'autrement on pourrait frauder, et il alléguait un ancien ordre de la cour de l'échiquier, qui voulait que les marchandises précieuses, d'un transport facile et qu'on pouvait aisément soustraire à la visite, comme les soie-

ries et les toiles fines , fussent toujours débarquées au seul quai de la douane. Les commerçans regardèrent cette obligation et cette défense comme des vexations , et s'adressèrent au comte pour en obtenir le redressement ; ils s'efforcèrent de lui prouver jusqu'à l'évidence que cette mesure était uniquement dans l'intérêt privé des propriétaires particuliers du quai de la douane , et nullement dans celui du Roi ; que ce quai était d'une grande valeur pour son possesseur actuel qui en tirait un loyer considérable , mais ne produisait rien à la couronne , et ne lui produirait rien de cinquante ans encore ou environ , puisque le bail avait tout ce temps à courir ; ils ajoutèrent que l'ordre de l'échiquier , relatif aux marchandises fines , n'avait rien de commun avec la question ; qu'on ne contestait pas la règle prescrite pour leur débarquement , mais le prétexte qu'on s'en faisait pour forcer de porter les marchandises les plus grossières et du plus grand volume sur ce même quai , tandis que jusqu'alors il avait été libre d'embarquer et débarquer celles-ci sur tel port qu'on choisissait d'après ses convenances ; ils firent observer enfin que la douane avait des officiers assermentés sur un port comme sur l'autre , que restreindre le commerce à l'usage d'un seul , et l'obliger à entasser tous les bâtimens , c'était lui nuire beaucoup en subordonnant la promptitude du déchargement

à la bonne volonté du garde-port , et que même celui-ci eût-il toujours le plus grand zèle, il ne pourrait jamais faire son service sans que les marchands fussent contraints d'attendre long-temps et exposés ainsi à manquer les occasions de vendre. Ces représentations , quoique raisonnables , ne firent aucune impression sur le lord trésorier; il congédia les négocians avec sa rudesse habituelle et leur reprocha de ne chercher qu'à frauder les douanes. Tout cela fut regardé par ceux-ci comme une triste récompense de leur dévouement , et une funeste entrave pour le commerce. L'archevêque entendit ces détails avec étonnement et indignation; interrompu par l'arrivée de quelques personnes de qualité , il dit à Harvey qu'il reviendrait avec lui , dans un autre moment, sur toutes les particularités de cette affaire , et l'engagea à rechercher dans sa mémoire d'autres faits de cette étrange espèce.

La première fois que l'archevêque revint à Croydon , où il allait chaque semaine de l'été passer un jour ou deux , impatient de reprendre ce sujet et de mieux l'approfondir , il envoya chercher M. Harvey , et lui dit : « Votre der-
« nière conversation m'a fait un vrai chagrin en
« me prouvant combien le Roi a été trompé ; je
« connais assez le caractère de ce prince pour af-
« firmer qu'il n'a rien su de la conduite du lord
« trésorier dans cette circonstance, et je m'é-

« tonne que les négocians n'aient pas supplié Sa
« Majesté de les entendre elle-même. — Harvey
« répondit qu'il n'y avait pas de moyens que ceux-
« ci, peu retenus par la crainte de déplaire au
« lord trésorier, n'eussent tentés pour obtenir
« justice ; qu'une pétition rédigée par un avocat ,
« leur conseil, avait été signée des premiers com-
« merçans de la Cité ; que pour aller au-devant
« du reproche calomnieux de vouloir ne pas payer
« ou frauder les douanes, ils déclaraient d'abord
« dans cette pétition qu'ils étaient unanimement
« disposés à acquitter tous les droits dus au Roi,
« et ne les refuseraient jamais : déclaration qui,
« certes, eût été reçue avec une vive satisfaction
« un ou deux ans auparavant, et devait être aussi
« bien accueillie alors ; ensuite ils disaient qu'ils
« ne réclamaient que la liberté d'embarquer et
« débarquer leurs marchandises comme ils l'a-
« vaient toujours fait. Cette pétition, ajouta
« M. Harvey, a été remise à un secrétaire d'État
« pour la présenter au Roi ; mais ce prince l'a
« renvoyée à l'examen du lord trésorier. Les né-
« gocians ne firent plus d'autres démarches ; ils
« savaient trop bien que la détermination de ce-
« lui-ci était prise, et, ce qui les affligeait le
« plus, ils en connaissaient le vrai motif : ce
« motif était que le quai de la douane, quoique
« sous un autre nom, appartenait réellement à
« sir Abraham Dawes, un des fermiers des

« douanes, et le seul d'entre eux qui eût obtenu
« la faveur du lord trésorier, tous les autres s'é-
« tant prononcés contre une mesure qu'ils pré-
« voyaient devoir blesser le commerce. — Où
« est cette pétition? demanda l'archevêque; je
« la juge encore d'un assez grand intérêt pour
« être bien aise de la voir. — Je ne sais, ré-
« pondit Harvey, ce qu'elle est devenue, mais
« je la crois demeurée dans les mains de M. Hyde
« qui l'avait rédigée; il était le conseil du corps
« des négocians dans toutes ses affaires, et avait
« soutenu celle-ci avec tant de chaleur que le
« lord trésorier, fort irrité, lui aurait nui s'il
« l'eût pu. — Quel est ce M. Hyde, reprit le pré-
« lat, et où est-il? — C'est, répliqua M. Har-
« vey, un jeune légiste de Middle-Temple, qui
« n'a pas craint d'être l'avocat du commerce,
« quand tous les hommes qui s'étaient fait un
« nom n'osaient prendre sa défense; ayant suivi
« toute la discussion de cette affaire, il se rap-
« pellera certainement des circonstances ou-
« bliées de tout autre; il est au reste générale-
« ment connu et vient d'épouser la fille de sir
« Thomas Aylesbury. »

Quelques jours après, l'archevêque rencon-
trant sir Thomas Aylesbury à la cour, lui de-
manda s'il était vrai qu'il eût donné sa fille à un
M. Hyde, homme de loi, et où demeurerait celui-
ci; sur la réponse de sir Thomas, qu'il avait

fait ce mariage et logeait chez lui son gendre , qui passait dans son intérieur tout le temps qu'il n'était pas à Middle-Temple , l'archevêque le pria de lui envoyer M. Hyde avec lequel il désirait s'entretenir le lendemain matin. Celui-ci se rendit chez le prélat qu'il trouva se promenant seul dans son jardin à Lambeth ; l'archevêque le reçut avec politesse , suivant son usage , mais sans beaucoup de cérémonie , et lui demanda s'il n'avait pas été le conseil des négocians dans une certaine affaire , et où était leur pétition. M. Hyde , ne sachant plus trop de quoi il s'agissait , répondit « qu'il y avait environ deux ou « trois ans , les marchands le choisirent pour « leur avocat dans une affaire qui irrita fortement « le comte de Portland contre lui ; qu'il se rap- « pelait avoir alors dressé une pétition que si- « gnèrent tous les gros négocians de Londres , « mais qui n'eut que peu de suite en raison « de la dureté avec laquelle le lord trésorier « la repoussa. » — Le prélat demanda de nouveau où était cette pétition. Sur ce que répliqua M. Hyde qu'il croyait l'avoir , et , dans le cas contraire , se faisait fort de savoir où elle était , l'archevêque lui témoigna le désir qu'il la trouvât et la lui apportât avec les autres papiers relatifs à cette affaire et à toutes celles qui concernaient les douanes. « Le Roi , « ajouta-t-il , m'a fait , contre mon vœu , l'un

« des commissaires de la trésorerie ; je suis étran-
« ger aux affaires de finances , mais j'ai la ferme
« volonté de ne m'épargner aucune peine pour
« me mettre en état de bien servir mon maître ;
« c'est là ce qui m'engage à rechercher tout ce qui
« regarde les douanes , la principale branche des
« revenus publics ; mon voisin Daniel Harvey
« m'a dit beaucoup de bien de vous , il m'a parlé
« aussi de la plainte des négocians ; je pense que
« ceux-ci avaient toute raison ; mais il en a été de
« cette affaire , comme d'autres actes du comte
« de Portland ; je recevrai au surplus avec plai-
« sir de vous toute espèce de renseignemens , et
« vous serez toujours le bienvenu chez moi. »
M. Hyde alors lui raconta , mais avec une briè-
veté qu'il savait être fort de son goût , deux ou
trois particularités de l'affaire en question et lui
rapporta quelques unes des expressions violentes
échappées au lord trésorier , sur ce qu'il pré-
tendait que les fermiers ne tiendraient pas leur
bail si on n'obligeait sévèrement les marchands
à ne décharger que sur le quai de la douane.
M. Hyde répondit « que si les fermiers étaient
« las de leur marché , il s'engageait , lui , à don-
« ner au Roi 40,000 livres par an de plus que ce
« qu'il recevait d'eux , et qu'une semaine suffi-
« rait pour les rembourser de toutes leurs avan-
« ces. » Le comte alors se laissa emporter à une
rage indécente et fit de vives menaces à M. Hyde.

Celui-ci eut lieu de reconnaître que ces détails n'avaient pas été désagréables à l'archevêque, se rendit de nouveau chez lui un ou deux jours après, et lui remit la pétition et quelques autres papiers intéressans. Le prélat en fut très-satisfait et pria M. Hyde de venir le voir souvent.

Tel est le hasard qui fit que ce dernier fut connu de l'archevêque qui, dans la suite, le traita toujours avec bonté, parla de lui dans les meilleurs termes en toute occasion, et l'accueillait avec une distinction particulière quand il intervenait comme avocat dans des causes pendantes au conseil, ce qui lui arrivait fréquemment. Ce prélat se servit en outre de lui dans plusieurs circonstances, et spécialement dans les levées d'argent pour la construction de l'église de Saint-Paul; M. Hyde fit pour cet objet, dans le Wiltshire, un ou deux voyages qui furent couronnés d'un plein succès; l'archevêque reconnut ce service en lui montrant plus de bienveillance encore qu'il n'avait coutume de le faire; on le remarqua, et M. Hyde, habile à faire valoir un tel avantage, trouva dès ce moment, dans les juges de Westminster-Hall et les praticiens célèbres, plus d'égards qu'ils n'en marquaient d'ordinaire aux hommes de son âge; dès lors aussi sa clientèle s'accrut de jour en jour, et il en eut bientôt autant qu'il pouvait en désirer; comme en outre il possédait en propre une fortune hon-

nête , il menait une vie agréable et aisée , s'élevait au-dessus de la classe de ces hommes de loi dont la seule affaire est de s'enrichir , et était généralement aimé et estimé de la plupart des personnes d'un rang et d'une réputation distingués. Il se livrait aux devoirs de sa profession avec une application et une activité soutenues , et s'adonnait entièrement aux affaires ; mais il n'en était pas esclave , et les amis qu'il s'était faits , tant à la cour qu'à la ville , il les conserva en se montrant soigneux de leur rendre service et de cultiver leur société.

Dans ce but , il dînait toujours avec quelques uns d'entre eux , qui se réunissaient habituellement à l'heure et dans des endroits agréables à tous , et goûtaient ainsi les charmes d'une conversation innocente , spirituelle et instructive , source pour eux d'un plaisir vif et d'une sorte de renommée. Cet utile délassement était un besoin pour M. Hyde , qui n'aurait pu se résigner au sacrifice de quelques heures , prises ordinairement sur son sommeil , et qu'il consacrait aux belles-lettres , dans lesquelles il faisait toujours des progrès. Les après-midi , il les donnait tout entiers à la rédaction des mémoires et autres travaux de sa profession ; il ne soupait que très-rarement , et quand il était prié par ses amis , qui même étaient d'autant plus discrets à lui faire de telles invitations qu'il ne s'y refusait jamais. Sauf cette

exception, depuis plusieurs années, et long-temps avant que l'usage du souper fût aboli, il s'en abstenait afin de gagner du temps et de pouvoir se lever de bon matin, suivant sa coutume, ce qui, disait-il, lui était impossible quand il mangeait le soir. Les vacances, il les réservait tout entières pour l'étude et la société, ne quittant jamais Londres à ces époques, si ce n'est pendant deux mois de l'été; ce temps, il le passait dans sa province, heureux au milieu de ses amis, qui se réunissaient alors chez lui en bon nombre. Jamais M. Hyde ne fit de tournées de comté avec les juges, et le regretta souvent dans la suite. « D'une part, disait-il, elles sont le meilleur
« de tous les moyens de bien connaître la petite
« noblesse, le peuple et les mœurs de l'Angle-
« terre; de l'autre, elles sont une partie précieuse
« et nécessaire de l'instruction du jurisconsulte
« qu'on n'acquiert d'aucune manière plus aisé-
« ment que par ces tournées. Si d'ailleurs elles
« semblent avoir quelque chose de peu relevé,
« elles sont aussi accompagnées de plus de jouis-
« sances et de profit. Peut-être même enfin la
« longévité des gens de loi, qui communément
« parviennent à un âge plus avancé que les hom-
« mes voués à d'autres professions, doit-elle être
« attribuée autant à l'exercice qu'ils font dans
« ces tournées, qu'à leur tempérance et à leur
« sobriété dans les autres habitudes de la vie. »

M. Hyde ne s'était privé de l'avantage qu'il pouvait en espérer qu'afin d'avoir plus de temps à consacrer à d'autres jouissances ; aussi était-il résolu , pour acquérir l'expérience que donnent ces tournées , de les faire deux ou trois ans , mais pas plus. Les désordres du temps le surprirent avant qu'il pût réaliser ce projet.

« La sagesse et la bonté de Dieu , répétait-il
« souvent , m'ont , avant tout , préservé dans le
« cours de ma vie, quoique moins réglée qu'elle
« n'eût dû l'être , des inconvéniens et des dangers
« qui perdent la plupart des hommes jeunes ;
« mais ensuite le peu d'instruction et de bonnes
« qualités que je possède , je les dois au soin de
« n'avoir formé d'amitié et de société qu'avec les
« hommes de mon temps les plus distingués
« dans tous les genres ; à l'aide de leur science ,
« de leurs opinions et de leurs avis , j'ai dirigé
« mes études et redressé mon jugement ; l'agré-
« ment et la douceur de leurs manières , leur
« vertu , leur équité , leurs bons exemples en tout
« genre formaient mes mœurs et m'apprenaient
« à dompter l'orgueil et à réprimer la chaleur
« et la violence auxquels je n'étais naturellement
« que trop porté à me laisser entraîner. » Aussi
M. Hyde n'avait-il pas de plus grand plaisir que
de citer nominativement ceux qui avaient été ses
amis ou ses intimes , et de rappeler les vertus et
les qualités qui les distinguaient. « Jamais , di-

« sait-il fréquemment , je n'ai été si fier de moi-même et ne me suis cru meilleur que quand je n'étais que le dernier dans une telle société. » Ses amis et ses connaissances lui étaient en effet de beaucoup supérieurs par la naissance et la fortune , ou au moins par les facultés et les dons de l'esprit : aussi recommanda-t-il toujours à ses enfans de suivre son exemple dans le choix de leurs liaisons et de leur société ; aussi encore leur assurait-il qu'il n'avait pas , dans tout le cours de sa vie , vu un seul homme , de quelque condition qu'il fût , obtenir dans le monde quelque réputation lorsqu'il avait recherché ou goûté la compagnie et la conversation de gens qui , par leur rang , lui étaient inférieurs , ou qui , par leurs talens , ne lui étaient pas de beaucoup supérieurs.

Dans le temps où M. Hyde n'était encore qu'étudiant en droit , et restait dans une espèce d'attente et d'irrésolution sur le genre de vie qu'il devait embrasser , ses principales liaisons étaient Ben-Jonson , John Selden , Charles Cotton , John Vaughan , sir Kenelm Digby , Thomas May , Thomas Carew , et quelques autres de talens distingués dans différens genres. Le nom de Ben-Jonson ne saurait être oublié à cause de sa vaste érudition et de la sévérité de son caractère et de ses mœurs ; il a beaucoup contribué à réformer la

scène et même la poésie anglaise. Ce qui le distinguait spécialement c'était un jugement propre à gouverner et régler l'imagination , plutôt qu'un excès même d'imagination; il travaillait lentement et avec réflexion , quoique ses productions soient pleines d'esprit , d'idées neuves , d'énergie et de vivacité; il rehaussa certainement beaucoup la langue anglaise en lui donnant le ton propre à l'éloquence et de la vigueur dans l'expression. De tous les hommes qui ont vécu de son temps , et avant ou après lui , il eût été le plus juste appréciateur des poètes et de la poésie , et le plus capable de leur dicter des lois , si M. Cowley n'eût pris un vol bien plus élevé que tous les autres écrivains , avec la modestie cependant d'attribuer une grande partie de son talent aux exemples et aux leçons de Ben-Jonson. La société de celui-ci était composée d'hommes de la plus grande réputation ; il eut une bienveillance particulière pour M. Hyde pendant plusieurs années , mais se refroidit pour lui à l'époque où il vit celui-ci livré aux affaires , persuadé qu'une telle occupation n'était pas de nature à être préférée à sa compagnie. Il vécut vieux et mourut d'une paralysie qui exerça un funeste ravage sur ses facultés physiques et morales.

On ne peut ni trop louer le caractère de M. Selden , ni trouver d'expressions qui donnent une

juste idée de son mérite et de sa vertu. Il était d'un si prodigieux savoir en toutes choses (1) et dans toutes les langues, ce que prouve la supériorité de ses excellens écrits, qu'on aurait cru qu'il n'avait jamais vécu qu'avec les livres ni employé une seule heure de son temps à autre chose qu'à étudier et à composer ; cependant sa douceur, sa courtoisie, son affabilité étaient telles qu'on aurait pensé qu'il avait été élevé au milieu des cours les plus polies ; mais l'excellence de sa nature, son humanité, son plaisir à faire le bien et à communiquer tout ce qu'il savait étaient en-

(1) Whitelocke dit, en parlant de l'assemblée des théologiens nommée par le parlement pour remplacer la *convocation* : « Plusieurs membres des deux chambres faisaient
« partie de l'assemblée des théologiens, et avaient droit,
« tout aussi bien que les théologiens même, d'y siéger, d'y
« parler, d'y voter sur tous les objets en discussion. M. Sel-
« den y parlait admirablement, et confondait la fausse
« science de plusieurs d'entre eux. Quelquefois, lorsque,
« pour prouver leur assertion, ils citaient un texte de l'É-
« criture, il leur disait : *Peut-être est-ce traduit ainsi*
« *dans votre Petite-Bible de poche dorée sur tranche* (qu'ils
« tiraient souvent de leur poche pour y lire) ; *mais le Grec*
« *ou l'Hébreu signifie telle ou telle chose* ; et il les rédui-
« sait ainsi au silence (*Mémoires de Whitelocke, pag. 68*). »
Cette attaque était probablement dirigée contre les évêques ou semi-évêques que la peur ou l'ambition avaient poussés dans le parti du parlement.

(Note de l'Editeur.)

core au-dessus de sa parfaite éducation. Dans tous ses ouvrages son style paraît rude et quelquefois obscur ; ce défaut ne tient pas entièrement à la profondeur des sujets qu'il traitait d'ordinaire en se jetant hors des sentiers battus par les autres écrivains ; il faut l'attribuer aussi à ce qu'il n'appréciait pas assez les beautés de style et affectait trop le langage de l'antiquité. Dans la conversation , cependant , il s'exprimait avec une clarté remarquable et avait plus qu'homme au monde le talent de rendre faciles les choses abstraites et de les présenter nettement à l'esprit. M. Hyde disait qu'il n'y avait rien dont il se voulût autant de bien que de s'être lié dans sa jeunesse avec M. Selden. Cette intimité se conserva tant que tous deux purent continuer à se voir à Londres ; aussi M. Hyde souffrait-il toujours beaucoup quand il entendait le blâme , les critiques et les reproches déversés sur M. Selden , parce qu'il était resté à Londres et avait continué de siéger dans le parlement après que celui-ci eut arboré l'étendard de la révolte, et même aux époques les plus criminelles ; son grand âge l'avait forcé d'en agir ainsi : certainement jamais il ne donna son assentiment aux détestables actions qui se commettaient chaque jour ; il s'y serait même opposé s'il l'eût pu sans exposer sa propre sûreté dont il s'était montré toujours assez soigneux. S'il avait enfin des faiblesses communes aux autres

hommes , elles étaient plus que contrebalancées par ses prodigieux talens et son étonnante supériorité.

Charles Cotton était un gentilhomme né avec une fortune honnête et si distingué par ses qualités personnelles et son éducation , que pendant longues années il fut un des plus grands ornemens de la ville et jouit de l'estime de tout ce qu'il y avait de mieux élevé. Doué de facultés naturelles vraiment grandes , et d'une remarquable fertilité d'esprit sur tous les sujets de conversation , ce qu'il y avait ajouté d'instruction n'était pas considérable ; mais ayant passé quelques années , d'abord à Cambridge , et ensuite en France , dans la société d'hommes savans , toujours et sur toutes les questions ses expressions étaient propres , significatives et donnaient du brillant à ses discours ; aussi ceux qui ne vivaient pas habituellement avec lui le croyaient-ils plus familier avec les livres qu'il ne l'était. Il ne lui manquait au reste rien de ce qui dans la jeunesse élève un homme à la réputation de parfait gentilhomme , l'agrément et la gaieté de son esprit , la douceur et l'amabilité de son caractère , la politesse de ses manières , le charme de sa conversation étaient telles que , ni à la cour ni hors de la cour , personne ne paraissait plus accompli ; ajoutez que tous ces avantages extraordinaires étaient soutenus par un courage parfaitement net

et une âme inaccessible à la crainte, comme il ne le prouva que trop souvent. Quelques procès malheureux mirent le dérangement dans sa fortune et l'affectèrent sensiblement. Des chagrins domestiques et l'espèce d'égoïsme qu'ils entraînent aigrissent cette première peine; sa vieillesse obtint moins de considération qu'on n'en avait accordé à sa jeunesse, et ses amis en furent réduits à souhaiter qu'il n'eût pas vécu aussi long-temps.

John Vaughan étudiait les lois à Inner-Temple dans le même temps que M. Hyde, mais se livrait alors beaucoup plus à son goût pour les belles-lettres; il avait réellement reçu de la nature des facultés éminentes et y avait ajouté tout l'éclat que peuvent donner les connaissances des livres et des arts libéraux. Il se fit chérir de M. Selden au point de s'emparer complètement de sa confiance et de son amitié, et c'est à elles surtout qu'il dut la plus grande partie de sa réputation; il était d'un naturel si impérieux et si arrogant, ses manières avaient quelque chose de si orgueilleux et de si insolent, que les avis, l'autorité, l'exemple de M. Selden ne purent assez adoucir la rudesse de son caractère pour lui donner un commerce agréable. Spécialement adonné à cette partie de l'étude des lois qui devait le disposer à moins de respect pour la couronne et à plus de goût pour l'autorité populaire, il ne voulait cependant point le renversement du gouver-

nement; aussi, avant le commencement de la guerre civile, dont il discerna clairement les préludes dans le parlement où il siégeait, il se retira dans le fond de sa province, le North-Wales, et y mena une vie aussi sûre et aussi innocente que pouvait le permettre l'iniquité des temps. Après le retour du roi Charles second, on vit en lui un homme qui avait conservé intacte la loyauté de ses principes, et tous les partis lui accordèrent leur estime.

M. Hyde, devenu alors grand chancelier d'Angleterre, reprit pour lui tous les sentimens de la vieille amitié qui les avait unis, désira lui être utile par tous les moyens qui seraient en son pouvoir, et le pressa de reprendre la robe et d'accepter une place de juge; mais M. Vaughan s'excusant sur son âge et sur ce que, depuis 1640, c'est-à-dire depuis vingt ans entiers, il avait cessé de porter la robe et abandonné totalement la carrière du barreau, refusa positivement tout emploi. Il continua cependant de faire hautement profession de tout le respect et de toute la reconnaissance imaginables pour le chancelier, jusqu'à une époque où se trouvant en mesure de manifester, envers lui, des sentimens contraires et de lui nuire, il le fit et avec des circonstances peu honorables.

Sir Kenelm Digby fut pendant tout le cours de sa vie, et de son berceau à son tombeau, un per-

sonnage éminent et distingué ; d'une ancienne famille de noble extraction , il hérita , malgré la condamnation encourue par son père , d'une belle et grande fortune. C'était un homme d'un extérieur et d'une figure remarquables ; il attirait tous les yeux et on admirait en lui plus qu'en personne , une telle grâce dans les manières , une courtoisie et une politesse si aisée , une si grande volubilité de langage , qu'on en était aussi surpris que charmé : dans un autre cette dernière qualité n'eût pas paru exempte de quelque affectation , mais elle avait en lui un agrément extraordinaire et semblait naturelle à sa taille , à sa tournure , à la gravité de ses mouvemens , au ton de sa voix et à son débit. Il se fit un nom dans les armes et acquit , encore fort jeune , quelque gloire , d'abord dans des rencontres en Espagne et en Italie , ensuite dans une action sur la Méditerranée ; il commandait dans cette mer une escadre de vaisseaux de guerre équipée à ses frais , mais sous commission royale. Sur une insulte reçue ou crainte de la part des Vénitiens , il attaqua leur flotte , leur tua quelques hommes et coula bas une de leurs galéasses. Dans ces temps d'inaction et de léthargie , cette affaire , quoique désavouée par la cour , assura à sir Kenelm l'estime générale ; en un mot , il avait tous les avantages que la nature , l'art et l'éducation peuvent donner , unis à beaucoup de présence et de hardiesse

d'esprit ; ils le soutinrent contre les préventions funestes que pouvaient soulever contre lui la condamnation et l'exécution de son père pour un crime de la nature la plus horrible : son propre mariage avec une femme d'une beauté mais d'une réputation extraordinaires , sa légèreté à changer et rechanger de religion , quelques vices particuliers et des écarts licencieux dans sa vie , c'était plus qu'il n'en fallait pour arrêter dans sa carrière et noyer à jamais tout autre homme ; mais la fortune de sir Kenelm n'en fut ni éclipsée ni même obscurcie ; toujours accueilli dans les lieux les plus distingués et les compagnies les plus choisies , il y jouit toujours aussi de l'estime et de la faveur les plus signalées.

Thomas May était chevalier , l'aîné de sa famille et né pour avoir de l'aisance , si son père n'eût pas tout dissipé. Il ne lui restait qu'un revenu hors de proportion avec l'éducation libérale qu'il avait reçue ; sa fortune n'était certes pas propre à élever son esprit , mais il rabaissait encore son esprit au-dessous de sa fortune , par sa timidité et l'humilité de son caractère ; elles n'avaient rien d'affecté , mais provenaient d'un défaut de langue qui lui causait un vif chagrin et l'empêchait de se livrer à aucune conversation , si ce n'est dans la société de ses amis particuliers. Ses facultés naturelles et acquises étaient cependant peu communes ; on le reconnaît dans sa traduc-

tion de Lucain, un des ouvrages les plus difficiles dans son genre, et mieux encore dans son supplément à Lucain. Ce dernier écrit, qui lui appartient tout entier, peut être regardé, pour l'érudition, l'esprit et le style, comme un des meilleurs poèmes épiques qu'ait produits l'Angleterre; il a, de plus, composé quelques autres morceaux estimables sur les règnes de plusieurs de nos rois. Chéri de personnages honorables, accueilli partout avec plaisir, il fut cependant une triste preuve de ce que l'orgueil et la jalousie ont d'influence sur les caractères qui manquent d'élévation et ont le plus toutes les apparences de l'humilité. Le Roi l'avait comblé de marques de protection et de dons considérables, mais il lui refusa une petite pension promise et assignée à un autre homme d'un mérite réel, dont M. May croyait les talens inférieurs aux siens. Dès lors, il foule aux pieds tous ses devoirs, rompt avec tous ses anciens amis et prostitue sa plume au vil emploi de célébrer les actes infâmes de sujets rebelles à leur Roi : encore le fit-il si misérablement, qu'il parut avoir perdu tout son esprit du moment où il avait renoncé à tout sentiment d'honneur; aussi mourut-il bientôt dans la misère et le mépris, et mérite-t-il d'être oublié.

Thomas Carew, d'une bonne famille, et distingué par ses qualités, passa quelques années

de sa jeunesse en France et en Italie. Au retour de ses voyages, il se mit à la suite de la cour, ce qu'une certaine réserve, générale alors, engageait à faire pendant quelque temps avant de prétendre y être admis. M. Carew s'y fit estimer des personnes les plus éminentes et bien voir du Roi, quelques années même avant d'obtenir d'être un des écuyers de ce prince. Quand on lui donna cette place, ce fut aux grands regrets de ce qu'il y avait d'Ecosais à la cour, qui tous s'étaient réunis pour y porter, par leurs recommandations, un autre gentilhomme; et ceci prouve quel haut prix on attachait à tout ce qui tenait à la cour dans ces temps où l'on conservait encore pour le Roi tout le respect qui lui était dû. Thomas Carew avait un esprit agréable et facétieux; il existe de lui plusieurs poèmes, particulièrement dans le genre érotique, qui, pour la vivacité de l'imagination et l'élégance du langage répandu sur toutes les pensées, sont au moins au niveau, si ce n'est au-dessus de tous les ouvrages de ce genre qu'a produits ce siècle; mais son plus grand titre à la gloire est qu'après cinquante années d'une vie moins sévère et moins réglée qu'elle n'aurait dû l'être, il manifesta en mourant d'aussi vifs remords de ses écarts et d'aussi grands sentimens de religion que ses meilleurs amis pouvaient lui en désirer.

Tels étaient les hommes avec lesquels M. Hyde

avait l'habitude de passer son temps, jusqu'à l'époque où des études plus sérieuses le forcèrent à mener une vie plus retirée; alors même il conserva toujours des rapports avec plusieurs d'entre eux, quoiqu'il eût moins de momens à leur donner; et quant à M. Selden particulièrement, il lui témoigna constamment d'autant plus d'affection et de respect que lui-même se trouvait toujours meilleur lorsqu'il était avec lui. Mais alors, M. Hyde avait encore d'autres liaisons et d'autres intimités auxquelles il attachait d'autant plus de prix qu'il les avait formées dans le temps où il était le plus livré aux affaires et à la pratique de sa profession; aussi ne souffrit-il jamais que des motifs ou des devoirs étrangers à son état l'empêchassent de cultiver des amis avec lesquels il était dans une telle familiarité. Il ne laissait échapper aucune occasion de citer leurs noms, trouvait un vif plaisir à le faire et répétait fréquemment « que s'il y
« avait en lui, dans son caractère, dans ses manières, quelque chose de bon, il le devait aux
« exemples et aux conseils que lui avaient donnés ces hommes avec la plupart desquels il
« était uni de l'amitié la plus étroite. » Tous étaient, par leurs qualités, d'une distinction peu commune, avant même qu'ils fussent parvenus aux places éminentes que la plupart occupèrent : c'étaient sir Lucius Carey, fils aîné

du lord vicomte Falkland, lord lieutenant d'Irlande, sir Francis Wenman, du comté d'Oxford, Sidney Godolphin de Godolphin, dans le comté de Cornouailles, Edmond Waller de Beaconsfield, le docteur Gilbert Sheldon, le docteur George Morley, le docteur John Earles, M. John Hales d'Eton et M. William Chillingworth.

M. Hyde était lié depuis l'âge de vingt ans, avec sir Lucius Carey, d'une amitié sans réserve, qui subsista jusqu'à la mort de celui-ci. Vingt ans après, on aura l'occasion de s'étendre sur son sujet quand on parlera de cette époque; on le fera souvent aussi en traitant des temps qui la précédèrent; on ne dira donc ici de lui que ce qu'il faut pour faire connaître son caractère et ses qualités, qui furent les premiers fondemens d'une union qu'entretenrent et resserrèrent des rapports constans de société et d'intimité, et que divers événemens contribuèrent à fortifier. Il joignait, à l'avantage d'une noble extraction, celui d'être l'aîné de sa famille; outre ce qu'il pouvait raisonnablement espérer de sa mère, il avait donc la perspective d'hériter de son père une plus grande fortune que celle qui passa dans la suite en sa possession. Son éducation fut proportionnée à sa naissance, sinon quant au choix du pays où il fut élevé, au moins quant aux soins; comme en effet, avant qu'il atteignît l'âge d'être envoyé dans l'étranger, son père était lord lieu-

tenant d'Irlande, c'est à la cour et à l'université de Dublin qu'il se forma ; mais il fut confié au zèle, à la surveillance et à la direction de maîtres et de gouverneurs si bien choisis qu'il était plus fort dans tous les genres d'études et dans toutes les langues, que la plupart des hommes élevés dans les lieux les plus renommés ; aussi, quand il vint en Angleterre, et il avait alors environ dix-huit ans, non-seulement il était excellent latiniste et avait lu tous les poètes et les meilleurs auteurs avec un discernement remarquable pour son âge, mais il entendait, parlait et écrivait le français, aussi bien que s'il eût passé plusieurs années en France.

Un autre avantage qui ajoutait encore beaucoup à tous ceux qu'il possédait déjà, était une belle et grande fortune dont il fut de bonne heure en possession. Sa mère était la fille unique et la seule héritière du lord grand-juge Tanfield ; après lui avoir donné une dot considérable, celui-ci se réserva le droit de disposer comme il l'entendrait de sa terre et de ses autres biens, et les assura en totalité à son petit-fils, sans faire, dans son testament, aucune mention du père ni de la mère de sir Lucius. A la mort de sa grand-mère, celui-ci, qui n'avait guère encore que dix-neuf ans, se trouva donc entièrement en jouissance de la terre de son grand-père, de deux excellentes maisons complètement meublées, valant environ deux

mille livres sterling par an, dans la contrée la plus agréable et la situation la plus délicieuse qui se puisse imaginer, outre un revenu personnel considérable.

Mais tant de moyens de succès étaient fortement contrebalancés par l'inconvénient d'un physique et d'une figure qui n'avaient rien d'engageant ni qui annonçassent ce qu'il était, et qui lui nuisirent beaucoup à son entrée dans le monde. Sa taille était courte et plus petite que celle du commun des hommes; ses mouvemens n'avaient rien de gracieux; sa physionomie, loin d'attirer, repoussait par quelque chose de niais; sa voix pire que le reste et tout-à-fait discordante, au lieu de réconcilier avec son extérieur, offensait tellement l'oreille que personne n'aurait attendu rien d'harmonieux d'un tel organe. Aucun homme, certainement, ne dut jamais à la nature moins de ces dons qui concilient la bienveillance du monde; mais aucun homme aussi ne dissipa jamais ni plus vite ni plus complètement des préventions qui ne sont que trop ordinaires et trop générales; on reconnut bientôt que ce corps faible et cette petite taille renfermaient une âme si haute, un courage si brillant, et un caractère si fort au-dessus de toute crainte, que l'homme doué des membres les plus robustes et du physique le mieux proportionné et le plus en harmonie avec ses forces, aurait moins d'ardeur à se précipiter

dans les entreprises les plus hardies ; courir après les aventures périlleuses était même en lui une faiblesse poussée trop loin. Cette voix et cet accent si discordant, on les trouvait aisément réglés et animés par un esprit et une intelligence tellement supérieurs que le sel et le poids des paroles de Lucius brillaient d'un éclat , frappaient d'un étonnement , et commandaient aux auditeurs un accueil tout différent de l'effet qu'on peut se promettre et qu'on obtient communément du plus beau débit. Il avait d'ailleurs un caractère naturellement si aimable et si obligeant , il se plaisait tant à se montrer poli , doux et généreux , qu'on ne pouvait se défendre de l'aimer et de l'admirer.

Peu de temps après qu'il eut pris possession des biens que lui avait laissés son grand-père , et avant sa majorité , il se donna , envers son père , le tort d'épouser , sans son aveu , une jeune personne bien née , qu'il aimait passionnément , mais qui n'avait qu'une dot modique ; celui-ci fut vivement blessé d'un mariage qui lui ôtait toute espérance et toute perspective raisonnable de pouvoir , par une alliance avantageuse à son fils , et pour laquelle il avait probablement quelque négociation en train , réparer sa fortune détruite et relever à la cour son crédit ruiné. Sir Lucius Carey ne se dissimulait à lui-même ni la gravité ni les conséquences de sa faute , il ne pouvait

cependant la regretter ; sa femme était supérieure à toutes celles de ce temps par un esprit et un jugement extraordinaires , une vertu signalée , une vie exemplaire ; et il en eut plusieurs enfans d'une belle espérance et qui faisaient son plus grand bonheur. Il n'hésita pourtant pas à se reconnaître coupable , et fit à son père des soumissions très-sincères et très-respectueuses pour en obtenir son pardon ; quant au tort qu'il avait fait à la fortune de celui-ci par un mariage qui ne lui avait été d'aucun avantage , il offrit , pour le réparer , de lui abandonner la jouissance de tous ses biens , s'en remettant entièrement à sa bonté pour son entretien et son existence propres ; il fit même dresser , à cet effet , par un avocat , les actes de transport nécessaires , en porta les grosses à son père , et voulut les sceller et les rendre exécutoires afin qu'ils fussent entièrement valables ; mais son père , en qui on remarquait pourtant d'excellentes qualités , se laissa si fort emporter par son mécontentement et sa colère , qu'il se refusa à toute réconciliation , et repoussa les offres pécuniaires qui lui étaient faites. Le fils conserva donc , contre sa volonté , la jouissance de ses biens ; il eut , par la suite , de grands motifs de s'en féliciter ; mais pour lors il fut si vivement affligé d'avoir encouru la disgrâce de son père , qu'il passa en Hollande avec sa femme , résolu d'acheter quelque grade militaire , et de

consacrer le reste de sa vie à la profession des armes. Le marché qu'il avait entamé manqua ; ne trouvant plus d'occasion d'en renouer un pour quelque emploi du même genre , il revint en Angleterre décidé à se confiner à la campagne avec ses livres, et à se consacrer aux lettres, puisqu'il ne pouvait s'avancer dans la carrière des armes.

Toujours fortement attaché par caractère à ses résolutions, il se montra si ferme dans celle-ci qu'il déclara que, de plusieurs années, il ne reverrait Londres, l'endroit du monde qui lui plaisait cependant le plus ; et que, quant à ses études, il commencerait par se livrer à celle du grec, et la suivrait sans relâche jusqu'à ce qu'il eût atteint la parfaite intelligence de cette langue. A peine pourrait-on croire la peine qu'il s'y donna et le succès qu'il obtint. En effet, un accident funeste qui lui enleva son père le força bien de revenir à Londres au bout de peu d'années et avant le terme qu'il avait fixé à son absence ; mais déjà très-bon latiniste auparavant, il s'était, avant son retour, tellement familiarisé avec le grec, qu'il avait lu non-seulement tous les historiens, mais encore Homère et les poètes dignes d'être étudiés.

La mort de son père ne lui donna d'autre avantage que le droit de racheter une propriété engagée pour ce qu'elle valait réellement ; et pour

le faire, il se vit forcé de vendre les plus beaux de ses biens propres. Mais cette mort, en lui donnant le titre de vicomte, lui imposa l'obligation pesante d'augmenter sa dépense, que, par caractère, il ne savait trop ni régler ni restreindre; sa bonté et sa générosité naturelle étaient telles qu'il semblait ne posséder sa fortune que comme un dépôt appartenant à tous les hommes de mérite qui avaient besoin de secours ou d'encouragement; de ce nombre étaient Ben Jonson et quelques autres; leur caractère les mettait, de beaucoup, au-dessus de bienfaits vulgaires, quoique leur pauvreté les leur rendît nécessaires; mais ils acceptaient volontiers de lui des dons toujours offerts avec noblesse et dégagés de toute apparence d'orgueil et d'ostentation. A l'exception de ce qu'il ne pouvait cacher à un petit nombre de personnes, qui quelquefois lui écrivaient pour indiquer des objets particuliers à sa bienfaisance, ou auxquelles il se confiait pour obliger avec plus de secret, il ne négligeait rien pour que ceux même qui recevaient de lui des secours en ignorassent la source; s'il arrivait qu'elle ne pût demeurer inconnue, c'était avec tant de trouble et presque de honte qu'il supportait les remerciemens des gens auxquels il avait fait quelque bien, qu'on pouvait aisément voir qu'il rougissait d'avoir donné si peu et d'en être si largement récompensé.

Aussitôt qu'il eut terminé tous les actes que la

mort de son père rendait indispensables, il retourna vivre à la campagne, et reprit le cours sévère de ses études; elles furent pour lui une source de plaisirs du moment où il s'y livra; cependant il avouait souvent que jamais il n'avait eu tant à lutter, pour tenir à aucune de ses résolutions, que quand il lui avait fallu quitter Londres et se séparer de la société dont il y jouissait. Celle-ci, cependant, s'entretint et se conserva par un actif commerce de lettres, et par les fréquentes visites que lui firent ses amis tant qu'il persista à demeurer à la campagne. Il attachait à ces visites un si grand prix que, tant qu'on demeurerait chez lui, il n'ouvrait pas un livre, à moins que la conversation ne forçât d'en consulter quelqu'un. Cette conversation était un véritable *banquet philosophique* ou *théologique*, animé et relevé par tout ce que la gaieté de l'esprit, la bonne humeur et le sel du discours pouvaient ajouter de charmes à la gravité des questions, quelles qu'elles fussent. Il habitait ordinairement Tew ou Burford, dans le comté d'Oxford; ce lieu était à dix ou douze milles de l'Université, et regardé comme l'Université même à cause de la société qu'on y trouvait constamment. Elle se composait, outre les personnes qui venaient de Londres, des docteurs Sheldon, Morley, Hammond, Earles et de M. Chillingworth, tous hommes distingués à Oxford par leurs talens et leur capacité. Ils trouvaient leur

logement toujours près chez lord Falkland, comme dans leur propre collège; lui-même ne savait jamais ceux qui arrivaient, partaient ou restaient, jusqu'au moment du dîner ou du souper qui réunissait la compagnie; on ne connaissait point chez lui ce cérémonial fatigant et cette contrainte qui éloignent d'une maison ou en rendent le séjour pénible; aussi la plupart de ces hôtes venaient-ils à sa campagne pour travailler, sûrs d'y jouir d'un air excellent, d'y trouver, dans sa bibliothèque, tous les livres dont le secours leur était nécessaire, et d'y être avec des personnes dont la compagnie leur était agréable, et qu'ils n'auraient pu rencontrer réunies dans une autre société. C'est là que M. Chillingworth traça le plan de son excellent ouvrage contre le savant jésuite Nott, l'écrivit et y mit la dernière main, après en avoir fréquemment livré les points les plus importants à la discussion : sur quelques uns il se laissa guider par les jugemens de ses amis; sur d'autres, il tint à ses propres idées, généralement portées au scepticisme, même dans les matières les plus graves.

C'est ainsi que, dans une douce occupation et une société pleine de charmes, lord Falkland passa plusieurs années à la campagne; il y fit de si prodigieux progrès dans l'étude, qu'il y avait peu de classiques grecs ou latins qui ne lui fussent familiers; il avait lu dans les originaux, avec un

soin étonnant et une attention particulière tous les Pères de l'Eglise, tous les écrivains ecclésiastiques authentiques et avoués, et tous les actes des conciles; il pensait qu'en matière de religion on ne pouvait faire une étude trop attentive et trop approfondie des auteurs dont la pureté de doctrine n'était pas mise en doute, et dont les hommes les plus éloignés de s'entendre entre eux s'accordaient à mettre, constamment et avec confiance, l'autorité en avant pour s'en faire un appui dans les diverses opinions sur lesquelles ils étaient en contradiction; mais dans toutes ces controverses il portait un esprit si dégagé de toute passion, un caractère si plein de candeur et une conscience si profondément charitable, que jamais il ne pensa mal ou ne s'éloigna en aucune manière de ceux qui professaient des sentimens opposés aux siens sur les points même qu'il jugeait les plus évidemment démontrés; et c'est, sans aucun doute, un tel esprit de modération et de tolérance qui sert le plus efficacement à la propagation et à l'avancement du christianisme. A l'avantage que lui donnait cette ardeur d'instruction, lord Falkland joignait une mémoire à l'aide de laquelle il retenait tout ce qu'il avait lu une fois; il avait aussi, plus qu'aucun homme aussi instruit et de quelque rang qu'il fût, ce jugement et cette intelligence qui font que ce qu'on sait, on l'applique à propos,

avec goût, adresse et dextérité, sans la moindre apparence de pédantisme et d'affectation. Ce n'est pas une preuve commune de savoir, d'esprit et de franchise d'opinion que son discours contre l'infailibilité de l'église de Rome, publié après sa mort, sur un manuscrit entièrement de sa propre main, qu'il n'avait ni écrit ni mis en ordre pour livrer à l'impression, et auquel certainement il aurait fait, s'il eût vécu, quelques corrections.

Mais l'habileté, les talens, les facultés qu'il tenait de l'éducation et du travail, ce que son âme et ses manières avaient d'accompli les surpassait et les effaçait encore. Sa bonté et son affabilité imposaient et charmaient tellement qu'elles forçaient aux égards et à une sorte de complaisance les caractères les plus durs, les plus grossiers et les plus opiniâtres, et leur inspiraient, dans les querelles mêmes, plus de modération en sa présence que partout ailleurs. Il était naturellement si strict observateur de la justice et si exact ami de la vérité, que nulle tentation de violer l'une ou l'autre ne pouvait l'atteindre; dans tout ce qui semblait à peine toucher à ces deux vertus, et où, dans la pratique ordinaire de la vie, on ne les croit pas même intéressées, il recherchait la perfection avec scrupule et sincérité; aussi quiconque savait l'apprécier et accorder à sa vertu le tribut

d'admiration et d'amour qu'étaient contraints de lui payer tous ceux qui le connaissaient, le regardait-il comme d'une nature et d'un caractère plus faits pour la *république de Platon* que pour la *lie de Romulus*. Mais sévère pour lui seul, jamais homme ne se montra plus indulgent aux faiblesses de ses amis. Quoique sa conversation se fît remarquer au plus haut point par l'agrément et la gaieté, quoiqu'il fût jeune (car tout ce que j'ai dit de lui appartient à l'homme à peine âgé de vingt-cinq ou vingt-six ans), quoiqu'il réunît, à beaucoup d'enjouement dans le caractère, beaucoup de charme et de facilité dans le discours, il avait la langue et l'oreille si chastes qu'on ne se rappelle pas un seul mot irréligieux ou libre échappé, soit à lui, soit même dans sa société. Alors, en effet, l'esprit conservait encore une pureté et une décence qui ne lui permettaient pas de s'abandonner à la licence du langage devant des hommes auxquels on portait quelque estime.

Sir Francis Wenman ne se regardait que comme un gentilhomme de province; il n'y avait cependant pas dans toute l'Angleterre d'homme de qualité dont on fit plus de cas à la cour. D'une noble extraction, il sortait d'une ancienne famille du comté d'Oxford, où il possédait une fortune proportionnée à sa naissance; mais sa réputation de sagesse et son intégrité lui assuraient, mieux encore

que ses richesses , un crédit et une prépondérance marqués dans tout ce comté , où personne n'était plus influent et plus estimé. Voisin du lord Falkland et fort avant dans sa confiance et son amitié, il jouissait d'une haute considération dans tout ce qui composait l'intimité et la société de ce seigneur. Doué d'une intelligence vive et d'un jugement perçant , il connaissait mieux qu'homme au monde le caractère de la nation , ses affections et ce qui constituait le moral de l'Etat ; nul ne discernait plus nettement les conséquences d'une mesure , et ne prévoyait plus sûrement le succès qu'on en devait attendre. Il était bon latiniste , mais sa logique l'emportait encore de beaucoup sur son savoir , et la subtilité de son esprit était incomparable. Les postes les plus importants et les plus élevés n'auraient pas été au-dessus de ses forces s'il les eût ambitionnés ou même désirés ; mais la délicatesse de sa santé lui donnait une sorte de paresse d'esprit qui l'éloigna toujours des affaires ; il mourut un peu avant que les troubles du royaume , qu'il voyait s'élever avec un profond chagrin , éclatassent généralement , et à une époque où tous les hommes sages se trouvaient malheureux de vivre trop long-temps.

Sidney Godolphin était un cadet , mais la légitime que lui laissa son père et la mort d'un frère plus jeune lui fournirent amplement les

moyens de s'assurer une instruction solide et une existence agréable dans quelque carrière qu'il se jetât. Jamais un jugement si profond, un esprit si grand, une intelligence si vaste et une imagination si étendue ne furent contenus dans un si petit corps; aussi lord Falkland disait-il souvent en riant qu'un des grands fondemens de son amitié pour M. Godolphin était le plaisir de se trouver, auprès de lui, un homme d'une belle taille; peut-être même la petitesse remarquable de son physique fit-elle ressortir davantage la subtilité de son esprit et la pénétration de son intelligence et de son jugement. Il passa quelques années en France et dans les Pays-Bas, et accompagna le comte de Leicester dans son ambassade de Danemarck; il se décida ensuite à revenir attendre tranquillement quelque avancement à la cour, où l'excellence de son caractère et de ses manières et la supériorité de ses moyens le faisaient rechercher. Mais si tout le monde aimait sa société, il préférait la solitude; sa constitution le portait à la mélancolie, la retraite et l'étude; une vie active lui répugnait tant qu'il trouvait fort bon que ses amis lui reprochassent son apathie. Il était d'ailleurs d'un physique si frêle et si délicat, que la plus petite pluie ou le moindre vent l'incommodaient et le faisaient renoncer au voyage le plus court, et qu'il avait projeté avec le plus d'ardeur. C'était au point que lorsqu'il

se promenait à cheval avec les personnes même dont la société lui était le plus agréable, si le vent lui venait en face, après quelques plaisanteries sur lui-même, il tournait subitement bride et rentrait. Cependant la guerre civile, dont il avait plus vite que personne découvert les approches dans les actes du parlement, actes auxquels il s'était, comme membre de la chambre des communes, opposé avec une vive indignation, n'eut pas plutôt éclaté qu'il prit parti dans les premières troupes levées dans l'ouest pour le service du Roi; alors cet homme si délicat supporta les désagrémens et la fatigue des marches d'hiver avec un courage et une gaieté vraiment exemplaire; mais s'étant laissé trop emporter par son ardeur à poursuivre l'ennemi, un coup de mousquet l'atteignit dans un obscur village du Devonshire; il n'eut que le temps de crier : « O Dieu, je suis « blessé ! » et tomba mort à bas de son cheval, au grand regret de ses amis, de tous ceux qui l'avaient connu, et de la nation pour qui une telle perte était irréparable.

Edmond Waller naquit avec une belle fortune, grâces à l'économie et à la frugalité d'un père et d'une mère remplis de sagesse. Il attachait un tel prix à l'avantage de la richesse, qu'il ne songeait qu'à augmenter la sienne avec un soin minutieux auquel il n'était d'ailleurs que trop porté par son caractère. Dans ce but, il vécut si inconnu et si

retiré qu'à peine avait-on entendu parler de lui jusqu'au moment où, par son adresse et son entregent, il parvint à épouser une opulente héritière de la Cité; il l'emporta dans cette circonstance sur M. Crofts, que la cour toute entière soutenait de sa recommandation, de son appui et de son pouvoir, et cela dans un temps où elle était encore habituée à triompher de toute espèce d'opposition. Son bonheur voulut qu'il fût l'ami et l'allié du docteur Morley; celui-ci l'aida et le dirigea dans la lecture des bons ouvrages. Ses moyens et sa facilité naturelle lui donnaient du goût pour cette étude et particulièrement pour celle des poètes; il avait cependant près de trente ans quand il se livra pour la première fois à la poésie, ou du moins quand il fut connu qu'il s'en occupait; et, à cet âge où d'ordinaire on cesse de faire des vers, il publia deux ou trois pièces qui surprirent la ville et semblèrent lui révéler la naissance d'une dixième muse, appelée à ranimer la poésie languissante. Ce fut alors que le docteur introduisit son ami dans la société la plus célèbre de ce temps par l'agrément de sa conversation; il y fut accueilli, considéré, applaudi et estimé pour ses talens. Il était, au fait, parleur agréable et maniait également bien le sérieux et le plaisant; aussi le recherchait-on dans les sociétés de tout genre, où sa richesse était d'ailleurs un titre de plus aux égards.

Nourri , pour ainsi dire , dans les parlemens , où il avait siégé encore très-jeune , il y reparut avec un grand avantage , quand ils recommencèrent après une longue interruption. Doué d'une élocution pleine de charmes , et porté par son caractère et sa complexion , qui avaient quelque chose de mélancolique , à creuser tous les sujets , il avait l'air d'improviser , quand , au fait , la circonstance seule lui fournissait l'occasion de traiter des matières qu'il avait considérées sous toutes leurs faces ; c'était assez pour répandre un grand éclat sur tous ses discours , plus brillans , toutefois , que solides. Il suffira au surplus , pour faire bien ressortir la supériorité et la puissance de son esprit , et les grâces de sa conversation , de dire qu'elles étaient assez transcendantes pour couvrir une foule d'énormes défauts , et les couvrir à tel point qu'on ne voulait ni les remarquer ni les lui reprocher. Et en effet , la petitesse de son caractère le ravalait jusqu'à la dernière bassesse ; sa faiblesse et sa lâcheté ne lui permettaient de se soutenir dans aucun parti vertueux ; il poussait l'art de s'insinuer en rampant , et la servile adulation à un tel degré , que les natures les plus vaines et les plus impérieuses n'auraient pu exiger davantage. Aussi sauva-t-il sa vie , et l'obtint-il de ceux qui avaient le plus fortement résolu de la lui ôter , et cela dans une occasion où il eût dû se montrer ambitieux de la

perdre ; cependant alors même il n'encourut pas tous les reproches ni le mépris qui lui étaient dus pour avoir conservé et racheté ses jours au prix de son honneur. Il réussit même à se réconcilier avec ceux qu'il avait le plus indignement irrités et offensés , et jouit jusqu'à sa mort de ce rare bonheur que ceux qui haïssaient son caractère recherchaient sa société, et que, tout en le détestant, on lui accordait au moins de la pitié.

On se contentera de dire ici du docteur Sheldon que son savoir, sa prudence, et le poids de son caractère, l'élevèrent à une haute réputation, lorsqu'il n'était encore que chapelain du garde du grand sceau, Coventry. Ce lord l'estimait au-delà de toute expression, et l'employait, non-seulement dans toutes les affaires relatives à l'Église, mais dans beaucoup d'autres d'une haute importance, et auxquelles ce grand et habile ministre attachait un intérêt particulier.

Le docteur ajouta encore à sa renommée dans la place de gardien du collège des Trépassés à Oxford, qu'on regardait comme aussi belle qu'aucune des dignités que l'Église pouvait accorder, et lui a depuis conférées. Aussi sir Francis Wenman disait-il habituellement, quand le docteur se trouvait dans la société de lord Falkland, ce qui lui arrivait fréquemment, « que M. Shel-
« don était né et avait été élevé pour l'archevê-
« ché de Cantorbéry. »

Le docteur Morley, issu d'une bonne famille, excellait dans toutes les parties de la littérature; à un esprit étendu, à beaucoup de promptitude et de subtilité dans la discussion, il joignait une modération et une réserve dans la société qui le rendaient agréable à la meilleure compagnie. Il était chapelain de la famille de lord et lady Carnarvon, qui désirait un directeur prudent et sage. Pendant qu'il était attaché à l'église du Christ à Oxford, où il s'était toujours distingué par la supériorité de ses talens, il se trouva engagé dans quelques disputes académiques. L'esprit de parti et l'animosité si ordinaires dans ces sortes de querelles, le représentèrent comme un homme dévoué à des opinions réprouvées, par ceux des membres du clergé alors les plus influens dans les promotions ecclésiastiques. Quelques réponses vives et quelques reparties piquantes lui échappaient fréquemment dans les discussions que le hasard faisait naître; on ne pouvait avec vérité les attribuer qu'à l'enjouement d'un esprit naturellement plaisant, et qui quelquefois poussait la raillerie à l'extrême; mais on les répandit, et on les rapporta à son désavantage. C'est ainsi qu'un gentilhomme de province un peu borné, et qui désirait connaître les principes et les opinions des Arminiens, lui ayant demandé « Pour
« quoi tenaient les Arminiens? » et le docteur ayant répondu, en riant, « Qu'ils tenaient les

« meilleurs évêchés et doyennés de l'Angle-
« terre, » on présenta cette plaisanterie comme
la définition que donnait M. Morley de la doctrine des Arminiens.

Ce bon mot, et d'autres tout aussi innocens, dits par hasard dans diverses circonstances, avaient fortement prévenu contre ce docteur l'archevêque de Cantorbéry, Laud, qui, cependant, vécut assez pour changer d'opinion, et lui accorder l'estime qu'il méritait. D'un autre côté, plusieurs personnages distingués, comme John Hampden, Arthur Godwin, et quelques autres qu'on regardait comme ennemis de la prospérité de l'Église, lui témoignaient de la considération; c'en fut assez pour qu'on craignît que lui-même ne fût pas fort zélé pour l'Église. Mais aussitôt que ces hommes, et d'autres, eurent manifesté contre elle cette haine envenimée que, jusqu'alors, bien peu de gens avaient osé avouer, et laissé même soupçonner, le docteur Morley se déclara promptement et hautement leur adversaire, en public comme en particulier. Cette conduite fut d'autant plus utile à la cause de l'Église, que, d'une part, il était au-dessus de tout reproche, connu et estimé de plus de personnages honorables que la plupart des membres du clergé, et que, de l'autre, on le savait non-seulement sans ambition d'obtenir aucun avancement, mais même avec le désavantage d'être mal vu dans

son corps. Enfin, quand, dans la suite, le dernier Roi, qui faisait de lui un cas particulier, l'eut attaché à sa chapelle, il resta à sa suite aussi long-temps qu'il fut permis à quelqu'un de ses chapelains de le servir, et aussitôt après le meurtre de ce prince, il quitta le royaume, et demeura dans l'exil jusqu'à l'heureux retour du roi Charles II.

Le docteur Earles était, au temps dont nous parlons, chapelain du comte de Pembroke, lord chambellan de la maison du Roi, ce qui lui donnait un logement à la cour. Il parlait et écrivait le grec et le latin avec une élégance remarquable, lorsqu'il n'était encore qu'agrégé du collège de Merton à Oxford, et procureur de l'université. On imprima, sans son aveu, quelques discours mordans et spirituels, bien connus pour être de lui, et qui le placèrent tout à coup fort haut dans l'opinion publique. Très-pieux et même dévot, aucun prédicateur n'avait une plus puissante éloquence; d'une conversation pleine d'agrément et de charmes, tout à la fois piquante et inoffensive, il n'y avait pas d'homme dont on aimât et recherchât davantage la société. Nul n'était ni plus négligé dans ses habits, son extérieur et son maintien, ni plus retenu et plus soigneux dans sa conduite et ses discours; aussi, moins on en espérait avant de le connaître, plus il gagnait à être connu. On a de lui quelques

morceaux qui prouvent combien il excellait dans la poésie grecque, latine et anglaise ; mais il en a supprimé plusieurs autres, surtout en anglais, et incomparablement bons, par un excès de sévérité pour les saillies échappées à sa jeunesse. Il était particulièrement cher au lord Falkland, avec lequel il passait tout le temps dont il pouvait disposer. Si ce lord se plaisait à attribuer la rapidité de ses progrès dans la langue grecque, aux conseils et aux secours de M. Earles, celui-ci, de son côté, reconnaissait hautement qu'il avait acquis plus d'instruction véritablement utile dans la société de Tew, maison du lord Falkland, qu'à Oxford.

Quand le prince de Galles forma sa maison, M. Earles fut un de ses chapelains, et l'accompagna lorsque son Altesse se vit forcée de quitter le royaume. Il était, au surplus, du petit nombre de ces hommes excellens qui n'ont et ne peuvent avoir d'ennemis que ceux qui le sont de toute science et de toute vertu, et n'osent par conséquent se démasquer.

M. Hales avait été professeur de grec à Oxford, c'est sur lui que porta la plus grande partie du travail de l'excellente édition des œuvres de Saint-Chrysostôme, publiée par Harry Savile, gardien du collège de Merton, quand M. Hales n'y était qu'agrégré ; celui-ci fut depuis chapelain de la maison de sir Dudley Carleton, ambassadeur à la

Haye; il se trouva en Hollande dans le temps où se tint le synode de Dort, et eut ainsi la facilité de suivre toutes les discussions de cette assemblée; il a laissé d'excellens mémoires, qui prouvent jusqu'où furent portées l'ignorance, l'animosité, la passion et l'injustice dans cette réunion, et il en faisait souvent des relations piquantes, quoiqu'elle fût alors fortement appuyée par l'Angleterre. Son éminent savoir et son habileté sur d'autres points l'autorisaient certainement à aspirer aux plus hautes dignités de l'Église; mais il ne voulut jamais en solliciter aucune, et préféra la retraite, et une simple bourse du collège d'Eton, dont son ami, sir Harry Savile, était alors principal; là, il vivait avec ses livres, étranger à la société de tout homme vivant; ce n'est pas qu'il fût le moins du monde porté à la mélancolie; tout au contraire, d'une conversation ouverte et enjouée, il était charmé que les amis qu'il s'était choisis vinssent le voir, goûtait fort leur compagnie, et uniquement pour jouir du plaisir qu'elle lui procurait, et à leur seule considération, il venait à Londres une fois par an.

Jamais il n'accepta de bénéfice à charge d'âmes, et méprisait tellement l'argent qu'il disait souvent que sa bourse, qu'heureusement pour le collège il conserva plusieurs années, lui rendait 50 livres par an de plus qu'il ne pouvait dépenser. Cependant sa charité pour les pauvres

allait jusqu'à la libéralité; et la bibliothèque qu'il s'était formée, était la plus nombreuse et la mieux choisie qu'on pût trouver chez un particulier; aussi était-ce de tous les hommes celui qui certainement avait le plus lu et conservé dans son excellente mémoire, si on en excepte le lord Falkland qui, à cet égard, ne lui cédait en rien; soit effet de son caractère et de sa constitution physique, soit conséquence du long isolement dans lequel il avait vécu loin de toute société, soit résultat de la profondeur de son jugement et de la pénétration de son esprit, il avait contracté quelques opinions qui n'étaient pas généralement admises, et que lui-même ne manifestait que dans des conversations intimes; encore les présentait-il plutôt comme des sujets de discussion que comme des principes arrêtés. Il disait même souvent qu'il était sûr qu'elles n'auraient pour lui aucun inconvénient, mais non pas qu'elles fussent sans danger pour les autres qui, une fois qu'ils les auraient adoptées, pourraient en tirer d'autres conséquences que celles que lui-même en déduisait; aussi mettait-il une grande réserve à communiquer ses idées sur les questions dans lesquelles il s'éloignait de la croyance reçue.

Rien ne le révoltait davantage que les querelles de religion; il détestait fortement le joug de l'Église romaine, plus à cause de l'intolérance, si con-

traire à l'esprit de charité, qu'elle commandait aux consciences, qu'en raison de ses dogmes erronés; et souvent encore il répétait « qu'il abjurerait
« demain la religion anglicane, si elle prétendait
« l'obliger à croire que les chrétiens d'une autre
« communion fussent damnés, et que personne
« ne pouvait prononcer qu'un autre homme de-
« vait être damné, à moins de souhaiter qu'il le
« fût. » Nul n'était plus strict et plus sévère pour lui-même; mais nul n'était plus indulgent pour les autres et leurs sentimens, convaincu qu'il y avait bien moins à reprendre dans les erreurs de ceux qui se trompaient que dans la manière dont on en agissait avec eux. Aussi pensait-il que l'orgueil et la passion étaient, bien plus que la conscience, la vraie source des divisions de secte; aussi, encore, disait-il fréquemment « que c'étaient les seules causes qui empêchassent le monde de s'accorder sur une
« liturgie qui pût le réunir dans une même
« communion; car les dogmes, sur lesquels diffèrent les opinions, ne trouvent point place dans
« une liturgie. » Le hasard fit naître, entre lui et un de ses amis, une discussion sur la légèreté avec laquelle les hommes opposés dans leurs croyances se prodiguent réciproquement, et avec si peu de charité, les dénominations injurieuses d'hérétiques et de schismatiques; à cette occasion, il écrivit, sur le schisme, une petite dis-

sertation, qui avait à peine deux feuilles de papier. Ses amis se la communiquèrent les uns aux autres en manuscrit; à la fin, et sans aucune intention, elle tomba entre les mains du docteur Laud, archevêque de Cantorbéry, surveillant sévère de tout ce qui semblait friser le schisme, et persuadé que l'Église ne pouvait se montrer trop vigilante et trop sévère contre des attaques de ce genre.

Ce prélat manda M. Hales, qu'il avait beaucoup connu dans le temps que tous deux étaient à l'université d'Oxford, lui dit qu'il le croyait mort depuis long-temps, et le gronda obligeamment de n'être pas venu le voir, étant de ses anciens amis. Il lui demanda ensuite s'il n'avait pas tout récemment composé une courte dissertation sur le schisme, et si son opinion était celle qu'indiquait cette dissertation. M. Hales répondit que, pour la satisfaction particulière d'un ami, avec lequel il différait de sentiment sur cette matière, il avait, un ou deux ans auparavant, écrit un petit traité du schisme, mais sans aucune intention qu'on le répandît, et qu'il croyait au surplus que cet ouvrage ne contenait rien qui ne fût conforme au jugement des pères de l'Église. Sur cela, l'archevêque discuta avec lui quelques expressions d'Irenée et des plus anciens pères, et conclut en lui disant que ce temps n'était que trop porté à mettre en avant de nouvelles doctrines,

auxquelles les esprits n'étaient aussi que trop disposés à se laisser entraîner, et qu'on ne pouvait par conséquent assez prendre soin de préserver de toute altération la paix et l'unité de l'Église. Venant ensuite à la position de M. Hales, le prélat lui demanda s'il désirait quelque chose, et sur la réponse de celui-ci qu'il était satisfait de son sort, et n'avait ni le besoin, ni l'envie qu'on l'améliorât, il le congédia avec politesse. Peu de temps après, l'archevêque le manda de nouveau, et lui dit qu'une prébende était vacante à Windsor, et que le Roi lui accordait ce bénéfice, parce qu'il se trouvait entièrement à la convenance de sa bourse d'Éton. Ce bénéfice était véritablement celui qui pouvait le mieux arranger M. Hales; ce ne fut pas cependant sans de grandes difficultés que le prélat réussit à le lui faire accepter, et encore se décida-t-il beaucoup plus par le désir de plaire à l'archevêque, que par son propre intérêt, persuadé qu'il avait bien assez auparavant. M. Hales était, sans contredit, un des hommes les plus petits du royaume, et l'un des plus grands savans de l'Europe.

M. Chillingworth avait une taille supérieure de bien peu à celle de M. Hales, et il est remarquable que dans ce temps beaucoup d'hommes distingués et vraiment prodigieux étaient de petite stature. A un esprit subtil et étendu, il joi-

gnait un rare sang-froid dans la discussion; aussi n'était-il pas moins impossible de le mettre hors de lui-même que difficile de n'être pas décontenancé par le piquant et la promptitude des argumens et des preuves dont il vous accablait avec une extrême facilité et un avantage que nul ne pouvait lui contester. Toute sa jeunesse, il l'avait passée dans la discussion, et y était parvenu à une telle supériorité qu'il ne craignait qu'une seule chose, que ce fût dans ces sortes d'escarmouches. Mais la perfection remarquable à laquelle il était arrivé dans cet exercice lui avait fait contracter une si grande irrésolution et une telle habitude de douter, que, par degrés, il en était venu à l'incrédulité, ou tout au moins au scepticisme sur les plus importans mystères de la foi.

Ses premières incertitudes en matière de religion, et sa facilité à se tourmenter de ses propres scrupules, le portèrent à se réconcilier trop vite et trop aisément à l'église de Rome; mais ensuite, continuant à porter autour de lui son esprit d'investigation, il ne put se soumettre à l'autorité des dogmes de cette église avec cette résignation qui seule l'assure de ses prosélytes. Aussi, ayant fait un voyage à Saint-Omer dans l'unique pensée de se fortifier dans sa conversion par les instructions des hommes (les Jésuites) les plus renommés, il ne fut rien moins que satisfait. Se hâtant alors de les quitter, il revint

avec l'intime conviction qu'une entière exemption d'erreur n'était ni inhérente ni nécessaire à aucune église. De là cette querelle si aigre et si injurieuse que lui firent les Jésuites ; il se défendit avec une si haute éloquence de langage et une si évidente et si incomparable puissance de logique qu'il mit dans son jour la faiblesse de ses adversaires. Ne s'en tenant pas là , il les attaqua sur leur propre terrain , réduisit leurs docteurs à décliner , ébranler , ou tout au moins mettre en doute le dogme de l'infailibilité du pape , tout autant qu'on le fait dans les écoles des réformés ou des protestans ; répandit ainsi parmi eux une violente aigreur sur ce sujet , et les força de soutenir ces malheureuses controverses avec d'autres armes que celles qui étaient connues et en usage dans l'église romaine , quand Bellarmin mourut , ce qui probablement minera , avec le temps , les fondemens de cette puissance.

D'ordinaire , cette légèreté et cette propension au changement en matière de religion sont accompagnées de grandes faiblesses et attirent sur ceux qui s'y laissent entraîner une foule de reproches et de désavantages ; mais M. Chillingworth avait une sincérité de cœur si remarquable et si dégagée de toute fin corrompue , une innocence et une candeur de caractère si évidentes et si éloignées de toute perversité , que tous ceux qui le connaissaient voyaient clairement que ces

fluctuations et cette inconstance inquiète venaient uniquement de l'exaltation et de la fatigante incertitude qu'une recherche trop approfondie de la vérité jetait dans ses propres pensées. Ni les livres de ses adversaires, ni eux-mêmes, quoiqu'il connût à fond et les plus distingués d'entre eux et leurs meilleurs écrits, ne firent jamais une forte impression sur lui; tous ses doutes vinrent de lui-même, de l'appui que ses scrupules trouvaient dans la force de sa raison et de sa sévérité pour ses opinions. Mais le repos et le calme de la conviction que ne lui donna pas son triomphe dans ces discussions, il les retrouva dans un nouvel appel à son propre jugement; on peut donc dire avec vérité qu'en matière de foi ses écarts et ses retours furent l'effet de ses seuls efforts pour se convertir. Il n'était pas cependant si entièrement détaché de toutes les pensées du monde que, quand il se sentit près de revenir à sa croyance, il n'admît quelques uns des ecclésiastiques les plus distingués et les plus élevés en dignité à participer à la publicité de sa conversion.

Pendant qu'il flottait dans ses doutes ou plutôt qu'il ressentait un éloignement qui tenait de la passion pour la religion dans laquelle il avait été élevé, il eut le malheur de se lier avec un certain M. Lugar, ministre anglican; celui-ci n'était pas sans érudition sur les points les plus controversés avec les catholiques, mais n'avait ni

pénétration dans l'esprit ni solidité dans le jugement. M. Chillingworth , avec cette puissance de logique et d'éloquence qui entraînait les hommes les plus forts et doués des plus grands talens , travailla si profondément son esprit , affaiblit et énerva si bien tous les argumens sur lesquels il appuyait sa foi , que ce pauvre homme ne pouvant vivre plus long-temps dans les tourmens de l'incertitude , se hâta de désertir sa croyance et d'embrasser le catholicisme. Les raisonnemens et les observations de M. Chillingworth ne purent ni ralentir sa précipitation ni le retirer de la croyance à laquelle lui-même l'avait poussé. Mais M. Lugar conserva toujours contre lui une haine violente , l'accusant de l'avoir méchamment trahi et jeté dans une autre religion pour l'y abandonner ensuite : tant il est vrai qu'il est des caractères qui , une fois arrêtés à des opinions , sont inaccessibles à tous les doutes.

Convaincu que toute guerre était illégitime , M. Chillingworth ne put se persuader que le parlement , dont il abhorrait d'ailleurs fortement les procédés , voulût précipiter la nation dans la guerre civile ; la bataille d'Edgehill le détrompa ; alors il regarda comme utile et légitime toute mesure et tout moyen de mettre une prompte fin à cette lutte. Il inventa donc , d'après des calculs mathématiques , une espèce de machine qui pouvait se mouvoir avec une telle facilité qu'elle for-

maît une sorte de rempart portatif dans les rencontres et les combats en rase campagne ; pour en faire l'expérience il la porta au seul corps de l'armée royale qui tint la campagne pendant l'hiver et que commandait le lord Hopton dans le Hampshire , sur les frontières du comté de Sussex. Contraint de se renfermer dans le château d'Arundel , qui , après un siège court mais poussé vigoureusement , fut forcé de se rendre faute de vivres , le pauvre M. Chillingworth tomba dans les mains des rebelles ; ceux-ci , et surtout les ecclésiastiques qui les suivaient , le traitèrent avec barbarie. Déjà brisé par une maladie que lui avait causée le manque de commodités et de nourriture pendant le siège , et dans la cruelle saison de la neige et de la gelée , il mourut bientôt en prison. C'était un homme de facultés distinguées et d'un caractère enjoué, exempt de tout vice , doué de plusieurs vertus remarquables , plein d'amour du bonheur public et d'une ardeur infatigable à faire le bien ; son seul malheur était de dormir trop peu et de penser beaucoup trop , ce qui lui donnait par fois des fièvres violentes.

Tels étaient les hommes à la société et à la conversation desquels M. Hyde consacrait le temps des vacances et tout celui que ne réclamaient pas les devoirs de sa profession ; pour celle-ci , il ne s'y livrait qu'avec l'ardeur indispensable pour se

conserver la réputation d'un homme qui fuyait l'oisiveté, dont au fait il avait une sorte d'horreur; mais quant aux amis dont on vient de parler, il saisit constamment toutes les occasions de se féliciter du temps qu'il avait passé avec eux, ainsi que des avantages et du charme qu'il avait trouvés dans leur compagnie; il ne fut pas moins heureux dans les liaisons et les intimités qu'il forma parmi les gens de son état; ceux dont il obtint l'attachement avaient ou annonçaient tous des talens distingués; quoiqu'ils eussent plus d'âge et d'expérience que lui et fussent exclusivement dévoués à leur profession, ils aimaient la gaîté de son humeur et ses manières inoffensives et engageantes: deux choses augmentèrent encore ces préventions favorables, l'intérêt que lui portaient les personnes du plus haut rang qui l'accueillaient toujours avec distinction, et son genre de vie qui le jetait dans plus de dépense que n'en font d'ordinaire la plupart des jeunes légistes.

Parmi ces hommes, ceux avec lesquels il fut le plus lié, étaient M. Lane, alors procureur du prince de Galles, ensuite lord-juge de l'échiquier, enfin, après la mort de lord Lyttleton, garde du grand sceau, et qui mourut dans l'exil où il avait suivi le roi Charles II; M. Geoffrey Palmer, dans la suite procureur-général de la couronne; M. John Maynard et Bulstrode Whitelocke. Tous étaient doués de talens transcendans,

d'un profond savoir dans les choses étrangères à leur état, et d'une haute réputation au barreau. Les deux derniers fléchirent dans la suite le genou devant Baal et se montrèrent sujets déloyaux ; mais ce fut avec moins de violence et de méchanceté que beaucoup d'autres. Ils ne menèrent pas, mais suivirent, furent plutôt entraînés par le torrent qu'ils ne s'abandonnèrent au courant, et succombèrent à ces infirmités de notre nature qu'une défection générale et une révolte heureuse pouvaient seules mettre au grand jour. C'est de ces hommes et d'un petit nombre d'autres appartenant à des compagnies différentes, mais tous d'un talent plus qu'ordinaire dans le barreau, que M. Hyde faisait sa société. Dans les affaires et la pratique il n'avait tout au plus que des rapports obligés avec les autres membres de l'ordre, mais point d'intimité. Rarement, lors même qu'il était dans le plus fort de sa pratique, avait-il coutume de manger à la salle commune, quoique sans cela on ne pût jamais obtenir la réputation d'un bon étudiant en droit ; le temps de ses repas il le donnait toujours à ses amis, disant plaisamment « qu'à dîner il se délassait dans la bonne compagnie de la mauvaise avec laquelle il avait passé la matinée. » Ce temps que lui prenaient ses amis, il le retrouvait sur le souper dont il s'abstenait et sur les heures consacrées au sommeil ; mais se trouvant de jour en jour plus absorbé par

les affaires et engagé plus avant dans la pratique, il ne put donner autant de momens qu'il avait coutume de le faire à cette société, toute chère qu'elle lui était.

L'archevêque de Cantorbéry, dans sa bienveillance pour M. Hyde, saisissait toutes les occasions d'en parler comme de quelqu'un à qui il portait amitié. Le lord Coventry le recevait avec une faveur marquée aussi souvent qu'il était dans le cas de l'aller trouver; le lord du sceau-privé, le comte de Manchester, qui avait donné à la cour des requêtes autant d'importance et d'affaires qu'à la chancellerie même, l'accueillait avec bonté et le traitait comme une espèce de favori. Le lord Pembroke, grand chambellan de la maison du Roi et plus grand encore dans la nation qu'à la cour, l'honorait de sa familiarité; il n'était pas moins bien vu du comte Holland, de beaucoup de lords et de ladies et d'autres personnes attachées à la cour : c'en fut assez pour que les juges de Westminster lui montrassent de l'intérêt. Quoiqu'il eût toujours été exact à remplir les devoirs de sa profession avant et après son admission au barreau, il ne paraissait pas, sous d'autres rapports, vouloir se vouer exclusivement à cette carrière. Les magistrats le regardaient comme se destinant à en courir une autre, tant qu'il n'eut pas endossé la robe; mais ils ne l'eurent pas plutôt vu la pren-

dre, que sur-le-champ il fut employé, remarqué si particulièrement et contre l'ordinaire si fort égayé dans toutes les cours de justice, qu'on vit clairement qu'il obtiendrait, dans son état, tous les succès qu'il pourrait souhaiter.

Quoiqu'il eût de tels protecteurs à la cour, M. Hyde n'était pas moins bien venu de plusieurs personnages d'une haute importance dans le pays et qui méprisaient la cour, laquelle à son tour les négligeait; il avait ce rare bonheur que ceux même qui n'aimaient pas quelques uns des hommes qui l'honoraient le plus de leur appui, lui faisaient accueil et se plaisaient dans sa société; parmi eux étaient les comtes de Hertford et d'Essex; leurs intérêts et leurs liaisons étaient alors les mêmes; tous deux jouissaient d'une grande considération auprès de ceux qui n'en avaient aucune pour la cour, ou qui, quoiqu'en faisant partie, en étaient mécontents, ce qui formait et formera toujours le plus grand nombre. Tous deux aussi traitaient particulièrement bien M. Hyde et se montraient toujours disposés à se confier à lui, même dans les choses les plus secrètes. Il ne put cependant rapprocher l'archevêque et le comte d'Essex, ni les amener à s'entendre. Ses efforts multipliés pour y parvenir échouèrent contre leur égale et mutuelle aversion; mais il réussit au gré de ses vœux à établir de bons rapports entre le prélat et le comte

de Hertford, et à leur inspirer réciproquement des dispositions favorables; tous deux lui en marquèrent fréquemment une sincère reconnaissance, mais le comte d'Essex s'en montra toujours fort mécontent.

M. Hyde, dont cet ouvrage est destiné à retracer la vie, a porté constamment affection et respect à la mémoire de l'archevêque Laud, n'a jamais parlé de lui qu'avec la plus haute estime et l'a toujours regardé comme l'homme de la vertu et de la piété les plus exemplaires que ce siècle ait produit; mais il a dit souvent que ce qui manquait surtout à ce prélat, c'était un véritable ami qui sût à propos lui faire sentir ses défauts et l'instruire de ce qu'on pensait de lui. Il ajoutait qu'il connaissait assez l'archevêque pour être sûr qu'un tel ami eût été bien reçu, et citait, à cette occasion, ce fait qui lui était particulier.

N'étant encore que jeune avocat, mais honoré, comme on l'a dit plus haut, des bontés du prélat, M. Hyde vint lui rendre ses devoirs au commencement de la session judiciaire de la Saint-Michel, à son retour de sa province, où il avait passé un ou deux mois de l'été. Il trouva l'archevêque se promenant de bonne heure dans son jardin; celui-ci l'accueillit avec affabilité comme à son ordinaire, et continuant sa promenade, il lui demanda: « Quelles
« bonnes nouvelles il apportait de son pays?—Au-

« cune bonne, répondit M. Hyde; on est généra-
« lement mécontent, et ce qui m'afflige le plus,
« beaucoup de gens parlent mal de Votre Grâce
« et la regardent comme l'unique auteur de tout
« ce qui se fait de mal. — J'en suis vraiment
« fâché, répliqua l'archevêque, mais j'ai la con-
« science de ne pas mériter ce reproche et je
« ne puis négliger mes devoirs envers le Roi et
« l'Eglise pour plaire au public qui lui-même
« me blâmerait, si je me conduissais autrement.
« — Je ne crois pas, dit M. Hyde, que Votre
« Grâce ait à rien diminuer de son zèle pour les
« intérêts de l'Etat et de la religion; mais, et
« c'est ce qui me peine, des personnes de la plus
« haute condition, également dévouées au Roi et
« à l'Eglise, sont violemment animées contre
« vous et se plaignent de la manière dont vous
« les avez reçues quand elles se sont présentées
« chez vous et peut-être même d'après vos or-
« dres. » Alors M. Hyde cita un fait particulier
à deux individus qu'il nomma; tous deux jouis-
saient de l'estime générale et de la plus grande
influence dans le Wiltshire. L'été précédent ils
étaient venus traiter, devant le conseil, quelques
affaires où le service du Roi et leur propre pro-
vince étaient intéressés; tous les lords présens,
connaissant et leur rang et leur réputation, les
traitèrent avec une politesse marquée; l'archevê-
que seul leur parla avec une sévérité que n'adou-

cit aucun mot agréable et qui les blessa vivement; l'un d'eux imaginant que quelqu'un les avait desservis auprès du prélat, alla le lendemain matin à Lambeth pour lui rendre ses devoirs et découvrir, s'il était possible, quels faux rapports avaient été faits sur leur compte; après avoir attendu long-temps, il fut enfin admis auprès de Sa Grâce qui, l'écoutant à peine, lui dit durement qu'il n'avait pas de temps à perdre en vains complimens, et, tournant le dos, laissa ce gentilhomme entièrement décontenancé. Cette réception, ajouta M. Hyde, était devenue le sujet des conversations dans tous les cercles des personnes de qualité; chacun ajoutait à cette histoire celle d'autres traits semblables, au grand désavantage de l'archevêque et au chagrin de ceux qui rendaient le plus de justice à son caractère.

Le prélat écouta ce récit avec patience et attention, condescendit, avec une douceur remarquable, à en discuter chaque particularité, puis ajouta, avec un sentiment de peine manifeste: « Je suis très-malheureux d'être si mal apprécié; « mon intention était bonne; je me rappelle l'é-
« poque où ces deux personnes parurent devant
« le conseil; lorsqu'après quelques discussions,
« on avait arrêté, sur chaque objet, ce qu'il y
« avait à répondre, le conseil me chargeait de
« faire connaître ses résolutions; je remplissais

« toujours cette tâche de mon mieux ; mais , par
« un défaut de ma nature , et qui m'a souvent
« affligé , je n'ai jamais pu le faire qu'avec un
« ton de voix et une sécheresse de langage qui
« font penser que je suis irrité , tandis qu'au fait
« il n'en est rien. Quand ces deux gentilshommes
« furent rentrés au conseil , et que j'eus fini ce
« que j'avais à leur dire , ils s'arrêtèrent quel-
« que temps à causer avec des membres du con-
« seil ; c'était contraire à l'ordre établi , et je crus
« de mon devoir de leur en faire quelques repro-
« ches , le conseil ayant alors à terminer beau-
« coup d'autres affaires. Je me souviens que l'un
« d'eux , fort recommandable sans doute , vint chez
« moi au moment où j'étais enfermé pour un
« travail d'une haute importance , et qui exigeait
« toute mon attention ; mais aussitôt que j'eus
« appris que ce gentilhomme était à ma porte ,
« je le fis entrer , allai au-devant de lui dans la
« pièce voisine , le reçus avec douceur , à ce qu'il
« me semble , et , pensant qu'il venait pour quel-
« que affaire , lui demandai quelle était celle
« qui l'amenait ; il me répondit qu'il n'en avait
« aucune ; et , comme il continuait à se perdre
« dans des civilités un peu cérémonieuses , je lui
« dis , il est vrai , que je n'avais pas de temps à
« perdre en complimens ; mais je ne crois pas
« l'avoir quitté aussi brusquement qu'on le pré-
« tend. » Au surplus , ajouta l'archevêque en

finissant : « Il m'est impossible , avec toutes mes
« occupations , de donner aucuns de mes mo-
« mens à des civilités fort peu nécessaires ; si ma
« droiture et mon intégrité , qui seront toujours
« au-dessus du reproche , ne suffisent pas pour
« me mettre à l'abri de la malveillance , je dois
« me résigner à la volonté de la Providence. »

Ce prélat souffrit sans peine que M. Hyde lui
répliquât avec une libre franchise « que , d'après
« ce que rapportait Sa Grâce elle-même , ces gen-
« tilshommes n'étaient que trop fondés dans leurs
« plaintes ; qu'elle ne devait pas s'étonner qu'ils
« eussent été affectés péniblement de ses manières
« avec eux ; qu'il était à souhaiter qu'elle se
« montrât moins sévère à l'égard de tous les in-
« dividus , quelque coupables qu'ils fussent , et
« que surtout elle traitât avec plus de complai-
« sance et de courtoisie les hommes d'honneur ,
« distingués par leur naissance , et influens dans
« leurs provinces , surtout quand ils ne ve-
« naient que pour lui rendre leurs devoirs et lui
« offrir leurs services. » L'archevêque repartit ,
en riant : « Je réponds seulement de mon cœur ;
« ses intentions sont bonnes ; mais pour ma lan-
« gue , je ne puis garantir que , malgré le cha-
« grin que j'en éprouve et les reproches que je
« m'en fais , elle ne s'exprime quelquefois avec
« plus de rudesse et de vivacité qu'il ne le fau-
« drait , et qu'elle n'ait un ton qui prête aux in-

« terprétations malveillantes; je dois les crain-
« dre surtout de ceux qui, n'étant pas habitués
« à mes manières, ignorent que c'est là un dé-
« faut que la nature et l'éducation ont tellement
« enraciné en moi que vainement voudrais-je
« le combattre. » Quant à l'espèce de fierté avec
laquelle il gardait son rang, l'archevêque ob-
serva « qu'il croyait n'en pas faire plus qu'il ne
« convenait à la place élevée qu'il occupait dans
« l'Eglise et dans l'État, et ne pas porter ses pré-
« tentions aussi loin que ceux qui, avant lui,
« avaient rempli le siège de Cantorbéry. » Sur
cela, il se mit à citer la conduite et les manières
de son prédécesseur Abbot, qui n'était pas d'une
meilleure naissance que lui, envers la plus haute
noblesse du royaume. Lui-même, au surplus,
les trouvait aussi insolentes qu'inexcusables; et,
au fait, elles étaient complètement ridicules.

Depuis cette conversation, où M. Hyde mit une
telle liberté, l'archevêque l'accueillit toujours
avec plus de bienveillance, et le traita avec une
bonté plus familière que par le passé; celui-ci en
inférait que si ce prélat avait eu quelque ami
vrai, adroit à saisir les momens favorables de lui
parler franchement sur les choses les plus impor-
tantes, et dans lesquelles aussi les erreurs sont
plus fâcheuses, il aurait bien reçu ses avis et en
eût même profité. Mais tel est le malheur des
hommes nés et formés dans la classe à laquelle

appartenait l'archevêque, quelque estimables qu'ils soient d'ailleurs, que d'abord ils n'ont guères d'amis que parmi les gens de leur condition, et qu'ensuite leur élévation du dernier rang au plus haut étant subite pour l'ordinaire, ils sont entourés plutôt de subalternes que d'amis; aussi gardant toujours une certaine réserve avec ceux-mêmes auxquels ils paraissent se communiquer le plus ouvertement, ils en sont constamment induits en erreur; ce qui est pis encore, ils ne reçoivent d'ordinaire leurs informations et leurs renseignemens que de membres du clergé, et, certes, ce sont de tous les hommes ceux qui entendent le moins les affaires de ce monde et les jugent plus mal qu'on ne saurait l'exprimer.

Bien reçu et traité même avec bienveillance par tout le monde, M. Hyde mena, autant que qui que ce fût, une vie douce et agréable pendant quelques années et aussi long-temps que le royaume jouit de la tranquillité. Sa clientèle s'étendait de jour en jour autant qu'il le désirait; elle fût même devenue plus considérable encore s'il l'eût voulu; il se vit ainsi en état non-seulement de soutenir une dépense plus forte que celle que font d'ordinaire les hommes de sa classe et de son rang, mais encore d'augmenter sa fortune par d'avantageuses acquisitions de terres qui joignaient celles qu'il possédait déjà. Ce succès le réconcilia si bien avec les affaires et la

pratique qu'il s'y livra tout entier et d'affection ; il prit dès lors la ferme résolution de regagner , par son assiduité à des études sérieuses , le temps qu'il avait perdu à acquérir des connaissances moins utiles ; dès lors aussi il n'eut plus d'autre pensée que de retirer de sa profession tous les bénéfices qu'elle pouvait lui procurer. Il avait, dans ses nombreuses et extraordinaires protections, de puissans encouragemens à son zèle ; mais ce n'était pas le moindre de tous que l'excellente femme qu'il tenait de la bonté de Dieu ; elle se consacrait à lui avec une entière abnégation d'elle-même et lui avait donné , à cette époque et avant les troubles du royaume, trois fils et une fille, qu'alors, et depuis, il a toujours regardés comme son plus grand bonheur et sa plus douce consolation.

Nous aurons dans la suite peu d'occasions de revenir sur les détails de cette partie tranquille de la vie de M. Hyde, pendant laquelle il s'est livré à l'étude des lois et à la pratique du barreau ; ce ne sera donc pas une digression déplacée, que de rapporter ici ce qu'il en disait lui-même, dans le temps où la fortune semblait lui sourire et le traiter avec une faveur particulière, et, depuis, dans tout le cours de sa vie.

« Quand, répétait-il souvent, je reviens sur
« moi-même et sur mes actions passées, depuis
« l'époque où j'arrivai pour la première fois à

« Middle-Temple, j'ai plus de motifs encore
« d'être épouvanté par mes propres réflexions,
« que cet homme qui vit rompu un matin le pont
« de Rochester qu'il avait traversé au galop pen-
« dant la nuit. Plus que tout autre, j'ai passé des
« jours, des nuits, des années même, au milieu
« des précipices, et le secours immédiat de la
« main toute-puissante de Dieu a pu seul m'em-
« pêcher d'y périr. » En effet, il est bien vrai
que les personnes dont on a parlé plus haut
étaient, à cette époque de la vie de M. Hyde, les
seules dont la société eût pour lui un charme
réel ; mais alors il se trouva fréquemment aussi
jeté dans les plus mauvaises compagnies, et au
milieu d'hommes de toute espèce ; c'était le temps
de la guerre contre les deux couronnes de France
et d'Espagne ; des expéditions se préparaient, et
les troupes qui avaient échoué dans les entre-
prises contre Cadix et l'île de Rhé, revenaient en
Angleterre ; Londres était rempli de soldats et de
jeunes gentilshommes qui voulaient embrasser
la carrière des armes, ou imitaient les manières
militaires autant qu'ils le pouvaient. Le luxe des
habits, l'amour de la table, le goût du jeu, tous
les plaisirs étaient portés jusqu'à la licence ; il
n'y avait pas de prodigalité que ne se permis-
sent également et ceux qui avaient la fortune né-
cessaire pour y faire face, et ceux qui, ne pos-
sédant rien en propre, dépensaient sans réflexion

tant qu'ils trouvaient du crédit ; aussi jamais n'y eut-il de siècle où , en si peu de temps , plus de jeunes gens bien nés , sans expérience du monde , ou sans un ange tutélaire qui les protégeât , aient été plus follement et plus vite perdus par le vin , les femmes , les querelles et le jeu ; cette mer de désordre inonda presque tout le royaume , et engloutit la haute et la petite noblesse. Le caractère et les goûts de M. Hyde le portaient plutôt à se précipiter dans tous ces excès de dissolution , qu'à s'arrêter dans cette route une fois qu'il s'y serait engagé ; mais la bonté immédiate de Dieu lui donna la force de se retirer de cet abîme , et de se refuser à toute extravagance coupable ; cependant alors même il était lié avec des hommes de mérite sans doute , mais d'un rang bien supérieur au sien , et entraîné , par là même , dans des dépenses au-dessus de sa fortune ; heureusement quelques événemens extraordinaires lui fournirent les moyens d'y faire face , et sa réputation ne souffrit point de ce tort ; quelques hommes sévères furent seuls à le blâmer , et le crurent plus dérangé qu'il ne l'était réellement ; mais eux aussi lui rendirent promptement toute leur estime.

Nul doute que M. Hyde n'eût de grands défauts ; mais , grâce à la Providence , comprimés à temps , ils ne dégénérèrent point en vices , ou , tout au moins , en vices habituels. Trop ambi-

tieux pour se trouver satisfait de sa position , il était tourmenté d'un vif désir de s'élever ; mais il n'alla pas jusqu'à cet excès de vouloir arriver par des voies obliques et criminelles. Jamais on ne le soupçonna de flatterie envers les hommes les plus puissans , ou de la moindre dissimulation dans ses opinions et ses sentimens , quelque désagrément qu'il en résultât souvent pour lui. Il y a plus ; l'éloignement et le mépris qu'il affectait pour ces deux moyens de succès , d'une utilité si générale , lui furent bien funestes dans la suite. Trop sensible au plaisir de la table , il s'y livrait parfois avec délices , mais sans jamais approcher même de la débauche. Au fait , ayant perdu bien des heures dans des repas avec le comte de Dorset et les lords Conway et Lumley , renommés pour l'étendue et la sûreté de leurs connaissances en bonne chère , M. Hyde parlait en véritable épicurien , plutôt qu'il n'en était réellement un. Se sentant une imagination vive et trop libre , il mit tant de soin à la modérer , et de sévérité à la contenir dans de justes bornes , que jamais on n'entendit un mot licencieux ou irréligieux sortir de sa bouche. Cette réserve , il la devait au ton décent des personnes dans la société desquelles il vivait habituellement ; on y avait une religieuse horreur pour ce mauvais genre d'esprit , et c'est assez d'un accueil froid pour

qu'on purge ses propos de ces plates souillures devant des hommes honorables.

M. Hyde, naturellement enclin à l'orgueil et à la colère, poussait l'amour de la dispute et de l'argumentation jusqu'à en être incommode; mais l'habitude de la bonne compagnie le réforma si vite, et le rendit si complètement maître de lui, que nul n'était plus affable et plus poli pour toute espèce de personnes; aussi ceux qui savaient que le grand défaut, commun à tous les siens, était de s'abandonner à l'emportement, disaient d'ordinaire qu'il avait éteint toute la furie de cette fougue héréditaire. Ce qui le faisait accueillir généralement et lui conciliait l'estime, c'était sa générosité, son mépris, poussé trop loin, pour l'argent, et la haute idée qu'on avait de la justice et de la bonté de son caractère; ces qualités, qu'il possédait au plus haut degré, se manifestaient en lui par une bienveillance et un plaisir à obliger vraiment remarquables. Son intégrité a toujours été irréprochable, et il avait la conscience au-dessus de toute tentation. Dans ses amitiés, il était constant et inébranlable; enfin, quoique fort tolérant envers les autres en matière de religion, il tenait, avec un zèle et une fermeté réfléchis, aux principes du dogme et de la discipline de l'Église. Cependant, dans le temps même où il pouvait espérer, pour le reste de ses jours,

plus de calme qu'il n'en a eu, il disait fréquemment à ses amis les plus chers, « que la nature
« lui avait bien départi quelques éclairs brillans et quelque amour de la vertu, mais que,
« dans le cours d'une vie remplie de dangereux
« écueils, il ne devait qu'à la miséricordieuse
« protection de la Providence, de n'avoir été ni
« infortuné ni vicieux; et Dieu, ajoutait-il, lui
« avait donné une preuve évidente de cette bonté
« particulière dans la vertu et la piété si exemplaires de son père et de sa mère, » dont il respecta et chérit toujours la mémoire. Il se plaisait enfin à répéter ce qu'alors disait souvent de lui son parent le plus proche et son ami de cœur, l'avocat Hyde, depuis premier juge du banc du Roi : « Que son cousin avait eu une
« vie fortunée, obtenu de brillans succès, et été
« un des heureux de ce monde; mais qu'il ne
« conseillera jamais, à des gens qu'il aimerait,
« de suivre ses traces, et de marcher dans ses
« voies. »

A l'époque de la vie de M. Hyde où nous sommes arrivés, vers 1639, et lorsqu'il avait environ trente ans, c'était le temps où l'Angleterre jouissait de la plus grande félicité qu'elle eût jamais connue; la France et l'Espagne se tourmentaient mutuellement par de désastreuses invasions; toutes deux voyaient en même temps leur sein déchiré par la guerre civile; dans la

première , les factions et les haines de parti excitaient de continuelles révoltes ; la défection du Portugal affaiblissait la seconde , et chacune des deux songeait beaucoup plus à porter le ravage et le fer dans les possessions de l'autre qu'à éteindre l'incendie qui la dévorait elle-même. L'Allemagne se baignait dans son propre sang , et ses princes couraient avec un tel aveuglement à la destruction les uns des autres , que la Suède , auparavant si petite , éleva sa grandeur sur leurs ruines et à leurs dépens ; le Danemarck et la Pologne étaient engagés dans des entreprises non moins hasardeuses et funestes ; la Hollande et les Provinces-Unies , épuisées et fatiguées par la longueur et le poids de la guerre , quelque heureuse qu'elle fût d'ailleurs , commençaient à redouter la France leur alliée plus que l'Espagne leur ennemie : l'Italie infestée chaque année par les armes de la France et de l'Espagne , voyait tous ses princes se partager en factions rivales.

De tous les monarques de l'Europe , le roi d'Angleterre seul semblait solidement assis sur un promontoire agréable d'où il pouvait voir en sûreté les malheurs de ses voisins , sans y prendre d'autre intérêt que celui que lui inspirait l'humanité ordinaire à un prince et la compassion naturelle à un chrétien pour les maux où l'orgueil , le ressentiment et l'ambition de quelques individus plongeaient des princes qui ne savaient

pas bien eux-mêmes ce qu'ils voulaient. Ses trois royaumes florissaient dans la paix et une abondance générale; leur seul danger était l'excès même de leur félicité : chaque jour ils reculaient les bornes de leurs possessions en fondant de nouvelles colonies et multipliant d'utiles défrichemens au-delà des mers. Celles-ci étaient dominées par les flottes redoutables de l'Angleterre ; ses nombreux vaisseaux concentraient dans ses ports le commerce du monde , qui nulle part ailleurs n'aurait pu trouver une aussi profonde sécurité ; on jouissait de ces biens sous un Roi clément, juste et d'une haute piété, toujours prêt à céder aux vœux de ses sujets , et sans cesse occupé de leur bonheur et de leur prospérité.

O fortunati nimium sua si bona norint !

Dans ces conjonctures fortunées , lorsqu'il n'y avait pas de prince qui ne crût que, pour atteindre au but de ses désirs, il ne lui manquait rien s'il obtenait l'alliance et l'amitié du monarque anglais , un faible et imperceptible nuage s'éleva vers le nord de la Grande-Bretagne ; bientôt il fut suivi d'une horrible tempête qui ne cessa d'exercer sa furie que quand elle eut ébranlé et déraciné les plus puissantes et les plus magnifiques grandeurs des trois royaumes ; détruit tout ce qui faisait leur richesse et leur splendeur ,

énervé leurs forces, terni leur gloire et porté partout la désolation. Ce déluge de maux et la violence des bouleversemens qui marquèrent son passage furent tels qu'on ne put ni les prévoir, ni les soupçonner ni les prévenir.

A la nouvelle de la révolte de l'Ecosse en 1640, le Roi convoqua un parlement qui se réunit, conformément à l'acte de convocation, le 3 avril. M. Hyde fut élu membre de cette assemblée par deux bourgs; celui de Wotton-Basset, dans le comté de Wilts, et Shaftesbury, dans le comté de Dorset; mais il préféra représenter le premier de ces bourgs, où il comptait beaucoup d'amis et de voisins, et il fallut donner l'ordre de procéder à l'élection d'un autre député pour Shaftesbury.

Le lendemain du jour où M. Pym eut récapitulé dans la chambre toute la série des griefs de la nation, et des fautes commises dans le gouvernement de l'Etat, M. Hyde dit à la chambre des communes que cet honorable gentilhomme avait omis un sujet de plainte bien plus grave selon lui que beaucoup d'autres, l'existence de la cour du comte-grand-maréchal d'Angleterre, nouvellement créée sans qu'il y eût dans les lois l'ombre d'un prétexte à le faire, et qui cependant punissait d'amendes et d'emprisonnemens les sujets du Roi, et prononçait des dommages considérables dans des cas où la loi n'en accorde aucun. Dans cette occasion, M. Hyde rapporta cette

anecdote piquante : un citoyen traité grossièrement par un batelier qui exigeait plus que le droit de passage , et le menaçait en lui montrant les armoiries qu'il portait sur son habit , l'envoya promener *avec son oison* ; dans le fait, ces armoiries représentaient un *cygne* et étaient celles d'un comte qui avait ce batelier à son service. Sur cela le citoyen est cité à la cour du grand-maréchal ; après une longue et coûteuse attente , il est déclaré coupable d'*insulte et de diffamation envers les armoiries d'un comte en appelant oison un cygne*, condamné à une amende et jeté dans une prison jusqu'à ce qu'il eût payé au lord ou au moins au batelier des dommages et intérêts énormes qui ruinèrent ce malheureux.

A cette anecdote M. Hyde en ajouta une autre non moins étrange que voici ; un gentilhomme devait depuis long-temps une forte somme d'argent à son tailleur pour fourniture d'habits ; celui-ci pénètre un jour jusqu'à la chambre du gentilhomme, met à solliciter son paiement plus d'importunité que de coutume, et, ne recevant aucune réponse satisfaisante, menace le gentilhomme de le faire arrêter ; ce dernier, furieux, prodigue les injures au tailleur, l'appelle mauvais drôle et le saisit pour le jeter hors de la chambre ; dans la chaleur de la querelle le pauvre tailleur ainsi provoqué, maltraité et in-

sulté, a le malheur de dire qu'il vaut bien le gentilhomme; c'en est assez de ces paroles pour le faire citer à la cour du grand-maréchal; il n'obtient grâce pour ses mauvaises manières qu'en se reconnaissant payé de sa créance, et n'évite des dommages et intérêts qu'à la condition de se désister de toutes autres poursuites contre son débiteur. Ce fait, connu de tout le monde, avait excité dans le temps l'indignation générale.

Cette cour a encore, ajouta M. Hyde, un accessoire que j'appellerai sa pompe, ce sont les héraults d'armes; ceux-ci ne sont pas moins à charge à la petite noblesse que le tribunal lui-même ne l'est au peuple. Nul doute que les chevaliers qui siègent dans cette chambre, quand ils reçoivent leur titre des bontés du Roi, ne se regardent comme obligés à vivre plus chèrement que le commun des hommes; mais ils croient pouvoir au moins mourir à aussi bon marché; ils se trompent, il leur en coûte de toute nécessité plus de dix livres; un gentilhomme ne peut mourir gratis, et les héraults d'armes ont obtenu du grand-maréchal un ordre qui force tout noble à leur payer, à ses funérailles, une certaine somme proportionnée au rang qu'il occupe. M. Hyde termina en émettant le vœu que la chambre, avisant dans sa sagesse aux moyens de redresser les autres griefs de la nation, garantit aussi les sujets du Roi de pareilles vexations. Ces

observations furent doublement agréables à la chambre, et en raison de l'abus même, qui était véritablement odieux, et à cause de la personne qui avait usurpé cette monstrueuse juridiction; la chambre ne l'aimait pas; mais M. Hyde, dans sa motion, ne s'était permis aucune réflexion à ce sujet; la réserve qu'alors on conservait encore interdisait toute attaque contre un personnage considérable, si ses torts n'avaient été préalablement examinés et prouvés. Ce début de M. Hyde, sur la scène politique, lui obtint de nombreux applaudissemens, et dans la suite il se vit toujours écouté avec bienveillance.

Une chaude discussion s'éleva dans la chambre des communes sur les subsides à accorder au Roi; M. Hyde conclut, de quelques discours de ceux des membres qui tenaient à la cour, étaient dans l'intimité du Roi et de la Reine, et pouvaient par conséquent faire des conjectures probables, qu'ils pensaient que le Roi, choqué des procédés de la chambre, pourrait vouloir la dissoudre. M. Hyde regardait une telle résolution comme la plus fatale qu'on pût prendre dans les circonstances. Aussitôt donc que la séance fut levée, il se rendit à Lambeth auprès de l'archevêque (de Cantorbéry) et le trouva se promenant dans ses jardins et déjà instruit à fond de tout ce qui s'était passé par quelques personnes qui, en quittant la chambre, avaient encore fait plus de diligence. Le pré-

lat paraissait triste et plongé dans de profondes réflexions. Dès qu'il aperçut M. Hyde il se montra désireux de l'entendre. « Je ne veux pas , dit
« celui-ci , vous tourmenter du récit de la séance
« de la chambre , je vous en présume bien in-
« formé ; ce qui m'amène c'est l'intention de vous
« communiquer les craintes et les appréhensions
« que m'ont inspirées les discours de plusieurs
« personnages considérables de la cour ; j'en ai
« tiré la conséquence qu'on travaille à irriter le
« Roi , parce que l'affaire des subsides n'a pas
« été terminée aussi promptement qu'il s'y at-
« tendait , et qu'on le presse de dissoudre sans
« délai le parlement ; je viens vous conjurer
« d'employer tout votre crédit à écarter des con-
« seils si funestes ; il n'en peut résulter que d'ef-
« froyables malheurs pour la Couronne et l'Eglise.
« j'ai la conviction intime que la chambre ac-
« tuelle des communes est composée et disposée
« aussi bien qu'aucune chambre l'ait jamais été
« été ou pourrait l'être. Ceux de ses membres
« qu'on croit ennemis de la religion et de l'Etat
« sont en très-petit nombre. S'ils peuvent pen-
« dant quelque temps mettre obstacle à ce que
« des résolutions sages passent sur-le-champ ,
« jamais ils ne seront assez forts pour pervertir
« les bons sentimens de la chambre et affaiblir
« son dévouement au Roi. »

L'archevêque écouta M. Hyde sans impatience

et lui répondit « qu'il ne doutait pas que le Roi
« ne fût d'autant plus mécontent des procédés de
« la chambre que, dans les conjonctures pré-
« sentes, différer de faire ce qu'il désirait c'é-
« tait le refuser; je crois donc probable, ajouta
« le prélat, que ce prince voudra dissoudre le
« parlement; s'il ne se décidait pas à cette me-
« sure, il ne lui en resterait aucune autre à
« prendre; mais, pour moi, je suis résolu de
« n'émettre aucune opinion dans cette affaire;
« d'un côté je ne voudrais pas conseiller une dis-
« solution qui pourrait entraîner des conséquences
« que je ne saurais prévoir; de l'autre je ne suis
« pas assez convaincu que la chambre porte à la
« Couronne et à l'Eglise une sincère affection pour
« engager le Roi à lui continuer plus long-temps
« ses pouvoirs, s'il penche à prononcer sa dis-
« solution. » Celle-ci effectivement eut lieu le 4
ou le 5 mai, moins de trois semaines après la
première réunion des chambres.

Le nouveau parlement, que le Roi se vit forcé
de convoquer bientôt après, et de réunir le 3
novembre 1640, différa beaucoup du précédent
par son esprit et sa composition. M. Hyde avait
été réélu; l'opposition ne manifesta contre per-
sonne plus de préventions que contre lui; elle
était fâchée de le voir dans la chambre, parce
qu'elle lui savait un sincère attachement à l'ar-
chevêque, et un dévouement sans bornes pour le

gouvernement et l'Eglise; les meneurs s'efforcèrent donc de trouver quelque nullité dans son élection et d'aliéner de lui ceux qu'ils voyaient lui porter estime et affection : désespérant ensuite d'obtenir, de l'une et l'autre de ces tentatives, le succès qu'ils en attendaient, ils se tinrent avec lui dans de bons termes et n'épargnèrent pas les avances pour le gagner. Quant à lui, lié assez intimement avec plusieurs des hommes de ce parti, qu'il travaillait à empêcher de se laisser entraîner trop loin, il rendit civilités pour civilités.

Quelques jours après la réunion des chambres, M. Hyde renouvela la motion qu'il avait faite dans le dernier parlement contre la cour du lord grand-maréchal; il n'ignorait pas cependant que ce seigneur était fort avant dans la faveur de l'opposition, qui lui tenait bon compte des démarches et des promesses dans lesquelles il s'était engagé lors d'une assemblée qui avait eu lieu à York, et plus encore de ses préventions et de sa haine déclarée contre le comte de Strafford; mais M. Hyde démontra fortement à quel excès d'arbitraire les actes de cette cour avaient été portés depuis la dissolution du dernier parlement; il prouva que le seul lord-maréchal avait prononcé en deux jours, pour des injures ou des paroles offensantes qu'aucune loi n'incriminait, plus de dommages et intérêts que tous les jurés ensemble

de tous les tribunaux de Westminster-Hall dans le cours entier de leur session. M. Hyde parvint ainsi à faire nommer un comité qu'il présida ; le plus ancien précédent consigné dans les registres de la cour du lord-maréchal, et dont elle pût appuyer sa manière de procéder ainsi que les dommages et intérêts accordés pour de simples paroles, ne remontait pas au delà de 1633 ; aussi la seule enquête que fit à cet égard le comité suffit pour mettre fin à l'existence de cette cour, qui s'était subitement élevée du néant, et qui depuis n'osa plus même se réunir. Ce grief disparut donc à tout jamais. Une preuve au surplus de la forte impression que les attaques de cette nature font toujours sur les personnages les plus élevés et les caractères les plus hardis, c'est que le dimanche qui suivit la motion de M. Hyde à la chambre des communes, le comte grand-maréchal, le rencontrant à Whitehall, pendant le sermon, l'aborda avec de grandes démonstrations de politesse, et le remercia de ses ménagemens pour sa personne, lors même qu'il avait avec tant de raison relevé les vices de plusieurs de ses actes. « Je reconnais, « ajouta-t-il, que j'ai été dans mon tort, mais « ce sont les avis de sir Henri Martyn et d'autres « jurisconsultes regardés comme des hommes « d'un profond savoir, qui m'ont induit en erreur ; tous se sont accordés à m'assurer que

« mes actes étaient justes et légaux ; ils ont au
« surplus gagné beaucoup à toutes ces affaires ,
« dit-il en terminant , mais ne me précipiteront
« pas davantage dans de fausses démarches. » Le
grand-maréchal finit en comblant M. Hyde des
plus grandes protestations d'estime et de dévouement et des offres les plus chaudes de service. Au fond du cœur , cependant , il faisait à celui-ci l'honneur de le détester et de le haïr en perfection , et l'avouait hautement à ses intimes.

L'influence de M. Hyde croissait chaque jour dans la chambre en dépit de tous les efforts pour la diminuer ; il était évidemment hors de toute dépendance de la cour ; jamais il ne se prononçait fortement que pour l'entière conservation de ce qui était établi par les lois du royaume ; aussi beaucoup d'hommes sages , recommandables par leur rang , leur fortune et leur réputation , mêlant bien les desseins perfides et ambitieux d'une foule de gens qui voulaient qu'on ne les crût animés que du désir du bonheur de leur pays , s'attachèrent fortement à M. Hyde. C'était toujours ses conseils et son opinion qu'ils suivaient quand il y avait à prévenir quelques uns de ces malheurs qu'ils voyaient prêts à fondre sur le royaume ; les meneurs révolutionnaires qui , dans le principe , dominaient la chambre et y éprouvaient rarement de fortes contradictions , se virent alors fréquemment déjoués dans leurs pro-

jets et ne purent empêcher le succès de résolutions contraires à leurs propositions. Ces échecs, ils les imputaient tous à l'activité de M. Hyde.

En effet, celui-ci se livrait sans réserve aux travaux de la chambre; c'était lui qui présidait les commissions les plus importantes; toujours il se montrait exact et attentif à suivre les séances de la chambre et des comités; et, dès l'ouverture du parlement, il avait abandonné la robe et la pratique, pour s'adonner exclusivement aux affaires publiques, voyant trop clairement qu'il y allait du repos et de l'existence du royaume. Il présida le comité qui s'occupa de l'illégalité de la cour d'York et celui qui examina les excès de pouvoir reprochés aux juges dans les questions relatives à la taxe des vaisseaux, et dans d'autres taxes judiciaires du ressort des diverses cours du royaume; ce fut donc lui qui rédigea les différentes charges présentées contre elles et ce fut lui encore qui présida le comité institué contre la cour du grand-maréchal. L'affaire contre la cour d'York fut poursuivie avec une grande chaleur et entraîna dans le comité plusieurs semaines de discussion; celui qui s'occupait de la juridiction du lord président et du conseil des frontières du pays de Galles ne fut pas moins long; on n'y montra pas non plus moins d'aigreur et d'animosité; les habitans des quatre comtés voisins, Salisbury, Worcester, Hereford et Gloucester,

et par suite les députés de ces comtés et de leurs bourgs dans la chambre des communes, voulaient à toute force être délivrés du fardeau de cette juridiction ; d'un autre côté, les officiers de cette cour et de ce conseil, dont plusieurs étaient des hommes distingués et qui tiraient un grand profit de leurs charges, mettaient autant de passion et d'intérêt à soutenir et à conserver un pouvoir consacré par l'usage et la possession ; et, en cela, ils étaient fortement appuyés par leurs amis.

M. Hyde présida de même plusieurs commissions chargées de l'examen de plaintes particulières ; rarement l'obligation de se trouver à ces divers comités lui laissait ses après-dînées libres ; quant aux matinées, il les consacrait toutes aux séances de la chambre. On l'a souvent entendu citer spécialement un de ces comités pour affaires particulières, qu'il se trouva présider accidentellement et qui avait à examiner la légalité d'une clôture faite, sans le consentement des fermiers, sur des terrains vagues dépendans des domaines de la Reine. Cette princesse avait donné ces terrains enclos à un de ses serviteurs les plus dévoués, qui les revendit sur-le-champ au comte de Manchester, lord-garde du sceau-privé ; celui-ci et son fils Mandevil étaient donc très-intéressés à faire maintenir la clôture ; mais ils avaient pour antagonistes tous les habitans qui réclamaient le droit de vaine pâture dans ces terres

vagues , et les fermiers même de ceux des domaines de la Reine dont on les avait détachés ; les uns et les autres se plaignaient hautement et se disaient victimes d'une cruelle oppression partie d'une main élevée et soutenue par le pouvoir de la couronne.

Ce comité se réunissait dans la cour de la Reine ; Olivier Cromwell , qui en était membre , soutenait fortement les réclamans et leurs témoins qui étaient en grand nombre ; le lord Mandevil , également présent comme partie , était , par l'ordre du comité , assis et couvert ; Cromwell , que jusquelà on n'avait jamais entendu parler dans la chambre des communes , dirigeait dans leurs démarches les pétitionnaires et leurs témoins , et développait avec une chaleur partielle tout ce qu'ils avaient dit ; ceux-ci , gens naturellement grossiers , interrompaient à grands cris les membres du comité et les témoins de la partie adverse quand les uns ou les autres annonçaient quelque chose qui leur déplaisait. M. Hyde , en raison de ses fonctions , devait maintenir l'ordre , quels que fussent les individus ; il se vit donc forcé de recourir à des reproches sévères et même à quelques menaces pour contraindre ces hommes à plus de mesure , afin que l'affaire pût se discuter avec plus de tranquillité. Cromwell , dans une violente fureur , accusa le président de se montrer partial et d'intimider les témoins par ses menaces ; celui-ci en

appela au comité qui repoussa cette accusation et déclara qu'il s'était conduit comme il était de son devoir de le faire ; Cromwell, qui n'était que trop disposé à prendre tout avec humeur, ne fut que plus irrité. Aussi, chaque fois que sur un point de fait ou une procédure antérieure relatifs à cette clôture, le lord Mandevil désirait être entendu, et, avec une grande modération, rapportait ce qui avait été fait ou expliquait ce qui avait été dit, Cromwell ne manquait pas de répliquer ; mais il le faisait toujours avec tant d'indécence et de rudesse, et dans des termes si violens et si offensans, que l'on était fondé à en conclure que ces deux hommes, si complètement opposés de caractère et de manières, différeraient constamment aussi d'intérêts et de vues. Enfin, Cromwell porta si loin la violence de son ton et l'insolence de sa conduite, que M. Hyde fut obligé de l'en reprendre et de lui dire que s'il continuait d'en agir ainsi, lui, président, ajournerait le comité sur-le-champ et se plaindrait le lendemain à la chambre. Cette menace, Cromwell ne l'oublia jamais ; et, jusqu'à sa mort, il saisit toutes les occasions de se venger et de poursuivre M. Hyde avec une méchanceté sans égale.

Celui-ci occupa le fauteuil dans le comité général de la chambre qui eut lieu pour prononcer sur la destruction de l'épiscopat ; le parti révo-

lutionnaire lui fit alors une véritable cour; toutes les heures des séances étaient déjà dérangées, et rarement la chambre finissait-elle à quatre heures du soir passées; les meneurs du parti le pressaient sans cesse avec importunité de venir dîner avec eux chez M. Pym, qui habitait la maison de sir Richard Manly, dans une petite ruelle derrière Westminster - Hall; c'est là que M. Pym, M. Hampden, sir Arthur Haslerig et deux ou trois autres tenaient, à frais communs, une table où se traitaient la plupart des affaires et où les meneurs invitaient ceux qu'ils avaient quelque espérance de convertir à leurs sentimens.

Un certain jour, après le dîner, Nathaniel Fiennes, qui s'y était trouvé avec M. Hyde, proposa à celui-ci de faire, dans la campagne, une promenade à cheval et de profiter de la beauté de la soirée pour prendre un peu l'air. M. Hyde ayant accepté la partie, ils envoyèrent chercher leurs chevaux et se promenèrent dans la campagne qui est entre Westminster et Chelsea. Quand ils furent là, M. Fiennes lui demanda « pourquoi
« il se montrait si chaud à appuyer la cause
« vraiment insoutenable de l'Eglise anglicane. —
« Je n'y suis poussé, répondit M. Hyde, que par
« ma conscience et ma raison; elles seules peu-
« vent me faire agir. Je n'ai de rapport intime
« avec aucun des membres du clergé, aucun n'a

« de droit sur moi ; ce n'est donc pas leur inté-
« rêt qui me détermine ; mais je ne conçois ni
« comment la religion pourrait se conserver sans
« évêques , ni comment la constitution de l'Etat
« pourrait subsister si on altérait celle de l'E-
« glise , et je vous demanderai ce que vous pen-
« sez mettre à leur place. — Quant à ceci , ré-
« pondit Fiennes , il y a du temps pour y penser ;
« mais soyez-en certain et rappelez-vous mes pa-
« roles : si le Roi s'obstine à défendre les évê-
« ques , il en coûtera bien du sang au royaume et
« ce sera la cause de la guerre intestine la plus
« cruelle qui ait jamais désolé l'Angleterre. Un
« grand nombre de braves gens sont déterminés à
« perdre la vie plutôt de se soumettre à l'épisco-
« pat. » C'était la première déclaration positive
sur un tel sujet que M. Hyde eût encore entendue
d'aucun homme du parti ; peu d'entre eux avaient
alors sur ce point une résolution arrêtée , moins
encore osaient l'avouer ; et s'ils l'avaient déjà
prise , quelque funeste et quelque répandu qu'ait
été dans la suite le poison de leur doctrine , le
royaume à cette époque n'en était point infecté.

Deux jours après cette conversation avec
M. Fiennes , M. Hyde , se promenant dans le ci-
metière qui est entre la salle du parlement et
Westminster , rencontra Henri Martyn avec le-
quel il vivait sur le pied de la familiarité ; la
conversation tomba sur la conduite des cham-

bres; Martyn dit à M. Hyde qu'il se perdrait par son attachement à la cour; celui-ci répliqua qu'il n'avait aucune liaison avec la cour et ne voulait que la conservation du gouvernement et le maintien des lois. Alors il ajouta qu'il ne concevait pas vers quel but marchait Henri Martyn, qu'il croyait incapable de partager les principes et les dispositions de ceux qui menaient la chambre, et lui demanda ce qu'il pensait de tels et tels de ces hommes. « Je les regarde, répondit franchement « Martyn, comme de vrais fourbes, et quand ils « auront fait ce qu'ils prétendent faire, il faudra « en user avec eux comme ils en auront usé avec « les autres.—Mais alors que voulez-vous donc? « dit M. Hyde en insistant.—Je ne crois, répliqua « l'autre rondement et après un instant de silence, aucun homme assez sage pour gouverner seul tous les autres. » C'était la première fois que M. Hyde entendait quelqu'un s'expliquer aussi nettement sur un pareil sujet; et, certes, si on eût alors ou répandu une pareille idée ou tenté de la réaliser, la généralité de la nation l'eût repoussée avec plus d'horreur que toute autre qu'on eût pu mettre en avant; il fallait cependant que, depuis long-temps déjà, elle fût enracinée dans le fond des cœurs de quelques uns de ces individus qui n'ont d'espoir que dans le trouble, puisqu'elle était partagée par un gentilhomme qui, à cette époque, jouissait d'une

fortune considérable et d'une grande influence dans sa province.

Pendant que les choses étaient en cet état, un matin que la chambre des communes avait une conférence avec les pairs et que sa séance était suspendue, M. Hyde se promenait dans la salle; M. Piercy, frère du comte de Northumberland et membre de la chambre-basse, l'aborda et lui dit que le Roi voulait l'entretenir et désirait qu'il allât le trouver dans l'après-midi; M. Hyde observa qu'il y avait sans doute erreur, n'ayant pas l'honneur d'être connu du Roi, et un autre membre de la chambre portant le même nom que lui; mais M. Piercy l'assura qu'il était bien celui dont il s'agissait. Il fut donc convenu qu'à une certaine heure de la soirée, M. Hyde passerait chez M. Piercy et le demanderait; il le fit, et celui-ci le conduisit au palais dans la galerie et de là dans la salle carrée où il le laissa pour aller prévenir le Roi. Peu d'instans après ce prince parut suivi seulement de M. Piercy qui se retira dès que M. Hyde eut baisé la main du Roi. « J'ai
« appris de toutes les bouches, lui dit Sa Ma-
« jesté, combien je vous suis redevable, et com-
« ment pendant que, dans la chambre des com-
« munes, les propres agens de la couronne ou
« négligent de me servir, ou semblent ne pou-
« voir le faire avec succès, vous ne laissez échap-
« per aucune occasion de me prouver votre dé-

« vouement; je regarde donc comme un devoir
« de vous en remercier et de vous assurer que
« je saurai m'en souvenir et vous en récompén-
« ser. » Sa Majesté s'étendit ensuite sur ce qu'elle
savait du zèle de M. Hyde pour l'Eglise et ajouta
« qu'elle lui en tenait encore plus de compte que
« de tout le reste. » Celui-ci répondit à ces bon-
tés du Roi avec tout le respect convenable, « qu'il
« s'estimait heureux que sa conduite fût agréa-
« ble à Sa Majesté, mais que si elle lui avait
« commandé de retirer ses affections et son res-
« pect à l'Eglise, il n'aurait pas eu le pouvoir de
« lui obéir. » Le Roi répliqua qu'il l'en aimait
davantage. Mettant alors la conversation sur les
dispositions passionnées de la chambre et sur le
bill qu'on y avait présenté contre l'épiscopat, ce
prince demanda à M. Hyde « s'il croyait l'oppo-
« sition assez forte pour faire passer ce bill. »
Sur la réponse de celui-ci, « qu'il ne le croyait
« pas, ou qu'au moins ce serait long, » le Roi
repartit : « On n'y réussira pas si vous veillez
« bien à ce qu'on ne puisse emporter ce bill
« avant que je parte pour l'Ecosse : je m'y ren-
« drai quand on licenciera l'armée; après ce
« temps je me porte garant pour l'Eglise.—Ainsi
« donc, dit M. Hyde, grâce à Dieu, elle ne sera
« plus en danger. » Très-satisfait de cette ré-
ponse, Sa Majesté le congédia dans des termes
pleins de bonté. Ce fut la première fois que

M. Hyde fut introduit auprès du Roi et eut occasion de s'en faire remarquer.

Par la suite et pendant l'été de cette année, lorsque Sa Majesté était en Écosse, M. Nicholas, secrétaire d'Etat et alors garde du sceau-privé, quoiqu'il ne dût prêter son serment qu'au retour du Roi, fit dire à M. Hyde qu'il désirait lui parler, et qu'étant vraiment malade, il le priait de passer chez lui; celui-ci s'y rendit donc dans King's-Street et le trouva dans son lit. Ce que voulait M. Nicholas, c'était lui montrer une lettre du Roi. Sa Majesté écrivait « qu'elle
« apprenait de tous côtés tout ce qu'elle devait
« au dévouement sans bornes de M. Hyde pour
« son service; qu'elle commandait à M. Nicholas
« d'en parler à ce dernier et de lui faire con-
« naître l'opinion qu'elle avait de lui, et qu'elle-
« même lui confirmerait à son retour. »

Nous avons suivi M. Hyde depuis sa naissance et à travers sa jeunesse jusqu'à son entrée dans les affaires de ce monde; nous avons vu qu'il y avait obtenu de grands succès et de la fortune, et que si la tranquillité générale qui régnait quand il naquit, et dura encore assez longtemps, eût continué, nul homme n'aurait pu se promettre avec plus de certitude une réussite complète dans la carrière à laquelle il s'était voué. Nous sommes arrivés au moment où il fut connu personnellement du Roi; à cette époque,

l'orage qu'annonçait le désordre du temps présent, et qui éclata bientôt après, avait déjà contraint M. Hyde d'abandonner entièrement, ou du moins de quitter pour un temps sa profession; et le parlement dont il faisait partie s'était ajourné pour quelques jours pendant le séjour du Roi en Ecosse. Nous pouvons donc terminer ici la première partie de la vie de M. Hyde et passer à la seconde; celle-ci sera d'un plus grand intérêt; nous n'y retracerons cependant pas toutes les particularités de ces temps si féconds en événemens; nous ne nous arrêterons qu'à celles dans lesquelles il a joué un rôle, abandonnant le reste à l'histoire qui retracera ces faits si mémorables et si monstrueux.

Quand les remontrances sur l'état de la nation et ses griefs particuliers eurent été imprimées par ordre de la chambre des communes, M. Hyde y fit une réponse détaillée telle que le sujet l'eût inspirée à quiconque l'aurait médité. Il n'avait voulu qu'exhaler sa propre indignation et ne pensait ni à communiquer son travail, ni à en faire aucun usage. Le lord Digby qui aimait sa société et lui portait un véritable attachement, entra un jour par hasard, et sans se faire annoncer, dans le cabinet où il était seul au milieu de ses livres et de ses papiers; la conversation tomba sur les procédés violens du parlement; son intimité avec lord Digby et l'à-propos de la ques-

tion l'engagèrent à lire à celui-ci sa réplique aux remontrances ; ce lord en parut fort content et demanda qu'il lui fût permis de la porter et de la faire lire au Roi qui, croyant indispensable de publier en son nom quelque réponse à ces remontrances dont le venin empoisonnait le cœur des peuples, s'occupait sérieusement de s'en faire rédiger une. M. Hyde refusa positivement et en termes exprès de confier la sienne et de souffrir qu'on s'en servît ; il reprocha même au lord Digby une proposition qui ne pouvait manquer de lui être funeste si la chambre venait à soupçonner qu'il consacraît sa plume à de tels travaux. Le lord parut se contenter de cette réponse et partit. Nul autre que lui n'avait, au surplus, connaissance de l'écrit dont il s'agit, si ce n'est le lord Falkland, pour qui M. Hyde n'avait rien de caché.

Quelques jours après, le lord Digby, que le Roi consultait sans réserve dans tous les embarras que lui suscitait le parlement, revint chez M. Hyde ; après quelques mots d'apologie, il dit franchement à celui-ci : « Quelques personnes
« ont fort pressé le Roi de penser à faire publier
« une réponse aux remontrances dont l'effet déjà
« très-fâcheux le serait encore bien plus si on les
« laissait sans réplique ; Sa Majesté m'en a parlé ;
« j'ai alors avoué que j'avais vu une réponse par-
« faitement bien faite, à mon avis, mais sans

« pouvoir amener l'auteur à consentir qu'on en
« fit quelque usage, et j'ai dit de qui elle était.
« Le Roi n'a pas dissimulé combien il s'étonnait
« qu'un homme qui se montrait publiquement si
« zélé pour la défense de sa cause pût craindre
« autant de le servir secrètement. Après s'être
« exprimé sur votre compte avec la plus grande
« bienveillance, Sa Majesté m'a chargé de venir
« vous trouver en son nom, de vous conjurer de
« lui envoyer l'écrit dont il s'agit et de vous
« donner sa parole royale qu'afin d'éviter que cet
« ouvrage puisse vous compromettre, nul être
« vivant ne saura que vous y ayez eu la moindre
« part. »

M. Hyde fut au fond très-peu satisfait de la conduite de lord Digby dans cette circonstance ; ce n'est pas qu'il élevât le moindre doute sur son attachement ; mais il n'aimait pas l'excès d'activité auquel ce lord n'était que trop porté par son esprit naturellement incapable de repos ; il était d'ailleurs convaincu qu'il avait fourni au Roi l'occasion de le charger de la commission dont il s'acquittait, et qu'il ajoutait au fond et à la forme des ordres de Sa Majesté tout ce qu'il croyait le plus propre à les rendre agréables à celui qui en était l'objet. Cependant la considération que son écrit pouvait être utile au service du Roi déterminait M. Hyde à le livrer sur-le-champ.

Il insista seulement sur le secret qui lui était promis et demanda que Sa Majesté ne publiât cet ouvrage qu'après l'avoir communiqué à son conseil et comme rédigé par son avis. Il mit donc ces propres expressions en tête avant de s'en dessaisir, persuadé qu'il serait plus avantageux au Roi et aurait plus d'autorité s'il portait en titre : *Réponse du Roi faite par l'avis de son conseil*; sous cette forme les membres de ce conseil ne pouvaient le désavouer, quoiqu'il dût leur attirer quelques désagréments de la part de la chambre des communes qui, très-probablement, s'offenserait de cette publication. Le Roi fit ponctuellement ce qui lui était demandé; il ordonna que cette réponse aux remontrances fût lue à tout le conseil réuni; la plupart des lords qui le composaient la louèrent hautement et personne ne parla contre; on l'imprima et publia donc avec le titre convenu. Il fut bientôt évident pour tout le monde qu'elle avait beaucoup servi la cause de Sa Majesté; mais personne ne le sentit mieux que les meneurs de la chambre des communes; ne sachant comment élever une accusation contre un écrit fait au nom du Roi et publié de l'avis de son conseil-privé, ils en furent réduits à s'efforcer de découvrir de quelle plume il était sorti. Les amis cachés qu'ils avaient à la cour donnèrent tous leurs soins à cette re-

cherche ; mais , quoique fort habiles à dévoiler au parti une foule de secrets , ils échouèrent dans cette occasion.

Aussitôt que sir John Colepepper et lord Falkland furent entrés au conseil privé , le Roi fit appeler M. Hyde ; celui-ci n'avait pas revu Sa Majesté depuis l'époque où il lui fut présenté par M. Piercy. Lord Digby eut ordre de l'amener à la nuit close , par les escaliers dérobés de la Reine. Dès qu'il fut arrivé , le Roi et la Reine vinrent dans la pièce où il était ; il baisa les mains de Leurs Majestés , et lord Digby se retira. « Je vous
« suis fort redevable , lui dit alors le Roi , pour
« tous vos bons services ; maintenant que je viens
« d'appeler au conseil deux de vos amis , il est
« temps que je vous donne à vous-même quel-
« que preuve de mes bontés. Je vous ai donc
« mandé pour vous déclarer que mon intention
« est de vous nommer mon procureur-général ,
« en remplacement de celui qui l'est aujourd'hui ,
« et m'a si mal servi. — A Dieu ne plaise ! s'é-
« cria M. Hyde. — Et pourquoi , à Dieu ne
« plaise ? reprit le Roi , avec l'air de la surprise.
« — Ce n'est pas , répliqua M. Hyde , le moment
« d'écarter celui qui occupe cette place , et si on
« l'en éloigne , je ne suis pas propre à la rem-
« plir. » — La Reine , prenant la parole , dit
qu'il ne devait pas se rendre victime d'un excès
de modestie , et qu'elle avait entendu beau-

coup de personnes, en état de bien juger, prononcer hautement qu'il n'était pas moins capable de cet emploi que celui qui l'exerçait actuellement. — « Cela prouve bien, répondit M. Hyde, « qu'on ne pense pas que celui-ci convienne à « cette charge, mais non qu'on m'y croie propre; « franchement je ne le suis pas. Il se pourrait « sans doute que, si ce poste était actuellement « vacant, Sa Majesté pût le confier en des « mains meilleures que celles de M. St.-John, « qui, nullement supérieur à beaucoup d'autres « en talens, leur est bien inférieur en dévouement; mais, maintenant qu'il est revêtu de cet « emploi, ce n'est pas le moment de le lui ôter; « et, quand ce moment viendra, je conseille « respectueusement à Sa Majesté de choisir un « homme très-distingué dans la carrière, et dont « l'affection soit évidente; la couronne en sera « beaucoup mieux servie que par moi, qui suis « beaucoup trop jeune, et n'ai ni l'instruction ni « l'expérience qui peuvent seules rendre propre « à une place d'une si grande confiance. » — La Reine ayant répété que tout cela était de la modestie. — « Madame, reprit M. Hyde, quand « vous me connaîtrez mieux vous ne me trouverez pas tellement modeste que je ne me flatte « d'arriver, par la faveur de Vos Majestés, à « m'élever, dans le temps opportun, au-dessus « de ce que je suis aujourd'hui; mais, si Votre

« Majesté croit que je sache un peu quel est l'es-
« prit du moment présent, et ce qui peut être
« utile au service du Roi, je la prie d'être per-
« suadée que, si celui qui occupe aujourd'hui
« l'emploi de procureur-général ne peut jamais
« servir beaucoup, il serait capable de nuire
« bien davantage si on l'écartait. »

A cette époque, le Roi voulait éloigner encore un autre homme qui remplissait un poste éminent, où il desservait notoirement la couronne, et le remplacer par M. Hyde. Leurs Majestés lui firent connaître cette bienveillante intention; mais celui-ci refusa positivement, et les assura qu'il les servirait beaucoup mieux en restant ce qu'il était.

Avant de quitter Whitehall, le Roi recommanda de nouveau aux trois personnes dont on a parlé plus haut, le lord vicomte Falkland, sir John Colepepper et M. Hyde, de se réunir constamment, de s'entendre sur tout ce qui importait à son service, de diriger le mieux possible ses intérêts dans le parlement, et de lui donner constamment les avis qu'ils croiraient utiles, et sans lesquels il déclara solennellement qu'il ne voulait pas faire un pas dans ses rapports avec les chambres. Les deux premiers étaient tenus, par leurs charges et leurs liens avec la couronne, de donner, à cet égard, au Roi, une entière satisfaction; le troisième s'y croyait obligé par le

devoir et le dévouement. Tous trois s'étaient cependant sentis récemment fort découragés par la démarche que le Roi avait faite, sans leur en donner la moindre communication, de venir à la chambre des communes, demander lui-même l'arrestation de cinq de ses membres; tous trois aussi en avaient été profondément affectés. Ils se réunissaient chaque nuit, se communiquaient leurs observations et leur opinion sur ce qui avait eu lieu pendant la journée, et convenaient de ce qu'il y aurait à faire, ou du moins à tenter le lendemain, avec le concours de beaucoup de personnes qui, n'étant pas sans considération et sans crédit dans la chambre, se laissaient diriger par leurs avis, et se montraient toujours prêtes à les soutenir en toutes choses. La maison que M. Hyde occupait à Westminster offrait plus de commodités que celles des deux autres pour ces réunions nocturnes; c'était donc chez lui qu'elles se tenaient le plus souvent. Après qu'on avait discuté s'il fallait écrire quelque chose, M. Hyde était toujours chargé de le faire. Il écrivit donc aussi fréquemment et librement que les deux autres au Roi, depuis le moment où Sa Majesté eut quitté Londres; quelquefois même, lorsque ceux-ci ne pouvaient se rendre auprès d'elle, c'était lui qui allait la trouver dans le plus grand secret.

Dès le principe le parti dominant dans la cham-

bre n'avait pas aimé M. Hyde ; quoique les meneurs eussent d'abord essayé de le gagner , ils avaient promptement désespéré d'y réussir ; mais , depuis la nuit de la protestation , ils le détestaient aussi violemment qu'homme au monde , et d'autant plus qu'il ne leur donnait aucune prise sur lui. Ils avaient trop bonne opinion de sa prudence pour penser qu'il eût été de quelque chose par ses conseils dans la dernière démarche du Roi , mais ils eussent été bien aise qu'on le crût ; aussi répandirent-ils à cet égard , autant qu'ils le purent , de perfides insinuations parmi ceux dont ils dirigeaient l'opinion ; l'amitié bien connue qui le liait au lord Digby était un argument d'un grand poids contre lui , et son opposition aux votes du parti dans l'affaire des privilèges de la chambre avait enflammé au-delà de toute mesure la colère des meneurs : aussi M. Hampden lui dit-il un jour « que le désagrément auquel ses amis et lui « s'étaient vus dernièrement exposés , avait eu « au moins cet avantage de leur faire connaître « ceux qui étaient pour eux. » M. Hyde lui offrit alors de discuter la question des privilèges et de lui montrer combien c'était une chose monstrueuse que de proposer un bill si contraire à toutes les lois connues ; mais l'autre répliqua brusquement « qu'on savait de reste que , dans » ses idées , on devrait les envoyer tous en prison , » et s'éloigna sans attendre de réponse.

Ces hommes lui imputaient alors d'avoir engagé le lord Falkland à se déclarer pour la cour, et celle-ci à accepter les services de ce seigneur. Du moment que celui-ci et Colepepper furent appelés au conseil, le parti les prit tous deux dans une égale haine; mais quand il découvrit le lieu de leurs réunions nocturnes, quand il sut qu'un secrétaire d'État et un chancelier de l'échiquier se rendaient chaque jour chez un simple particulier qui eût dû plutôt les aller trouver, il en conclut promptement qu'une telle déférence n'était pas l'effet d'une pure politesse, et cependant il ne parvint, contre ces trois personnes, à aucune découverte dont il pût faire usage pour leur nuire dans le public.

Il ne sera pas hors de propos de dire ici quelque chose de ces trois personnages qui eurent à cette époque une si grande part aux affaires et qui alors occupaient la scène. Ils parvinrent promptement à beaucoup relever dans l'opinion le caractère et la cause du Roi. Quoique tous trois s'entendissent constamment pour s'opposer à toutes les machinations perfides contre la couronne, quoique dans leur concours à tout ce qui intéressait le service public du Roi, ils eussent les uns pour les autres des égards mutuels et que commandait le bien de la chose, cependant leurs principes et leurs caractères étaient fort différens. Le lord Falkland et M. Hyde, qu'unissait, comme

on l'a dit plus haut, l'amitié la plus étroite, n'avaient jamais eu le moindre rapport avec sir John Colepepper avant la réunion du parlement. Se trouvant souvent d'une opinion semblable à la sienne, ils se lièrent un peu avec lui ; quand ensuite la confiance de Sa Majesté les eut rapprochés davantage, ils n'eurent guère de rapports avec lui qu'au milieu de l'agitation inséparable alors des affaires, mais leurs natures n'avaient rien de semblable.

Lord Falkland, quoique d'une société fort douce, était roide par caractère et passionné pour la vertu ; il professait une haute admiration pour les hommes doués de grands talens, lors même qu'ils en faisaient un mauvais usage, et haïssait si fortement toute dissimulation qu'il donnait souvent dans l'extrême opposé, bien que rien ne l'y obligât ; il ne faisait pas grand cas de la cour, et, plein du pressentiment que le Roi tomberait dans les plus affreux malheurs, il disait souvent à ses amis qu'il s'était décidé à servir la cause royale pour obéir aux lois de l'honneur, mais ne prévoyait que trop qu'il courait ainsi à sa propre ruine. Il préférait l'Eglise anglicane et sa croyance à toute autre Eglise et à toute autre croyance ; il professait même un véritable attachement pour quelques ecclésiastiques, et, s'il eût pu le prévenir ou l'empêcher, jamais on n'eût attaqué l'Eglise ; mais il avait aussi trop d'étendue dans le juge-

ment et l'esprit pour croire que tous les points de règle ou de discipline fussent d'une nécessité tellement indispensable à la religion qu'on ne pût les modifier ou y renoncer pour le plus grand avantage ou même la simple satisfaction de la nation ; il pensait au contraire que la couronne se devait à elle-même de contenter l'opinion générale en cédant sur quelques points , et de se relâcher en quelque chose de son pouvoir plutôt que de s'exposer aux chances qu'entraînerait un refus. Cette idée lui venait de sa conviction qu'on arracherait au Roi tout ce qu'on lui demanderait avec instance , et cette opinion eut beaucoup trop de poids sur plusieurs personnes. Naturellement très-facile pour la faiblesse et même les caprices des autres , pourvu qu'on ne pût le soupçonner de flatterie dans cette indulgence , il était éminemment adroit à éclairer et à redresser leurs opinions ; mais avec le Roi , qui quelquefois soutenait trop opiniâtrément des conséquences que n'amenaient pas naturellement de bonnes prémisses , et se complaisait à disputer sur des choses auxquelles cependant il ne pouvait tenir au fond d'une manière positive , le lord Falkland ne montrait aucune complaisance ; il contredisait ce prince avec brusquerie , ne lui répondait que par des sentences trop rudes , et en agissait ainsi même sur certains points , comme ce qui regardait l'Eglise , auxquels le Roi était attaché par conscience.

Sa Majesté s'en plaignait fréquemment, aussi était-elle moins portée à discuter familièrement avec lui et à se rendre à ses avis que ne l'exigeait le bien de ses affaires et que ne le commandaient les talens distingués et la haute sagesse de lord Falkland ; et cependant il n'y avait pas d'homme dont le Roi estimât plus la loyauté et le dévouement à son service.

Sir John Colepepper avait passé quelques années de sa jeunesse à l'étranger, particulièrement dans les armées ; il y avait vu et bien observé tout ce qui se rapporte au service militaire, et serait devenu un excellent officier s'il eût voulu suivre la carrière des armes ; avec un caractère fier, une tête vive et un courage élevé, il se trouva engagé dans des querelles et des duels, où il se conduisit toujours d'une manière remarquable. Par suite de quelques légers dérangemens dans sa fortune, il abandonna de bonne heure ce genre d'existence, se maria, se livra entièrement à la vie de la campagne et étudia les affaires de son comté, qu'il entendait vraiment bien. De la vivacité dans l'esprit et de la facilité d'élocution le firent choisir souvent pour discuter devant le conseil des questions importantes pour sa province, et il se distingua par son habileté à les traiter ; n'ayant qu'un revenu modeste, il ne l'excédait pas dans sa dépense journalière ; sans goût pour les délicatesses ordinaires

d'aucun genre , il ne les connut jamais. Les défauts de son caractère se manifestaient quelquefois avec éclat ; mais ses talens et sa capacité le faisaient rechercher de ses voisins et de ceux qui, dans le pays , jouissaient de plus de fortune et de popularité ; aussi fut-il nommé , presque sans opposition , député du grand comté de Kent , au parlement ; bientôt il s'y fit remarquer ; hardi , ambitieux , fort avide d'avancer sa fortune , il savait très-bien tout ce qu'on peut faire avec de l'adresse et de la mesure , mais sans jamais se rabaisser à des voies corrompues pour lesquelles il montra toujours un véritable éloignement.

Il n'aimait pas la personne des violens meneurs de l'opposition et encore moins leurs projets ; à peine aussi sut-il qu'on avait parlé de lui en bons termes à la cour , qu'allant au-devant de l'invitation qu'on pouvait lui en faire , il embrassa de cœur ses intérêts. Dès qu'on l'y vit , on reconnut promptement qu'il n'avait ni reçu une éducation soignée , ni sacrifié jamais aux muses , ni vécu dans des sociétés choisies. Tranchant et chaud dans la discussion , prompt et fertile en objections , habile à trouver le côté faible d'une proposition , il excellait à décomposer un raisonnement , à le présenter dans tout son jour et à ne rien laisser au hasard et aux événemens sans l'avoir prévu ; mais ensuite il ne savait plus aussi bien , ni juger , ni se déterminer ; son es-

prit flottait incertain et travaillait continuellement ; une chose une fois arrêtée , le lendemain , pendant son exécution , quelquefois même après , il élevait de nouveaux doutes et faisait de nouvelles objections ; ce défaut mettait sans cesse une sorte de désordre dans les affaires , et entraînait parfois de graves inconvéniens.

En matière de religion , fort indifférent par opinion , il préférait ce qui était établi , par la seule crainte des malheurs quid'ordinaire accompagnent tout changement de croyance ; sa conscience n'était pour rien dans cette préférence ; mais cela , il le gardait pour lui , désirant fort que l'on attribuât son zèle à sa foi. Sans rien de ce qui fait un courtisan , et , certes , personne n'en avait moins les dehors ; sans grâces dans le maintien et les manières , il avait une merveilleuse adresse à s'insinuer dans la confiance et les bontés de la Reine et du Roi. La flatterie n'était pas une plante indigène au climat et au sol de la province où il avait toujours vécu ; aussi passait-il pour parler avec une simplicité et une franchise entières : aucun homme cependant ne s'entendait mieux à se plier aux faiblesses de Leurs Majestés , et , par cette facilité , il obtenait souvent sur leur esprit la plus grande influence.

S'exprimant avec une verve vraiment tragique quand il voulait inspirer des inquiétudes et des craintes aux gens naturellement portés à s'ef-

frayer, c'était en faisant les choses aussi terribles qu'il le pouvait qu'il dominait et décidait la Reine sur des objets même pour lesquels cette princesse montrait le plus d'éloignement. Avec le Roi, au contraire, dont le caractère propre était une ardeur confiante, il flattait cette disposition, prenait à toutes les idées et aux espérances de ce prince, les excitait et les exagérait même fréquemment par des moyens peu convenables à son but. Très-positif alors dans ses conclusions, ainsi qu'on l'a déjà dit, il présentait les choses non comme pouvant mais comme devant arriver infailliblement. Ce ton absolu ôtait au Roi toute possibilité de discuter; ce prince poussait en effet si loin la défiance de lui-même, la plus grande de ses faiblesses et la principale source de tous ses malheurs, qu'il était convaincu que tout homme, dont il avait d'ailleurs bonne opinion, devait savoir bien les choses sur lesquelles il insistait avec assurance. C'était sans doute beaucoup pour sir John Colepepper que d'entretenir la Reine et le Roi réunis aussi fréquemment qu'il le pouvait, et la Reine seule sur tous les objets de quelque importance; mais son plus grand appui était dans la ferme amitié de M. John Ashburnham, qui jouissait à un haut degré de l'attachement et de la confiance du Roi. Les opinions qu'Ashburnham avait reçues de son ami, il les fixait dans l'esprit de Sa Majesté, et,

comme membre des communes, il était toujours prêt à instruire le monarque des services que lui rendait Colepepper dans la chambre, et à les faire valoir autant que la chose le permettait.

M. Hyde différait des deux autres par son caractère et le genre de son esprit; jamais cependant il n'en résulta le moindre refroidissement entre le lord Falkland et lui. Naturellement ouvert et facile, il était ennemi de toute dissimulation; au besoin il énonçait son opinion sur les hommes et les choses sans réserve ni déguisement, et y tenait assez pour n'y renoncer jamais par pure complaisance pour qui que ce fût. Plein d'un dévouement sincère pour la personne du Roi, il regardait ce prince comme le meilleur et le plus ferme chrétien qu'il y eût au monde. Admirateur respectueux et zélé de la constitution du pays, il la croyait d'un équilibre tellement parfait que, si la moindre branche de la prérogative était ou arrachée ou abandonnée, les sujets en souffriraient et verraient leurs droits altérés; il ne s'affligeait pas moins que la couronne excédât les justes limites de son pouvoir, convaincu qu'en le faisant elle portait atteinte à sa prérogative. Aussi non-seulement il s'opposa fortement à toute diminution de l'autorité du Roi, mais constamment encore il désira que le prince y refusât son consentement, quelque im-

portunité et quelque violence qu'on mît à le solliciter et à l'emporter.

M. Hyde avait approfondi avec un soin plus laborieux qu'on ne le fait d'ordinaire toutes les matières de religion ; il les avait discutées amicalement et en toute liberté avec des hommes d'opinion opposée et professait hautement estime et amitié pour quelques personnes entièrement éloignées de sa manière de voir. En résultat , il croyait fermement que de toutes les Eglises , celle d'Angleterre était la mieux imaginée et la plus exactement calculée pour stimuler la piété , encourager le progrès des sciences et entretenir la tranquillité intérieure : détourner la moindre portion de ses revenus pour les appliquer à des usages séculiers lui paraissait vol et sacrilège notoire ; exclure les évêques de la chambre des pairs et ôter ainsi à l'Eglise quelque chose du lustre qu'elle avait toujours eu dans l'Etat , était à ses yeux arracher les bornes conservatrices de la propriété , violer la justice et ébranler les fondemens les plus fermes du gouvernement. Il résista donc toujours , et d'après la seule impulsion de sa conscience , à tout changement dans l'Eglise ; toujours il fut persuadé que sur ce point , quels que fussent les temps et les circonstances , toute condescendance était pernicieuse. A cet égard , un refus péremptoire et obstiné qui eût déconcerté tous les efforts et ôté

tout espoir d'obtenir ce qu'on demandait, eût, à son avis, réconcilié plus de personnes à la cause du gouvernement que des concessions partielles qui ne pouvaient avoir d'autre effet que d'exciter à désirer davantage et donner l'audace de l'exiger.

Quoique d'un tempérament et d'une humeur à ne pas se laisser abattre par le désespoir, M. Hyde voyait clairement que le Roi succomberait sous le parti qui dominait la chambre, et que s'attacher à ce prince et le servir, c'était courir à sa propre perte. Ce ne fut donc ni l'ambition du pouvoir ni la soif des richesses qui l'engagèrent à s'embarquer dans l'entreprise si hasardeuse de travailler pour ce monarque; la considération toute nue de son propre devoir le détermina et il s'appliquait fréquemment ces paroles de Cicéron : « Je suis né au moment de cette lutte
« où l'un des partis a été trop fertile en crimes
« et l'autre trop pauvre en bonheur. » Suivant toutes les probabilités, si M. Hyde eût eu auprès du Roi aussi fréquemment accès que l'avait sir John Colepepper et que pouvait l'avoir lord Falkland, on n'eût pas fait plusieurs choses qui firent grand tort à la cause du Roi. Les principes de M. Hyde s'accordaient en effet parfaitement avec le propre jugement de Sa Majesté. Auprès d'elle ses paroles n'avaient pas moins d'autorité que celles des deux autres; quand l'un d'eux émettait quel-

que opinion, le Roi demandait d'ordinaire « si « Edouard Hyde la partageait, » et eux avouaient toujours franchement que non ; mais celui-ci n'ayant aucun rapport de service avec le monarque manquait de prétextes pour paraître souvent à la cour ; d'un autre côté, la haine inquiète que lui portait l'opposition l'obligeait de ne se rendre auprès du Roi que la nuit, dans des occasions d'un grand intérêt et, pour tout le reste, d'abandonner aux deux autres le soin d'en entretenir ce prince. Au surplus, la différence qui existait entre les caractères et la manière de voir de ces trois hommes ne les divisa jamais dans ces réunions où se combinait ce qu'il y avait à faire pour le service du Roi ; tous marchaient au même but avec le plus grand ensemble ; aussi la cause de la couronne se releva-t-elle évidemment beaucoup de l'état désespéré où elle était quand Sa Majesté les honora de sa confiance. Le lord Falkland obtenait d'ailleurs toujours une déférence marquée des deux autres et modérait la fougue à laquelle ils n'étaient que trop enclins.

Quand on envoya au Roi les deux bills, l'un pour accorder au parlement le pouvoir sur la milice, l'autre pour exclure les évêques de la chambre des pairs, on croyait généralement que ce prince n'accorderait sa sanction à aucun des deux ; beaucoup de gens avaient voté pour ces bills ;

mais les uns uniquement sur l'assurance que cette sanction ne serait pas refusée , les autres dans la conviction qu'elle le serait , et tous ainsi pour ne pas encourir le reproche de s'y être opposés. La Reine persistait en outre dans sa résolution et hâtait l'époque de son voyage pour être hors de tout cela et afin que le Roi fût libre de rejeter entièrement ces bills comme il voulait le faire ; mais, de leur côté, les chambres mirent plus d'importunité à en presser la sanction , aussitôt qu'on eut fixé le jour où la Reine quitterait Windsor pour se rendre à Douvres.

Dans cette perplexité , quand rien n'était plus nécessaire que la fermeté la plus inébranlable , sir John Colepepper , naturellement porté aux expédiens et aux transactions dans les cas difficiles , c'est-à-dire dans ceux que rendait tels la perversité d'une arrogante opposition , voulait fortement que le Roi sanctionnât le bill contre les évêques et rejetât l'autre d'une manière absolue. Il croyait sincèrement que par là on satisferait beaucoup de gens du parti assez complètement pour que ce qui resterait encore de mécontents n'eût pas le crédit de susciter de nouveaux embarras. Dans son opinion, d'ailleurs, comme on l'a dit plus haut , la chose en elle-même avait peu d'importance ; mais il savait qu'un tel argument n'aurait eu d'autre effet sur le Roi que de nuire à l'homme qui l'eût mis en avant , et

que si ce prince se fût cru dans la nécessité de donner sa sanction à l'un des deux bills, il aurait préféré l'accorder à celui de la milice plutôt qu'à l'autre. Prenant donc le moment où il était seul avec Sa Majesté, il lui représenta fortement la nécessité de donner au parlement satisfaction de l'un de ces deux bills; insista sur ce qu'on contenterait plus de membres de cette assemblée en acceptant le bill relatif aux évêques que celui de la milice, et qu'il serait mieux de faire une chose agréable au plus grand nombre. Mettant alors dans le jour le plus sinistre les conséquences funestes de toute concession sur l'article de la milice, il la représenta comme assurant dès le lendemain au parti le pouvoir de déposer le Roi, et développa toutes les suites tragiques qu'entraînerait le don d'une telle puissance; sans paraître affaiblir le moins du monde l'inconvénient de sanctionner le bill contre les évêques, il fit observer que l'Eglise y trouverait au moins l'avantage actuel d'être libre de toute crainte nouvelle pour l'avenir, que la perte de ses honneurs lui garantirait le libre exercice de ses fonctions et la jouissance de ses richesses; que quand une fois toutes les inquiétudes et les mésintelligences seraient calmées, on aurait toute facilité de revenir sur ce bill par l'expérience même de l'atteinte qu'en aurait soufferte le gouvernement; qu'enfin, aussi long-temps que la force de l'épée demeurerait

dans la main du Roi, les ennemis de la couronne n'oseraient pas pousser plus loin leurs attaques. Sa Majesté demanda si Edouard Hyde partageait ce sentiment. — « Non, répondit Colepepper ; il « pense que ni l'un ni l'autre de ces bills ne doit « être sanctionné ; mais cette opinion, je ne puis « la regarder, dans les circonstances présentes, « comme raisonnable. — C'est la mienne, répli- « qua le Roi et je veux en courir les hasards. »

Voyant qu'il ne pouvait déterminer le Roi, sir John Colepepper alla trouver la Reine, lui répéta avec sa véhémence accoutumée tous les argumens qu'il avait employés avec le Roi, et il ajouta qu'il craignait, au-delà de toute expression, que, d'après le refus de Sa Majesté, on ne voulût, par un moyen ou par un autre, mettre obstacle au voyage de la Reine et lui interdire la faculté de sortir du royaume ; il termina en assurant cette princesse qu'il désirait du fond du cœur qu'elle employât tout son crédit sur le Roi pour le décider à sanctionner l'acte concernant les évêques, mesure qui, disait-il, lierait tellement les deux chambres qu'elle serait la source de grands avantages pour Leurs Majestés. La Reine, terrifiée par la crainte d'être arrêtée dans l'exécution de son projet, ne donna aucun relâche à ses importunités auprès du Roi qu'elle ne l'eût amené à céder ; c'est ainsi que le bill pour exclure les évêques de la chambre des

pairs fut sanctionné par commission au moment où Leurs Majestés allaient se mettre en route pour leur voyage de Douvres.

Rien de ce qu'on vient de raconter ne doit retomber sur la mémoire de sir John Colepepper ni faire supposer que son attachement à l'Église fût altéré, ou qu'il ait donné ce conseil soit pour satisfaire l'opposition et s'en faire bien venir, soit dans la vue de quelque avantage particulier pour lui-même; ce sont toutes choses dont il était réellement innocent. On l'a déjà dit; dans son opinion propre il regardait cette sanction comme pouvant s'accorder en toute conscience; cela posé, la crainte sincère des dangers et des malheurs qu'un refus pourrait attirer sur le Roi pour lequel il avait une fidélité à toute épreuve, travailla si profondément son caractère ardent qu'il crut vraiment de son devoir de presser cette démarche avec toute la chaleur qu'il montra.

Mais il reconnut bientôt qu'il s'était abusé, au moins dans l'espoir que le consentement donné à l'un des deux bills calmerait la fureur des ennemis de la couronne; ils furent au contraire si loin de se trouver satisfaits de cette concession, qu'ils ordonnèrent immédiatement qu'on rechercherait « quels perfides conseillers avaient détourné le Roi de sanctionner l'autre bill concernant la milice. » Ce dernier était aussi indispensable à la réussite de tous leurs projets.

Aussi dépêchèrent-ils sur-le-champ quelques commissaires au Roi, pendant qu'il était à Douvres, pour se plaindre du funeste conseil qu'on lui avait donné et le solliciter avec la plus vive importunité de consentir ce bill ; ils le représentaient comme un acte de la nécessité la plus absolue pour la paix et la sécurité du royaume, et comme un moyen d'exciter à prendre du service pour la répression de la révolte d'Irlande. Tout cela ne se fit pas sans un renouvellement d'invectives contre « la présomption de ces hommes malintentionnés » qui avaient donné au Roi un tel avis, » et sans une sorte de fureur de ce que Sa Majesté avait pu préférer un tel conseil à la sagesse du parlement.

Ceux qui haïssaient le plus les évêques et se voyaient avec plaisir délivrés de leur opposition à toutes leurs prétentions ne paraissaient aucunement satisfaits ; ils s'étendaient au contraire avec exagération sur tous les inconvéniens du refus de sanction du bill de la milice. Sans aucun doute, en effet, plusieurs d'entre eux jouissaient moins du consentement accordé à l'autre bill, dans la crainte que, par cela même, quelques hommes qui, si on eût rejeté un bill comme l'autre, les auraient secondés avec le plus de violence, ne les abandonnassent quand il s'agirait de l'entière destruction de l'épiscopat et de la confiscation de tous les biens de l'Église, deux points qui tenaient

fortement à cœur au parti. Ces hommes eussent donc préféré l'adoption du bill de la milice, qui assurait, ils le savaient, la réussite de tous leurs plans. Quant aux gens attachés à l'Église et effrayés de voir faire, dans la forme et la constitution du parlement, une si grande altération que d'en exclure entièrement un des trois ordres qui le composaient, ils étaient fortement irrités; ils s'affligeaient de la sanction de ce bill, comme d'un premier pas vers la destruction de la constitution ecclésiastique et le changement de la religion du royaume; plusieurs qui considéraient plus en cela la politique que la justice et la piété, en vinrent dans la suite à penser que, les évêques une fois exclus du parlement, les conserver dans le royaume n'était pas un point qui méritât une sérieuse discussion. Quant à la condescendance du Roi, particulièrement sur un objet auquel on savait sa conscience fortement intéressée, ainsi que lui-même avait souvent saisi l'occasion de le professer hautement, tous la regardaient comme la preuve manifeste que ce prince ne serait ferme ni à défendre ni à refuser rien de ce qu'on exigerait de lui avec hauteur ou violence. Autant cette conviction fortifiait à l'excès les hommes engagés dans le parti, autant elle abattait le courage d'une foule de gens qui toujours s'étaient opposés à ce parti et détestaient sa manière de procéder. Dès ce moment aussi ils mirent plus de négligence à

suivre la chambre et moins d'intérêt à ce qui s'y faisait. Ils formèrent d'abord peu à peu un parti neutre et crurent se sauver en ne provoquant contre eux aucune haine ; reconnaissant ensuite qu'ils ne trouvaient point sûreté dans cette indifférence , ils s'attachèrent à ceux auxquels ils virent plus de succès et entrèrent dans leurs entreprises , chacun avec la nuance de son tempérament et de ses inclinations.

Aux yeux de tous les hommes qui ne manquaient pas de discernement , le Roi ne pouvait retirer du rejet du bill sur la milice d'autre avantage que d'éviter l'infamie de l'avoir accepté ; on prévoyait clairement que cette portion de la prérogative lui serait bientôt arrachée sans son consentement. On regardait , au reste , comme si bien établi , le crédit des deux chambres en qui le peuple voyait le parlement , que , quelque chose qu'elles s'accordassent à prescrire , la masse le considérerait comme une loi et s'y soumettrait aveuglément ; par cela même qu'on avait écarté de la chambre des pairs plusieurs voix , telles que celles des évêques toujours fermes pour la couronne et le gouvernement , il était certain que la chambre des communes obtiendrait le concours des lords dans tout ce qu'elle proposerait , et que cet accord de détermination entraînerait l'obéissance de la plus grande partie de la nation. Pour corrompre celle-ci et s'emparer de son es-

prit on ne négligeait aucun effort , et dans ce but le parti faisait imprimer et lire dans toutes les églises ses messages et ses pétitions au Roi , afin de prouver que toute sa sollicitude tendait au bien du royaume et au salut du peuple.

Quand le Roi accompagna la Reine à Douvres, où Leurs Majestés attendirent quelques jours un vent favorable, il envoya le prince de Galles à Richmond avec son nouveau gouverneur, le marquis de Hertford; ce qui l'avait déterminé était le désir de ne laisser aucun prétexte à la crainte que le jeune prince fût conduit au-delà des mers; cette crainte, on l'avait répandue dans beaucoup d'esprits , et elle eût excité de violentes clameurs si le prince avait été voir sa mère à Douvres. Mais aussitôt que le vent parut favorable à l'embarquement de la Reine, le Roi fit partir un exprès pour Richmond avec l'ordre que le prince vînt le rejoindre à Greenwich le samedi suivant. Le marquis était alors fort incommodé d'une fluxion sur les yeux et d'un catarrhe. Le parlement, qui avait partout des espions, fut sur-le-champ informé de cette disposition et s'en troubla d'autant plus qu'il n'avait pas encore la certitude que la Reine fût embarquée. Les chambres arrêterent en conséquence d'envoyer quelques uns de leurs membres témoigner à Sa Majesté le désir que le jeune prince ne fût pas éloigné de Richmond, aussi long-temps au moins que le marquis ne se-

rait pas assez bien rétabli pour accompagner son élève, et l'on expédia en même temps au marquis l'ordre exprès de ne point souffrir que le prince quittât Richmond, tant que lui-même ne serait pas en état de le suivre.

On voulait qu'un lord et deux membres de la chambre des communes portassent le message au Roi qu'on croyait encore à Douvres. M. Hyde entrant par hasard dans la chambre quand cet objet était en discussion, on le désigna pour être un des envoyés. Des excuses purent d'autant moins le faire décharger de cette mission qu'en la lui donnant le parti ne prétendait pas lui accorder une faveur. Les députés, contraints de partir sur-le-champ, arrivèrent le soir même à Gravesend; le lendemain ils apprirent avec certitude que la Reine avait mis en mer et que le Roi serait le soir même à Cantorbéry et s'y rendirent en toute hâte; ils y trouvèrent Sa Majesté avec une fort petite cour, la plupart de ses serviteurs ayant obtenu la permission d'aller à Londres se pourvoir des choses nécessaires pour un plus long voyage. Les commissaires lurent leur message au Roi; ce prince, en l'écoutant, ne dissimula point son mécontentement et dit aux députés de revenir après son souper recevoir sa réponse. Il la leur fit lire et remettre en conséquence vers les neuf heures du soir, et ne remarqua pas plus M. Hyde que s'il ne l'eût jamais connu. Celui des

commissaires qui était membre de la chambre des pairs reçut du Roi sa réponse, et de droit il en devait être ainsi, afin qu'elle fût communiquée à cette chambre.

Quand il l'entendit lire, M. Hyde s'en troubla fort; elle avait en effet un ton prononcé d'aigreur qui, dans les circonstances, ne pouvait qu'irriter les chambres. Sans faire part de cette réflexion à ses collègues, il prétexta la fatigue et le besoin de se mettre au lit, et leur souhaita une bonne nuit. Son ami particulier, le lord Grandison lui avait offert, ce qui l'arrangeait fort, de le loger avec lui dans une maison voisine de celle qu'occupait la cour. Il laissa donc les deux autres députés chercher en toute hâte un logement dans quelque auberge, et envoya le lord Grandison prier le duc de Richmond d'obtenir pour lui de Sa Majesté la permission de l'entretenir avant qu'elle se couchât. Le Roi était à moitié déshabillé; il répondit cependant qu'il resterait levé pour recevoir M. Hyde auquel il fit dire de venir promptement par l'escalier dérobé. Aussitôt que celui-ci arriva, le duc en avertit Sa Majesté qui vint sur-le-champ en robe de chambre, et le duc, qui avait auparavant renvoyé toutes les autres personnes de service, se retira lui-même également.

M. Hyde alors exprima au Roi tout son chagrin de ce qu'il « avait si fortement manifesté dans sa

« réponse un mécontentement qui ne pouvait pro-
« duire aucun bien , mais ferait certainement un
« grand mal , et le supplia de vouloir bien la
« redemander et modifier quelques expressions. »
Sa Majesté n'était pas portée à satisfaire à ce désir ; elle s'étendit avec beaucoup d'aigreur sur l'insolence du message des chambres et de l'ordre au marquis de Hertford , et parut tourmentée de la crainte qu'on ne voulût empêcher le prince de la rejoindre à Greenwich : cette inquiétude était surtout ce qui l'avait irritée. On était alors au vendredi dans la nuit ; Sa Majesté avait résolu d'être le soir du jour suivant à Greenwich , d'y rester tout le dimanche et de poursuivre alors ses premiers projets. M. Hyde observa « qu'il avait
« tout lieu de croire que le prince de Galles se-
« rait à Greenwich aussitôt que Sa Majesté dont
« les craintes se trouveraient ainsi bientôt dissi-
« pées ; que les députés ne pouvant reporter le
« message de Sa Majesté au parlement avant le
« lundi matin , rien n'empêchait qu'ils ne sui-
« vissent Sa Majesté jusqu'au dimanche pour re-
« cevoir ses ordres ; qu'alors lord Falkland et sir
« John Colepepper seraient également réunis à
« Sa Majesté , qui alors aussi pourrait prendre
« sur cette affaire telle résolution qu'il lui plai-
« rait ; qu'il la suppliait donc d'envoyer sur-le-
« champ quelqu'un de sa suite aux deux autres
« commissaires , dans une auberge qu'il désigna ,

« leur redemander la réponse qui leur avait été
« remise, afin que Sa Majesté la revît à fond en
« se rendant à Greenwich, où elle leur ordon-
« nait de la suivre le dimanche et d'où elle les
« renverrait assez tôt pour qu'ils fussent le soir
« à Londres. » Le Roi daignant agréer cette pro-
position dépêcha sur-le-champ un des gentilshom-
mes de sa suite pour redemander la pièce en ques-
tion aux commissaires et leur donner cet ordre.
Dans la même nuit, Sa Majesté renvoya par lord
Grandison la minute de la réponse à M. Hyde
et lui fit dire de la rejoindre dimanche matin
parce qu'elle avait beaucoup de choses à lui dire.

A son arrivée à Greenwich, le Roi trouva le
jeune prince et son gouverneur; celui-ci, quoi-
que fort indisposé, s'était hâté, sans faire aucune
réponse au parlement, de conduire le prince de
Galles de Richmond à Greenwich. Sa Majesté, fort
satisfaite, reprit toute sa bonne humeur; le len-
demain matin, les collègues de M. Hyde lui
dirent que le Roi leur avait fait redemander sa
réponse et ordonner de le suivre à Greenwich
dans l'après-midi, pour la recevoir définitive-
ment, ce qu'ils étaient convenus de faire; il se
rendit donc sur-le-champ à la cour; quand il y ar-
riva, le Roi étant entré dans la salle et le voyant là,
lui demanda tout haut où étaient ceux qui étaient
envoyés avec lui en députation, et ajouta qu'il les
attendait tous dans l'après-midi. Sa Majesté dit

ensuite sur le temps quelques mots que tout le monde entendit, puis s'approcha de M. Hyde, et en passant, ce que personne n'observa, la pièce n'étant pas pleine, elle lui commanda de dîner avec Porter du côté des escaliers dérobés, afin de pouvoir être dans cette même salle quand elle-même se leverait de table. Après qu'il eut dîné, ce prince trouva M. Hyde dans l'endroit indiqué; comme à cette heure tout le monde s'occupait de son propre dîner, Sa Majesté put, sans que personne le remarquât, lui ordonner de le suivre dans la galerie particulière; celui-ci n'y fut pas plutôt entré, que le Roi ferma la porte avec une clef qu'il en avait, disant : « Nous ne serons pas
« dérangés, il n'y a personne actuellement dans
« le palais qui ait la clef de cette porte. Je ne
« vous dirai rien, continua-t-il, de la réponse au
« message; je suis certain que Falkland et Cole-
« pepper seront bientôt ici. Alors ils en prépa-
« reront une, je ne discuterai pas avec vous sur
« ce point; maintenant que j'ai trouvé Charles
« ici, peu m'importe quelle réponse sera trans-
« mise aux chambres. »

Sa Majesté parla ensuite à M. Hyde avec assez de chaleur de quelques actes particuliers du parlement, et témoigna de vifs regrets d'avoir sanctionné le bill contre les évêques. « La sûreté
« de ma femme, ajouta-t-il, a pu seule m'en-
« gager à le faire; mais maintenant je serai sans

« aucune crainte de déplaire à ces hommes , je
« coucherai cette nuit à Théobalds , et y resterai
« un jour ou deux pour laisser aux personnes de
« ma suite le temps de se pourvoir de ce qu'il
« leur faut pour me suivre dans le nord : je ne vous
« verrai plus avant d'entreprendre ce voyage ; je
« vous recommande donc de m'écrire en toute
« occasion , et de m'avertir de tout ce qu'il sera
« important que je sache , de préparer et me faire
« passer des projets de réponse à toutes les dé-
« clarations et messages que pourrait m'envoyer
« le parlement. Si on le découvrait , je n'ignore
« pas , continua Sa Majesté , quel danger vous
« pourriez courir ; mais je vous donne ma parole
« et je veux que vous vous y confiez , que nul
« être vivant , excepté moi et vos deux amis , ne
« saura que vous correspondiez avec moi ; et je
« transcrirai de ma propre main chacun des pa-
« piers que vous m'enverrez , avant de le mon-
« trer à qui que ce soit , et de le donner à mettre
« au net à mes secrétaires. »

M. Hyde observa qu'il avait une fort mauvaise écriture , que Sa Majesté aurait beaucoup trop de peine et d'ennui à la transcrire ; mais qu'il était lié d'une grande amitié avec le secrétaire Nicholas , et consentait fort qu'on le chargeât de ce travail. « Nicholas , répondit le Roi , est un fort
« honnête homme , et je me reposerais parfaite-
« ment sur lui de ce qui m'intéresse personnel-

« lement ; mais une chose qui deviendrait si fu-
« neste à un tiers, si elle était connue, il n'est pas
« nécessaire que je la lui confie ; quant à votre
« écriture , j'apprendrai promptement à la lire ,
« si les premières fois vous la soignez un peu , et
« nul que moi ne doit la voir. » Le Roi tint au
reste si fermement à cette résolution , que quoi-
que les déclarations des chambres fussent bientôt
après si volumineuses que les réponses conte-
naient souvent cinq ou six feuilles de papier d'une
écriture serrée, Sa Majesté transcrivit toujours
celles-ci de sa propre main. Ce travail lui pre-
nait quelquefois deux ou trois jours et une partie
de la nuit avant qu'il pût être communiqué au
conseil ; quand une fois ces réponses y avaient
été lues , ce prince brûlait les minutes. Sa Majesté
ne se relâcha en rien de cette règle , jusqu'au
moment où , par ses ordres , M. Hyde quitta le
parlement et la suivit à York , ce qui sera rap-
porté dans son temps.

Pendant que le Roi avait , dans sa galerie
particulière, cette conversation avec M. Hyde ,
quelques seigneurs revinrent de Londres. Ne
trouvant pas le Roi , les comtes d'Essex et de
Holland , qui , en raison de leurs charges , avaient
la clef de cette galerie , ouvrirent la porte et
entrèrent. N'y voyant personne , ils se promenè-
rent jusqu'au bout ; le Roi et M. Hyde y étaient ,
et se retournaient en finissant le tour de la pièce.

Quoique ces messieurs se retirassent sur-le-champ en arrière, M. Hyde et le Roi lui-même furent un peu décontenancés. « Je suis vraiment peiné
« de cet événement, dit Sa Majesté, je me pro-
« posais de vous dire quelque chose de ces gen-
« tilshommes, mais nous ne pouvons demeurer
« plus long-temps ensemble. N'oubliez pas ce
« que je vous ai recommandé; envoyez-moi sur-
« le-champ la réponse au message que vous avez
« apporté; attendez-moi ensuite dans la salle
« d'audience avec vos collègues, et j'irai leur
« remettre cette réponse. » Alors le Roi se retira, les deux comtes saluèrent en souriant M. Hyde, et celui-ci rejoignit promptement le lord Falkland et Colepepper. Tous trois s'entendirent bien vite sur la rédaction de la réponse au message; lord Falkland la porta au Roi qui l'approuva, la signa et vint la remettre, après l'avoir fait lire tout haut, aux députés qui attendaient qu'elle leur fût délivrée. Ceux-ci se rendirent le soir même à Londres, et le lendemain matin, à l'ouverture de la séance des chambres, ils firent leur rapport, et déposèrent sur le bureau la réponse de Sa Majesté.

On espérait et on croyait qu'aussitôt que la Reine serait partie pour la Hollande, le Roi reviendrait habiter Whitehall. Beaucoup d'hommes sages étaient d'opinion qu'en prenant ce parti, il eût obtenu, pour sa personne, plus de respect et

d'obéissance , et pour sa cause , un plus heureux succès , par des concessions modérées. Il existait en effet , quoique fort injustement , et sans aucune apparence de raison , des préventions et une haine universelle contre la Reine ; quant au Roi , on pensait généralement qu'il se laissait gouverner entièrement par les idées de cette princesse ; au reste , plusieurs de ceux qui , se réunissant au parti violent , l'avaient appuyé de tout le poids de leur prépondérance , étaient fatigués des excès de ce parti. Autant ils s'étaient laissés séduire et entraîner par l'artifice plus loin qu'ils ne voulaient aller , autant ils discernaient clairement qu'on voulait se porter à d'autres tentatives aussi contraires à leurs désirs qu'à leurs intérêts propres ; aussi se montraient-ils résolus à ne pas seconder davantage l'opposition.

Le comte d'Essex lui-même était naturellement un homme probe et plein d'honneur. Quoique fondé à croire que le Roi n'était pas favorablement disposé à son égard , et ne lui accordait aucune confiance , il voulait cependant se retirer de la funeste société du parti , désirant beaucoup de ne plus voir la dignité du monarque avilie par de nouvelles offenses , et le gouvernement affaibli par d'autres altérations ; il n'avait plus d'autre espoir que de devenir l'instrument d'une réconciliation entre le Roi et le parlement , et d'atteindre ce but par quelque expédient plausible et

modéré ; mais les chambres ne surent pas plutôt que Sa Majesté était allée à Théobalds, accompagnée du prince de Galles, et avec le projet de poursuivre sa route vers le nord, qu'elles retombèrent dans leurs violences accoutumées, leurs invectives sur les justes causes de méfiance et d'inquiétude qu'on leur donnait, et leurs déclamations contre la perversité des hommes qui égaraient le Roi ; le lendemain, bien certaines que ce prince passerait tout le jour à Théobalds, elles arrêterent de lui envoyer une députation de quatre pairs et de huit membres de la chambre des communes, pour lui représenter qu'elles n'avaient encore obtenu ni réparation ni satisfaction de la violation de leurs privilèges ; que le refus de consentir à l'établissement de la milice laissait le royaume et le peuple exposés aux fureurs d'une guerre étrangère ou d'une révolte intérieure ; que les méfiances et les craintes qui avaient saisi l'esprit de tous les sujets ne pouvaient que s'accroître au-delà de toute mesure, par l'éloignement où le Roi se tenait de son parlement dans les conjonctures présentes. Ces remontrances se terminaient par la demande que Sa Majesté voulût bien revenir à Londres, ou du moins s'établir à une distance telle que les chambres pussent avoir avec lui des rapports faciles.

Quand, après la lecture et l'approbation de ce message, les personnes chargées de le porter se

furent retirées pour se préparer à leur voyage , M. Hyde quitta pareillement la chambre , pour éviter que Sa Majesté ne fût surprise à la réception d'un message dont elle n'aurait pas entendu parler auparavant ; il envoya sur-le-champ prier le lord Grandison , en qui il avait une entière confiance , de venir causer avec lui , et l'engagea à faire seller son cheval , afin de pouvoir porter , en toute diligence , au Roi , une lettre que lui-même allait écrire , pendant que le lord se préparerait à cette course. M. Hyde fit donc connaître à Sa Majesté les personnes qui allaient se rendre actuellement auprès d'elle , ainsi que la substance du message qu'elles lui portaient. Il observa qu'en raison de la longueur de cette pièce , et des particularités qu'elle contenait , il faudrait un peu de temps pour y faire une réponse , que Sa Majesté recevrait , au reste , très-promptement ; mais que , pour le moment , le Roi pourrait , à la réception du message , exprimer en peu de mots son ressentiment du procédé des chambres à son égard , et terminer par l'assurance d'envoyer sa réponse dans un délai convenable. Le lord Grandison arriva à Théobalds au moment où le Roi venait de dîner ; il trouva donc ce prince seul dans sa chambre à coucher , lui donna la lettre , reprit aussitôt le chemin de Londres , et , à un ou deux milles de Théobalds , rencontra les députés.

Aussitôt que ceux-ci eurent remis leur message, dont un d'eux fit lecture, le Roi avec l'air du mécontentement et un ton plus chaud et plus animé qu'il ne lui était naturel, leur dit « qu'il « était fort étonné de ce message, qu'il ne conce-
« vait pas ce que voulaient et prétendaient les
« chambres; qu'elles réclamaient bien haut leurs
« privilèges, et oubliaient que lui aussi en
« avait, qu'elles ne se faisaient aucun scrupule
« de violer; que sans cesse elles mettaient en
« avant des alarmes et des inquiétudes auxquelles
« il n'y avait pas le plus léger fondement; mais
« qu'en examinant bien les choses, elles recon-
« naîtraient qu'elles lui donnaient, à lui, d'assez
« grands sujets d'ombrage. » Sa Majesté ter-
mina en ajoutant « qu'elle réfléchirait à leur
« message et enverrait, dans un délai conve-
« nable, sa réponse aux chambres. » Mais elle ne
dit pas un mot de son voyage, de l'époque où
elle comptait partir, du lieu où elle se proposait
d'aller, et ne poussa pas plus loin l'entretien avec
les députés. Le fond et le ton de cette courte ré-
ponse du Roi surprirent étrangement les com-
missaires, qui tous étaient des hommes distin-
gués dans les deux chambres par leur rang, et
avaient à leur tête le comte de Pembroke; quel-
ques uns d'entre eux, d'un dévouement connu au
service de Sa Majesté, étaient fort satisfaits de
cette prompte et sévère réplique, qui troublait

beaucoup leurs collègues; tous revinrent la même nuit à Londres.

Le Roi, résolu de continuer son voyage comme il en était convenu avec la Reine au départ de cette princesse, ne voulut pas revenir davantage sur la convenance de rester plus à portée du parlement; ce prince appréhendait, et avec juste raison, de se voir exposé chaque jour à de nouveaux affronts. Et, en effet, les chambres avaient pris l'habitude de mander devant elles, par un sergent d'armes, une foule de personnes sur les insinuations les plus légères ou sur des soupçons vagues et sans aucun fondement; ces individus étaient ainsi obligés de subir l'ennui d'une longue attente à la suite des chambres, si encore ils évitaient d'être mis en prison; cela seul avait tellement terrifié les hommes de toutes les conditions que fort peu de gens osaient se présenter à la cour. Quant à ceux qui se montraient les plus empressés de s'y rendre et d'y faire preuve de respect, s'ils s'acquittaient de cette obligation, c'était pour avoir plus de facilité à trahir leur maître et gagner ainsi la faveur du parti qu'ils prévoyaient pouvoir enfin les porter aux places et aux charges qu'ils ambitionnaient. Le Roi croyait donc absolument nécessaire de se tenir à une distance telle de Westminster qu'on fût moins en crainte du pouvoir des chambres; il voulait aussi que ceux qui l'accompagnaient ou

se rendaient auprès de lui pussent n'obéir à aucune des sommations que leur ferait le parlement sur de vagues dénonciations ou à cause de leur dévouement à Sa Majesté. Il se peut sans doute que le Roi eût gagné davantage à prendre le parti contraire et à fixer sa résidence soit à Whitehall, soit dans le voisinage; cependant les chances et les malheurs qui, selon toutes les probabilités, auraient suivi une telle résolution, frappaient trop les yeux pour qu'un homme sensé pût engager positivement ce prince à une telle démarche; d'un autre côté les arrangemens concertés entre lui et la Reine fermaient toute voie à celui qui les eût contrariés.

Après deux jours passés à Théobalds, le Roi, suivi d'une fort petite cour, se mit donc en route pour Newmarket, et, s'arrêtant quelquefois un jour entier dans un même lieu, il s'avança à petites journées vers le nord.

Il emmena avec lui le prince de Galles; le marquis de Hertford le suivit pareillement; mais il laissa le duc d'York à Richemond jusqu'à ce que lui-même fût arrivé à York; alors il manda également Son Altesse qui alla l'y joindre. Le matin du jour où Sa Majesté quitta Théobalds, elle envoya aux deux chambres la réponse au message qu'elles lui avaient adressé dans cette ville.

Les hommes du parti détestaient depuis long-

temps M. Hyde et le soupçonnaient, dès l'époque de leurs premières remontrances, d'être l'auteur de ces messages et de ces réponses qu'ils recevaient journellement du Roi, à leur intolérable chagrin; ils ne savaient cependant sur quel motif porter une accusation contre lui; mais les comtes d'Essex et Holland venaient de le surprendre enfermé avec le Roi à Greenwich; antérieurement le marquis de Hamilton l'avait trouvé une fois, de grand matin, en entretien particulier avec le Roi à Windsor, dans un moment où ce prince croyait tous les passages bien gardés; récemment encore il s'était absenté de la chambre plus qu'il n'avait l'usage de le faire: chaque nuit enfin, comme on l'a dit plus haut, lord Falkland et Colepepper se rendaient dans son logement; c'était assez pour leur prouver que M. Hyde était bien celui qu'ils soupçonnaient, et ils résolurent de le mettre hors d'état de continuer plus long-temps à s'acquitter de cette tâche. Sir John Colepepper ne les faisait pas épier avec moins de soin qu'eux-mêmes ne faisaient épier les autres, il leur rendait bien toute leur haine et était lié d'une intime amitié avec quelques hommes qui, de seconde ou troisième main, parvenaient à connaître beaucoup de leurs plus importants projets avant qu'ils les produisissent sur la scène. Et, en effet, ils tenaient bien dans le plus grand secret, et entre très-peu de personnes, les conci-

liabules où ils ne traitaient de leurs desseins que comme de pures spéculations ; mais quand il s'agissait de faire passer publiquement quelque mesure à la chambre , ils étaient forcés , non-seulement d'y préparer les gens en qui eux-mêmes se confiaient , mais encore de leur permettre de la communiquer à d'autres sur qui ceux-ci comptaient à leur tour ; c'est ainsi que des hommes , qui ne marchaient point avec eux , arrivaient à pénétrer quelquefois leurs intentions assez à temps pour empêcher le succès qu'ils s'en promettaient.

Instruit par cette voie , sir John Colepepper , une nuit qu'il était avec lord Falkland et M. Hyde , leur donna pour certain que ce jour même il avait été résolu de se saisir de leurs personnes à tous trois , et de les envoyer à la Tour ; il ajouta qu'ayant reçu cette information au moment où il se rendait à la chambre , il était retourné chez lui , et sans pouvoir trouver aucun moyen de leur faire passer le même avertissement à tous deux ; mais que son absence avait prévenu l'exécution de ce méchant dessein. Il savait en effet que , la nuit d'auparavant , on avait arrêté que , quand tous trois ensemble seraient réunis à la chambre , le parti s'occuperait d'une enquête sévère contre ceux qui , vraisemblablement , avaient conseillé au Roi le funeste parti adopté dernièrement par ce prince , et préparé les mes-

sages et réponses qu'on recevait de Sa Majesté. On devait ensuite citer nominativement, l'une après l'autre, les trois personnes en question, et donner les motifs particuliers qui les faisaient soupçonner. Les meneurs ne doutaient pas que, leurs partisans une fois bien préparés d'avance, il ne fût facile d'envoyer ces trois personnes à la Tour, où certainement on pourrait les retenir. Mais il était aussi convenu de ne faire aucune tentative à cet égard, que tous trois ne fussent en même temps dans la chambre. Sur ce récit, et sachant que les deux autres y étaient, Colepepper retourna chez lui, sûr que son absence même arrêterait tout.

Sur la communication de ces détails, tous trois pensaient bien que ce projet était si extravagant, et violait à un tel excès toutes les règles de la justice la plus commune, qu'on ne réussirait pas à y faire souscrire la majorité de la chambre, pour peu que le nombre des membres présens fût un peu considérable; mais beaucoup de gens s'absentaient habituellement, et le parti ne se laissait gouverner par aucun des principes reçus jusqu'alors. Ils crurent donc plus sage de convenir qu'un d'eux serait toujours présent aux séances de la chambre, afin de connaître tout ce qui se ferait; qu'ils n'y seraient jamais tous trois ensemble; que rarement y en aurait-il deux à la fois, et que ceux qui s'y trouveraient se conten-

teraient d'écouter, et ne parleraient que dans les cas d'absolue nécessité. Il était au reste devenu fort difficile, pour quelqu'un tombé dans la défaveur des hommes du parti, de parler contre ce qu'ils proposaient, à moins qu'eux-mêmes ne voulussent trouver à critiquer quelqueune de ses phrases ou de ses expressions. Dans ce cas, après que l'orateur avait été sommé de s'expliquer, il était contraint de se retirer, et, le plus communément, la majorité l'envoyait à la Tour, ou l'excluait de la chambre, ou, tout au moins, l'obligeait de recevoir une réprimande à la barre et à genoux. C'est ainsi que ces hommes en usèrent, à cette époque, envers sir Ralph Hopton. Il avait relevé quelques expressions employées dans une déclaration préparée et présentée à la chambre par un comité, et dit qu'elles étaient offensantes pour le Roi; le parti prétendit que c'était une attaque contre le comité, força sir Ralph Hopton de se retirer, et le fit mettre à la Tour. Cette violence effraya plusieurs membres de la chambre, qui n'osèrent plus y parler; elle fut cause que beaucoup d'autres s'abstinrent de venir aux séances, où chaque jour il ne se trouvait plus qu'un petit nombre de membres. Quant aux trois gentilshommes dont il s'agit, ils tinrent au parti arrêté entre eux, jusqu'au moment où tous trois jugèrent indispensable de cesser entièrement de paraître à la chambre.

Vers la fin d'avril 1642, M. Hyde reçut une lettre du Roi. Sa Majesté lui mandait qu'aussitôt que ses affaires (à elle) ne le retiendraient plus à Londres, il eût à la rejoindre à York, où elle avait besoin de ses services. M. Hyde communiqua cette lettre à ses deux amis; tous deux furent d'avis qu'il différât ce voyage de quelque temps, chaque jour faisant naître des circonstances importantes sur lesquelles ils devaient se consulter tous trois, et envoyer des dépêches au Roi. Cette correspondance entre York et Londres était alors d'une étonnante rapidité; des gentilshommes se chargeaient de la porter, et il y en avait beaucoup d'empressés à le faire; aussi, quand ces trois messieurs expédiaient, à cette époque de l'année, une lettre le samedi, vers le minuit, ils recevaient toujours la réponse du Roi le lundi, sur les dix heures du matin. Sa Majesté consentit que M. Hyde demeurât autant que la nécessité l'exigerait, mais ajouta qu'elle l'attendait aussitôt qu'il pourrait quitter. Il fut au surplus heureux qu'il restât; car, alors se présenta une occasion où sa présence servit utilement. Ce fut quand il fallut amener le lord garde du grand sceau, Littleton, à envoyer le grand sceau au Roi, à York, et le décider à se rendre lui-même auprès de Sa Majesté, dès qu'il le pourrait; ce parti une fois bien arrêté, M. Hyde convint avec ses deux amis qu'il partirait pour York, où le

Roi l'avait mandé quelque temps auparavant ; mais seulement dans un ou deux jours , intervalle pendant lequel devait paraître la déclaration du 19 mai ; elle était longue , et il voulait pouvoir l'emporter avec lui pour préparer la réponse soit pendant sa route , soit dès qu'il serait arrivé à York.

Il avait résolu de se mettre en route le mercredi ; il prévint donc l'orateur que , d'après l'avis de son médecin , ce que celui-ci certifia , sa santé exigeait qu'il prît l'air de la campagne ; cette précaution était indispensable. En effet , une ou deux semaines auparavant , il avait fait un voyage dans sa terre ; son absence fut remarquée ; sur-le-champ on lui dépêcha , par un messager , l'ordre de revenir immédiatement à la chambre , et il crut nécessaire d'y retourner sans délai. Il voulait cette fois prévenir une semblable et si prompte recherche , et donna ainsi à l'orateur le moyen de répondre pour lui. Il convint avec lord Falkland qu'il s'arrêterait dans la maison d'un de ses amis près d'Oxford , et à peu de distance du chemin qu'il voulait prendre pour se rendre à York , jusqu'à ce qu'il apprît que le garde du grand sceau se fût mis en route ; lord Falkland avait promis de l'en instruire , car alors il ne croyait pas à la sincérité des projets de départ de Littleton ; mais il fut bientôt rassuré à cet égard.

On avait fort remarqué que souvent M. Hyde s'était rendu chez ce dernier, et s'enfermait avec lui. Lorsque, le soir qui précéda son départ de Londres, il alla prendre congé du garde du grand sceau, celui-ci se promenait dans son jardin avec messieurs Hollis et Glynn; tous deux observèrent, comme ils le dirent ensuite, qu'aussitôt que les yeux de Littleton tombèrent sur M. Hyde, à son entrée dans le jardin, il montra quelque impatience d'être débarrassé d'eux. Lorsqu'ils furent partis, d'autres, car il y avait plusieurs personnes dans le jardin, remarquèrent, à ce qu'ils prétendirent, que M. Hyde et le lord garde du grand sceau, après s'être promenés quelque temps ensemble, prirent congé l'un de l'autre d'une manière qui ne leur était point ordinaire. Il n'y avait pas un mot de vrai à tout cela; mais M. Hyde était trop mal famé parmi les hommes du parti, pour que des rapports de cette espèce ne trouvassent pas facilement créance auprès d'eux. Aussi, le lundi matin, quand on sut la nouvelle du départ secret du lord garde du grand sceau, le docteur Morley, depuis évêque de Winchester, se trouvant à Westminster-Hall, un personnage d'une grande autorité dans le parlement le rencontra, invectiva violemment contre le garde du grand sceau, et ajouta qu'on savait assez que M. Hyde, l'ami du docteur, avait machiné et fait réussir cette méchante affaire;

mais que , pour ce fait , il serait , ce matin même , ou le suivant , accusé de haute trahison. Le docteur , fort attaché de tout temps à M. Hyde , courut sur-le-champ chez lord Falkland , lui rapporta ce qu'il venait d'entendre , témoigna le désir de savoir où était M. Hyde , afin de lui en donner promptement avis , et ajouta qu'il connaissait un gentilhomme , ami intime de celui-ci , qui se rendrait sur-le-champ , à cheval , auprès de lui. Lord Falkland écrivait alors à M. Hyde , pour l'informer que le garde du grand sceau avait fidèlement tenu sa parole , ainsi qu'il venait de l'apprendre dans le moment , et l'engager à poursuivre en toute hâte sa route vers le nord. Ce lord pria donc le docteur de faire appeler son gentilhomme , afin de l'envoyer sur-le-champ à l'endroit où il trouverait M. Hyde , et ce messenger fit tant de diligence qu'il remit la lettre du lord Falkland la même nuit , de fort bonne heure.

M. Hyde était alors à Ditchley chez lady Lee , depuis comtesse de Rochester ; ce fut John Ayliffe qu'il aimait avec tendresse qui lui apporta l'avis qu'on lui donnait ; il ne l'eut pas plutôt reçu qu'il crut n'avoir pas un instant à perdre pour s'éloigner ; n'ayant jamais été dans le nord , il ne connaissait pas les chemins et craignait , s'il en suivait un fréquenté , qu'on ne mît obstacle à son voyage. Avec lui se trouvait alors M. Chilling-

worth, dont il avait désiré être accompagné depuis Oxford, positivement pour la circonstance qui se présentait ; celui-ci était en effet très-familier avec toutes les routes qui conduisaient presque jusque dans le Yorkshire ; tous deux envoyèrent la nuit même leurs chevaux à un village près de Coventry où le frère de M. Chillingworth avait une ferme. Le lendemain matin, ils montèrent dans la voiture de lady Lee, qui, traînée par six chevaux, les conduisit à ce village à trente mille de Ditchley. Après s'être un peu rafraîchis, ils prirent leurs chevaux et descendirent la nuit, sans avoir jamais suivi de chemins frayés, à Lutterworth, village du Leicestershire ; M. Chillingworth y avait un ami ministre de la paroisse, qui les reçut avec obligeance. Tenant toujours des routes désertes, ils traversèrent le Derbyshire, arrivèrent dans le Yorskhire et s'arrêtèrent à Nostall, château de sir John Worstenholm, qui, quoiqu'alors à Londres avec toute sa famille, avait donné l'ordre qu'on fit à M. Hyde une bonne réception. Il avait été convenu auparavant, et du consentement de Sa Majesté, que celui-ci resterait dans quelque maison particulière près d'York, jusqu'à ce que le Roi fût instruit de son arrivée, et que ses affaires demandassent absolument la présence de M. Hyde. Plusieurs raisons exigeaient en effet que celui-ci demeurât caché dans les environs d'York, aussi long-temps qu'il le pourrait

avec quelque convenance. Nostall était à vingt milles de cette ville : de là , M. Hyde prévint Sa Majesté de son arrivée et lui adressa la réponse qu'il avait préparée à la déclaration du 19 mai. Le lendemain, le Roi lui envoya par M. Ashburnham la déclaration du 26 mai ; c'était la plus arrogante que les chambres eussent encore publiée , et Sa Majesté voulait y répondre le plus promptement possible , afin que tout ce poison ne pût infecter trop long-temps l'esprit des peuples. Dès qu'on sut dans la chambre le départ de M. Hyde, on s'enquit où il était allé et on fit la motion de le mander ; l'orateur déclara qu'il était venu l'informer de la nécessité où il se trouvait de prendre l'air de la campagne pour se rétablir d'une indisposition ; il ajouta que le docteur Winston , médecin de M. Hyde , et qui l'accompagnait dans sa visite , avait déclaré que celui-ci était tourmenté de la pierre , que son assiduité à la chambre pendant les chaleurs avait beaucoup augmenté son mal , et qu'en conséquence il lui avait conseillé , pour se remettre, de respirer l'air de la campagne. Le parti se contenta pour le moment de ces assurances. M. Peard dit cependant d'un ton de certitude , « que M. Hyde n'était pas
« malade d'une autre pierre que de celle qu'il
« avait dans le cœur ; qu'il fallait le faire re-
« venir , en quelque endroit qu'il fût , et qu'il ne
« doutait pas que, là où il était , il ne s'occupât de

« leur nuire. » Mais il n'obtint aucun succès jusqu'au moment où les commissaires des chambres leur mandèrent d'York que M. Hyde s'était rendu dans cette ville et ne quittait presque jamais Sa Majesté. On a dit plus haut qu'il s'était arrêté à Nostall dans la maison de sir John Worstenholm ; de là il écrivait chaque jour au Roi et recevait ses ordres ; il se proposait de prolonger son séjour dans ce lieu où il pouvait plus facilement donner toute son attention aux affaires qui lui étaient confiées et les expédier ; enfin il aurait voulu, de quelque temps encore, n'être pas vu à York, bien certain qu'une fois qu'il y paraîtrait, on en serait promptement informé à Westminster. Il apprit, à son grand chagrin, que Sa Majesté était fort mécontente du lord garde du grand sceau, dont elle lui écrivit qu'elle ne pouvait souffrir l'humeur et ne savait que faire. M. Elliot qui avait apporté les sceaux au Roi, voulant faire valoir ce service et n'imaginant pas que le lord garde du grand sceau fût dans l'intention de le suivre, s'était plu à répandre divers contes à ce sujet ; à l'entendre, celui-ci avait refusé de lui remettre les sceaux ; pour les obtenir il s'était vu contraint de recourir à la force, de fermer la porte sur lui et de menacer le lord de le tuer, s'il ne les lui livrait ; enfin ce dernier n'avait cédé qu'à la seule crainte que lui inspirait un tel acte de résolution. Cette histoire trouva

tant de crédit dans l'esprit du Roi, qu'à peine ce prince cessa-t-il d'y croire quand le garde du grand sceau vint lui-même à York; il était cependant improbable qu'un homme qui avait d'ailleurs, dans la chambre voisine, plusieurs de ses gens à ses ordres, eût souffert qu'un homme seul et qu'il égalait en force l'eût enfermé sous clef et lui eût arraché par violence ce qu'il n'aurait pas voulu livrer. Comment ensuite le garde du grand-sceau aurait-il laissé cet homme sortir tranquillement de sa maison, quand il se trouvait dans chaque pièce assez de personnes pour lui mettre la main sur le corps et lui reprendre par force ce qu'il aurait ravi? D'un autre côté, Sa Majesté n'ignorait pas que le lord garde du grand sceau s'attendait à cette époque à être mandé à York; elle ne pouvait douter que, s'il se fût repenti d'avoir pris l'engagement de s'y rendre et eût voulu ne pas le tenir, il aurait trouvé mille moyens de s'y soustraire et refusé d'admettre Elliot à lui parler. Mais les préventions que ce prince avait contractées long-temps auparavant contre ce ministre et sa grande confiance dans le rapport d'Elliot, confiance qui tenait à la nature de son caractère, avaient fermé tout accès dans son esprit à ces réflexions. Cependant, quand Sa Majesté vit le garde du grand sceau, elle le reçut avec bonté et le fit loger à la cour dans un appartement tout près du sien; quelques gens crurent

que c'était bien moins par égard pour celui-ci , que par inquiétude et afin de s'assurer qu'il ne retournerait pas à Londres. Sa Majesté conservait toujours , il est vrai , les sceaux par devers elle et ne les remettait pas à la garde de Littleton , ce qui ne pouvait manquer de faire une forte impression sur celui-ci , et une plus forte encore sur les autres ; bien des gens en conclurent, en effet, qu'on ne lui rendrait plus les sceaux et se conduisirent avec lui d'après cette conviction.

Les lords qui , pour se rendre à York , avaient quitté la chambre des pairs , offensés de la conduite de ce ministre dans cette chambre , lui témoignaient d'ailleurs fort peu de considération , affectaient de croire au rapport de M. Elliot et se montraient toujours prêts à en faire au Roi même de fort désavantageux sur la manière dont Littleton s'était comporté dans la chambre haute ; il ne faut donc pas s'étonner que ce malheureux gentilhomme devint chaque jour d'une humeur plus chagrine. Aussi quand le Roi , toujours présent lorsqu'on faisait usage du grand sceau , mais qui ne souffrait pas qu'on s'en servît en l'absence du ministre qui devait tout contre-signer en raison de sa charge , mandait Littleton et qu'on présentait à sceller quelques déclarations de trahison , comme celles qui parurent contre le comte d'Essex , ou des proclamations contre certains actes des chambres , tels que le bill de la milice

et d'autres semblables, ce ministre usait d'une foule de délais; il multipliait les critiques, trouvant toujours quelque défaut soit de forme soit de toute autre nature, et quelquefois avec beaucoup de raison; mais ses manières étaient toujours telles qu'on voyait clairement qu'il conservait des craintes et ne pouvait se défendre de la terreur de retomber de nouveau sous la main des ennemis de la couronne. Aussi était-ce là ce qui faisait dire au Roi qu'il ne savait que faire d'un tel homme.

Aussitôt que M. Hyde eut appris ces détails, il écrivit au roi, l'instruisit de tout ce qui s'était passé dès le principe dans cette affaire, lui remontra que le garde du grand sceau s'était perdu auprès du parlement par son obéissance aux ordres de Sa Majesté; que s'il devait encore se voir privé de ses bontés, il serait le plus malheureux des hommes, et que lui, M. Hyde, en serait le plus infortuné par l'idée d'avoir contribué à la ruine de ce ministre. Il en appelait donc au cœur et même à la justice de Sa Majesté, la conjurait de rendre sa bienveillance au garde du grand sceau et de relever ses esprits en lui faisant bonne mine; et quoi qu'il en dût être, il la suppliait humblement et en son propre nom de ne prendre à l'égard de celui-ci aucun parti sévère avant d'avoir permis à lui, M. Hyde, de lui baiser la main et de lui soumettre sur toute cette affaire

quelques considérations d'une haute importance. A la réception de cette lettre , Sa Majesté fit dire à M. Hyde qu'elle satisferait à la première partie de sa demande et ne terminerait rien avant d'avoir causé avec lui ; elle lui témoignait en même temps le désir qu'il envoyât quelques bons avis au lord garde du grand sceau , et qu'aussitôt qu'il aurait fini quelques affaires qu'il avait alors en main , il vînt à York où il trouverait beaucoup à faire ; elle ajoutait que dans son opinion il y avait chaque jour moins de motifs pour qu'il se tint caché. Quatre ou cinq jours après, Sa Majesté envoya M. Ashburnham l'informer qu'à chaque instant elle avait plus à souffrir du garde du grand sceau, et le trouvait si revêche et si obstiné qu'elle ne pourrait tenir à M. Hyde la parole qu'elle lui avait donnée, s'il ne se hâtait de venir à York ; Sa Majesté lui faisait dire en conséquence de se rendre auprès d'elle aussitôt qu'il le pourrait avec facilité. M. Hyde, qui avait encore quelques affaires à terminer, rejoignit donc à York Sa Majesté deux jours après et beaucoup plus tôt qu'il ne le voulait.

Quand il arriva à la cour il était environ quatre heures de l'après-midi , et le Roi tenait alors le conseil pour la publication de la réponse qu'avait rédigée M. Hyde à la déclaration du 26 mai ; quoique cette réponse contînt huit ou neuf feuilles de papier , Sa Majesté la porta au conseil , écrite

toute de sa propre main. Jusqu'à ce jour, en effet, Sa Majesté garda fidèlement la promesse qu'elle fit à Greenwich de transcrire elle-même tous les papiers que lui enverrait M. Hyde. Le Roi s'était imposé là une bien grande tâche; aussi passait-il constamment la moitié de la journée enfermé à écrire dans son cabinet; de toutes les nouvelles que les chambres recevaient sur lui à Londres, c'était pour elle la plus étrange et celle qui les jetait dans la plus grande perplexité.

M. Hyde était dans la galerie quand le Roi sortit du conseil; Sa Majesté, dès qu'elle l'aperçut, lui dit avec une grande bonté qu'il était le bienvenu à York et lui fit tout haut plusieurs questions comme si elle l'eût cru arrivé directement de Londres. Elle lui ordonna ensuite de la suivre au jardin et se promena avec lui près d'une heure. « Actuellement, dit-elle en ouvrant la conversation, nous n'avons pas la crainte d'être vus ensemble. » Alors Sa Majesté, avec toutes les expressions de bienveillance imaginables, remercia M. Hyde de ses services, et de l'avantage si grand qu'elle en avait retiré, de voir revenir entièrement à sa cause les cœurs de tout son peuple; elle l'assura de sa résolution de saisir la première occasion de le récompenser et multiplia les témoignages d'une disposition favorable, que M. Hyde reçut avec la modestie et le respect qu'il devait montrer. Le Roi entra ensuite dans quelques détails

sur la situation de ses affaires et de l'esprit du pays où il était ; de là , passant promptement aux torts qu'elle reprochait au lord garde du grand sceau , Sa Majesté protesta qu'à toute heure elle se serait sentie tentée de lui ôter sa place si elle n'eût été retenue par considération pour M. Hyde , et s'étendit sur des preuves d'entêtement et de lâcheté de ce ministre , si grandes qu'on eût pu croire qu'il craignait de se voir arraché de chez lui par l'huissier de la verge noire.

M. Hyde répondit que Sa Majesté découragerait une foule de braves gens déterminés à la servir avec fidélité , si elle se montrait trop sévère pour les fautes où pourraient les entraîner la faiblesse de leur nature et les vices de leur éducation ; il fit observer que si , par suite de ces causes , le garde du grand sceau s'était donné quelques torts , tels qu'ils dussent provoquer le mécontentement de Sa Majesté , il avait racheté ses erreurs par un service assez signalé pour en effacer le souvenir. « Je suis si loin d'être d'une
« autre opinion , répondit le Roi avec quelque chaleur , que je me haïrais moi-même de n'être pas
« convaincu qu'il a complètement expié ses torts ;
« quoique persuadé que ce qu'il a fait , il a été
« déterminé par vous à le faire , cependant je
« regarde le mérite de son action comme bien
« supérieur à ses fautes : aussi , dès le moment
« de son arrivée à York , étais-je prêt à lui rendre

« mon ancienne bienveillance et ma confiance
« première; j'eusse même remis volontiers les
« sceaux dans ses mains s'il m'eût paru le désirer;
« mais je ne remarque en lui ni sérénité dans le
« maintien, ni inclination à faire ce qu'exige la
« nécessité. Le parlement prenait avantage de ce
« qu'aucune des pièces que je faisais publier n'é-
« tait authentique et ne devait être regardée
« comme émanée de moi, par cela seul qu'au-
« cune n'était revêtue du grand sceau; il y avait
« impossibilité qu'il en fût autrement tant que
« ce grand sceau était à Westminster; bien loin
« qu'il en puisse être de même aujourd'hui, j'ai
« maintenant le grand sceau en ma possession;
« mais quand j'envoie quelque proclamation à
« sceller, le garde du grand sceau montre au-
« tant de répugnance à le faire que s'il était en-
« core sous le joug des chambres; voilà ce qui
« m'indispose contre lui, et rien de ce qu'il a
« fait auparavant. »

M. Hyde répliqua que ce malheureux gentilhomme ne pouvait que se tenir pour offensé au plus haut point, et de la présomption de M. Elliot, et de la créance qu'obtenaient ses discours aussi insensés qu'insolens, et de l'indifférence de Sa Majesté à les relever et à en faire justice, elle qui en connaissait toute la fausseté. M. Hyde détailla alors tout ce qui s'était passé et une foule de circonstances qui ne

permettaient pas d'ajouter foi aux fanfaronnades d'Elliot; quant aux craintes et aux terreurs du garde du grand sceau, il supplia Sa Majesté de se souvenir « que celui-ci était bien récemment « échappé de la région d'où partaient les éclairs « et le tonnerre, qu'à peine commençait-il à se « remettre de la frayeur dont il avait si souvent « ressenti les atteintes, et vu tant d'autres frappés; « qu'enfin on ne pouvait plus se méfier d'un « homme qui avait passé le Rubicon, et auquel « il ne restait d'espérance que dans Sa Majesté « même. » Le Roi termina cette conversation en disant « que le garde du grand sceau pouvait « compter sur son intérêt et sa protection, » et chargea M. Hyde de lui en donner l'assurance et d'aller le voir sur-le-champ. Celui-ci partait pour s'acquitter de cette commission quand il rencontra le garde du grand sceau dans le jardin où ils se promenaient ensemble.

M. Hyde le trouva profondément tourmenté de la crainte d'être dépouillé de sa place, et de l'idée de la haine et du mépris auxquels il allait se voir exposé et qu'il aurait attirés sur lui; mais quand M. Hyde lui eut répondu qu'il n'avait pas un tel malheur à redouter, lui eut conté ce qui venait de se passer entre le Roi et lui, et l'eut assuré que, s'il le voulait, il aurait de nouveau, dans une heure, le grand sceau dans sa garde, il revint entièrement à la vie. Il pria cependant

M. Hyde de supplier le Roi de continuer à garder le grand sceau, ne voulant ni répondre personnellement de sa sûreté, ni se reposer sur un homme à lui du soin d'y veiller. Ce parti, sagement réfléchi, augmenta beaucoup pour lui la confiance du Roi qui l'aurait vu avec peine accepter la grâce qui lui était offerte. De ce moment, quand il y avait à faire une chose qui pouvait présenter quelque incertitude, M. Hyde y préparait le garde du grand sceau dans des conversations particulières; aussi le Roi ne montra-t-il plus dans la suite à celui-ci la moindre défaveur; mais chaque jour la vigueur de son esprit s'affaiblit sous le chagrin dont l'accablait la considération des temps présents et de la triste position de sa propre fortune, pire en effet que tout ce qu'on pouvait imaginer.

Avant que M. Hyde quittât le jardin du palais, le lord Howard, sir Hugh Cholmeley et sir Philippe Stapleton, commissaires du parlement, furent informés qu'il s'y promenait avec le Roi; ils y vinrent sur-le-champ, le saluèrent avec beaucoup de politesse et lui montrèrent une instruction du parlement qui leur enjoignait, si quelque membre de l'une ou l'autre des chambres se rendait à York, de lui faire connaître que l'intention de la chambre était qu'il y revînt sur-le-champ, et de transmettre la réponse qu'ils recevraient. Ils le prièrent donc de trouver bon

qu'ils s'acquittassent de ce devoir. Il leur répondit qu'il était venu à York pour obéir aux ordres du Roi, qu'il ignorait ce que Sa Majesté avait à lui prescrire, mais qu'il retournerait au parlement aussitôt qu'elle lui en donnerait la permission.

Le jour même où M. Hyde arrivait à York, il eut dans cette ville une aventure qu'il racontait souvent et dont il s'égayait fort. Un des gens de la suite de Sa Majesté s'était assuré d'un logement pour ce gentilhomme; celui-ci y envoya ses domestiques au moment où lui-même alla descendre au palais où il resta jusqu'après le souper, et qu'il ne quitta que quand le Roi fut rentré dans sa chambre; il prit alors un guide pour l'accompagner et le conduire à son habitation qui lui parut fort bien. Il commençait à se déshabiller quand un de ses gens lui témoigna le désir qu'il prit un autre appartement et ne restât pas plus long-temps dans celui-ci. « Pourquoi ? demanda « M. Hyde, la chambre me paraît fort bonne.— « Oui, la chambre est bonne, répondit le domesti- « que, mais les gens de la maison sont les êtres les « plus méchans qu'on puisse voir, et tels que je les « crois fort capables de vous causer quelque dé- « sagrément. » Comme ils'en étonnait, son domestique lui dit qu'à en juger par leurs habits ils paraissaient n'être pas de la dernière classe; qu'à leur arrivée ses camarades et lui avaient trouvé dans une pièce du bas le maître de la maison et

la maîtresse, qui les reçurent avec civilité, leur montrèrent la chambre destinée à leur maître, leur dirent de demander tout ce qui leur était nécessaire et les laissèrent. « Quelque temps après, « ajouta-t-il, l'un d'eux descendit, et la maîtresse, « qui était encore dans la pièce d'en bas, où elle « paraissait avoir l'habitude de se tenir, lui de- « manda le nom de son maître; l'autre le lui dit. — « Quoi ! s'écria-t-elle, ce M. Hyde est-il le membre « de la chambre des communes ? » Sur la réponse affirmative cette femme jette un grand cri, déclare que jamais un tel homme ne logera dans sa maison, et vomit contre lui de détestables exécutions. Son mari arrive au bruit ; elle ne lui a pas plutôt dit quelle personne occupe la chambre d'en haut, que cet homme jure avec un grand serment qu'il n'en sera pas ainsi et qu'il mettra plutôt le feu à sa maison que d'y garder un tel locataire. Le domestique demeurait confondu, sachant bien que son maître n'était jamais venu à York ni même dans le voisinage de cette ville ; il demanda donc quelle offense pouvait leur avoir faite un homme qui très - certainement ne les connaissait pas et n'était nullement connu d'eux. Après deux ou trois malédictions, le propriétaire répondit que lui ne connaissait que trop bien ce M. Hyde qui avait ruiné lui, sa femme et ses enfans ; renouvelant ensuite ses exécrationnelles malédictions il termina en déclarant qu'il mettrait le

feu à sa maison du moment où ce M. Hyde y poserait le pied, et sur-le-champ lui et sa femme se retirèrent transportés de rage dans une pièce reculée et fermèrent la porte avec violence sur eux.

Quand son domestique lui eut fait ce récit, M. Hyde, non moins surpris que ses gens et ne sachant qu'en penser, demanda si ces personnes étaient ivres; on l'assura qu'elles avaient la tête parfaitement rassise, et semblaient, avant cet accès de colère, ne pas manquer d'éducation. M. Hyde fit alors prier le maître de la maison de venir le trouver afin qu'ils pussent s'expliquer ensemble, ajoutant qu'il quitterait sur-le-champ si celui-ci l'exigeait; il ne reçut d'autre réponse sinon que le propriétaire et sa femme étaient au lit. « Eh bien, dit-il, s'ils sont au lit, je vais m'y « mettre aussi, » et il le fit. On ne le déranga point pendant la nuit; mais la matinée du lendemain ne fut pas si calme, le maître et la maîtresse s'emportèrent avec plus de violence que jamais et ne voulurent pas se laisser persuader de parler à M. Hyde. Mais celui-ci sut alors la cause de toute cette scène : l'homme autrefois avait été procureur à la cour du président et du conseil du nord; il y jouissait d'une grande réputation, y était fort employé, et se faisait ainsi un bon revenu avec lequel il vivait dans une sorte d'éclat. M. Hyde présidait le comité formé contre cette

cour, et le vote des communes qui la fit supprimer fut porté par lui à la chambre des pairs. Il reconnut donc que ces pauvres gens avaient là une meilleure raison de lui en vouloir que beaucoup d'autres qui ne le détestaient pas moins et le poursuivaient davantage de leur haine; quoi qu'il en soit, il se crut obligé de délivrer ces gens de quelqu'un qui leur blessait autant les yeux et de quitter le logement qu'on lui avait assigné. Il eut au reste bien plus à se louer de la bienveillante politesse d'un bon chanoine de la cathédrale, le docteur Hodson, qui, dès qu'il le sut arrivé à York, l'envoya prier de venir loger dans sa maison, où il demeura tout le temps que la cour occupa cette ville.

Il se trouvait alors à York un si grand concours de membres du parlement, qu'il n'en restait pas à la chambre des communes la cinquième partie du nombre total qui la composait, et que la chambre haute en avait si peu qu'à peine vingt pairs continuaient à siéger à Westminster. Cependant elles agissaient avec la même violence et la même audace que quand elles étaient entièrement complètes, publiaient des déclarations contre le Roi, levaient en toute hâte des soldats pour leur armée, exécutaient leur ordonnance sur la milice dans tous les comtés de l'Angleterre, ceux du nord exceptés; défendaient de se rendre auprès du Roi, arrêtaient beaucoup de gens dans

leur route pour York et les envoyaient en prison. Malgré ces rigueurs les personnes d'un certain rang accouraient chaque jour en foule dans cette ville ; il n'était plus sûr pour ceux des membres du parlement qui ne voulaient pas participer aux injustifiables projets des chambres , de continuer à y siéger. Lord Falkland et sir John Colepepper se rendirent , bientôt après M. Hyde , à York.

Lorsque le Roi annonça son intention d'aller à Beverley , place à quatre milles de Hull , la nouvelle de ce voyage frappa beaucoup le parlement ; quelque grand que fût, dans cette assemblée, l'accord à concourir aux actes inexcusables qui amenèrent la guerre, il n'y avait cependant qu'un petit nombre de ceux qui votèrent des levées de troupes et la nomination d'un général , qui crussent et eussent réellement l'intention que l'on en vînt à une guerre. Les chambres virent donc , dans la marche du Roi vers Hull , le commencement de la guerre ; pour leurs propres actes, elles les regardaient comme faits uniquement pour prévenir la guerre et empêcher qu'elle ne fût entreprise par le Roi , à qui elles en supposaient le désir ; elles songèrent donc alors à quelques ouvertures pour un accommodement. Le parti révolutionnaire y était entièrement opposé ; il n'osa cependant pas en rejeter absolument l'idée, se montra au contraire empressé d'y consentir et s'assura ainsi le pouvoir de faire insérer dans

l'adresse des choses qui devaient inévitablement la rendre sans effet. On envoya donc alors, à Sa Majesté, le comte de Holland, qu'on savait lui être particulièrement désagréable, et deux membres de la chambre des communes; tous trois arrivèrent à Beverley le même jour que le Roi; le message des chambres, au milieu d'une foule d'expressions et d'assurances spécieuses de dévouement respectueux, avait pour objet de dissuader Sa Majesté de faire la guerre contre son parlement en donnant suite à son entreprise contre Hull, place que le parlement se disait obligé de défendre. Pour éviter cette guerre, le seul expédient que proposassent les chambres était que le Roi consentît aux dix-neuf propositions qu'elles lui avaient envoyées précédemment à York, auxquelles il avait répondu depuis long-temps et qui, ainsi que la réponse, étaient imprimées.

Ces dix-neuf propositions qui déshérिताient la couronne de toutes ses plus belles prérogatives et ne laissaient subsister que l'ombre et le vain nom de Roi, furent faites par la chambre après que M. Hyde eut quitté Londres. Il avait alors beaucoup de travaux dans les mains; le lord Falkland et sir John Colepepper, persuadés qu'il lui serait impossible de rédiger la réponse à ces propositions aussi promptement qu'il le faudrait, s'en chargèrent eux-mêmes; ils se divisèrent donc entre eux ces propositions, terminèrent

en très-peu de temps leur travail, l'envoyèrent au Roi et témoignèrent le désir que M. Hyde en prît connaissance et s'occupât ensuite de le faire imprimer et publier. Cette réponse, complète sur tous les points, était écrite avec beaucoup d'esprit et de vigueur; mais elle contenait quelques expressions que n'aimait pas M. Hyde, comme pouvant porter préjudice à l'autorité du Roi. Une erreur en point de droit existait d'ailleurs dans la partie qu'avait composée sir John Colepepper; celui-ci s'y était laissé entraîner de confiance sans en avoir pesé les conséquences et réellement persuadé que ce qu'il avançait était exact; en parlant de la constitution du royaume, il déclarait *que le Roi, la chambre des pairs et la chambre des communes formaient les trois ordres de l'Etat*. Là était l'erreur; elle détermina M. Hyde à ne pas presser l'impression de cette pièce et à dire au Roi que tous les détails de ces propositions avaient été suffisamment réfutés, ce qui était vrai, dans les réponses aux autres déclarations et qu'il ne voyait, par conséquent, aucune nécessité à ce que celle-ci fût publiée. Sa Majesté se contenta de cette observation et ne sut pas le vrai motif de M. Hyde. Celui-ci n'avait pas, en effet, cru devoir le lui communiquer, par égard pour les deux rédacteurs dont le Roi avait toujours suspecté l'attachement à l'Eglise. Et, au fait, c'était celle-ci qu'intéressait princi-

palement l'erreur dont il s'agit , puisque dans la vérité les évêques faisaient *le troisième ordre dans l'État*, le Roi étant la tête et le souverain de tout.

Mais ces deux messieurs ne furent pas plutôt arrivés à York qu'ils se montrèrent fort mécontents que cette réponse ne fût pas imprimée. Le lord Falkland, apprenant qu'elle était restée jusqu'alors dans les mains de M. Hyde , lui en demanda les raisons d'un ton amer et lui dit avec quelque chaleur « que sans doute il ne goûtait « pas cette réponse parce qu'elle n'était pas son « ouvrage. » M. Hyde sans répondre autre chose, sinon « qu'il ne se serait jamais attendu à un « pareil reproche de la part du lord Falkland, » lui remit la copie de cette pièce ; celui-ci obtint immédiatement le consentement du Roi et la fit mettre sous presse le soir même avec ordre de ne pas perdre un instant à l'imprimer. Sa Majesté regretta fort dans la suite cette mesure ; l'excellent lord , fort éloigné de l'intention de montrer la moindre désobligeance à M. Hyde et de l'idée que cette affaire produisît le plus petit refroidissement dans leur amitié réproque, fut de même vivement peiné quand il connut les motifs de la conduite de M. Hyde ; il rejeta la faute sur sa propre inadvertance et les suggestions de quelques légistes qui avaient trompé sir John Colepepper, et en accusa surtout des déclarations dans

lesquelles plusieurs prélats avaient, fréquemment et par ignorance, établi que les évêques ne siégeaient pas dans le parlement en qualité de représentans du clergé et ne pouvaient par conséquent être regardés comme le troisième ordre de l'État.

Le jour même où le comte de Holland arrivait à Beverley, le hasard fit que M. Hyde alla se promener à cheval hors de la ville; en revenant il se trouva dans le même chemin que le comte de Holland et ses collègues au moment où ceux-ci se rendaient auprès du Roi. Quand ils se rencontrèrent, ils se firent réciproquement les civilités d'usage entre personnes qui se connaissent. « Le comte espérait, dit-il, qu'il serait
« bien venu de tous les honnêtes gens de la cour,
« étant chargé d'inviter le Roi à retourner au-
« près de son parlement, et à dissiper ainsi les
« inquiétudes qui empêchaient ce prince et les
« chambres de s'entendre. » M. Hyde lui répondit
« qu'il serait en effet bien venu s'il offrait des
« expédiens propres à atteindre ce double but ;
« mais qu'alors il faudrait que son message fût
« d'une toute autre nature que le Roi ne le pen-
« sait. » Sur cela ils entrèrent dans une discus-
sion plus vive que peut-être l'un et l'autre ne le voulaient. Le comte parla, d'un autre ton qu'il n'avait l'habitude de le faire, du pouvoir et de l'autorité du parlement, qu'il représenta comme

fort au-dessus de toute opposition et de toute contradiction; M. Hyde, dans ses répliques, se tint moins sur ses gardes et fut moins réservé que de coutume; on vit donc aisément qu'ils n'étaient nullement satisfaits l'un de l'autre, et, après l'arrivée du comte à Beverley, M. Hyde ne lui fit aucune visite, sachant que celui-ci répétait trop publiquement et avec quelque aigreur, à tous ceux qui l'allaient voir, ce qui s'était passé entre eux, et menaçait même des mesures que le parlement pourrait prendre à ce sujet. Au fait, le comte ne fut pas plutôt de retour à Londres qu'on y passa un nouveau bill qui excluait nominativement M. Hyde, et deux ou trois autres au plus, de toute amnistie dans le cas où il se ferait quelque accommodement entre le Roi et le parlement.

M. Hyde, qui n'avait pas paru à la cour depuis quatre ou cinq jours, s'y présenta au moment où le Roi se lavait les mains avant son dîner; Sa Majesté ne l'eut pas plutôt aperçu qu'elle lui demanda tout haut : « Edouard Hyde, « quand avez-vous joué pour la dernière fois « avec les glands de mon collet? » Celui-ci, décontenancé à l'excès, ne concevait pas d'où pouvait provenir une telle question; les gentilshommes qui remplissaient la pièce paraissaient s'égayer beaucoup de la question du Roi; mais Sa Majesté, remarquant son embarras et sa rougeur, lui dit en plaisantant : « Ne vous troublez pas ,

« car il y a vingt ans que je n'ai porté de glands de
« collet. Mais, ajouta-t-elle, n'avez-vous donc pas
« vu le *Diurnal* ? » Celui-ci n'en avait jamais en-
tendu parler jusques alors; quelques instans après
un de ceux qui étaient présens lui montra, dans
une feuille de ce journal, une lettre de nouvelles
où l'on disait qu'Edouard Hyde était si avant
dans la familiarité du Roi qu'il jouait d'ordi-
naire avec les glands du collet de ce prince. C'était
une méthode de calomnie que commençait à em-
ployer le parti, et que bientôt il étendit et exerça
sur les plus grands personnages.

Dans l'après-midi, le comte de Holland vint
en cérémonie remettre son message; Sa Majesté
le reçut avec une grande froideur et un air mar-
qué de dédain, et, quand le comte s'agenouilla,
pour baiser la main du Roi, ce prince la tourna
ou la retira de telle manière que le comte ne
baisa que la sienne propre. Après la lecture du
message, Sa Majesté dit uniquement qu'elle ne
ferait pas attendre long-temps sa réponse aux
commissaires, et rentra dans sa chambre. Le
comte n'était pas sans avoir quelques amis à la
cour; quelques uns prièrent Sa Majesté de per-
mettre que ce lord lui dît en particulier certaines
choses qu'ils pensaient pouvoir être utiles à son
service; mais il n'y eut pas moyen d'amener le
Roi à y consentir. Sa Majesté apprit alors que le
gouverneur de Hull montrait quelque irrésolu-

tion dans sa conduite , et fut charmé que cette circonstance lui fournît un excellent prétexte de ne faire aucune tentative contre cette place. Le lendemain , le comte fut mandé pour recevoir la réponse du Roi ; le clerc du conseil la lut à haute voix en présence de Sa Majesté et de la foule qui remplissait l'appartement. Tous les auditeurs , qui redoutaient quelque molle condescendance de la part du Roi , goûtèrent fort cette réponse ; mais elle mortifia cruellement le comte : très-ferme en effet à l'égard des chambres , elle déclarait en outre son frère , le comte de Warwick , coupable de haute trahison pour oser retenir le commandement de la flotte royale contre la volonté de Sa Majesté. En définitive cette réponse portait que le Roi s'abstiendrait quatorze jours de toute attaque contre Hull ; que si dans ce délai le parlement voulait entrer en négociation pour un rapprochement qui pût amener une heureuse paix , il y trouverait Sa Majesté très-disposée ; mais qu'après l'expiration de ce terme , elle recourrait aux mesures qui lui paraîtraient les plus utiles à sa cause. Vers la même époque , le Roi fit quelques excursions dans les comtés voisins de ceux de Nottingham et de Leicester , pour juger par lui-même des dispositions du pays et encourager ceux qui se montraient affectionnés à sa personne. De retour à Beverley dans le délai fixé par sa réponse aux chambres ,

et ne recevant ni du parlement , ni de Hull aucune des nouvelles qu'il attendait, ce prince se rendit à York de nouveau.

M. Hyde racontait souvent un incident des temps malheureux où l'étendard royal fut levé à Nottingham , qui l'affecta profondément. Sir Edmond Varney , grand-maréchal de la maison du Roi , dont on a parlé plus haut comme porte-étendard royal , homme d'un grand courage et généralement aimé , était intimement lié avec M. Hyde ; il vint le trouver un jour et lui dit :
« qu'il était charmé de voir qu'au milieu de l'a-
« battement qui accablait les esprits de la plupart
« des hommes , il ne perdit rien de sa vivacité et
« de sa gaité naturelles ; qu'il savait que nul ne
« connaissait mieux la position du Roi et la force
« du parlement ; et que c'était une raison d'es-
« pérer qu'il pourrait donner à ses amis quelque
« motif de confiance et relever leur courage
« comme il conservait le sien. — Je dois , à la vé-
« rité , répondit M. Hyde , à mon tempérament
« de n'être pas porté à me laisser aller au déses-
« poir. Je ne vois cependant pas l'avenir en beau ,
« et je pense des affaires aussi mal que le fait
« le plus grand nombre. Mais vous-même , sir
« Edmond , êtes aussi loin que moi de souffrir que
« le chagrin vous abatte ; on vous connaît pour
« un homme d'un grand courage , et pour être
« (comme il l'était en effet) d'un caractère enjoué,

« d'une nature généreuse et d'une bravoure gé-
« néralement avouée; tous deux ne pouvons rendre
« un plus éminent service à Sa Majesté que d'u-
« nir nos efforts pour relever les esprits cons-
« ternés et détruire ces inquiétudes qui les pré-
« cipitent dans un trouble, une terreur et un
« désespoir qui ne peuvent faire aucun bien et
« produisent réellement un grand mal.

« Je me joindrai bien volontiers à vous, ré-
« pliqua en riant sir Edmond, et je vous secon-
« derai du mieux que je pourrai; mais je m'ac-
« quitterai mal de cette tâche; ma position plus
« fâcheuse que la vôtre, et bien différente, je crois,
« de celle de tout autre, ne justifie que trop le
« chagrin qui, je vous l'avoue, s'est emparé de
« moi. Vous avez la conviction intime de la jus-
« tice de la cause que vous défendez et de l'obli-
« gation où était le Roi de refuser ce qu'on lui
« demandait; vous obéissez ainsi tout ensemble
« à votre devoir et à votre sentiment. Mais, pour
« ma part, je n'aime pas cette querelle et j'au-
« rais souhaité de grand cœur que le Roi pût
« accéder, d'un plein consentement, à ce qu'on
« désirait de lui. Ce n'est donc que par l'hon-
« neur et la reconnaissance que je me trouve
« engagé à suivre mon maître; il m'a nourri de
« son pain, je le sers depuis près de trente ans,
« je ne ferai pas une chose si basse que de l'aban-
« donner; je préfère perdre la vie, ce qui, j'en

« suis certain, m'arrivera, pour conserver et dé-
« fendre des choses qu'il est contre ma conscience
« de conserver et de défendre; car je veux en
« user franchement avec vous, je ne porte aucun
« respect aux évêques, pour qui a lieu toute cette
« querelle. » Ce n'était pas le moment de dis-
puter avec lui, et son attachement pour l'Église
n'avait jamais été suspecté; il fut, au reste, homme
de parole, et se fit tuer à la bataille d'Edgehill,
deux mois après cette conversation. Certes, si tous
ceux sur qui pesaient des obligations semblables
ou même plus grandes encore, s'étaient montrés
aussi fidèles aux principes de la reconnaissance
et de la générosité, quelle que fût d'ailleurs leur
manière de voir, cette bataille n'eût jamais été
donnée et aucun des malheurs qui l'ont suivie ne
serait arrivé. Après que Sa Majesté fut établie à
Oxford avec ses troupes, parlant un jour au lord
Falkland de M. Hyde, dans des termes pleins de
bienveillance, elle ajouta que celui-ci avait un
style qui lui était tellement propre qu'elle re-
connaîtrait un ouvrage de lui, quoique d'une
écriture étrangère, au milieu d'une foule de mor-
ceaux composés par d'autres. Lord Falkland ré-
pondit qu'il doutait que Sa Majesté pût y réussir
facilement, puisque lui-même, lié depuis si long-
temps de l'amitié la plus intime avec M. Hyde,
y était trompé souvent et rencontrait fréquem-
ment des écrits de lui, dont en raison de la va-

riété des matières , il ne l'eût jamais soupçonné l'auteur. Sa Majesté répliqua qu'elle pariait un angelot, que, quel que fût le sujet, lord Falkland ne lui apporterait pas une composition de M. Hyde, de l'étendue d'une feuille de papier , ne voulant pas asseoir son jugement sur moins , sans qu'elle découvrit qu'elle était de lui. Le lord tint la gageure , mais à condition que ni l'un ni l'autre n'en parleraient à M. Hyde. Quelques jours après , le lord Falkland apporta au Roi, et sans les avoir ouverts, divers paquets qu'il recevait de Londres. Ce prince lut les lettres particulières et prit ensuite des journaux , des discours et d'autres écrits semblables , qui s'imprimaient chaque jour dans cette ville et étaient constamment envoyés à Oxford. Parmi ces papiers , il y avait deux discours , l'un du lord Pembroke , en faveur d'un accommodement , l'autre contre , du lord Brooke , qui soutenait la nécessité de pousser la guerre avec la plus grande vigueur et d'extirper entièrement les cavaliers , comme on appelait les partisans du Roi.

Sa Majesté parcourut avec intérêt ces discours , et dit qu'elle n'aurait jamais cru que le lord Pembroke fût en état de parler si long-temps de suite , et que cependant chaque expression de ce discours lui appartenait si bien qu'aucun autre n'eût pu le faire. Le Roi, s'étant amusé à relire ces discours encore une fois , passa aux autres

papiers; le lord Falkland lui dit alors à l'oreille, pour n'être pas entendu des personnes présentes, qu'il priait Sa Majesté de vouloir bien lui payer l'angelot; le Roi, le comprenant sur-le-champ, rougit, mit la main à la poche et donna au lord un angelot, ajoutant qu'il n'avait jamais perdu un pari de meilleur cœur. Il était réellement fort satisfait de ces deux morceaux; il recourut depuis sans cesse à M. Hyde pour des discours ou des lettres; celui-ci en rédigea souvent sur plusieurs circonstances, et Sa Majesté les fit toujours imprimer. Plusieurs années après, on a souvent entendu M. Hyde dire qu'il eût été charmé de réunir une collection complète de tous les écrits qu'il avait alors publiés dans diverses occasions; mais il n'y réussit jamais, quoiqu'il eût recouvré plusieurs de ces morceaux.

Les deux discours dont on vient de parler, donnèrent lieu dans ce temps à une plaisante histoire. Le lord Brooke les avait vus imprimés et savait qu'on le blâmait d'avoir fait contre la paix un discours si peu digne d'un chrétien; c'était bien le langage dont il se servait en toute occasion; un matin, cependant, il aborda dans la chambre des pairs, et avant qu'elle fut en séance, le comte de Portland qui continuait d'y siéger du consentement du Roi, et savait très-bien d'où venaient ces discours, que lui-même avait fait imprimer; il les lui montra et le pria d'engager la chambre à

donner l'ordre qu'ils fussent brûlés par la main du bourreau, afin que tout le royaume apprît ainsi que jamais il n'avait prononcé celui qu'on lui attribuait. Le comte répondit qu'il lui rendrait volontiers ce service, mais fit observer que ces discours étant imprimés de telle manière que celui du lord Pembroke finissait d'un côté de la feuille, et que le sien à lui, lord Brooke, commençait de l'autre, on ne pouvait brûler l'un sans l'autre; il ne savait donc comment le lord Pembroke prendrait cette proposition, et n'osait la faire sans son consentement : tous deux ils accostèrent ce dernier qui se trouvait alors également dans la chambre; le comte de Portland lui dit ce que souhaitait le lord Brooke, et lui demanda s'il y donnait son agrément : le comte de Pembroke, qui entendait dire qu'on le louait d'avoir parlé si bien en honnête homme pour la paix, refusa; lord Brooke, dans une vive colère, lui demanda s'il avait jamais fait le discours en question, ajoutant que, quant à lui, très-certainement il était innocent de l'autre. « J'ai toujours été pour la paix, » répliqua le lord Pembroke avec non moins d'emportement : « Je ne puis sans doute avoir dit de » suite toutes les phrases contenues dans ce discours; mais je suis certain de les avoir prononcées à différentes époques. Je ne suis pas » moins sûr que vous, au contraire, avez toujours » été opposé à la paix, et vous êtes fréquemment

« servi de toutes les expressions qui se trouvent
« dans l'autre discours, quoiqu'il puisse se faire
« que vous ne les ayez pas employées toutes à la
« fois et de suite. » Sur cela ils entrèrent dans
une violente dispute et se firent de durs repro-
ches l'un à l'autre, au grand amusement du comte
de Portland qui les avait mis aux prises, et du
reste des spectateurs.

Le Roi n'eut pas plutôt établi ses quartiers
d'hiver, après sa retraite de Brentford sur Ox-
ford, que les chambres lui envoyèrent demander
un sauf-conduit pour des commissaires qu'elles
voulaienť envoyer traiter de la paix, et ce prince
l'accorda sur-le-champ. Une place que Sa Ma-
jesté accorda à M. Hyde opéra vers ce temps un
changement dans la fortune de celui-ci; on savait
généralement que le Roi l'honorait de sa con-
fiance dans les affaires même les plus secrètes,
mais c'était sans aucun caractère public qu'il ser-
vait Sa Majesté. Quand les commissaires chargés
de demander un sauf-conduit vinrent à Oxford,
quelqu'un, arrivé en même temps qu'eux, ap-
porta au Roi, avec plusieurs papiers particuliers
et secrets, une lettre de lui à la Reine, qu'on avait
interceptée et imprimée avec la permission, si
ce n'est par l'ordre du parlement. Dans cette lettre,
le Roi, persuadé qu'elle parviendrait sûrement,
se plaignait du malheur de sa position qui l'ex-
posait chaque jour aux importunités des lords et

d'autres personnes qui exigeaient de lui des honneurs , des charges et des emplois ; il nommait quelques lords qui ne cessaient de solliciter telle ou telle place , par eux-mêmes ou par leurs amis. Ce prince demandait à cet égard l'avis de la Reine, bien décidé à ne prononcer sur aucune de ces prétentions avant de l'avoir reçu ; mais il ajoutait que l'intérêt même de son service le forçait impérieusement de disposer de quelques emplois sans attendre la réponse de cette princesse. Dans ce nombre se trouvait la grande maîtrise des tutèles ; jusqu'alors on s'était adressé , pour les affaires dépendantes de cette place, au lord Say qui avait détourné de sa véritable destination toute cette branche de revenu ; le Roi lui avait en conséquence retiré la patente de cette charge, résolu de la donner au secrétaire d'état Nicholas. *Alors, ce sont les propres termes dans lesquels écrivait Sa Majesté, elle ferait secrétaire d'état Edouard Hyde en qui elle avait réellement plus de confiance qu'en nul autre.* C'était là une phrase toute propre à exciter l'envie ; les malignes interprétations de quelques hommes l'étendirent encore à un sens beaucoup plus général qu'il n'avait pu être dans l'intention du Roi de le faire. Ces détails furent bientôt publics ; des exemplaires de cette lettre se trouvant dans plusieurs mains , quelques personnes furent justement embarrassées de voir leurs noms cités comme ils l'étaient ;

d'autres au contraire se réjouirent de trouver les leurs dans cette lettre ; ce leur était un prétexte de poursuivre avec plus de chaleur encore leurs sollicitations ; une fois mis en scène , c'était leur phrase , elles souffriraient beaucoup plus dans leur honneur si elles voyaient maintenant leurs demandes repoussées ; tous ces raisonnemens étaient au reste désagréables et pénibles au Roi.

Un matin que Sa Majesté se promenait selon son usage dans son jardin , elle aperçut M. Hyde , l'appela et lui parla du chagrin qu'elle éprouvait de ce qu'on avait intercepté sa lettre. S'apercevant bientôt , à la contenance de celui-ci , qu'il ne la comprenait pas , elle lui demanda « s'il n'avait
« donc pas entendu dire qu'une lettre qu'il écri-
« vait à la Reine avait été interceptée et impri-
« mée. » M. Hyde répondit qu'il l'ignorait , ce qui était vrai. Le Roi lui donna alors à lire cette lettre imprimée , et lui dit qu'il désirerait fort qu'il fût en son pouvoir de récompenser tous les autres comme lui ; « car , ajouta Sa Majesté ,
« je suis résolu de vous recevoir , cet après-midi
« même , secrétaire d'État à la place de Nicholas
« que je veux faire en même temps grand maître
« des tutèles. » M. Hyde répliqua « qu'il était
« fort surpris de cette lettre , et aurait bien dé-
« siré qu'on n'en eût pas eu connaissance d'une si
« étrange manière ; mais qu'il s'étonnait plus en-
« core d'y trouver son nom et les intentions de

« Sa Majesté à son égard, intentions sur lesquelles
« il la suppliait de revenir, n'ayant jamais eu
« une telle ambition que d'espérer ou même dé-
« sirer une charge qu'il se reconnaissait lui-même
« incapable de remplir convenablement. — Mais,
« dit le Roi, avec un peu de mécontentement,
« vous faites déjà une partie du travail de cette
« place. — Ce que je fais, reprit M. Hyde, ne se-
« rait pas dans les attributions de cet emploi,
« si la rebellion était terminée. Mon ignorance
« des langues étrangères, et mon défaut absolu
« de connaissance des relations extérieures ne
« permettent vraiment pas de me confier un tel
« poste. — Vous aurez bientôt appris, repartit le
« Roi, tout ce qu'il est nécessaire que vous sa-
« chiez. » M. Hyde n'en continua pas moins à pres-
ser Sa Majesté de renoncer à son projet, et ajouta
« qu'il portait un grand attachement au secré-
« taire Nicholas; qu'un tel changement le ruine-
« rait et qu'il trouverait certainement que Sa
« Majesté y gagnerait peu et lui-même rien, tant
« que les troubles ne seraient pas complètement
« apaisés. » Sa Majesté termina en disant que Ni-
cholas était un fort brave homme, et désirait
lui-même ce changement. Elle ordonna ensuite
à M. Hyde d'aller en causer avec celui-ci; il obéit
sur-le-champ, laissant le Roi peu satisfait des
objections qu'il avait élevées.

Quand il arriva au logement du secrétaire d'E-

tat, celui-ci, avec l'air de la joie, l'embrassa et l'appela son fils. M. Hyde lui répondit « que
« ruiner son père n'était pas le fait d'un bon fils,
« et qu'il n'entendait pas devenir le sien pour le
« mieux perdre. » Ils entrèrent alors en matière, Nicholas disant quel était le projet du Roi et combien il s'en félicitait personnellement ; et M. Hyde racontant sa conversation avec Sa Majesté, et comment, par égard pour le secrétaire d'État autant que pour son propre intérêt, il refusait de se soumettre en cela aux désirs du Roi. M. Hyde ensuite, discutant la chose bien à fond, fit voir clairement au secrétaire d'État que les espérances dont il se berçait de tirer quelque avantage de la place de maître des tutèles, seraient fort déçues dans l'état actuel des affaires, et qu'il quitterait ainsi un emploi honorable dont il connaissait bien tous les détails pour un vain titre sans fonctions ; il lui conseilla donc de réfléchir profondément à toutes les conséquences d'un tel changement avant de s'exposer aux inconvéniens qu'il pourrait avoir.

Pendant que cette affaire était ainsi en suspens, sir Charles Coesar, nommé autrefois maître des rôles, au grand préjudice de la couronne, et plus encore à la honte de l'archevêque de Cantorbéry, Laud, vint à mourir. Sir John Colepepper avait depuis long-temps, du Roi, la promesse de cette place, dans le cas où elle vacquerait ; il en réclama fortement l'exécution.

Beaucoup de gens s'y opposaient avec chaleur, autant par peu de bienveillance envers sir John, qui n'avait pas le don de se faire aimer, que par le principe d'une sage économie, et pour que le Roi pût, dans ses pressans besoins, s'aider d'une somme considérable, que le docteur Duck était prêt à compter pour le prix de cette charge. Sa Majesté se laissa si bien entraîner elle-même à cette dernière considération que le docteur versa trois mille livres, à compte de ce qu'il devait donner; mais elle ordonna bientôt de rendre à celui-ci cet argent, et se résolut à tenir sa parole à sir John Colepepper qui ne voulait pas l'en dégager. Cette détermination ne fut pas plutôt connue, que lord Falkland, qui désirait avoir M. Hyde dans le conseil, bien plus que celui-ci n'ambitionnait d'y entrer, saisit le moment, et représenta au Roi qu'il avait maintenant une occasion favorable d'employer utilement M. Hyde, en le faisant chancelier de l'échiquier à la place de sir John Colepepper. Sa Majesté répondit qu'elle y était bien décidée, mais lui ordonna d'en garder le secret jusqu'à ce qu'elle-même en eût parlé à M. Hyde. Elle manda bientôt après celui-ci, et lui dit « qu'elle espérait qu'il ne
« refuserait pas la chancellerie de l'échiquier,
« vacante par la promotion de sir John Colepepper à un autre emploi, et était déterminée à la
« lui confier. » Sa Majesté ajouta des expressions

pleines de bonté sur la satisfaction qu'elle avait de son service. M. Hyde répondit « que, quoique cette charge fût beaucoup au-dessus de son mérite, cependant il ne désespérait pas de la remplir à force de travail, et qu'il le ferait certainement avec une fidélité sans bornes. »

Dès que cette nomination fut connue, personne n'en éprouva plus de chagrin que sir John Colepepper qui, au fond, avait l'intention de conserver les deux places jusqu'au moment où il aurait la tranquille possession de celle de maître des rôles; quoique d'ailleurs il professât une grande amitié pour M. Hyde, il n'entrait pas dans ses idées que celui-ci parvînt à être sur la même ligne que lui, et la crainte qu'il n'acquît trop d'influence dans le conseil le tourmentait donc aussi : même après que sa commission de maître des rôles eût été expédiée, il différa de rendre celle de la chancellerie de l'échiquier, jusqu'au moment où les lords Falkland et Digby lui reprochèrent cette conduite avec chaleur, et où le Roi lui-même la remarqua. Paraissant alors fort peiné qu'on pût douter de la sincérité de son attachement pour M. Hyde, auquel il en renouvela toutes les protestations imaginables, il se démit de la charge de chancelier de l'échiquier. Le lendemain M. Hyde prêta serment comme membre du conseil privé, fut créé chevalier, et reçut la commission de sa charge dûment scel-

lée. Sa Majesté, lorsqu'elle fut sortie du conseil, daigna exprimer sa satisfaction de ce qu'elle venait de faire pour M. Hyde, avec plus de grâce qu'il ne lui était ordinaire de le faire en pareille circonstance, et lui dit « qu'elle était vraiment
« heureuse de la conviction que la faveur qu'elle
« venait de lui accorder n'était vue avec chagrin
« par personne ; car, sans parler, ajouta-t-elle,
« du comte de Dorset et d'autres, que je sais
« vous aimer, et qui m'ont témoigné la plus
« grande joie de mon projet pour vous, les lords
« Maltravers et Dunsmore, qui, je crois, n'ont
« avec vous aucune liaison, semblent fort contents. Je crois donc que nul ne vous porte envie, et c'est un rare bonheur. » Mais en cela Sa Majesté se trompait, M. Hyde avait de grands envieux, dont plusieurs trouvaient qu'il avait fait un chemin trop rapide. C'était particulièrement dans les hommes de sa profession qui, se regardant comme supérieurs à lui sous tous les rapports, ne croyaient pas que par son âge, puisqu'il n'avait guère alors que trente-trois ans, ou ses talens, il eût quelque titre à obtenir sur eux une telle préférence. La nouvelle de sa nomination parvint bientôt à Westminster, et blessa au-delà de toute mesure les meneurs du parlement; ils ne pouvaient voir sans peine l'homme qu'ils haïssaient le plus, et qu'ils venaient, par leur vote, de déclarer exclu de toute amnistie,

élevé maintenant à une place que convoitait leur chef. Une autre circonstance inusitée accompagna l'élévation de M. Hyde, c'est qu'elle eut lieu sans l'entremise et la participation de la Reine; ce n'était pas ce qui pouvait lui rendre son emploi plus facile et plus avantageux, mais cette place ne lui en était pas plus désagréable par cette circonstance même.

Malgré toutes les assurances et tous les désirs d'accommodement, les armées ne demeuraient pas en repos. Les quartiers du Roi s'étaient étendus par la prise de Marlborough, dans le Wiltshire, et de Cirencester, dans le Gloucestershire. Quoique ces places, mal situées et faiblement fortifiées, ne fussent pas tenables, le parlement y avait mis de nombreuses garnisons, qui furent ou massacrées ou prises. L'armée parlementaire obtint aussi quelques succès; après la perte de Marlborough, elle surprit le régiment de cavalerie que commandait le lord Grandison. Ce brave gentilhomme, s'il ne fut pas trahi, fut au moins bien malheureusement attiré à Winchester, sur la promesse de forces prêtes à défendre la place. Cette promesse ne se réalisa point; aussi, le lendemain de son arrivée, se vit-il enfermé dans le château de Winchester, et tous, officiers et soldats, furent forcés de se rendre prisonniers de guerre; lui cependant, et quel-

ques autres principaux officiers , parvinrent , par la négligence ou la corruption de leurs gardes , à se sauver pendant la nuit , et revinrent à Oxford.

Telle était la situation respective du royaume , du Roi et du parlement , au commencement de l'année 1643 , à l'époque où M. Hyde fut fait membre du conseil privé et chancelier de l'échiquier , et entre le départ des commissaires envoyés au Roi , pour lui proposer un accommodement , et l'arrivée à Oxford d'autres commissaires que le parlement députa plus tard , pour traiter de cet accommodement.

Au commencement de mars , c'est-à-dire vers la fin de 1642 et le commencement de 1643 , les commissaires du parlement arrivèrent à Oxford pour traiter avec le Roi ; il les reçut avec bonté et ordonna qu'ils fussent logés convenablement et bien traités sous tous les rapports.

Le parlement avait prescrit à ses commissaires de s'en tenir strictement à la lettre de ses propositions. Leurs instructions , qu'ils montrèrent au Roi , ne leur accordaient pas même la latitude d'interpréter une phrase ou une expression qui présenterait un sens douteux ; aussi le Roi leur dit-il « qu'il regrettait qu'on n'eût pas mis en eux
« plus de confiance , et que le parlement aurait
« pu tout aussi bien lui envoyer ses demandes

« par le courrier ordinaire que par des commis-
« saires dont les pouvoirs étaient si restreints. »
On ne leur avait donné que vingt jours pour terminer entièrement le traité; ils pouvaient en employer six à arrêter une suspension d'armes, s'ils voyaient jour à la conclure dans ce délai; en cas contraire ils devaient se refuser à tout armistice et passer de suite aux conditions de la paix; si celle-ci n'était pas faite avant l'expiration des vingt jours, ils avaient ordre d'abandonner toute négociation et de retourner au parlement.

Les propositions de cette assemblée et les limites imposées aux négociateurs diminuaient beaucoup l'espoir que ce traité pût avoir une heureuse issue. Quelques personnes cependant, et les commissaires eux-mêmes, croyaient que, si l'on avançait assez les négociations pour qu'il fût vraisemblable qu'on arriverait à la conclusion de la paix, on obtiendrait facilement une prolongation de délai. On laissa donc sur-le-champ de côté les articles relatifs à la cessation des hostilités pour ne s'occuper que de l'affaire principale. Ce n'est pas que ce qu'on proposait sur ce premier point ne fût assez admissible dans une convention de cette nature; mais le temps accordé pour la conclure était trop court. On n'aurait pu ni la mettre à exécution ni la faire connaître aux quartiers des deux armées assez promptement pour qu'ils l'observassent.

Quelques uns des articles de cette suspension blessaient d'ailleurs beaucoup les officiers du parti du Roi, qui au fond ne la voulaient pas. Il s'était, en outre, répandu dans toute la ville, je ne sais sur quel malheureux fondement, une étonnante aversion contre toute cessation d'hostilités. Une foule de personnages distingués des divers comtés, qui remplissaient Oxford, travaillaient donc en corps à obtenir du Roi de ne consentir à aucune trêve jusqu'à la conclusion de la paix. Ils alléguaient qu'ils avaient excité dans leurs provinces, pour le service de Sa Majesté et de leurs propres intérêts, des mouvemens qu'interromprait un armistice, et qui deviendraient funestes si ensuite la paix ne se faisait pas. Ces considérations, si on les avait bien pesées, on les eût trouvées sans aucune importance; mais la vérité est que le Roi répugnait à une suspension d'armes par des motifs qu'on n'a jamais avoués, mais qu'on dira tout à l'heure. On l'écarta donc entièrement et on s'occupa du traité de paix; il était au surplus assez permis de croire que cette paix, si les deux partis y eussent été portés de cœur, aurait pu se conclure aussi promptement qu'une simple cessation d'hostilités.

Les conditions de ce traité ont été publiées depuis long-temps et appartiennent uniquement à l'histoire régulière de ce temps; on les omettra donc ici; mais ce qu'il y eut de secret dans la né-

gociation, ce qui n'a jamais été communiqué et ne peut être connu que par cet ouvrage, puisqu'aujourd'hui, de tous ceux qui ont eu part à cette grande affaire, il ne reste de vivant que le chancelier de l'échiquier, trouvera sa véritable place dans ces Mémoires.

Les propositions apportées par les commissaires, comme bases du traité, étaient si déraisonnables qu'eux-mêmes tenaient pour certain que jamais Sa Majesté n'y souscrirait; cependant quelques uns d'entre eux, qu'on savait bien intentionnés pour le Roi, travaillèrent sous main à faire accepter ces conditions; ainsi donc, pendant qu'ostensiblement ils suivaient leurs instructions, donnaient et recevaient des notes sur les propositions du parlement, ils employaient secrètement, et surtout dans des conférences avec lord Falkland et le chancelier de l'échiquier, tous les moyens possibles pour amener le Roi à céder en quelque chose à leurs extravagantes demandes.

Dans tout ce qui concernait l'Eglise, non-seulement ils désespéraient du consentement de Sa Majesté, mais, dans leurs propres idées, ils ne souhaitaient pas même de l'obtenir, convaincus que le gros du parti qui voulait la continuation de la guerre était composé de gens fort indifférens sur ce point; ils croyaient qu'en rapportant une entière satisfaction sur d'autres, ils auraient,

eux, assez de pouvoir dans les deux chambres, pour contraindre les hommes les plus violens à accepter le traité ou au moins à s'y soumettre. Ils désiraient donc que Sa Majesté fît quelques concessions sur l'article de la milice, et ne voyaient que là leur principale garantie contre toute accusation sur ce qu'ils auraient cédé malgré leurs instructions. Lors même qu'ils reconnurent l'impossibilité d'arriver sur cet objet à un arrangement qui ne portât pas tout à la fois atteinte à l'autorité du Roi et à l'honneur de sa couronne, ils cessèrent d'insister sur ce qu'il y avait de général dans cette question.

Alors M. Pierpoint, homme doué des plus excellentes qualités et intimement lié avec le comte de Northumberland, mit en avant, non la proposition, mais le désir que le roi voulût bien offrir d'accorder à ce comte la commission royale de lord grand-amiral d'Angleterre. Par cette condescendance, disait-il, celui-ci rentrera en possession de la charge qu'il n'a perdue qu'à cause du parlement; l'honneur des chambres sera sauf et l'autorité du Roi ne sera pas trop compromise, puisque le comte tiendra sa place uniquement d'une commission royale et non d'une ordonnance du parlement. « Si on peut, ajouta-
« t-il, amener Sa Majesté à donner aux commis-
« saires satisfaction sur ce point particulier, je
« ne garantirais pas que ceux-ci eussent, sur les

« deux chambres, le crédit d'obtenir qu'elles s'en
« contentassent assez pour que la paix se conclût
« sur-le-champ ; mais je ne désespérerais pas
« qu'on n'en arrivât jusques-là ; beaucoup de gens
« au moins , j'en suis persuadé , n'en demande-
« raient pas davantage et prendraient de cette
« faveur occasion de se séparer des autres, comme
« d'hommes qui veulent plutôt ruiner leur pays
« que lui rendre la tranquillité. »

Le comte de Northumberland lui-même n'ignorait pas cette ouverture faite au secrétaire Nicholas, avec lequel il était aussi libre que le lui permettait la réserve de son caractère ; aussi lui protesta-t-il qu'il ne souhaitait cet honneur et cette marque de confiance du Roi que pour le servir et recouvrer ainsi ses bontés qu'il avait perdues si malheureusement. Dans cette occasion ce comte ne parla de Sa Majesté que dans des termes décens ; il laissa même échapper sur sa propre conduite quelques expressions dont on pouvait inférer qu'il n'en tirait pas vanité ; il termina en assurant que si le Roi daignait l'honorer assez pour faire aux deux chambres , à l'occasion des propositions sur la milice , l'offre qu'on sollicitait , il n'épargnerait rien pour que cette offre fût utile à la paix ; s'il échouait , il engageait sa parole et son honneur à Sa Majesté qu'aussitôt qu'elle l'exigerait , il lui résignerait de nouveau sa commission. Son seul désir et sa

seule ambition étaient, affirmait-il , de saisir ce moyen de remettre la marine royale à la disposition du Roi aussi complètement qu'elle y était la première fois que Sa Majesté avait daigné la lui confier ; et cela , il ne croyait pouvoir le faire que très-difficilement, ou au moins beaucoup plus tard par toute autre voie.

Cette proposition , l'intérêt et le caractère des personnes qui la mettaient en avant, semblaient lui donner , si elle était accueillie, quelque probabilité de succès ; lorsqu'on la communiqua aux hommes appelés à la discuter dans le plus grand secret , le secrétaire d'Etat Nicholas , qui déjà s'était hasardé à sonder Sa Majesté sur ce sujet, l'avait trouvée fort éloignée d'y entendre. Il fut donc convenu et arrêté que le chancelier de l'échiquier se chargerait de soumettre ouvertement la proposition au Roi , d'obtenir qu'il permît qu'on la discutât en sa présence , ou du moins, s'il ne pouvait emporter ce point, de lui en développer les avantages autant que le demandait l'importance de la chose ; celui-ci ne refusa pas de s'embarquer dans cette affaire.

Aussitôt donc qu'il trouva le moment favorable pour entamer cette question , et Sa Majesté pleinement de loisir dans sa promenade du matin , temps où elle souffrait toujours plus volontiers qu'on l'entretînt , le chancelier de l'échiquier lui rapporta franchement et en détail ce qu'avait

dit M. Pierpoint , et à qui ; les assurances données par le comte de Northumberland lui-même au secrétaire d'État Nicholas ; la conférence que les personnes , à qui le Roi permettait de se consulter sur ses affaires , avaient eue sur le sujet en question et ce qu'elles en pensaient. Il s'expliqua enfin , et même avec assez de sévérité , sur les torts du comte envers Sa Majesté , et les justes motifs qu'elle pouvait avoir de ne pas rendre ses bontés à un homme qui les avait si indignement trahis ; mais ensuite il supplia Sa Majesté de considérer la fâcheuse position de ses affaires , le peu de vraisemblance qu'elle s'améliorât par la continuation de la guerre et l'impossibilité d'imaginer un moyen d'en sortir à une condition plus douce que celle qu'on proposait. L'offre , ajouta-t-il , qu'on demandait de faire au parlement , sans être bien préjudiciable à Sa Majesté , ne pouvait que procurer à sa cause un avantage signalé , puisque , si elle n'amenait pas immédiatement un accommodement , elle produirait infailliblement entre les ennemis de la couronne une rupture utile au service du Roi. M. Hyde n'omit ensuite rien de ce qui pouvait atténuer les torts du comte , rappelant la soumission avec laquelle il avait , sur la simple demande de Sa Majesté , remis sa commission de grand amiral , et son refus d'accepter celle que voulait lui donner le parlement ; il fit observer qu'il y avait dans la

nature de ce lord quelques défauts qui pouvaient compenser le manque de certaines vertus et garantir la constance de sa fidélité pour le Roi, et de son animosité contre le parlement, si une fois il regagnait les bonnes grâces et la confiance de Sa Majesté.

Le Roi écouta le chancelier de l'échiquier tranquillement et sans l'interrompre en aucune manière, ce qui ne lui était pas ordinaire dans les choses qui lui déplaisaient; mais M. Hyde, Sa Majesté le savait très-bien, n'était conduit par aucun sentiment d'affection pour le comte, lui était plus étranger qu'à la plupart des personnes du même rang, et dans l'occasion s'était fréquemment permis d'amères réflexions sur l'ingratitude de ce seigneur envers le Roi. Ce prince parut d'abord ne s'arrêter qu'à l'improbabilité qu'aucune des concessions qu'il pourrait faire fût suivie du moindre succès; « non-seulement, observa-t-il, le comte n'a pas assez d'influence dans les chambres pour les entraîner à une résolution qui n'aurait d'autre motif que son avantage particulier; mais le parlement lui-même n'est pas assez fort pour faire la paix sans y mettre les conditions qu'exigera l'armée; ma dignité sera donc alors étrangement compromise par cela seul que j'aurai montré quelque bienveillance à un homme qui a si indignement reconnu mes anciennes bontés. » Cette réflexion

poussant le Roi à plus de chaleur qu'il n'en ressentait habituellement, il ajouta : « J'ai été, il est
« vrai, bien malheureux dans la distribution de
« mes faveurs; je les ai souvent accordées à des
« ingrats, mais aucun n'est plus inexcusable que
« le comte de Northumberland; on regarde géné-
« ralement, je le sais, le comte de Holland comme
« un homme de la plus insigne ingratitude, mais
« je l'excuserais plus que l'autre; le premier, il est
« bien vrai, doit tout aux bienfaits de mon père
« et aux miens; il a reçu de moi des grâces si-
« gnalées; mais il est vrai aussi que je lui ai fait
« souvent éprouver des mortifications qui, quoi-
« que bien méritées, ont pu, je le reconnais,
« l'affecter très-péniblement; je l'ai refusé plus
« fréquemment que la plupart des hommes de
« son rang, et dernièrement encore je n'ai pas ac-
« cédé à une demande dont il regardait le succès
« comme certain; il peut donc y avoir une ex-
« cuse, quoique mauvaise, à une humeur qui l'a
« entraîné d'une faute dans une autre. Mais j'ai
« constamment et sans interruption vécu avec le
« comte de Northumberland comme avec un ami;
« je l'ai gâté comme une maîtresse; jamais rien
« de ce qu'il m'a demandé ne lui a été refusé;
« ma conduite à son égard ne devait donc jamais
« être oubliée. »

Sa Majesté continua de traiter ce sujet avec plus d'émotion et plus de chaleur de langage qu'elle

n'en montrait d'ordinaire sur tout autre. Le moment n'était pas favorable pour insister; le chancelier de l'échiquier revint cependant plusieurs fois à la charge; mais tout ce qu'il put obtenir fut que Sa Majesté consentît à ne pas ôter au comte l'espoir de rentrer en possession de sa charge quand la paix serait faite, ou s'il le méritait par quelque service éminent, dans le cas où il faudrait renoncer à toute idée d'accommodement. Le Roi désirait vivement que les négociations se prolongeassent; on fit donc aux commissaires la demande d'un nouveau délai de dix jours; ils en référèrent au parlement sans avoir la moindre crainte d'un refus; mais leur attente fut trompée; pour toute réponse ils reçurent, la veille du jour où expirait le terme fixé précédemment, l'ordre de quitter Oxford le lendemain. Depuis ce moment la correspondance et les rapports entre cette ville et Londres, tolérés jusqu'alors, furent absolument interdits par le parlement sous les peines les plus sévères.

Si la proposition secrète et faite sous main pour le comte eût réussi et obtenu, comme on le souhaitait, l'approbation du Roi; si l'on eût étendu à d'autres personnes l'emploi des mêmes moyens, car ne s'en servir que pour une seule ne pouvait avoir un effet décisif, on eût probablement prévenu ces mesures violentes ou détestables qui n'étaient alors encore que dans l'imagination d'un

petit nombre d'hommes sans consistance, mais qui depuis ont été si malheureusement mises à exécution. Tous ceux qui furent alors dans le secret de l'ouverture qui avait été faite, ou qui plus tard en eurent connaissance, s'étonnèrent à l'excès que, dans ces conjonctures, le Roi eût pu rejeter une proposition d'un si grand avantage : ce prince ne discernait déjà que trop en effet ces funestes mécontentemens et cet esprit de faction qui, nourris et grossis dans sa cour et son armée tout à la fois, ne pouvaient qu'augmenter chaque jour pour lui les difficultés de sa position. Aussi désirait-il de toute son âme la fin de la guerre. Rien n'était d'ailleurs plus conforme et plus agréable à sa nature magnanime que de pardonner à ceux qui l'avaient le plus cruellement offensé : cette générosité de caractère, il l'a manifestée dans toute sa vie ; il ne sera donc pas hors de propos d'expliquer ici ce funeste refus, sa cause et son fondement véritables.

L'affection du Roi pour la Reine était une sorte de mélange extraordinaire ; c'était un composé de devoir, d'amour, de générosité, de gratitude et de tous les sentimens qui élèvent la passion au plus haut degré ; aussi ne voyait-il que par les yeux de cette princesse, et ne se décidait-il que d'après son opinion. Ce n'était pas assez pour lui de payer à la Reine ce tribut d'adoration ; il voulait encore qu'on sût bien qu'il était dominé

par elle ; ce qui n'était bon ni pour lui ni pour cette princesse. A une grande beauté, la Reine joignait un esprit et un caractère excellens ; elle répondait à la tendresse du Roi par les plus nobles sentimens , et tous deux étaient le véritable idéal de l'union conjugale dans les temps où il vivait. Le duc de Buckingham avait, pendant sa vie , tenu soigneusement cette princesse éloignée des affaires ; dès qu'elle fut admise à connaître les plus secrètes et à y prendre part, elle trouva un tel charme d'abord à les étudier et à les discuter, ensuite à les décider, qu'elle y apporta toujours l'énergie de la passion.

Elle avait tant souffert de se voir condamnée, tant qu'avait duré le règne de ce fameux favori, à ignorer tout et à ne se mêler de rien, qu'elle ne connaissait plus d'autre plaisir que de savoir tout et de prononcer souverainement sur tout. Il ne lui paraissait que juste qu'elle disposât de toutes les grâces et de tous les emplois comme l'avait fait ce favori, qu'au moins le Roi ne se déterminât sur rien sans sa participation. Cette princesse ne réfléchissait pas que l'envie générale, qui se déchaîna contre cet homme puissant, ne s'attachait pas à sa personne, mais à son pouvoir, et qu'un pouvoir semblable exciterait également la plainte et le murmure tant qu'il résiderait dans une autre personne que le Roi. Sur ce point, ses desirs étaient si parfaitement d'accord avec ceux

de son mari qu'elle souhaitait avec une égale ardeur et de se voir en possession d'une autorité sans bornes, et d'être bien publiquement connue pour maîtresse absolue de tout.

Ce fut là, au fond, quelles que soient d'ailleurs les autres circonstances qui concoururent aux malheurs de ces temps, le principe des premières et funestes préventions qui s'élevèrent contre le Roi et son gouvernement, et ne cessèrent de les poursuivre. Le malheur de la Reine et de l'Etat voulut que cette princesse n'eût autour d'elle personne qui eût assez d'habileté ou de dévouement pour lui faire connaître les dispositions du royaume et le caractère de la nation, ou qui crût ces deux choses dignes qu'on s'en occupât.

Quand les désordres devinrent assez grands pour troubler la tranquillité, les terreurs de la Reine et le dérangement qu'elles causèrent à sa santé portèrent cette princesse à quitter le royaume; le Roi y consentit uniquement par complaisance pour elle. Si alors ces terreurs ne l'avaient emporté sur toute autre considération, la jalousie du pouvoir et la crainte que le Roi ne se laissât quelquefois entraîner à des concessions déraisonnables, eussent dissuadé la Reine de ce voyage; mais pour s'assurer au moins autant que possible contre les inconvéniens de son absence, elle obtint à son départ la promesse solennelle du Roi que,

sans sa participation et son consentement , il ne rendrait ses bontés à aucun de ceux qui s'étaient déclarés contre lui , et que , la calomnie accusant la Reine d'être une des causes qu'on eût commencé la guerre , il ne se ferait jamais de paix sans son entremise et sa médiation , afin que le royaume ne dût un tel bien qu'à elle seule.

Cette promesse , dont le Roi se montra observateur bien rigide , déterminna ce prince à rejeter les dernières ouvertures qui lui furent faites sans vouloir même y entendre. Ce fut elle aussi qui lui inspira de l'éloignement pour la suspension d'armes qu'il regardait comme devant l'obliger inévitablement à consentir ensuite à la paix , quelle que pût être celle qu'on lui proposerait. Par suite de cette idée il accueillit favorablement une adresse que lui présentèrent contre l'armistice les gentilshommes de divers comtés attachés au parti de la cour. La vérité même est que cette adresse , ceux-ci la firent d'après l'impulsion secrète du Roi ; aussi le chancelier de l'échiquier dit-il alors à Sa Majesté , quand tout fut rompu , qu'elle avait évoqué un esprit que dans la suite elle ne pourrait chasser , et que ces pétitionnaires qui venaient d'agir dans un sens qui lui plaisait , pourraient bien , dans un autre temps , traverser ses projets. L'événement ne confirma que trop cette prophétie ; dans la suite , en effet , le Roi eut beaucoup moins à souffrir de

la puissance de l'ennemi que de l'importunité des intrigues et des murmures nés de la liberté que tous s'arrogeaient de donner leur avis et de censurer tout ce que faisait le conseil.

Dans le temps où les négociations s'entamèrent, la Reine débarqua dans le nord et résolut de venir en toute hâte rejoindre son époux avec une grande quantité d'armes et de munitions. A peine avait-elle pris terre qu'elle s'était empressée d'écrire au Roi toutes ses craintes que ces négociations ne menassent à une paix fâcheuse, et de lui déclarer que jamais elle ne consentirait à vivre en Angleterre si elle n'avait une garde pour la sûreté de sa personne. Dans la suite cette lettre tomba par hasard entre les mains du parlement qui ne manqua pas d'en faire usage contre la Reine. L'attente de la prochaine arrivée de cette princesse à Oxford était ce qui portait le Roi à désirer si vivement que les négociations se prolongeassent, et si Dieu eût voulu que la Reine, qui vint bientôt après, arrivât assez à temps, sans doute elle eût souscrit, comme elle s'y montra disposée plus tard, à plusieurs propositions propres à satisfaire divers individus, si par là on eût pu obtenir un accommodement raisonnable.

Quand les commissaires écossais se rendirent à Oxford auprès du Roi, ils lui demandèrent d'assembler en Ecosse un parlement; le Roi refusa

sachant bien que, malgré toutes leurs protestations de fidélité et leurs sermens, pendant qu'il était au milieu d'eux, ils ne manqueraient pas de s'unir à ceux de Westminster; ces commissaires lui présentèrent alors une longue note qui contenait les plus amères invectives contre les évêques et la constitution ecclésiastique, prétendait que celle-ci était contraire à la parole de Dieu et à l'avancement de la véritable religion, et se terminait par la vive demande de son changement comme le seul moyen de rendre la paix aux Etats de Sa Majesté. Toutes les autres demandes n'intéressaient que le royaume d'Ecosse et la réunion de son parlement. Le Roi n'en avait conféré qu'avec deux ou trois de ceux en qui il mettait le plus de confiance, et le chancelier de l'échiquier, toujours de ce nombre, avait rédigé les réponses; mais cette dernière note, qui concernait uniquement l'Angleterre, Sa Majesté la porta au conseil et prit son avis sur la réponse à faire, désirant fort de saisir cette occasion de montrer son zèle et son attachement pour l'Eglise, de fermer la bouche pour l'avenir à tout le monde sur ce sujet, et d'ôter à qui que ce fût l'envie de renouveler de semblables propositions. Le Roi voulait répondre à chacune des expressions de la note, mettre hors de toute question le droit divin de l'épiscopat et prouver que jamais sa conscience ne lui permettrait de donner sa sanction soit à ce qui porterait atteinte au rang

et aux fonctions des évêques, soit à l'aliénation de leurs biens. Dans la discussion, ce monarque s'étendit donc sur ce sujet bien plus qu'il n'avait coutume de le faire sur aucun autre, mit en avant tous les argumens qu'aurait pu employer dans cette occasion le prélat le plus habile, et voulut que toutes les raisons qu'il avait données et toutes celles qu'on pourrait y ajouter encore fussent détaillées dans la réponse.

La plupart des membres du conseil se prononcèrent pour une réponse courte qui ne contiât que le rejet de la demande et n'en donnât aucun motif. Personne ne paraissant entrer dans les idées du Roi, il s'en montra mécontent et répliqua avec quelque humeur à ce qui avait été dit. Le lord Falkland, qui s'était déclaré pour un refus pur et simple, répliqua; ses idées, toujours rapides, il les exprimait habituellement avec une remarquable vivacité; relevant donc dans cette circonstance beaucoup des argumens sur lesquels avait insisté Sa Majesté, il en fit ressortir la faiblesse en pareille matière, et mit dans sa réponse un peu de promptitude d'esprit. Le Roi le prit avec plus de chaleur qu'il ne lui était ordinaire, reprocha à tous ceux qui partageaient son opinion de manquer d'attachement pour l'Eglise, et déclara qu'il voulait que la substance de ce qu'il avait dit, ou quelque chose d'approchant, fût rédigé en forme de réponse à cette répri-

mande. Tous les membres du conseil , qui jamais n'avaient eu à supporter rien de semblable , gardèrent le silence. Sa Majesté se recueillant alors en elle-même , et s'apercevant que le chancelier n'avait pas encore parlé , lui ordonna de dire son avis , ajoutant qu'elle était convaincue qu'il verrait comme elle dans ce qui touchait à la religion et à l'Eglise.

Le chancelier se leva et dit qu'il se serait félicité de n'avoir pas à s'expliquer ce jour-là , ayant remarqué dans cette discussion plus de chaleur qu'il n'en avait encore vu dans le conseil depuis qu'il était appelé à l'honneur d'y siéger ; ce qui , au fait , ne remontait qu'à quelques jours. « Je
« ne suis au fond , ajouta-t-il , de l'avis d'aucun
« de ceux qui ont parlé ; je ne pense pas que la
« réponse en question doive être très-courte et
« ne contenir aucun motif ; mais je crois aussi
« peu qu'on doive opposer à la note que les
« Ecossais ont été si hardis que de présenter au
« Roi , toutes les raisons développées par Sa
« Majesté. Celles-ci , sans doute , sont toutes excellentes à présenter dans un synode ou dans
« toute autre assemblée où cette matière devrait
« être discutée légalement ; je les crois même
« d'un tel poids que M. Henderson et toute réunion de théologiens ne pourraient y trouver de
« réponse ; mais je verrais avec peine que Sa
« Majesté daignât descendre avec ces présomp-

« tueux Ecossais jusqu'à leur donner tous ces
« motifs de refus, comme si elle admettait que le
« sujet dont il s'agit pût même être mis en ques-
« tion; je demanderai à Sa Majesté quelle ré-
« ponse elle ferait au roi de France si ce prince
« l'envoyait inviter à changer la forme d'admi-
« nistration de la cité de Londres ou de toute
« autre, et à y remplacer les magistrats qui exis-
« tent aujourd'hui? Comme prince souverain,
« cependant, le roi de France serait peut-être
« plus fondé à faire une semblable demande que
« ne le sont ces députés d'Ecosse dans ce qu'ils
« proposent. Dans cette hypothèse, lequel des
« deux partis Sa Majesté trouverait-elle plus de
« sa dignité, ou de s'étendre dans une réponse rai-
« sonnée sur l'antiquité de la place de lord-maire
« de Londres et les rapports que les magistra-
« tures actuelles ont avec les lois et la forme du
« gouvernement, ou de répondre en une phrase
« que le roi de France se mêle d'une chose dans
« laquelle il n'a pas à intervenir. Il me semble
« donc que la réponse de Sa Majesté à la note
« dont il s'agit doit contenir de vertes et sévères
« réprimandes de la présomption des Ecossais;
« leur faire observer qu'eux, qui se montrent
« si jaloux de la conservation de ce qu'ils ap-
« pellent les droits et les privilèges de leur
« pays qu'ils ne souffrent pas que Sa Majesté

« soumette à la discussion de son conseil une
« seule question qui intéresse le royaume d'E-
« cosse , quoique souvent elle ait de grands rap-
« ports avec le gouvernement et les affaires d'An-
« gleterre, ils osent cependant ici prendre sur eux
« de demander , ou tout au moins de conseiller
« à S. M. de faire au gouvernement de l'Angle-
« terre un changement qui en altérerait l'es-
« sence et apporterait la confusion dans les lois ;
« il faut leur faire sentir qu'ils ne devaient pas
« plus s'immiscer dans cette affaire que dans une
« chose de même nature qui regarderait quelque
« autre royaume étranger ; et enfin leur enjoindre
« qu'ils n'aient plus à l'avenir à se laisser en-
« traîner à une pareille présomption. »

Le Roi manifesta une vive satisfaction tout le temps que parla le chancelier ; quand il eut fini , Sa Majesté dit qu'elle n'avait pas douté qu'il ne partageât son opinion sur tout ce qui intéressait l'Eglise ; qu'elle reconnaissait cependant avec lui que ce n'était ni le moment ni l'occasion d'insister sur tous les argumens dont elle s'était servie , et renonçait volontiers à son sentiment propre. Le Roi était , au fait , si content , qu'il daigna faire quelques excuses de la chaleur avec laquelle il s'était expliqué. Tous les membres du conseil ne furent pas moins satisfaits de l'expédient imaginé par le chancelier ; tous l'approuvèrent fort ,

et l'on rédigea , d'après ses observations , la réponse aux commissaires écossais. Ceux-ci avaient de trop sûres intelligences pour ne pas bien savoir tout ce qui s'était passé ; d'après leurs longues conférences avec le Roi, toujours empressé de s'étendre sur un sujet dans lequel il était fort versé , ils espéraient une réponse qui leur fournirait l'occasion de mettre la question de l'épiscopat sur la scène, et de la livrer à une discussion publique. Ils s'en retournèrent donc à Londres avant les commissaires du parlement, avec un mécontentement manifeste, et une haine avouée contre le personnage auquel il était bien connu qu'ils avaient toujours porté une animadversion implacable et invétérée.

La désunion qui, après la prise de Bristol , éclata entre les princes Robert et Maurice d'une part , et le marquis de Hertford de l'autre , tourmentait fort le Roi ; il ne voyait que trop qu'elle diviserait l'armée et y jetterait le désordre. Pour la faire cesser, il résolut , le lendemain du jour où il en eut la nouvelle , de se rendre à Bristol ; cela était nécessaire sous plusieurs rapports : organiser le service dans ce port, d'une si grande importance au Roi pour le commerce , les douanes et les relations avec l'Irlande , et employer l'armée à quelque nouvelle entreprise sans perte de temps , ne pouvaient se faire sans la présence de Sa Majesté ; mais rien ne contribua plus à dé-

terminer ce voyage, que le désir du Roi d'être éloigné de son conseil d'Oxford quand il arrangerait les différends entre les princes et le marquis. Toujours dominé par son affection pour ses neveux, il ne la regardait pas comme de la partialité; mais les lords, auxquels les princes ne marquaient en général aucune condescendance, se montraient fort jaloux que le marquis n'éprouvât ni injustice ni dégoût. Pour éviter d'être tourmentée d'aucun avis sur ce fait particulier, Sa Majesté prit donc le parti de ne pas laisser percer sa décision jusqu'à ce qu'elle eût été à Bristol. Elle s'y rendit d'Oxford, ne prenant avec elle, de tous les membres du conseil, que le duc de Richmond, le lord Falkland, le maître des rôles et le chancelier de l'échiquier. Le Roi s'étant arrêté la première nuit à Malmsbury, le lord Falkland, le maître des rôles, et quelques autres gentilshommes, passèrent ce temps avec le chancelier de l'échiquier, dans la maison qu'il a à Pirton, sur la route de Bristol, où tous furent rendus le lendemain, une heure après le Roi.

Le chancelier de l'échiquier éprouva une espèce de mortification pendant le court séjour qu'on fit à Bristol. C'était le seul port de commerce qui se trouvât dans les pays occupés par l'armée du Roi; il eût procuré de grandes ressources à ce prince, si l'on y eût bien organisé l'administration; le soin de le faire était entière-

ment dans les attributions de la charge du chancelier de l'échiquier ; mais quand celui-ci voulut s'informer , auprès des officiers des douanes , de l'état présent du commerce , il apprit que déjà des baux étaient passés , et des ordres donnés par M. Ashburnham , valet de chambre de Sa Majesté. Celui-ci , avec le secours et d'après les conseils de sir John Colepepper , avait obtenu du Roi de lui confier la direction de cette affaire , comme un moyen de lever sur-le-champ une somme d'argent nécessaire aux besoins de l'armée. Le chancelier de l'échiquier prit la chose fort à cœur. Par amitié pour lui , le lord Falkland la vit avec plus de peine encore , s'en plaignit au Roi un peu vivement , et la reprocha , avec plus de chaleur encore , à sir John Colepepper et à M. Ashburnham , comme une violation de l'attachement que tous professaient pour le chancelier de l'échiquier , et une usurpation sur les droits de sa charge , genre de tort que personne n'endurait patiemment.

Tous deux , confus , s'excusèrent légèrement sur l'irréflexion et l'inadvertance. Sa Majesté elle-même , voyant fort bien quel malheur ce serait qu'une division publique éclatât entre ceux auxquels elle se confiait le plus , daigna parler de cette affaire au chancelier , en termes pleins de bonté. « M. Ashburnham , lui dit-elle , étant payeur et « trésorier de l'armée , j'ai pensé qu'on pourrait

« profiter de la circonstance actuelle pour avoir
« quelque argent ; mais , cet arrangement , je
« n'ai entendu le faire que pour le moment ; j'é-
« tais loin de l'idée qu'il en résultât quelque
« usurpation des droits de votre charge ; j'ai , en
« conséquence , arrêté qu'on vous rendrait compte
« de tout ce qui aurait été fait , et que vous agi-
« riez ensuite comme vous le croiriez utile. »

Mais quand le chancelier connut tout ce qui s'était passé , il ne voulut y apporter aucun changement , afin que Sa Majesté pût être bien convaincue que le bien de son service n'était pas ce qu'on avait eu en vue dans cette affaire. Il était au fait assez évident que M. Ashburnham qui , d'ordinaire , voyait loin devant lui , avait eu l'intention , moins de désobliger le chancelier , que de s'immiscer dans l'administration des douanes , pour en continuer un des fermiers lorsque la guerre serait terminée ; il en obtint en effet , à cette époque , la promesse du Roi qui lui portait une grande affection , et avait une haute opinion de sa capacité en affaires. Si , par la suite , il subsista quelque jalousie et quelque froideur entre le chancelier de l'échiquier et ces deux autres personnages , comme la différence de leurs caractères et de leur humeur autorisait à le croire , il n'éclata au dehors aucune rupture qui pût déranger le service ou lui nuire , et l'on remarqua dans tous trois , au contraire , le plus

grand zèle à y concourir de tout leur pouvoir.

La marche du comte d'Essex, de Londres à Gloucester à travers les plaines les plus étendues de l'Angleterre, et sans qu'il fût contraint à livrer un seul combat, quand le Roi avait une armée de plus de huit mille chevaux réputée victorieuse; les circonstances du siège de cette dernière ville et sa levée, la marche du comte après ce grand fait de guerre, et pendant que l'armée royale épiait ses mouvemens pour l'engager à une bataille; son passage à travers une plaine longue et ouverte avant que Sa Majesté sût qu'il avait quitté Gloucester; la rencontre des deux armées, la bataille de Newbury, la retraite du comte sur Londres donnèrent lieu à une foule de tels actes de courage et d'habileté, qu'ils méritent une relation impartiale et détaillée, et sont fort au-dessus du ton de mémoires comme ceux-ci, simples et étrangers à ces faits.

Dans cette bataille de Newbury, le chancelier de l'échiquier perdit la consolation et la joie de sa vie; il s'en affligea si vivement que de plusieurs jours il fut incapable de se livrer à aucune pensée d'affaires. Son ami si cher, le lord Falkland, entraîné par son destin et courant par caractère à la recherche des dangers, se mit, le matin même de la bataille, à la tête du régiment de sir John Byron, qu'il savait capable de donner dans les actions les plus chaudes et qui alors

avait à combattre un corps d'infanterie. Dans la charge, frappé d'un coup de mousquet, il tomba mort de son cheval. Le jour même où la nouvelle en parvint à Oxford, et qui était le lendemain de celui où il fut tué, le chancelier reçut de lui une lettre écrite au moment où l'armée levait le siège de Gloucester; mais le porteur, détourné pour un autre service, n'était arrivé que ce jour-là à Oxford. Cette lettre était une réponse au chancelier qui lui avait mandé que les gens sages le blâmaient beaucoup de son ardeur à se porter sans nécessité dans tous les endroits dangereux, lui représentait que le devoir d'un membre du conseil privé et d'un secrétaire d'Etat n'était pas de visiter les tranchées comme il le faisait continuellement, et le conjurait, sauf le sentiment de ses devoirs envers le Roi, d'épargner à ses amis des craintes continuelles et funestes, et de ne pas se précipiter dans des périls auxquels il n'était pas forcé de s'exposer. Le lord répondait que les tranchées étaient terminées et ne présentaient plus aucun danger; que sa position, au surplus, différait de celle de tous les autres; qu'il s'était fait remarquer par un si impatient désir de la paix, qu'il lui fallait faire connaître aussi publiquement qu'il n'avait pas été mû par la crainte des plus grands périls que pût offrir la guerre; il ajoutait de mélancoliques réflexions sur les temps actuels, et terminait en

annonçant que sous peu de jours il se donnerait une bataille dont , il l'espérait , le succès mettrait un terme aux maux du royaume.

On a beaucoup parlé précédemment de ce personnage distingué , mais on n'en a parlé ni autant , ni aussi bien que le méritaient ses vertus et ses talens prodigieux ; il ne périt pas moins victime des temps présens que de la balle : depuis le commencement de la guerre , il avait contracté l'habitude d'une si profonde et si noire mélancolie , que la vie ne lui offrait plus rien d'agréable et certainement lui pesait à l'excès. Ceux qui ne le connaissaient pas imputaient bien à tort la plus grande part de cette triste disposition à une violente passion pour une femme d'une naissance distinguée ; ce bruit s'accrédita d'autant plus que celle-ci mourut , suivant le calcul de quelques personnes , le même jour et à la même heure où il fut tué ; mais ceux qui pouvaient bien juger et ce lord et cette dame savaient que ni lui ni elle n'étaient capables de se laisser entraîner à un sentiment coupable. Celle-ci , personne d'une vertu pure et sans tache , n'était pas mariée et possédait à un degré surprenant les facultés de l'esprit , mais n'avait pas une beauté qui attirât , était d'une complexion et d'une santé très-délicate et minée par une si profonde consommation qu'il n'était pas vraisemblable qu'elle eût pu lui survivre de quelques mois. Lord Fal-

kland, il est vrai, professait pour elle une estime plus qu'ordinaire, et aimait à l'excès sa conversation, comme le faisaient la plupart des hommes de ce temps; elle était en effet, par son jugement, sa discrétion, son esprit et sa modestie, fort supérieure à la plupart des femmes, dont les meilleures lui portaient toujours une sincère amitié. Mais ce lord avait en même temps une si grande tendresse pour sa femme et la connaissait si bien pour une personne vraiment excellente que, quoiqu'il aimât ses enfans avec plus de tendresse et d'affection que les pères n'en ont d'ordinaire, il laissa, par son testament, tous ses biens à sa femme, et confia exclusivement à ses soins et à sa bonté ses trois fils, les seuls enfans qu'il eût.

Ce lord n'avait guères plus de trente ans quand il fut tué; à cet âge il excellait dans les sciences et les connaissances que la plupart des hommes travaillent à acquérir jusqu'à leur extrême vieillesse; dans la sagesse et la pratique de la vertu, il était parvenu à une étonnante perfection. Depuis l'âge de vingt ans l'amitié la plus entière le liait au chancelier de l'échiquier, plus âgé d'environ six mois : dans la suite celui-ci ne parla jamais du lord Falkland qu'avec un amour et un chagrin qui lui causaient toujours quelque émotion, et déplorait habituellement sa perte, disant comme Cicéron d'Hortensius : *Dans la grande disette de sages et de bons citoyens, cet*

homme distingué et uni avec moi par une rare similitude de sentimens et d'opinions, et mort dans les temps les plus funestes de la république, me laisse le triste regret d'être privé du secours de son autorité et de sa prudence. Et en effet, on se trouvait alors sans aucun doute dans des conjonctures où la mort de tout homme probe et sage était une perte cruelle et bien sensible, au jugement de tous les gens honnêtes.

Après la mort du lord Falkland, Sa Majesté désirait beaucoup que le chancelier de l'échiquier le remplaçât dans les fonctions de secrétaire d'État. La Reine ne s'y opposait pas, quoiqu'elle souhaitât que cette place fût de préférence donnée au lord Digby; celui-ci portait alors au chancelier une amitié tendre et aussi sincère, à cette époque et long-temps encore après, que son cœur était capable d'en éprouver; ce lord déclara donc qu'il ne voulait pas de ce poste pour peu que le chancelier consentit à l'accepter; mais celui-ci reconnut ce bon procédé, et refusa cette charge une seconde fois, comme il l'avait déjà fait auparavant. Il eut alors d'autant plus raison d'en agir ainsi, que la France envoyait une ambassade qui, au fond, ne fut qu'un leurre, et que le comte d'Harcourt, à qui on l'avait confiée, était sur le point d'arriver à Londres. Le chancelier de l'échiquier connaissait son propre manque d'habileté dans les négociations, et la place de secré-

taire d'État l'eût obligé de les suivre : le lord Digby , au contraire , y était d'autant plus propre qu'il possédait en perfection la langue française ; il fut donc secrétaire d'État , et dit hautement à tout le monde , qu'il n'avait cette charge qu'au refus du chancelier de l'échiquier , et voulait le consulter sans réserve dans toutes les affaires de son département ; il le fit en effet constamment ; aussi la confiance et l'attachement qui les unissaient furent mutuels et publics jusqu'au moment où ce lord changea de religion. A peine admis au serment et installé comme secrétaire d'État et membre du conseil privé , il fit partie de la *Junte* que le Roi créa vers cette époque ; elle était composée du duc de Richmond , du lord Cottington , des deux secrétaires d'État et de sir John Colepepper ; mais le chancelier de l'échiquier y fut également adjoint au chagrin et à la grande surprise du maître des rôles , qui aurait joui de voir M. Hyde exclu d'une réunion qui jouissait de l'entière confiance du Roi , et où toutes les matières se discutaient avant d'être portées au conseil. Ce comité fut chargé de traiter avec le comte d'Harcourt ; Sa Majesté le croyait envoyé pour demander au nom de son souverain , au parlement , tout ce qu'elle-même réglerait. Ce comité eut donc à examiner ce qu'on engagerait le comte à proposer.

Mais cet ambassadeur ne fut pas plutôt arrivé

à Londres, où il tint un grand état et déploya un grand luxe, qu'il déchargea ce comité de tout travail; il déclara, en effet, qu'il ne voulait traiter avec personne qu'avec le Roi lui-même, et que sa seule mission était de servir ce prince dans tout ce qui avait rapport à ses différends avec son parlement; il prétendait avoir, pendant son court séjour à Londres, découvert promptement que Sa Majesté était trahie et que l'on vendait ses plus grands secrets. Il n'y eut donc aucune communication entre la junte et lui; tout se traita avec le Roi, la Reine, lord Jermyn qui n'était pas du conseil, et lord Digby. La Reine se promettait beaucoup de cette négociation; l'ambassadeur français jouissait d'une grande réputation et avait commandé les armées françaises dans deux ou trois actions avec des succès remarquables. La Reine le regardait d'ailleurs comme particulièrement dévoué à ses intérêts, parce que, fils cadet du duc d'Elbeuf, il appartenait à la maison de Lorraine, et n'était pas sans tenir au Roi par quelque alliance. Il retourna donc à Londres avec les instructions et les directions confidentielles que Leurs Majestés crurent à propos de lui donner, et dans le secret desquelles on n'admit que les deux personnages mentionnés plus haut.

Mais il devint bientôt évident que cet ambassadeur n'était pas envoyé pour servir le Roi. Le cardinal Mazarin qui venait d'entrer au minis-

tère après la mort du cardinal de Richelieu , ne voulait que connaître assez à fond l'état des affaires d'Angleterre pour bien juger de ce qu'il aurait à faire ensuite ; ce qui lui importait surtout était de s'assurer qu'un accommodement ne pourrait rompre ses mesures pour le succès de ses autres desseins ; et cet accommodement, l'ambassadeur reconnut aisément qu'il n'y avait aucune apparence qu'il pût se faire. Aussi , après trois ou quatre mois perdus tant à Oxford qu'à Londres , il retourna en France , laissant les affaires du Roi pires qu'il ne les avait trouvées. Le comte d'Harcourt s'était permis , en effet , de communiquer quelque chose des instructions qui lui avaient été données à Oxford , quoique sous le sceau de la plus intime confiance , et cette perfidie avait , à Londres , éloigné quelques personnes de la paix plus qu'elles ne l'étaient auparavant.

Sa Majesté manda un jour le chancelier de l'échiquier et lui dit « qu'elle pensait que c'était
« faire trop honneur à ces rebelles de West-
« minster que de les traiter dans toutes ses dé-
« clarations comme s'ils étaient une partie du
« parlement. Aussi long-temps , ajouta le Roi ,
« qu'on pourra les regarder comme tels par cela
« seul qu'ils continueront à siéger dans le lieu
« où ils ont été d'abord convoqués, ils conserve-
« ront plus d'autorité que n'en auraient tous les

« autres membres des chambres quoique plus nom-
« breux , qu'on assemblerait ailleurs. Je ne vois
« donc pas , continua ce prince , qui pensait alors
« à réunir ceux-ci à Oxford , de motif pour que
« je ne déclare pas positivement que ces cham-
« bres sont dissoutes et qu'il leur est défendu de
« siéger et de s'assembler davantage à Westmins-
« ter. Des hommes intruits sont de l'opinion que
« l'acte de continuation du parlement est nul en
« principe ; qu'il n'est pas en la puissance de la
« couronne de renoncer au droit de dissoudre les
« chambres, et que ce serait se dépouiller d'une
« partie essentielle de la souveraineté. Quand ,
« au surplus, cet acte serait légalement valide ,
« ces chambres se sont elles-mêmes dissoutes
« par leurs propres violences en contraignant
« plusieurs de leurs membres, et leur Roi lui-
« même qui est leur chef, à s'éloigner du par-
« lement ; elles ont ainsi forfait à leurs droits et
« à tout ce que cet acte leur avait accordé , par
« une trahison et une révolte dont un vrai par-
« lement ne se serait jamais rendu coupable ; je
« veux donc qu'on prépare une proclamation qui
« déclare ces chambres dissoutes de ce moment
« et qui défende expressément à elles de se ras-
« sembler, et à qui que ce soit de les reconnaître
« ou de leur obéir comme parlement. — Je vois,
« répondit le chancelier, par ce que vient de
« dire Sa Majesté, qu'elle a profondément exa-

« miné cette question et est bien préparée à la
« traiter; il n'en est pas ainsi de moi, mais
« je prie Sa Majesté de vouloir bien considérer
« que ce sujet exige de sérieuses réflexions et qu'il
« faut prendre l'avis d'hommes instruits avant de
« rien résoudre. La mesure est épineuse et dé-
« licate; non-seulement la nation en général,
« mais encore les propres partisans du Roi, et
« jusqu'à son conseil, en prendront plus d'om-
« brage que d'aucun fait particulier arrivé de-
« puis le commencement de la guerre. Je n'ima-
« gine pas comment la défense de se réunir da-
« vantage à Westminster empêcherait un seul
« homme de s'y rendre; mais je conçois que cette
« défense puisse être fondée sur des motifs tels
« qu'ils portent plus de gens à y aller; ceux qui
« s'en sont retirés volontairement, en raison de
« ce qu'il y avait de coupable dans les actes des
« chambres, pourront y retourner et se réconci-
« lier avec elles par suite d'une conformité d'o-
« pinion sur ce point. La plus puissante accusa-
« tion, à l'aide de laquelle on a réussi dès le
« premier moment à corrompre le peuple et à
« l'aliéner de Sa Majesté, c'est qu'elle avait l'in-
« tention de dissoudre le parlement malgré l'acte
« de continuation, et qu'avec un tel pouvoir elle
« aurait également celui de rapporter tous les
« autres actes de ce parlement dont quelques uns
« sont évidemment précieux à la nation. Plus Sa

« Majesté a toujours désavoué de tels projets , plus
« la proclamation qu'elle entend faire aujourd'hui
« confirmerait les craintes et les inquiétudes qu'on
« a répandues dans les esprits, et troublerait même
« plusieurs de ses plus fidèles sujets.

« Quant à l'invalidité de cet acte de continuation
« dans son principe, je pense fort à le croire
« originairement nul, et dans ma propre opi-
« nion et d'après les motifs mis en avant par
« Sa Majesté. Le parlement lui-même, si sa re-
« bellion était étouffée, pourrait bien être du
« même avis et faire, en conséquence, une dé-
« claration qui mettrait Sa Majesté en mesure de
« le dissoudre promptement; mais jusque-là tous
« les juges réunis, même ceux qui sont dans les
« pays occupés par Sa Majesté et d'un dévoue-
« ment non douteux pour elle, ne prendraient
« pas sur eux, je le crains, de prononcer une telle
« invalidité. Un particulier, quelque instruit qu'il
« fût, oserait encore bien moins proclamer une
« telle opinion; Sa Majesté qui a autour d'elle, à
« Oxford même, plusieurs juges et d'autres hommes
« de robe distingués, peut, au surplus, se sa-
« tisfaire aisément sur ce point. Quant à ce que
« les chambres se soient dissoutes elles-mêmes et
« aient forfait à leur droit de siéger à Westmins-
« ter par leur trahison et leur révolte, je con-
« çois encore moins cette question que celle de
« l'invalidité. L'accusation de trahison et de ré-

« volte ne peut atteindre que ceux qui s'en sont
« rendus coupables et emporter de peine que
« pour eux ; il se peut, cependant, que plusieurs
« de ceux qui siègent à Westminster, il est sûr
« même que beaucoup de ceux qui ont le droit d'y
« siéger se sont toujours opposés à tout acte illé-
« gal et rebelle. Les fautes des autres ne peuvent
« donc jamais forfaire au droit de celui qui ne
« s'est rendu coupable d'aucune. » Le chancelier
termina au reste comme il avait commencé, et
pria le Roi de réfléchir à fond sur ce sujet avant
de céder à ses propres désirs.

Sa Majesté convint qu'il lui avait opposé plus
de raisons qu'elle n'aurait cru possible d'en al-
léguer, mais lui ordonna toutefois d'en conférer
avec son procureur-général ; qu'elle croyait d'une
autre opinion.

Le fond de ce qui serait arrêté sur cette ques-
tion devant faire la base d'une proclamation, le
chancelier ouvrit l'avis que le procureur-gé-
néral mît ses idées par écrit, afin que le Roi en
pût mieux juger. Sa Majesté répondit que cet
avis lui semblait raisonnable, mais que le pro-
cureur-général, à qui elle l'avait faite, s'excusait,
l'engageait à se servir de la plume si claire et si
expressive qu'elle employait habituellement, et
ajoutait que s'il avait, avec M. Hyde, une seule
heure de conférence, l'affaire serait terminée. Le
chancelier se rendit donc sur-le-champ chez le

procureur-général. Il préférait d'autant plus lui faire cette politesse, à le mander chez lui, que celui-ci l'aimait moins qu'autrefois, depuis qu'il lui était supérieur par sa charge.

Après une longue conférence et beaucoup de circonlocutions qui lui étaient ordinaires dans la conversation, et une foule de ces questions : *pourquoi pas ceci? pourquoi pas cela?* le procureur-général, sans exprimer son opinion personnelle, avoua enfin qu'on ne devait pas essayer de dissoudre le parlement, « quoique, à plusieurs égards, cette mesure pût être légale ; » mais il suffirait, ajouta-t-il, de déclarer que la violence qui avait comprimé et comprimait encore les chambres, ne permettait pas qu'elles fussent libres ; qu'on ne devait donc pas les considérer comme un parlement, et qu'on leur enjoignait de s'ajourner, d'époque en époque, jusqu'à ce que tous les membres pussent se rendre aux chambres, et y siéger avec sûreté. Le chancelier donna un entier assentiment à cet avis, et quitta le procureur-général, promettant que le lendemain matin il préparerait une proclamation conforme à ce qu'il regardait comme leur opinion commune. Il n'avait en effet remarqué aucune divergence de sentiment entre eux. Le lendemain matin le procureur-général vint chez lui, vit la minute du projet de proclamation, et ne l'eut pas plutôt lue qu'il dit qu'elle n'exprimait et ne

renfermait en aucune manière le sens de ce qui avait été convenu entre eux. Là-dessus il se rejeta dans les mêmes discours de la veille, mais plus embarrassés encore. Il était surtout blessé du préambule, où l'on déclarait nettement que Sa Majesté ne pouvait ni n'entendait dissoudre le parlement. C'était en effet tout le contraire des idées qu'il avait inspirées au Roi; mais c'était aussi ce que le chancelier jugeait le plus nécessaire pour repousser le reproche qu'on n'aurait pas manqué de faire à la couronne. A la fin, quand lui-même se fut fatigué de la discussion, tous deux en revinrent de nouveau à s'accorder sur les mêmes points; ils ne différaient réellement en rien de ce qui avait été arrêté entre eux auparavant, quoique le procureur-général prétendît que la minute qu'ils avaient devant eux ne l'exprimait pas. On convint donc que chacun préparerait le lendemain son projet de rédaction à part, et que, quand ensuite on se réunirait, ce travail serait bientôt fondu et arrangé.

Mais le lendemain matin tous deux furent aussi loin de s'entendre qu'auparavant; le procureur-général n'avait rédigé aucun projet, disant qu'il n'en était pas besoin, qu'ils ne différaient d'opinion que sur des riens, et qu'il suffirait, pour les accorder, du changement ou de la suppression d'un ou deux mots. Le chancelier désira qu'il prît la plume et effaçât ou ajoutât ce qu'il

voudrait; mais, quand celui-ci se mit en devoir de le faire, vingt objections s'offrirent à son esprit, et il revint à de nouvelles divagations sans rien conclure. Chaque jour, cependant, il présentait les choses au Roi comme si l'on eût été d'accord sur tous les points. Sa Majesté, dans une conversation avec le chancelier, marqua donc son étonnement de tous ces retards, et dit qu'elle en était d'autant plus surprise que le procureur-général lui parlait toujours aussi nettement qu'il était possible à homme au monde de le faire, et que mettre par écrit ce qu'il disait ne devait pas être si difficile. Le chancelier répondit que le seul moyen d'en arriver là était celui qu'il avait proposé d'abord, pria le Roi d'exiger du procureur-général de jeter sur le papier les idées qu'il lui présentait d'une manière si claire, et ajouta que Sa Majesté ayant en même temps entre les mains le travail minuté par lui chancelier, elle déciderait aisément lequel des deux projets de proclamation devrait subsister; mais qu'autrement on ne parviendrait jamais à aucune conclusion.

Deux jours après environ, le chancelier vint dans le jardin où se promenait le Roi; Sa Majesté l'appela sur-le-champ. « De ma vie, lui dit-elle
« avec une sorte d'embarras, je n'ai été dans un
« si grand étonnement. J'avais à la fin, mais non
« sans être forcée d'en venir à un ordre exprès,

« obligé le procureur-général à mettre par écrit
« un projet de proclamation conforme à l'opi-
« nion qu'il manifestait; il vient d'obéir, mais
« ce projet est rédigé de telle manière que je ne
« puis pas plus en saisir le sens et le but que s'il
« était en *gallois* (style ordinaire des procureurs
« de campagne). Je suis seulement bien sûr, ajouta
« Sa Majesté, que cet écrit ne contient rien qui
« rentre dans le sens de tout ce que son auteur
« m'a dit constamment. » Sa Majesté ordonna
ensuite au chancelier de la suivre dans une pe-
tite pièce située au bout du jardin. Dès qu'ils y
furent entrés, le Roi en ferma la porte à clef à
cause du monde qui se trouvait dans le jardin,
tira un papier de sa poche et enjoignit à M. Hyde
de le lire. Quand celui-ci eut parcouru cet écrit,
tout entier de la main du procureur-général, il
dit qu'il y avait au fait de quoi s'étonner. Cet
ouvrage était en effet si brut, si entortillé, si in-
signifiant que personne n'était en état de juger
quel but s'était proposé son auteur. Le Roi avait
toujours cru que le procureur-général possédait
une logique transcendante et que nul n'avait des
idées si nettes. Mais cet écrit produisit une telle
impression sur Sa Majesté qu'elle ne conserva
pour lui aucune estime.

La vérité est que cet homme ne ressemblait à
aucun autre; doué d'un esprit naturel assez grand,
il l'avait étendu par la conversation des hommes

instruits, mais point par l'étude et le travail. Sa société se composait alors de gens qui, quoiqu'ils lui fussent supérieurs en talens, le flattaient beaucoup plus qu'ils ne lui faisaient sentir de quoi son caractère le rendait incapable; lui-même, l'homme le plus avantageux qui existât, ne se montrait pas désireux de le savoir; son talent remarquable, et il y excellait, consistait à rendre les affaires difficiles plus inextricables et plus embarrassées, et à présenter les choses faciles comme plus épineuses qu'elles n'étaient. Le Roi soumit à la discussion du conseil la question qui faisait l'objet de la proclamation; le projet rédigé par le chancelier obtint l'approbation, et le procureur-général en parut content; il lui suffisait qu'on crût qu'il avait été consulté : jamais, cependant, il n'oublia que le chancelier de l'échiquier était cause qu'il se fût montré sous un jour tel qu'il s'aperçut bientôt qu'il avait perdu beaucoup de son crédit.

Après les négociations d'Uxbridge, la plupart des commissaires avaient rendu si bon témoignage du zèle et de l'habileté du chancelier, qu'à son retour le Roi lui en exprima sa satisfaction avec une grande bonté. Sa Majesté le loua par dessus tout de son affection pour l'Eglise. « Le docteur
« Steward, dit le Roi, m'a pleinement informé
« qu'il vous regardait comme du petit nombre
« de ceux en qui l'on peut se fier à cet égard. Je

« n'en suis pas surpris , ajouta ce prince, je con-
« nais depuis long - temps vos sentimens et vos
« opinions sur cette question. Je m'étonne de la
« conduite de quelques autres, et j'en attendais
« une toute différente en ce qui intéresse l'E-
« glise. » Sa Majesté cita particulièrement sir
Orlando Bridgeman, disant que, comme fils d'un
évêque, elle l'avait toujours cru si ferme sur ce
point que rien ne pourrait l'ébranler, et n'avait
été que plus confondue d'apprendre quelles con-
cessions il était disposé à faire en matière de re-
ligion. Alors le Roi pressa le chancelier de ré-
pondre à quelques questions sur ces négociations.
Mais celui-ci s'excusa d'entrer dans aucun dé-
tail et alléguait l'engagement que tous les commis-
saires avaient pris entre eux avant l'ouverture
des négociations et avec l'approbation de Sa Ma-
jesté. Lui-même, cependant, n'avait pas été mé-
diocrement étonné quand ce gentilhomme dé-
couvrit pour la première fois des dispositions
qu'on ne lui eût jamais soupçonnées. « C'était,
« disait dans la suite le chancelier, un homme
« qui avait de grandes parties et des penchans
« honnêtes; il aurait mieux aimé faire bien
« que mal; mais s'il ne voyait pas sûreté pour
« lui à persister avec fermeté dans de bonnes
« résolutions, il s'étudiait tant à trouver des ex-
« pédiens pour satisfaire les hommes les moins
« raisonnables, qu'il devait à la fin se laisser

« entraîner à céder tous les points qu'on le presserait fortement d'accorder. »

Le Roi résolut à cette époque de se séparer du prince son fils et de l'envoyer dans l'ouest ; le chancelier de l'échiquier aurait bien désiré pouvoir se dispenser d'accompagner le prince dans ce voyage ; il représenta au Roi que sa charge l'appelait plutôt à rester auprès de sa personne , et renouvela ses sollicitations pour être déchargé de la mission qu'on lui destinait ; il était d'autant moins porté à l'accepter qu'il avait appris que ni le duc de Richmond , ni le comte de Southampton n'entendaient suivre le prince dans sa course ; mais Sa Majesté lui dit positivement et avec quelque chaleur que, s'il ne voulait pas faire ce voyage, elle n'enverrait pas son fils dans l'ouest. Le chancelier se soumit donc à tout ce qu'elle jugerait à propos de lui prescrire pour son service.

Un jour qu'il causait avec le duc de Richmond, qui lui montrait un grand attachement, du fâcheux état des affaires du Roi et du voyage du prince de Galles dans l'ouest, ce duc lui demanda s'il était bien décidé à conduire Son Altesse en France quand on l'exigerait ; le chancelier répondit que jamais il n'avait été question d'un pareil projet, que jamais non plus il ne s'en rendrait l'instrument, sauf le seul cas où il s'agirait d'empêcher que le prince ne tombât entre les mains du parlement ; que dans ce cas il croyait que tout

honnête homme lui conseillerait d'aller en quelque lieu que ce fût plutôt que d'être pris par les parlementaires ; mais qu'alors même il préférerait plusieurs autres pays à la France. Le duc lui exprima le désir qu'il pût rester jusqu'à ce moment de crise , laissant entendre qu'il soupçonnait que déjà le voyage de France était arrêté ; rien cependant n'avait transpiré qui pût faire croire qu'à cette époque aucun parti fût pris à cet égard ; mais bientôt après lord Digby , qui professait alors une confiance et une amitié sans borne pour le chancelier , lui donna quelques motifs d'appréhender qu'il n'y eût dès lors quelque intention de ce genre.

Après avoir dit fort au long quelle vive satisfaction Sa Majesté ressentait des bons services du chancelier , combien elle était particulièrement contente de sa conduite lors des négociations d'Uxbridge , et qu'elle n'avait une confiance plus entière dans l'attachement et la fidélité de qui que ce fût , lord Digby ajouta que le Roi désirait fortement conférer avec M. Hyde sur un sujet d'une haute importance , mais était retenu par la crainte que celui-ci ne partageât pas sa manière de voir. Le chancelier répondit qu'il s'affligeait qu'un tel motif pût engager Sa Majesté à user de quelque réserve avec lui ; qu'elle le savait , il est vrai , homme à ne dire jamais une chose quand il en pensait une autre , et assez hardi même pour

différer quelquefois d'opinion avec elle; mais que Sa Majesté devait cependant le croire incapable et de trahir un secret et de se refuser à rien qu'elle ordonnerait et qui ne répugnerait pas à un honnête homme, même quand lui ne croirait pas la chose telle qu'il pût la conseiller. Sur cela, lord Digby entra dans un examen réfléchi de la triste condition de Sa Majesté, du mécontentement et des murmures de la cour et du camp; de la difficulté qu'éprouverait le Roi à lever une armée qui fût en état de tenir la campagne, et du danger bien plus grand pour ce prince de se laisser enfermer dans une place forte, ce qui arriverait à Oxford même si Sa Majesté n'y était au milieu de ses troupes. « Si, ajouta-t-il, on pouvait
« surmonter la première des difficultés, et que
« le Roi eût une armée prête à marcher, nul
« doute que, quelques embarras qu'il ait à Lon-
« dres, le parlement ne soit en état de mettre sur
« pied une armée plus nombreuse encore et mieux
« approvisionnée que ne peut l'être celle du Roi;
« l'armée de Sa Majesté battue, il ne reste au-
« cun espoir d'en pouvoir lever une autre; les
« quartiers du Roi sont déjà fort resserrés; après
« une défaite, l'ennemi victorieux ne rencontre-
« rait aucun obstacle; pas une seule garnison ne
« pourrait l'arrêter pendant un temps un peu con-
« sidérable; Londres mettrait dehors de nouvelles
« forces, et un moment suffirait pour engloûtir

« tout l'ouest. — Dans une telle situation , de-
« manda le lord au chancelier , ne pensez-vous
« pas qu'il faut envoyer le prince de Galles hors
« du royaume , et ne voudriez-vous pas y aider ?

« — Je vais, répondit celui-ci, vous dire libre-
« ment mon opinion, et je désire que vous la fassiez
« connaître au Roi. Le projet que vous présentez
« comme une des chances de l'avenir peut et doit
« être examiné mûrement ; mais c'est dans le plus
« grand secret ; déjà quelques bruits en sont venus
« jusqu'à moi ; on y voit le vrai but qu'on se pro-
« pose en envoyant le prince de Galles dans
« l'ouest ; que si on venait à le croire générale-
« ment , l'exécuter serait impossible , quelque
« pressantes que fussent les circonstances ; il est
« donc à souhaiter qu'il ne transpire rien même
« d'aucune possibilité d'événemens qui ren-
« draient un tel parti nécessaire ; ce parti lui-
« même , on ne doit pas le prendre dans la sup-
« position d'une nécessité ; mais quand cette né-
« cessité sera bien réelle et bien évidente , il faut
« tout à la fois le décider et l'exécuter ; quant à
« moi , je ne me ferais aucun scrupule de con-
« duire le prince en Turquie plutôt que de souf-
« frir qu'il devînt prisonnier du parlement.

« Le Roi , répliqua lord Digby, sera certaine-
« ment très-satisfait de votre résolution , mais
« elle ne le surprendra point ; il sait assez que
« votre dévouement et votre sagesse sont tels que

« dans un cas extrême vous ne pourriez hésiter
« sur un tel parti. Aussi n'est-ce pas sur ce su-
« jet que Sa Majesté craint que vous différiez
« avec elle d'opinion. Je m'en flatte toujours, con-
« tinua le lord, cette extrémité n'arrivera pas,
« et des divisions à Londres laisseront quelque
« porte ouverte à un heureux accommodement;
« mais si les parlementaires s'entendent bien,
« mettent sur pied une forte armée et engagent
« les Écossais à venir à leur secours, quoi que
« fasse le Roi, ainsi cerné par deux armées, la
« perspective est terrible; le moindre échec ré-
« pandra une consternation si générale que le
« Roi sera plus tourmenté par ses amis et ses ser-
« viteurs que par ses ennemis. Son conseil est
« tellement composé qu'on y croira devoir con-
« seiller de livrer le prince de Galles au parle-
« ment plutôt que de lui faire quitter le royaume.
« Certains hommes sont si faibles que de croire
« que la meilleure voie ouverte au Roi pour sa
« sûreté propre et la conservation de sa famille,
« c'est de se remettre lui et ses enfans dans les
« mains du parlement; qu'alors celui-ci accor-
« derait des conditions plus avantageuses que
« celles qu'il a offertes lors des négociations, parce
« qu'il aurait le pouvoir de tenir loin du Roi
« les personnes qui sont pour les chambres un
« sujet d'ombrage et de mécontentement.

« Si cette opinion se répandait une fois, ce

« qui ne manquerait pas d'arriver après quelque
« échec signalé, il faudrait s'attendre que les
« membres du conseil et la plupart des grands
« qui, par suite de terreurs qui leur sont natu-
« relles, se regardent comme ruinés par leur fidé-
« lité au Roi, s'accorderaient à penser que le
« prince de Galles une fois dans l'ouest et en li-
« berté de faire ce qu'on croirait le plus utile, le
« Roi lui ordonnerait de passer sur le continent,
« et plutôt en France qu'ailleurs, parce que sa
« mère y est, circonstance qui rendrait son éloi-
« gnement plus universellement odieux. D'après
« ces idées et ces considérations erronées, le
« Roi, à la première conjoncture fâcheuse, serait
« importuné par tout ce qui l'entoure pour faire
« revenir le prince, ou au moins envoyer à ceux
« auxquels il aurait confié le soin de sa personne,
« des ordres tellement positifs, qu'ils n'oseraient
« prendre sur eux de le conduire au-delà de la
« mer, quelle que fût l'exigence des événemens.
« Beaucoup de gens croient bien mériter du par-
« lement en donnant de tels conseils, et n'y per-
« sisteront, par cela même, qu'avec plus de cha-
« leur et d'insistance; ceux, au contraire, en
« petit nombre, qui discernent les malheurs et
« la ruine qu'entraîneraient de pareils avis, n'ont
« pas le courage d'émettre publiquement leur
« opinion, dans la crainte qu'on n'en fasse contre
« eux un motif d'accusation. Sa Majesté peut donc

« se trouver ainsi tellement fatiguée par d'im-
« portunes sollicitations, que, contre son propre
« jugement, elle soit entraînée à signer les ins-
« tructions et les ordres dont je viens de parler ;
« le Roi est cependant pleinement convaincu que
« si le prince de Galles et lui étaient en même
« temps aux mains des parlementaires, la chance
« la plus favorable est que ceux-ci le feraient
« périr et couronneraient son fils ; au lieu que si
« ce dernier était libre et hors de leur portée ,
« n'ayant rien à gagner à sa propre mort, ils
« n'attenteraient pas à ses jours. »

Le lord termina en disant que telle était la fatalité des conjonctures que redoutait le Roi, et en demandant au chancelier ce qu'il ferait dans cette hypothèse. « J'espère, répondit sur-le-
« champ celui-ci, que Sa Majesté a pris la ferme
« résolution de ne pas se dépouiller de sa propre
« vertu ; sa destinée en dépend : si le Roi se man-
« quait à lui-même, il n'aurait nul motif de se
« reposer sur la fermeté d'aucun autre homme ,
« puisque celui-ci ne serait déterminé à justifier
« cette confiance que par la conscience de faire
« ce qui est juste : on ne saurait mettre en doute
« qu'il ne soit entièrement licite d'obéir à Sa Ma-
« jesté, pour conduire le prince hors du royaume
« quand il s'agit d'éviter qu'il ne soit pris par
« les rebelles ; quant à moi, je suis prêt, non-
« seulement à obéir dans cette circonstance, mais

« encore à conseiller hautement ce parti comme
« une chose que commandent la politique et la
« prudence ; mais si le Roi , parfaitement libre
« et entouré de ses conseillers et de ses serviteurs,
« défendait , par un ordre de sa main , de con-
« duire le prince hors du royaume , et à ceux qui
« seraient auprès de Son Altesse de le souffrir ,
« jamais je ne me rendrais coupable d'une dé-
« sobéissance à un commandement si exprès ,
« quelque affligé que je fusse de le recevoir. Je
« souhaite vivement que Sa Majesté daigne me
« parler à cet égard ; j'oserai la conjurer de ne
« jamais jeter un honnête et fidèle serviteur dans
« la fausse et difficile position de faire une chose
« contraire aux ordres clairs et positifs qu'elle
« aurait donnés , sous le prétexte qu'il connaît ses
« secrètes intentions. Ce serait exposer ses agens
« à de justes et publics reproches , que ne pour-
« rait effacer le sentiment de leur conscience ;
« tout artifice est d'ailleurs indigne du cœur
« royal d'un grand monarque : mais ceci est
« toujours dans la supposition que le Roi soit li-
« bre ; s'il arrivait qu'il fût pris et tombât dans
« les mains de ses ennemis , ce malheur ne devrait
« pas sans doute ébranler sa résolution et le faire
« parler contre sa volonté , dans la persuasion
« que ses serviteurs connaîtraient bien le fond
« de sa pensée ; le cas cependant serait fort diffé-
« rent ; des hommes fidèles n'hésiteraient pas

« alors à exécuter les premiers ordres donnés ,
« quoiqu'ils pussent être contremandés ; les cir-
« constances décideraient. »

Cette conversation finit là et ne fut jamais reprise ; jamais non plus Sa Majesté n'entama ce sujet avec le chancelier ; elle entretenait cependant celui-ci fréquemment et en particulier de tout ce qui se présentait à son esprit sur la nécessité d'envoyer le prince de Galles dans l'ouest, et sur toutes les chances malheureuses qu'elle redoutait pour sa propre fortune ; aussi croyait-on généralement que Sa Majesté avait dans le chancelier une bien plus grande confiance que dans le lord Digby , dont elle n'estimait pas beaucoup le jugement. De tout cela M. Hyde conclut par la suite que ce que lui avait dit ce lord était le résultat de quelque plan qu'il avait concerté avec la Reine , plutôt que d'aucune instruction particulière du Roi. Le concours de diverses circonstances lui a fait toujours penser, d'une part, que du premier moment où il fut question d'éloigner du Roi le prince de Galles, la Reine eut l'intention d'attirer Son Altesse en France pour l'avoir près d'elle et sous sa tutelle, avant que la décadence des affaires du Roi exigeât qu'on prît un tel parti ou même qu'on le regardât comme à conseiller ; de l'autre, que par suite de ce projet cette princesse avait chargé le lord Digby, sa créature, qu'elle savait fort lié

avec le chancelier, de tâter ce dernier, en qui elle n'avait jamais eu une grande confiance, et de découvrir si l'on pourrait se servir de lui pour l'exécution de ce dessein. Souvent le chancelier a déclaré que le Roi lui-même ne lui avait jamais laissé entrevoir la moindre idée d'éloigner le prince de Galles du royaume, jusqu'après la bataille de Naseby, quand Fairfax s'était porté dans l'ouest avec son armée, et que lui-même désespérait d'en pouvoir lever une seconde; et même alors, tout en signifiant sa volonté à cet égard, il laissa le choix du temps, de la manière et du lieu, à ceux que sa confiance avait placés auprès du prince. Les documens particuliers à cette affaire, et qu'on a conservés, le prouvent; on y reconnaît aussi que Sa Majesté ressentit une vraie satisfaction de la manière dont toute cette affaire fut conduite, et jouit vivement de savoir que le prince avait heureusement et sûrement passé la mer, dans le moment précis où il convenait de recourir à cette mesure, et quand tout le royaume se félicitait avec raison qu'on l'eût prise.

Le Roi traitait au surplus le chancelier avec une faveur marquée depuis les négociations d'Uxbridge; aussi ne se passait-il pas de jour que Sa Majesté ne l'entretînt en particulier de ses craintes et de ses projets les plus secrets. Avant que celui-ci partît pour l'ouest avec le prince, elle lui dit un jour qu'elle était fort satisfaite de

ce que le duc de Richmond avait fait la veille , et vraiment à la grande surprise du chancelier. Voici le fait : quand Sa Majesté se leva du conseil , le duc lui dit quelques mots à l'oreille ; sur cela le Roi se retira dans sa chambre à coucher ; le duc alors appela le chancelier , lui dit que Sa Majesté voulait lui parler , le prit par la main et le conduisit dans la chambre à coucher : le privilège et la dignité de ce lieu étaient encore si scrupuleusement maintenus que le Roi y appelait rarement , pour y causer avec lui , un membre du conseil privé qui n'appartînt pas au service de la chambre. Aussi cela seul conservait un juste respect pour cette pièce et donnait une grande considération à ceux que le monarque admettait à l'honneur de l'y suivre.

Aussitôt que le chancelier fut entré dans cette chambre, et avant même qu'il eût pu faire quelques remerciemens à Sa Majesté qui s'y trouvait seule, le duc, s'adressant à lui directement, lui dit que depuis son enfance, soutenu par la couronne, il lui avait voué constamment une obéissance de fils ; qu'il n'avait pris une femme que de l'avis de la couronne et avec son approbation ; que jamais non plus il n'avait contracté des amitiés, qui sont une espèce de mariage, sans la participation du Roi et son assentiment ; que depuis longtemps il se sentait pour lui, chancelier, une véritable inclination, mais qu'il avait pris le temps

de le bien connaître; qu'il croyait y être parvenu et avait en conséquence sollicité de Sa Majesté la permission de se lier avec lui d'amitié. S'adressant alors au Roi : « Sire, dit-il, n'ai-je pas votre
« consentement pour cette union?—Oui, milord,
« répondit ce prince, j'en suis très-satisfait et je
« vous suis caution pour le chancelier que vous
« n'aurez pas à vous en repentir. » A cette phrase, Sa Majesté joignit quelques expressions de bonté pour tous deux; le duc alors conduisit le chancelier hors de la chambre et lui dit : « Actuelle-
« ment, monsieur, il est en votre pouvoir de me
« tromper. » C'est à ce fait que se rapportaient les paroles de Sa Majesté, quand le lendemain elle dit à M. Hyde « qu'elle était contente de ce
« qui s'était passé. J'espère, ajouta-t-elle, que
« vous donnerez de bons conseils au duc; il ne
« s'est pas conduit dernièrement avec moi comme
« il avait coutume de le faire; c'est, je le sais,
« un homme d'honneur et d'un caractère élevé,
« plein de respect et de dévouement pour ma per-
« sonne; mais il est devenu difficile et mécontent
« et n'a plus sa manière ordinaire. Je ne puis en
« imaginer d'autre cause, sinon qu'un certain
« Webb, qui est à son service, lui donne de mau-
« vais conseils, et je ne serais pas fâché que le duc
« sût que je ne suis pas satisfait de lui. » Le Roi demanda ensuite sur-le-champ au chancelier à quelle époque le duc s'était trouvé à Oriel-College, avec

ceux qui s'y réunissaient ; Oriel-College était le logement du lord trésorier, où se rassemblait le comité chargé des affaires secrètes et dont le duc était membre. Le chancelier répondit qu'à la vérité celui-ci n'y avait pas paru dernièrement, retenu sans doute par son service auprès de Sa Majesté, ou par quelque autre occupation forcée ; le Roi répliqua que ce n'était pas là le motif de cette absence ; que le chancelier devait prendre prétexte de l'éloignement du duc de ce comité pour entrer avec lui en conversation sur tout ce qui venait d'être dit, et poursuivre ensuite l'entretien comme il le jugerait le plus convenable.

Ce duc, doué d'un jugement sain, était si sévère et si ponctuel dans tout ce qui intéressait l'honneur et la délicatesse, que sur ce point aucune espèce de tentation ne pouvait l'atteindre ; il avait, pour la personne du Roi, le zèle ardent et la passion d'un sujet, d'un serviteur et d'un ami tout ensemble ; mais son âme fière évaluait sa fidélité tout son prix et aussi haut que si elle eût été presque unique dans ces temps. Le chancelier, très-affligé de ce qu'il avait appris du Roi, alla voir le duc le jour même vers l'heure ordinaire de la réunion à Oriel-College ; après avoir passé quelques heures avec Sa Grâce, il pensa que c'était le moment de se rendre à Oriel-College, et lui demanda si elle était dans l'intention d'y venir. Le duc s'en excusa. Le chan-

celier, le pressant alors avec quelque chaleur, lui dit qu'on remarquait que depuis long-temps déjà il manquait à ces assemblées, et que si Sa Grâce persistait à ne pas s'y rendre, il soupçonnerait quelque cause particulière à sa conduite.

Le duc répliqua qu'il s'était effectivement absenté de cette réunion depuis quelque temps, et allait s'en expliquer franchement avec le chancelier comme avec son ami; mais qu'il désirait que ses motifs restassent ignorés, et était résolu de ne plus paraître au comité. Il se plaignit alors que le Roi ne lui montrât plus la même tendresse, ou au moins la même confiance que d'ordinaire; parla vaguement de plusieurs faits particuliers, et s'arrêta spécialement sur ce qu'antérieurement aux négociations, persuadé qu'on ne pouvait manquer de retirer de nombreux avantages d'un accommodement, il avait engagé Sa Majesté à ne négliger aucun moyen d'y amener les chambres; il ajouta qu'ayant reçu, sur cet objet, une lettre de la comtesse de Carlisle, il la porta et la lut au Roi sur-le-champ. Dans le premier moment, ce prince ne parut pas mécontent de son contenu, mais eut quelque inquiétude de voir le duc entretenir trop de relations avec les parlementaires. Il regardait cela, dit-il, comme une telle marque de méfiance, qu'il ne pouvait lui convenir d'assister davantage à la discussion des affaires se-

crètes de Sa Majesté; avait renoncé aux réunions d'Oriel-College, et en resterait éloigné jusqu'à ce que Sa Majesté fût revenue sur son compte à une opinion plus juste. Cependant, poursuivit-il, le chagrin pénible qu'il en éprouvait, il le cachait et désirait qu'on ne pût le remarquer.

Le chancelier lui fit observer d'abord que cette précaution était trop tardive et que les membres du comité ne pouvaient manquer de s'apercevoir qu'il n'y paraissait plus depuis long-temps, lui qui, d'ordinaire, s'en montrait, auparavant, le membre le plus exact. Il ne lui cacha pas ensuite que Sa Majesté lui en avait elle-même exprimé son étonnement et sa peine. Sur ce point, ajouta le chancelier, « Sa Grâce ne doit blâmer per-
« sonne qu'elle-même; l'honneur qu'elle m'a fait
« chez le Roi l'a disposé à lui marquer tant de
« confiance que de lui laisser voir quelque mé-
« contentement des manières et de la conduite
« récente de Sa Grâce. » Le duc ne parut pas fâché de cette confidence faite au chancelier; mais ce lui fut une raison de se plaindre, avec plus de détails et de chaleur encore, que Sa Majesté lui eût retiré de sa confiance et en accordât à d'autres beaucoup plus qu'à lui; en somme il était facile de voir que ce qui tourmentait le duc était le pouvoir et le crédit qu'avait sur le Roi John Ashburnham; la vanité de celui-ci se les appropriait à tel point qu'il n'était pas content de jouir de

l'avantage qu'il en retirait, s'il ne les affichait et ne les faisait remarquer à tout le monde; une telle conduite ne pouvait que blesser le duc dans son honneur: aussi, quand le chancelier sembla regarder comme impossible que Sa Grâce pût croire que le Roi lui préférât un homme de l'espèce d'Ashburnham, le duc cita plusieurs faits, et insista particulièrement sur celui que voici.

Un an auparavant environ, sir John Lucas, qui avait rencontré Sa Grâce dans ses voyages à l'étranger, en était bien connu, et lui avait toujours montré un dévouement particulier, sollicita sa protection, et la supplia de le recommander aux bontés du Roi, quand il se présenterait quelque occasion favorable. Sir John n'était pas inconnu de Sa Majesté; son zèle pour la cause royale, et les malheurs qu'il lui avait attirés, étaient notoires; sa maison fut la première qu'on pillà dans le commencement de la guerre, et ce qu'il perdit en ameublemens, vaisselle, argent et provisions, était considérable. Il pouvait donc, disait-il, se flatter, sans trop d'orgueil, que, quand le Roi distribuerait ses faveurs à des hommes du même rang que lui, ses petits services ne seraient pas oubliés. Il voyait cependant élever à des dignités des hommes qui, certainement, n'avaient pas sur lui l'avantage d'avoir plus souffert pour le Roi, s'ils avaient celui d'avoir fait plus; mais, puisqu'on ne savait que

trop combien étaient grands les besoins de Sa Majesté, et de quelle utilité lui serait de l'argent, il ne demandait autre chose que les distinctions accordées à d'autres, était prêt à offrir en retour, au Roi, un présent qui prouverait toute sa gratitude, mais ne voulait en avoir l'obligation qu'à Sa Grâce, et ne rien obtenir que par son intercession.

Le duc entretint, dit-il, Sa Majesté de cette demande, et lui en rapporta toutes les circonstances avec détail. Tout en parlant avec bonté de ce gentilhomme, comme d'une personne de mérite, le Roi répondit qu'il avait décidé de ne plus faire de lords. Le duc prit cette réponse pour bonne, regarda cette résolution comme sage, la loua fort, et pria seulement Sa Majesté, s'il arrivait un moment où elle jugeât nécessaire de revenir sur ce parti, de se rappeler sa demande, et de satisfaire ce gentilhomme. Le Roi le promit, et le duc s'empressa de rapporter tous ces détails à la personne intéressée, persuadé qu'elle ne pouvait qu'en être fort contente; mais sir John lui répondit qu'il était vraiment fâché de ne pouvoir obtenir l'honneur qu'il sollicitait à la recommandation de Sa Grâce, mais que, quant à la chose en elle-même, il l'aurait quand il voudrait. Bientôt après M. Ashburnham la lui fit en effet accorder sans difficulté. N'était-ce pas, demanda le duc, une preuve qu'on lui préférerait

de beaucoup M. Ashburnham ? le chancelier lui répondit qu'on le lui préférerait comme un meilleur courtier , et que Sa Grâce devait être convaincue que cette préférence était déterminée , non par l'affection , mais par l'idée qu'Ashburnham s'entendait mieux à faire un marché. Sur ce point même , repartit le duc , Sa Majesté est trompée ; je lui ai dit ce que ce gentilhomme voulait donner , et sans penser le moins du monde à en rien garder pour moi-même ; mais elle a reçu 500 livres de moins , et son courtier a gagné d'autant plus pour sa peine.

En résultat , M. Hyde parvint à obtenir du duc que , cette après-dinée , ils se rendissent ensemble au comité d'Oriel-College. Le lendemain le chancelier reprit cette affaire avec le Roi , lui dit que le duc avait assisté la veille au comité , où l'on avait traité plusieurs affaires ; que tout son chagrin provenait de la seule crainte que Sa Majesté ne lui eût retiré son affection , ou qu'au moins il n'eût plus auprès d'elle le même crédit dont il avait joui précédemment , et qu'une telle pensée et une telle appréhension ne pouvaient que faire une profonde impression sur un bon serviteur , attaché comme il le devait à Sa Majesté ; mais le Roi répondit que le duc et lui ne pouvaient vivre sur le même pied que par le passé , tant que ce lord garderait Webb qui lui persuadait que Sa Majesté , complètement sub-

juguée par Ashburnham, ne se souciait de personne autre. « Quiconque me connaît, ajouta le « Roi, ne peut penser que je sois mené par Ashburnham ; c'est un honnête homme, et que je me « crois dévoué, mais personne n'imaginera qu'il « me soit supérieur en jugement. » Sa Majesté s'étendit alors sur ce sujet, et parut charmée de trouver cette occasion de se laver de tout blâme et de toute imputation de cette nature.

Le plus grand chagrin pour les princes est qu'on les soupçonne de se laisser dominer par quelqu'un ; ce reproche est le plus grand de tous ceux qu'on peut leur faire ; aussi pensent-ils que donner leur confiance à des hommes peu capables, et qui leur sont de beaucoup inférieurs en vigueur d'esprit et en jugement, est une réponse suffisante à cette accusation. A leur propre insu, ils s'éloignent ainsi des hommes sages et capables de leur donner de bons conseils, et se livrent à des inférieurs, dans la persuasion qu'on ne pourra les croire gouvernés par eux.

En définitive, le chancelier trouva ce qu'il avait entrepris trop au-dessus de ses forces. D'une part le Roi, vivement irrité contre Webb, tenait à ce que le duc le congédiât ; de l'autre, le duc regardait cette prévention du Roi comme inspirée par la méchanceté particulière d'Ashburnham. Souvent il avait demandé que quelqu'un se portât accusateur de Webb, et que celui-ci

pût être entendu dans sa défense; le Roi ne l'avait jamais permis. Le duc, de son côté, refusait de renvoyer son secrétaire, qui le servait depuis long-temps et lui était fort utile, et n'avait jamais été soupçonné ni de la plus légère infidélité, ni de manque d'affection pour son maître. A son grand chagrin le chancelier reconnut donc qu'il ne pourrait dissiper le nuage qui obscurcissait les rapports de ces deux personnages entre eux, mais qui, cependant, ne produisit aucun effet assez fâcheux pour frapper les yeux et attirer les remarques de personne. Le duc ne diminua rien de son respect et de son dévouement pour le Roi; de son côté, ce prince lui continua son affection jusqu'à sa mort, et lui en donna plusieurs marques publiques et pleines de bonté.

La dernière conférence du chancelier avec Sa Majesté eut lieu le jour même où le prince de Galles partit pour l'ouest, et après que Son Altesse eut reçu la bénédiction de son père. Le Roi fit alors appeler le chancelier de l'échiquier dans sa chambre à coucher, revint sur plusieurs points qu'il avait traités précédemment, et ajouta : « Beaucoup de choses m'ont inquiété
« dans l'éloignement où je vais tenir mon fils de
« moi ; je me suis tranquillisé sur toutes, à l'ex-
« ception d'une seule, le danger que peuvent en-
« traîner la faiblesse et la folie de son gouver-

« neur ; j'y ai pourvu autant que je l'ai pu , en
« prescrivant à mon fils de ne rien faire que de
« l'avis de son conseil ; je suis certain qu'il se
« conformera à cet ordre , et j'ai donné aux mem-
« bres de ce conseil toute l'autorité qu'ils peuvent
« désirer. Une autre chose qui me tourmente ,
« c'est qu'Elliot , l'un des serviteurs du prince , a ,
« je crois , trop de crédit sur lui ; je n'entends pas
« qu'il accompagne mon fils dans son voyage , et
« je l'ai en conséquence envoyé en France à la
« Reine , à qui j'ai recommandé de le garder au-
« près d'elle. S'il revenait pendant que le prince
« sera dans l'ouest , il faut me le renvoyer et ne
« pas souffrir qu'il reste auprès de Son Altesse.
« Voilà toutes les précautions que je puis prendre
« sur ces deux objets , mais il en est un troisième
« à l'égard duquel je ne sais que faire , et qui
« m'afflige plus que les deux autres. » Le chan-
celier montrant alors une vive impatience de
connaître ce que ce pouvait être , le Roi continua
en ces termes : « J'ai remarqué dernièrement et
« dans plusieurs circonstances , quelque aigreur
« entre vous et Colepepper ; quoique je vous aie
« adjoint d'autres hommes honnêtes , ma prin-
« cipale confiance est en vous deux ; je ne sache
« pas que la faute en soit à vous , je dois recon-
« naître même que souvent elle est tout entière
« à lui ; mais n'importe de quelle part elle vienne ,
« la plus légère mésintelligence et le moindre

« éloignement entre vous deux ne peuvent que
« m'être funestes, et je dois vous dire que la
« crainte que j'en ai me cause une vraie peine.
« J'ai parlé tout à l'heure à Colepepper très-net-
« tement de mes appréhensions à cet égard ; il
« m'a fait des promesses aussi positives que je
« puis le désirer, et je crois en conscience qu'il
« vous aime, tout en vous donnant quelquefois de
« vifs sujets de mécontentement. »

Le Roi fit ici une pose, et le chancelier fort dé-
contenancé répondit : « Qu'il était profondément
« affligé d'avoir pu donner à Sa Majesté quelque
« motif pour de pareilles inquiétudes ; mais qu'il
« se félicitait qu'elle eût daigné ne pas les lui
« laisser ignorer, certain qu'il était de pouvoir
« lui offrir sur ce point des assurances qui la
« satisferaient complètement. Il protesta, en
« effet, à Sa Majesté, qu'il avait une estime réelle
« pour sir John Colepepper ; que, quoique celui-
« ci se laissât quelquefois entraîner à une chaleur
« qui n'était pas sans inconvénient, le chancelier
« était assez sûr de lui-même pour répondre que
« jamais il n'en serait ni irrité ni troublé ; qu'enfin,
« il consentait à ce que Sa Majesté le condamnât
« et rejetât sur lui toute la faute, si jamais elle
« voyait son service souffrir en la moindre chose
« de quelque différend entre sir John Colepepper
« et lui. » Le Roi se montra complètement sa-
tisfait et heureux de ces assurances, embrassa

M. Hyde et lui donna sa main à baiser. Le chancelier monta sur-le-champ à cheval, suivit le prince, et ce fut la dernière fois qu'il vit ce monarque si excellent et d'une si aimable bonté.

Le prince de Galles se sépara du Roi son père le 4 mars 1645; il coucha la même nuit à Farringdon, ayant fait la course jusque-là par une pluie battante qui le prit au moment où il quittait Oxford. Le lendemain, Son Altesse s'arrêta dans la place forte de Devizes et le troisième jour à Bath; cette ville à six ou huit milles de Bristol était sûre et le prince y séjourna deux ou trois jours. Dans ce voyage, le chancelier fut pour la première fois pris de la goutte; jamais jusqu'alors il n'avait eu la moindre raison de craindre cette maladie; mais dès l'instant de son arrivée à Bath, il fut dans l'impossibilité de se tenir sur ses jambes. Il lui fallut donc se rendre en voiture à Bristol; en peu de jours il s'y rétablit de cette première attaque qui s'était portée aux pieds; mais dans la suite ce mal ne l'affligea que trop souvent.

Ainsi finit l'année 1644 (1).

(Récit détaillé de tout ce qui se passa d'important dans l'ouest, en 1645, pendant le séjour

(1) Les passages enfermés entre parenthèses se rapportent aux événemens que Clarendon n'a fait qu'indiquer dans ses *Mémoires*, et qui sont traités en détail dans l'*Histoire de la Rébellion*. (Note de l'Editeur.)

que fit le prince de Galles dans cette partie du royaume. — Disposition de ce pays après la défaite de l'armée royale à Naseby. — Intrigues et manœuvres de lord Goring pour avoir le prince en sa puissance. — Licence de cette armée et de ses chefs. — Echecs qu'elle lui fit éprouver de la part de l'ennemi. — Retraite de Goring hors du royaume et situation dans laquelle il laissa son armée. — Destruction des quartiers du Roi. — Entrée de Fairfax dans l'ouest à la tête de ses troupes et prise rapide des villes de ce pays par ce général. — Insubordination de sir Richard Grenville et querelles entre les troupes sous ses ordres et celles que commandait lord Goring. — Retraite progressive du prince dans le comté de Cornouailles à mesure que Fairfax s'avance. — Divers ordres envoyés par le Roi de conduire Son Altesse hors du royaume. — Instructions données et résolutions prises à cet égard. — Différens messages de la Reine et du comte de Saint-Albans. — Assurance d'un secours de six mille hommes de pied sous le commandement de Ruigny. — Promesse positive que ce secours débarquera sous un mois dans le comté de Cornouailles, tandis qu'aucune mesure n'était prise et qu'on n'avait ni une seule compagnie levée ni un seul vaisseau prêt ou même arrêté pour une telle expédition; etc. — Obligation imposée par le Roi au lord Hopton de se charger du commandement de ces troupes bat-

tues et indisciplinées. — Emprisonnement de sir Richard Grenville pour avoir refusé de servir sous les ordres de ce lord et s'être efforcé de créer dans le pays un parti qui traitât avec l'ennemi pour la sécurité et la neutralité du comté. — Déroute de l'armée de lord Hopton à Torrington. — Retraite du prince à Pendennis par suite de cet échec. — Divisions et complots qui se forment entre les serviteurs du prince et des gentilshommes du pays pour empêcher Son Altesse de quitter le royaume. — Son départ de Pendennis à la fin de 1645 et son arrivée dans l'île de Scilly. — Tout cela est détaillé dans des notes écrites avec l'ordre le plus méthodique. Nous n'avons pas maintenant sous la main les monumens de cette relation, mais ils sont en sûreté; on les trouvera facilement. Ils contiennent aussi les particularités du séjour de Son Altesse dans l'île de Scilly. — Dès le lendemain du jour où on y débarque, on fait partir pour Paris, où la Reine était alors, le lord Colepepper avec des lettres qui annonçaient à la Reine la retraite du prince dans cette île, et lui demandaient de l'argent, des armes et des munitions pour s'y mettre en état de défense. On envoie en même temps en Irlande un bâtiment porter les mêmes informations au marquis d'Ormond et le prier de faire passer dans l'île deux compagnies d'infanterie, afin d'en renforcer la garnison et de s'y mainte-

nir dans le cas où l'ennemi l'attaquerait. — Son Altesse reste à Scilly pendant près de six semaines jusqu'au moment où y viennent les lords Cappel et Hopton, après avoir fait avec Fairfax, pour le licenciement de leurs troupes, une convention que rendirent indispensable les soldats de Goring qui, non-seulement, refusaient d'obéir à tous les ordres, mais se mêlaient chaque jour aux ennemis et occupaient tranquillement les mêmes quartiers, où ils buvaient et se divertissaient ensemble. — On apprend que le parlement se prépare à envoyer une flotte à Scilly. — Les deux lords visitent l'île et ne la trouvent pas tenable ; on discute en conséquence de nouveau lequel vaut mieux que Son Altesse y demeure jusqu'au retour du lord Colepepper, ou qu'elle la quitte plutôt et où elle se retirera. — La frégate qui a transporté le prince de Pendennis demeure à Scilly, toujours prête à mettre à la voile dans la crainte que son éloignement ne devienne nécessaire. — Après mûr examen, il est arrêté que Son Altesse Royale ne peut rester avec sécurité à Scilly et doit quitter cette île pour se rendre dans celle de Jersey, ce qui s'exécute. — Arrivée du prince dans ce dernier lieu vers le commencement d'avril 1646. — Réception de Son Altesse à Jersey, par sir George Carteret. — Joie universelle des habitans à son débarquement. — Situation et force de l'île. — Le lord Digby vient

d'Irlande à Scilly ; apprend là le départ de Son Altesse pour Jersey et arrive dans cette dernière île avec deux frégates et deux cents soldats. — Il insiste fortement pour que le prince descende en Irlande ; ne peut le décider à prendre ce parti avant le retour du lord Colepepper ; se rend à Paris pour obtenir le consentement de la Reine à ce plan et protester contre l'idée de faire passer Son Altesse en France. Il blâme ce projet avec plus de chaleur que personne. — M. Thomas Jermyn apporte de Paris les ordres les plus positifs de la Reine pour que le prince se rende dans cette ville. — Bientôt après, arrive le lord Colepepper que la Reine avait renvoyé à Scilly avant de savoir que Son Altesse avait quitté cette île ; Colepepper l'apprend au Hâvre de Grâce, au moment où il allait s'embarquer, et dirige en conséquence sa course vers Jersey, chargé des mêmes ordres que M. Jermyn pour que le prince aille à Paris.

Aucun des membres du conseil ne fut d'avis que Son Altesse, retirée dans un lieu dont la sûreté ne pouvait être mise en question, le quittât si promptement et avant de connaître la volonté du Roi sur ce point et la position dans laquelle lui-même se trouvait. On était informé que Sa Majesté avait quitté Oxford, s'était rendue à l'armée écossaise devant Newark, et avait ordonné à cette place d'ouvrir ses portes afin que cette armée pût se retirer, ce qu'elle exécutait alors sur

Newcastle, ayant le Roi au milieu d'elle. Le prince de Galles était toujours dans les Etats de son père; quelques places d'Angleterre, Oxford, Worcester, Pendennis et d'autres tenaient encore. Il était facile de recevoir en peu de temps les ordres du Roi; les attendre ne présentait pas d'inconvénient, aucun danger possible ne menaçait la personne de Son Altesse; mais le mal était grand de prendre un parti extrême sans avoir les instructions de Sa Majesté; les Ecossais pouvaient la traiter bien ou mal; le parlement ne manquerait pas de lui faire un nouveau crime d'avoir envoyé l'héritier présomptif de la couronne hors du royaume. Ceux à qui la personne du prince était confiée ne pouvaient donc excuser une telle mesure que sur une nécessité d'une évidence bien reconnue. Ces raisons parurent d'un tel poids au prince lui-même, qui n'était rien moins que disposé à passer en France, et à tout le conseil, qu'on engagea les lords Capel et Colepepper à se rendre à Paris pour faire agréer à la Reine les motifs du retard qu'apportait Son Altesse à obéir à ses ordres.

Accueil que ces lords reçoivent à Paris, leur retour à Jersey avec les lords Digby, Jermyn et quelques autres personnes de qualité. — Le lord Digby devait aller en Irlande avec 8000 pistoles; c'était un secours qu'envoyait le cardinal pour aider à soutenir la cause du Roi. Cette démarche

et le cardinal avaient si complètement convaincu ce lord de la nécessité que le prince se réfugiât en France, qu'il était plus positif que personne pour ce parti, et avait promis à la Reine d'amener à y consentir le chancelier avec lequel il était d'une intime amitié. — On discute à Jersey la question de ce départ. — Le lord Capel tient à sa première opinion, de connaître avant tout la volonté du Roi; il avait offert à la Reine, et il offre de nouveau de se rendre à Newcastle, où le Roi se trouvait encore; il fait observer que personne ne peut prévoir l'issue de la querelle entre les Ecossais et le parlement; si Sa Majesté consentait au départ du prince, tout le monde suivrait volontiers Son Altesse et obéirait ponctuellement aux ordres du Roi, quels qu'ils fussent. Pour écarter l'objection qu'il pouvait être fait prisonnier par les parlementaires, ou que les Ecossais ne permettraient pas qu'il parlât à Sa Majesté, il propose, et tous ceux qui partagent son opinion y consentent, que, s'il n'est pas de retour à Jersey sous un mois, le prince se conformera aux intentions de la Reine, et tout le monde suivra Son Altesse en France; ce délai d'un mois ne pouvait avoir aucun danger. — Le prince se résout à se rendre à Paris. — Motifs qui déterminent les lords Capel et Hopton, ainsi que le chancelier, à s'excuser de l'accompagner. — Son Altesse

leur permet de rester à Jersey pour y attendre ses ordres quand elle aura besoin de leurs services. — La réserve et la froideur s'élèvent entre ceux qui ont conseillé d'aller en France et ceux qui ont été d'avis de rester à Jersey. — Le prince s'embarque pour la France vers le mois de juillet 1646.

Toutes ces particularités sont exactement rapportées dans des papiers restés dans un cabinet où il est facile de les trouver. On peut les classer promptement avec méthode, et ils contiennent tout ce qui doit former la quatrième partie de ces Mémoires.)

Le prince de Galles quitta Jersey en juillet 1646; le chancelier de l'échiquier y resta environ deux ans après Son Altesse, s'y livra tout entier à ses études ordinaires, et y jouit, comme lui-même le disait souvent, de la plus grande tranquillité d'esprit qu'on puisse imaginer. Tant que les lords Capel et Hopton y demeurèrent aussi, tous trois vécurent et tinrent ménage en commun à St.-Hilary, ville principale de l'île. Ils avaient à eux un chapelain qui, chaque jour, leur faisait les prières dans l'église vers les onze heures du matin. Jusqu'à cet instant, chacun d'eux était libre et employait son temps comme il l'entendait. Le chancelier s'occupait de la continuation de l'histoire qu'il avait commencée à Scilly, et consac-

crait la plus grande partie de ses momens à ce travail. Les deux autres se promenaient, montaient à cheval ou lisaient comme il leur en prenait fantaisie ; mais tous trois , logés convenablement , et dans des maisons séparées , se réunissaient à l'heure des prières , et dinaient ensuite ensemble chez le lord Hopton qui avait l'appartement le plus commode. Leur table était tenue à frais communs , uniquement pour le dîner , aucun d'eux n'ayant l'habitude de souper ; mais dans la soirée ils se retrouvaient sur le rivage pour se promener , et allaient souvent ensemble au château , chez sir George Carteret , qui les traitait toujours avec une douceur et une politesse extraordinaires , et passait beaucoup de temps avec eux. De fait , on leur témoignait une grande affection , et toutes les personnes de qualité les invitaient sans cesse à venir chez elles , les recevaient à merveille et leur marquaient , de toutes les manières , une estime.

De Jersey , ils adressèrent en commun au Roi une lettre que lui porta M. Fanshaw ; ils y protestaient de leur dévouement sans bornes à Sa Majesté , l'assuraient qu'ils étaient prêts à continuer de la servir , et à rejoindre le prince à la première occasion , donnaient , pour n'avoir pas suivi Son Altesse en France , toutes les raisons qu'ils croyaient pouvoir satisfaire le Roi , déclaraient qu'ils eussent seulement désiré que Son Altesse

restât dans une place dépendante du royaume et d'une évidente sûreté, le temps nécessaire pour recevoir les ordres de Sa Majesté sur son éloignement, et ajoutaient qu'à cette condition, tous étaient résolus d'accompagner le prince, quoiqu'il leur fût bien évident que leurs conseils ne seraient plus écoutés dès que Son Altesse aurait rejoint la Reine.

En Angleterre, chacun, suivant les dispositions de son caractère, s'abandonnait à l'espérance et à la crainte. Les actes et les événemens de chaque jour ne fournissaient que trop matière à ces deux sentimens; et ce n'était pas chose facile de juger quel parti l'emporterait, ni comment il userait de la victoire. Le lord Capel reçut de ses amis de ce pays le conseil de quitter Jersey et de se retirer dans quelques villes des Provinces-Unies; ils lui mandaient que, quand il serait dans un endroit dont le séjour ne pourrait faire naître aucune prévention contre lui, ils demanderaient avec plus d'espérance de succès qu'on lui laissât la faculté de revenir vivre chez lui, et que cette liberté, ils étaient fondés à se flatter qu'on ne la refuserait pas à un homme qui avait beaucoup d'amis, auquel on ne pouvait soupçonner aucun ennemi, et dont la personne était à juste titre estimée de tout le monde. Le lord quitta donc Jersey, de l'avis et avec l'assentiment de ses deux compagnons; il ne se séparait pas d'eux sans un vif regret; et à

son départ, ce fut avec un sentiment tout particulier que, frappé du pressentiment d'un funeste avenir, il renouvela le pacte d'amitié qui l'unissait à eux. Il alla d'abord à Paris auprès du prince de Galles, pour obtenir de Son Altesse Royale la permission de rentrer en Angleterre, s'il pouvait le faire à des conditions honorables : de cette ville, où le prince l'accueillit avec les plus grandes démonstrations de bonté, il se rendit à Middlebourg en Zélande, et y demeura jusqu'au moment où ses amis lui obtinrent la permission de revenir habiter sa propre maison. Les grandes et nobles actions qu'il fit dans la suite méritent d'être transmises à la postérité par quelque témoignage plus illustre et plus digne que le mien de trouver place dans l'histoire.

Quand le lord Capel eut ainsi quitté Jersey, le lord Hopton et le chancelier y restèrent dans la même union; quelques mois après, le lord Hopton y apprit la mort de sa femme et l'arrivée en France de son oncle sir Arthur Hopton. Celui-ci, ambassadeur du Roi en Espagne, venait de quitter cette cour et de se rendre à Paris : de là, il se retira bientôt après à Rouen, dans l'intention, dès qu'il se serait concerté bien à fond avec son neveu, de rentrer en Angleterre pour la conservation et l'arrangement de leur fortune à tous deux. Cette circonstance déterminâ le lord Hopton à quitter aussi Jersey ; mais ce ne fut pas sans faire à

M. Hyde toutes les protestations imaginables d'une entière amitié qu'il n'a jamais démentie le moins du monde jusqu'à sa mort. Le chancelier demeura donc seul : alors sir George Carteret le pressa , avec toutes les instances de la politesse et de l'affection , à quitter la ville qu'il avait habitée jusqu'à ce moment avec ses deux amis , et à venir vivre avec lui dans le château d'Elisabeth. Le chancelier s'y rendit le lendemain du départ de lord Hopton et s'y établit, à sa vive satisfaction , dans la société pleine de charme de sir George Carteret et de sa femme. Il trouva dans cette maison tous les soins et toute la liberté qu'il ne pouvait attendre que de sa propre famille ; toujours il en conserva une juste reconnaissance ; jamais il n'y eut de refroidissement ni d'interruption dans son attachement pour ses hôtes , et il resta chez eux jusqu'au moment où le prince lui donna l'ordre de venir le joindre ; ce qui sera rapporté dans son temps.

Le chancelier s'arrangea dans ce château un logement composé de deux ou trois pièces commodés, et adossé aux murs de l'église , que sir George Carteret avait réparée et embellie : sur la porte de son appartement, il mit ses armes et cette inscription : *Qui a bien caché sa vie a vécu heureux*. Toujours il prenait plaisir à raconter avec quelle profonde tranquillité d'esprit, quoique privé du bonheur dont il jouissait au milieu de sa femme et de ses

enfans, il avait vécu dans cette demeure; tout entier à ses papiers et aux livres qu'il faisait venir de Paris; il ne leur consacrait pas moins de dix heures par jour. On imagine facilement combien il dut lire et composer dans cette retraite: aussi calculait-il que pendant un séjour de deux ans et quelques mois à Jersey, il avait écrit chaque jour, de sa propre main, près d'une feuille entière de grand papier; la plus grande partie de ce qu'il fit alors se trouve encore dans ses manuscrits.

De Hampton-Court, Sa Majesté écrivit de sa propre main au chancelier de l'échiquier, lui témoigna sa satisfaction de ce qu'il s'occupait de l'histoire des troubles actuels, l'en remercia même, disant qu'elle ne connaissait personne qui pût s'acquitter mieux d'un pareil travail, et ajouta que pour l'aider et le rendre plus parfait, elle lui fournirait promptement quelques matériaux; et, en effet, le Roi lui envoya bientôt après deux manuscrits rédigés avec une sincérité remarquable, et qui contenaient tous les faits de quelque importance qui s'étaient passés en 1645 et 1646, depuis le moment où le prince de Galles avait quitté son père pour aller dans l'ouest, jusqu'au temps où Sa Majesté s'échappa d'Oxford et se rendit à l'armée d'Ecosse. La lettre du Roi était au surplus pleine d'expressions de bonté; ce prince y mandait au chancelier qu'il le regardait comme un des hommes qui le servaient avec

le plus de fidélité , et qu'il était aussi un de ceux qui devaient le plus compter sur tout son attachement , et qu'à la première occasion il le rapprocherait de sa personne. Ce n'était pas , ajoutait Sa Majesté , qu'elle crût le chancelier exempt de toute erreur , comme celui-ci le verrait par ce que lui écrivait , d'après ses ordres , le docteur Sheldon , alors clerc du cabinet. Vers ce même temps , ce docteur lui marqua que le Roi avait vu avec peine que le chancelier fût resté à Jersey et n'eût pas suivi le prince , persuadé que , s'il eût pris ce dernier parti , il eût prévenu les chagrins que Sa Majesté , pendant son séjour à Newcastle , avait éprouvés de certains messages de Paris.

Le chancelier apprit aussi du docteur que , dans cette capitale , on s'était donné beaucoup de peine pour irriter le Roi contre lui , mais avec si peu de succès que Sa Majesté avait réprimandé sévèrement ceux qui blâmaient le chancelier , et pris soin elle-même de le justifier. Celui-ci se hâta de faire à la lettre du Roi une réponse qui satisfit si complètement ce prince , qu'il dit que le chancelier était un trop rude joueur pour lui.

Vers le même temps le lord Capel rentra en Angleterre ; quoiqu'il y fût sous la caution donnée au parlement qu'il ne ferait aucune démarche hostile , on ne l'empêcha pas de voir Sa Majesté ; aussi lui donna-t-il les informations les plus détaillées sur tout ce qui s'était

passé à Jersey, et lui apprit-il une foule d'autres particularités dont elle n'avait jamais entendu parler, et qui ôtèrent à qui que ce fût tout pouvoir de desservir le chancelier dans son esprit.

Le Roi ayant refusé son assentiment aux quatre actes que les chambres lui envoyèrent pendant qu'il était dans l'île de Wight, elles passèrent un bill portant *qu'il ne serait plus fait d'adresses à ce prince*, et publièrent à cet effet une déclaration qui contenait de sévères accusations contre Sa Majesté.

Le chancelier n'eut pas plutôt reçu à Jersey un exemplaire de cette déclaration, qu'il y fit une réponse complète et détaillée; il y mit dans tout leur jour, d'une part, la méchanceté perfide du parlement, de l'autre, l'innocence du monarque sur tous les faits dont on l'accusait, et y répandit les insinuations et les argumens les plus propres, par leur pathétique, à agir sur les cœurs des peuples. Le secrétaire d'Etat Nicholas, qui s'était réfugié à Caen en Normandie, et entretenait une correspondance suivie avec le chancelier, transmit ce travail à Londres à des mains sûres qui le firent imprimer, le répandirent et trouvèrent moyen de le faire arriver au Roi. Ce prince, après l'avoir lu, dit qu'il jurerait que cet écrit était du chancelier, s'il n'y trouvait plus de théologie qu'on ne devait en attendre de ce ministre; ce qui lui faisait penser que celui-ci l'avait

concerté avec le docteur Steward. Mais, quelques mois après, éclairée sur ce point par le secrétaire Nicholas, Sa Majesté fit faire ses remerciemens au chancelier et lui marqua depuis, en toute occasion, combien elle était satisfaite de cette réplique justificative.

Le lord Capel écrivit au chancelier, toujours à Jersey, et lui signifia l'ordre de Sa Majesté, « qu'aussitôt qu'il serait requis de se rendre au-
« près du prince de Galles, il eût à obéir sans
« délai à cet appel. » Le Roi avait mandé à la Reine que dès qu'il deviendrait nécessaire d'éloigner le prince de la France, on devait en instruire le chancelier et l'inviter à suivre Son Altesse. Dans le commencement d'avril 1648, le lord Capel écrivit de nouveau à celui-ci, et le prévint qu'il allait probablement être mandé bientôt et devait se tenir prêt. Vers le milieu de mai la Reine envoya à Jersey, au chancelier, l'ordre de se rendre auprès du prince à Paris, à certain jour fixe, qui était passé quand la lettre parvint à M. Hyde. A la réception de cette injonction celui-ci se transporta sur-le-champ à Caen en Normandie; de là il se dirigea en toute hâte sur Rouen, où il trouva le lord Cottington, le comte de Bristol et le secrétaire d'Etat Nicholas, qui avaient reçu les mêmes ordres; là ils apprirent que le prince avait traversé cette ville en se rendant à Calais, et y reçurent l'invitation, tant pour le chancelier que

pour les autres , de rester à Rouen jusqu'à ce que de nouveaux ordres leur fussent parvenus de Calais. Quelques jours après ils surent que le prince s'était jeté dans un bâtiment qu'il avait trouvé à Calais prêt à faire voile pour la Hollande , d'où ils avaient à attendre de ses nouvelles ; de Rouen ils se retirèrent donc à Dieppe , où ils se tinrent prêts à s'embarquer à la première réquisition.

Le lord Cottington, le comte de Bristol et le chancelier de l'échiquier n'eurent pas séjourné quelques jours à Dieppe, que tous les rapports leur confirmèrent que le prince était en Hollande, mais que sa flotte manquait de quelques approvisionnemens, sans lesquels on ne pouvait mettre en mer. Ils résolurent donc de profiter du premier des nombreux bâtimens alors dans le port, qui serait frété pour la Hollande, et de passer dans ce pays. Il s'en trouva, deux ou trois jours après, un qui devait faire voile pour Flessingue. Le comte de Bristol n'était pas d'avis de s'aventurer sur un pareil bâtiment ; il appréhendait que, la portion de la flotte déclarée pour le Roi étant alors en Hollande, le parlement n'eût mis en mer d'autres vaisseaux qui s'empareraient facilement d'une aussi faible embarcation. Après quelques discussions avec le lord Cottington, dont il partageait bien rarement les opinions, le comte de Bristol prit le parti de retourner dans

son ancienne demeure , à Caen , et d'y attendre une autre occasion.

Le chancelier , tout-à-fait étranger à la mer , dont il ne connaissait pas les hasards , s'en trouvait toujours tellement malade qu'il n'y voyait pas d'autre danger à craindre , et se croyait d'ailleurs obligé de ne pas perdre un instant pour se rendre auprès du prince de Galles ; il s'abandonna donc entièrement à la conduite du lord Cottington ; mais au moment où ils s'étaient décidés à s'embarquer sur le navire frété pour Flessingue , un bâtiment de guerre français , autrement appelé *Vaisseau du Roi* , parut dans la rade de Dieppe , et leur offrit de les transporter le lendemain à Dunkerque ; regardant ce passage comme plus sûr , ils donnèrent au capitaine tout l'argent qu'il leur demanda , montèrent dans sa misérable frégate , où ils n'avaient d'autre commodité qu'un pont découvert , et débarquèrent sains et saufs à Dunkerque , dont le maréchal de Rantzau était alors gouverneur. Ils n'eurent pas plutôt pris terre dans la soirée , que Carteret , l'un des serviteurs du prince , les informa que Son Altesse était entrée dans la Tamise avec sa flotte , et l'avait envoyé demander au maréchal une frégate que celui-ci offrait de prêter ; qu'il avait remis ses dépêches , et que le maréchal , retenu dehors toute la nuit par une expédition contre l'ennemi ,

mais qui venait d'arriver et de se mettre au lit, promettait que la frégate serait prête le lendemain. C'était pour ces messieurs une bonne fortune extraordinaire de pouvoir s'embarquer directement pour rejoindre la flotte, sans aller en Hollande, ce qu'ils étaient bien aises d'éviter; ils résolurent en conséquence de parler au maréchal aussitôt qu'ils le pourraient, et de s'assurer auprès de lui si sa frégate serait effectivement prête le lendemain. Ils envoyèrent donc chez lui un de leurs gens, pour savoir quand il serait éveillé et voudrait les recevoir.

Avant que leur domestique fût parvenu jusqu'au maréchal, celui-ci connaissait déjà leur arrivée, et leur désir de rejoindre le prince. Il leur envoya donc un de ses officiers, avec ordre de leur faire ses complimens, de s'assurer qu'ils fussent logés commodément, de leur offrir ses excuses de ce que la fatigue de la nuit précédente l'avait empêché d'aller les trouver le soir même, et de les presser de venir dîner avec lui le lendemain, après quoi le vaisseau serait prêt à les recevoir et à les conduire à la flotte du prince. Très-satisfaits de ce message, ils s'arrangèrent pour prendre du repos cette nuit, et furent prêts de bon matin le lendemain pour voir le maréchal; mais celui-ci ne se leva que tard.

Il les reçut avec une grande politesse; d'une haute taille, d'une prestance et d'une physio-

nomie remarquables , on pouvait le regarder comme un bel homme , quoiqu'il n'eût qu'une jambe , une main , un œil et une oreille ; les autres , il les avait eus emportés ainsi qu'un côté de la figure ; plusieurs balafres sillonnaient son autre joue , et sa tête et son corps étaient couverts de blessures ; il se tenait cependant très-droit , avait de la grâce dans les mouvemens , un organe agréable et une manière de s'exprimer pleine de charme. Il était Allemand , et si , comme tous les hommes de sa nation , le maréchal ne se fût pas adonné au vin avec trop d'excès , il eût été l'un des meilleurs capitaines de son siècle. Il professait un grand attachement pour le prince de Galles , et vantait beaucoup la frégate qu'il lui envoyait , que sa vitesse faisait appeler *le Lièvre* , et qui , disait-il , était la meilleure voilière de tous les vaisseaux de cette côte. Après un dîner excellent et fort gai , qui se prolongea jusque vers les quatre heures de l'après-midi , le maréchal les conduisit à leur chaloupe , et les vit monter à bord de la frégate ; ce n'était qu'un petit bâtiment de vingt canons , fort au-dessous de ce qu'ils espéraient , d'après la description du gouverneur , mais cependant très-bon pour les conduire à la flotte du prince , seul usage qu'ils voulussent en faire. Après le coucher du soleil , on leva l'ancre par un beau clair de lune et un vent frais.

Son Altesse était maîtresse de la mer ; ces messieurs n'avaient donc aucune crainte de rencontrer l'ennemi ; mais ils ignoraient ou ne réfléchissaient pas que tout près d'Ostende, en vue des vaisseaux qui s'y trouvaient, ils couraient risque d'être pris par des bâtimens de guerre. Ce fut ce qui arriva. La frégate, à la pointe du jour et par un calme plat, se vit poursuivie par six ou sept navires qui, dès qu'ils approchèrent de plus près, furent reconnus par les matelots pour être des frégates d'Ostende. On n'avait pas le moindre souffle de vent ; échapper grâce à la vitesse du bâtiment, on ne pouvait donc l'espérer ; résister, il ne fallait pas y penser ; outre que la frégate n'était armée qu'à moitié, quatre ou cinq de celles qui la poursuivaient se trouvaient plus fortes. On jugea par conséquent plus sage de baisser les voiles pour montrer qu'on ne voulait faire aucune résistance, et d'envoyer Carteret avec la chaloupe informer ces bâtimens du rang des personnes que portait la frégate, et déclarer qu'elles naviguaient avec un sauf-conduit de l'archiduc. Et en effet, on leur avait envoyé une copie authentique du sauf-conduit donné par Son Altesse impériale au prince de Galles ; mais tous ces bâtimens, quoique commissionnés par le roi d'Espagne, étaient des corsaires appartenant à des propriétaires particuliers, et ne respectaient aucune des lois du droit des gens ; ils abordèrent

donc la frégate française, l'épée nue et le pistolet armé, pillèrent, sans aucune distinction et avec une égale dureté, tous les passagers, et dépouillèrent plusieurs des valets, leur laissant à peine leurs chemises; ils ne traitèrent cependant pas les autres personnes avec cette barbarie et se contentèrent de vider leurs poches et de visiter soigneusement les valises et les coffres, où ils firent un assez riche butin.

Le lord Cottington perdit pour près de mille livres sterling en argent et en bijoux; on prit au chancelier 200 livres, tous ses habits et son linge; Sir George Ratcliffe et M. Wansford, qui se trouvaient dans la compagnie des deux premiers, en furent pour environ 500 livres en argent et en bijoux. Après avoir été si indignement pillés, tous furent conduits comme prisonniers à Ostende avec la frégate qu'ils montaient; on arriva dans cette ville sur les deux heures de l'après-midi: hommes et femmes accoururent de tous les quartiers de la ville pour voir la prise qu'on amenait en si peu d'heures. C'était en effet la nuit précédente seulement que, par suite de l'usage et des intelligences réciproques établies dans ces ports, on avait envoyé de Dunkerque l'avis de la sortie du vaisseau et fait connaître quelles personnes il portait. Dès que ces messieurs furent débarqués, on les conduisit, à travers la foule des spectateurs, à une hôtellerie publique; de là

ils envoyèrent informer les magistrats de leur rang et des injures qu'on leur avait fait éprouver en les traitant en ennemis, et demandèrent la restitution de leur bâtiment et de leurs effets.

Les magistrats, qu'on appelait *commissaires de l'amirauté*, vinrent sur-le-champ; dès qu'ils furent pleinement instruits de tous les faits et eurent vu le sauf-conduit de l'archiduc, ils parurent fort troublés et assurèrent ces messieurs, avec force politesses, que non-seulement on leur restituerait tout ce qu'on leur avait pris, mais que les corsaires seraient sévèrement punis pour une telle violation du droit des gens. Sur-le-champ ces magistrats renvoient les gardes qui retenaient ces messieurs prisonniers, s'empres- sent de leur procurer les meilleurs logemens de la ville, s'excusent de ne pouvoir faire davantage ce soir même, la nuit s'avancant et les fré- gates n'étant pas rentrées dans le port, mais pro- mettent de se rendre eux-mêmes le lendemain matin de bonne heure à bord de ces bâtimens, et demandent que quelques gentilshommes de la compagnie veuillent bien les accompagner pour les aider à découvrir au moins quelques uns de ceux qui avaient si brutalement traité ces mes- sieurs, et qui, bien certainement, seraient mis en prison jusqu'à ce que le reste des équipages eût donné une pleine et entière satisfaction.

Aussitôt que ces commissaires de l'amirauté

furent partis, le gouverneur, vieil Espagnol, vint trouver ces messieurs, leur prodigua les civilités et les offres de service, parut s'indigner des violences qu'ils avaient souffertes, et demanda des détails sur chaque insulte commise et chaque chose enlevée; il leur dit qu'ils devaient d'autant plus compter que tout leur serait exactement restitué, qu'en pareil cas l'autorité n'avait pas à s'inquiéter de retrouver les marins coupables de pillage, mais s'adressait aux propriétaires des bâtimens, qui tous habitaient la ville, étaient riches et contractaient l'obligation de répondre et de donner satisfaction pour tous les méfaits de leurs hommes; il termina en promettant que le lendemain il reviendrait voir ces messieurs et prendrait soin que justice complète leur fût rendue. Tant de protestations et d'assurances leur persuadèrent qu'ils recevraient une entière réparation de tout le mal qu'on leur avait fait; le lord Cottington se mit même à vanter la police et l'ordre observés par le gouvernement espagnol, remarqua combien ils différeraient de ce qui se pratiquait ailleurs, et s'étendit sur ce que, dans une telle infortune, il était bien plus heureux d'avoir été conduits à Ostende qu'attaqués par des Français et amenés devant quelqu'un de leurs ports.

Le lendemain matin, deux des commissaires de l'amirauté invitèrent ces messieurs à les ac-

compagner dans la visite des bâtimens , et renouvelèrent leurs protestations du soir précédent. Sir George Ratcliffe , M. Wansford et quelques uns des domestiques suivirent les magistrats, comme ceux-ci le demandaient. A peine fut-on sur le vaisseau commandant, qui avait fait quitter à ces messieurs leur frégate pour les prendre à son bord , qu'on reconnut plusieurs des matelots les plus ardens au pillage ; ils furent saisis et fouillés sur-le-champ ; on retrouva sur quelques uns d'eux des morceaux de chaînes d'or et d'autres objets de prix appartenant au lord Cottington ; des coffres qui contenaient des habits et du linge furent aussi découverts ; on rendit le tout et on le remit à ceux des domestiques présents pour le porter à leurs maîtres. Le chancelier regrettait bien plus vivement les papiers qu'il avait perdus que son argent ; aussi disait-il souvent qu'il regardait comme une preuve particulière de la bonté de Dieu que ces commissaires eussent obtenu d'un matelot de rendre une petite lettre que celui-ci lui avait prise dans sa poche : cette lettre était du Roi ; M. Hyde l'avait reçue tout récemment , quand ce monarque était déjà entre les mains de l'ennemi , et les témoignages de faveur et de bonté dont elle était remplie la lui rendaient excessivement précieuse.

Les gens de l'amirauté, quoiqu'ils n'eussent retrouvé ni les joyaux, ni les bijoux, ni l'argent vo-

lés, pensèrent en avoir assez fait pour la matinée ; ils s'en retournèrent dîner, convinrent qu'ils reviendraient dans l'après-midi et donnèrent l'ordre que les navires fussent rapprochés les uns des autres , afin qu'on pût les visiter tous ensemble. Ils revinrent en effet l'après-midi, accompagnés des mêmes personnes , mais ne furent pas accueillis comme le matin par les marins ; les capitaines répondirent sans exactitude et avec insolence aux questions qu'on leur fit ; les matelots fouillés le matin et qu'on devait représenter l'après-midi pour être examinés de nouveau , ne se retrouvèrent plus ; non - seulement les bâtimens n'avaient pas été rangés près les uns des autres, mais quelques uns s'étaient éloignés plus avant en mer , et ceux qui restaient déclarèrent qu'ils voulaient tous mettre à la voile le soir même ; les commissaires firent alors mine de menacer ; alors aussi les matelots jurèrent qu'ils allaient les jeter par dessus leur bord avec tous ceux qui les accompagnaient, et s'avancèrent en conséquence pour leur mettre à tous la main sur le corps. Ceux-ci, trop heureux de se tirer de ce danger , retournèrent à la ville , criant qu'ils tireraient une vengeance éclatante de ces capitaines et de ces matelots quand ils reviendraient dans le port, dont ceux-ci s'éloignaient alors pour gagner la mer à la vue même de leurs magistrats ; on déclara hautement aussi qu'on poursuivrait les proprié-

taires des vaisseaux , comme tenus d'indemniser ces messieurs de leurs pertes. Mais de ce moment ceux-ci virent que le gouverneur et les commissaires de l'amirauté les évitaient soigneusement ; ils reconnurent bien vite que les politesses du premier , le soir de leur arrivée , et toutes ses questions sur la nature de chacun des objets perdus , n'avaient d'autre but que d'être mieux informé , pour exiger ensuite des marins sa portion de bénéfice. Ils surent aussi que les seconds étaient les propriétaires mêmes des bâtimens , qu'ils avaient un intérêt tant dans les navires mêmes que dans leurs approvisionnemens , et seraient ainsi appelés à partager les dépouilles qu'ils disaient vouloir faire restituer. Après être restés quatre ou cinq jours à Ostende , ces messieurs qui , entre eux tous , n'avaient plus d'argent , furent contraints , pour acquitter les dettes qu'ils venaient de contracter dans cette ville , et se faire transporter à la flotte du prince , de se contenter d'accepter , comme dédommagement , une centaine de pistoles. Les gens de l'amirauté assurèrent avoir reçu cette somme de quelques uns des propriétaires des bâtimens , et attendre pour faire plus ample justice , le retour des vaisseaux qui , sans aucun doute , assuraient-ils , ne seraient pas vainement cités devant les tribunaux par les ordres de l'archiduc , dès que ce prince aurait connaissance

des faits. Ces messieurs poursuivirent donc leur route pour rejoindre le prince, et se dirigèrent d'abord sur Bruges, et de là sur Sluys et Flessingue. Ces cent pistoles furent la seule indemnité qu'ils obtinrent de l'injure et des pertes qu'ils avaient essuyées, quoique ces dernières s'élevassent à 2,000 livres au moins, et que de Vic, résident du Roi à Bruxelles, eût continué de faire valoir leur réclamation auprès de l'archiduc, même quand il n'y avait plus aucun succès à en espérer.

Le chancelier rapportait souvent une observation sans cesse reproduite dans la conversation à Ostende vers cette époque; c'est que jamais un homme qui s'était hasardé à équiper de ces frégates destinées à la piraterie et à les approvisionner ou à y prendre un intérêt, n'était mort riche ou n'avait possédé une fortune de quelque importance. M. Hyde racontait à ce sujet qu'un matin qu'il se promenait, aux environs de cette ville et sur le quai, avec un officier anglais, lieutenant dans la garnison, ils virent un vieillard fort misérable qui marchait auprès d'eux, que le lieutenant le fit remarquer au chancelier, et lui dit, quand cet homme fut passé: « Je l'ai connu le plus riche
« particulier de la ville, propriétaire tout à la
« fois, sans aucun associé intéressé, de plus de
« dix vaisseaux de guerre, et possédant des ma-
« gasins remplis d'effets et de marchandises pour

« une valeur de 100,000 livres ; mais après la
« perte de deux ou trois frégates , il déchut insensiblement si vite qu'il ne put terminer un
« autre bâtiment en construction que , dans leur
« promenade , le lieutenant fit voir à M. Hyde
« abandonné et sans être à moitié fini ; enfin cet
« homme est actuellement si pauvre , qu'il ne vit
« que des charités de ceux qui l'ont vu dans la
« plus brillante prospérité. » Ce récit , par lequel le lieutenant confirmait l'observation et les discours de la ville sur ce sujet , fit une si profonde impression sur le chancelier , que dans la suite , lorsque l'Angleterre , la Hollande et la France furent en guerre et que beaucoup de gentilshommes regardaient comme une bonne spéculation à tenter d'équiper des corsaires , il en dissuada toujours ses amis en leur rapportant cette histoire , dont la vérité lui était si évidemment prouvée. Il était , de plus , intimement convaincu que toutes les entreprises de cette espèce blessaient les règles de la justice , et répugnaient à une conscience délicate.

Ses compagnons et lui se rendirent donc à Flessingue et crurent devoir y rester comme dans le lieu le plus favorable à des relations suivies avec la flotte. Ils y trouvèrent le colonel William Vavasour qui , par l'ordre du prince , avait levé quelques compagnies d'infanterie et attendait pour les embarquer qu'on lui expédiât de la flotte les

bâtimens nécessaires. Carteret fut alors dépêché vers Son Altesse pour l'instruire du malheur qu'avaient éprouvé le trésorier et le chancelier, et lui dire qu'ils attendaient ses ordres à Flessingue. Mais Middlebourg leur offrant plus de facilités pour leur correspondance avec Son Altesse et plus de commodités pour eux-mêmes, ils poussèrent jusqu'à cette ville, y prirent un logement, et, ayant un cuisinier et d'autres domestiques, y tinrent leur ménage. A peine étaient-ils établis à Middlebourg depuis quelques jours que la frégate *la Biche* leur fut envoyée par le prince pour les conduire à la flotte et leur apporta l'injonction de faire toute la diligence possible. Ils n'avaient aucun motif de retarder leur départ, mais le vent leur fut pendant deux ou trois jours si directement contraire qu'ils ne purent monter à bord. Vers le milieu de juillet, le vent parut favorable, ils s'embarquèrent sur-le-champ, levèrent l'ancre et firent voile toute la nuit. Mais le matin le vent changea tout-à-coup et souffla si violemment qu'il les força de retourner en arrière et les reporta avant la nuit à Flessingue; trois fois ils s'efforcèrent de gagner les dunes, d'où il leur eût été plus facile d'arriver à la flotte; mais aussi souvent qu'ils mirent en mer, le vent les repoussa; une fois même la tempête fut si violente que le bâtiment courut quelque danger. Jetés enfin sous Ramekins, petit fort à l'embouchure de la rivière qui passe à Mid-

delebourg, ils se retirèrent de nouveau dans cette ville. Les vents se soutinrent si long-temps contraires, que ces messieurs reçurent du prince l'ordre de se rendre en Hollande, où Son Altesse était résolue de ramener sa flotte sous quelques jours, parce qu'on touchait à la fin d'août; c'est ce qui eut lieu bientôt après. Ces divers accidens ne permirent donc pas au lord Cottington et au chancelier de rejoindre le prince de Galles quand il était avec sa flotte dans la Tamise; mais ils connurent exactement les détails de cette expédition dès qu'ils furent auprès de Son Altesse.

Dès qu'ils eurent reçu à Middlebourg l'avis que le prince s'était déterminé à revenir avec sa flotte en Hollande, ils allèrent en toute hâte à la Haye et y furent rendus à la fin d'août un jour après Son Altesse.

Le lendemain matin de l'arrivée du lord Cottington et du chancelier de l'échiquier à la Haye, le prince convoqua le matin son conseil pour recevoir et discuter un message que le lord Lauderdale avait apporté de la part du parlement d'Écosse; on y pressait fortement Son Altesse de se rendre sur-le-champ à l'armée, prête à entrer en Angleterre sous le commandement du duc de Hamilton. Le chancelier releva fortement dans cette occasion le lord Lauderdale pour son insolence envers le conseil.

Les cabales dans l'intérieur de Son Altesse, et la

violente animosité du prince Robert contre le lord Colepepper jetèrent le plus grand désordre dans le conseil et embarrassèrent beaucoup le lord Cottington et le chancelier de l'échiquier. Colepepper avait des passions et des faiblesses que ses amis même ne pouvaient réprimer. Quant au prince Robert, quoique bien disposé pour le chancelier, il était entièrement gouverné par le procureur-général Herbert, qui mettait toute son industrie à entretenir les préventions de ce prince contre Colepepper.

Le prince de Galles reçut pendant son séjour à la Haye la terrible nouvelle du meurtre du Roi son père. Bientôt après, la Reine lui écrivit de Paris pour l'engager à se retirer en France aussitôt qu'il le pourrait, et le conjurer de ne rien déterminer, jusqu'à ce qu'elle eût pu causer avec lui, sur le choix de ses conseillers; mais avant que cette lettre parvînt au prince, il avait déjà formé son conseil privé de tous ceux des conseillers de son père qui l'avaient suivi, et de M. Long son secrétaire, le seul qu'il y ajouta. Son Altesse n'était pas d'ailleurs dans l'intention d'aller en France; il était évident d'un autre côté qu'elle ne pourrait prolonger long-temps son séjour à la Haye, où le parlement avait alors un agent; il fallait donc sans tarder s'occuper du choix d'une autre retraite. L'Irlande paraissait alors la meilleure à conseiller; on en avait reçu la nouvelle favorable d'arran-

gemens conclus entre le marquis d'Ormond et le lord Inchiquin , et on y savait le prince Robert arrivé à Kinsale avec sa flotte.

Le chancelier de l'échiquier fut chargé d'aller dans un village voisin de la Haye conférer avec le marquis de Montrose sur l'état des affaires en Écosse. Celui-ci venait d'arriver en Hollande pour offrir ses services au Roi , et désirait qu'on le renvoyât sans retard en Écosse avec quelques forces pour préparer à Sa Majesté les moyens de l'y suivre.

Le Roi déclara sa résolution de passer en Irlande , et l'on fit tous les préparatifs pour cette expédition qui , toutefois , n'eut pas lieu par suite de plusieurs événemens postérieurs. Le lord Cottington , qui souhaitait s'en épargner la fatigue , saisit cette occasion de discuter avec le chancelier de l'échiquier l'utilité dont il serait au Roi d'envoyer une ambassade en Espagne , et proposa que tous deux fussent chargés de cette mission auprès de la cour de Madrid ; le chancelier y consentit , et Sa Majesté , sur le rapport que lui fit à cet égard le lord Cottington , déclara bientôt après publiquement sa volonté d'envoyer ces deux personnages en Espagne comme ambassadeurs extraordinaires.

Ce choix ne fut pas plutôt connu qu'une foule de gens de tout rang et qui ne s'accordaient sur aucune autre chose , en murmurèrent et se plaignirent surtout qu'il n'eût été ni communiqué , ni discuté au conseil. Les seuls Ecossais , à l'except-

tion cependant de Montrose , en étaient charmés, convaincus qu'une fois le chancelier parti, leur cher covenant serait traité avec moins d'irrévérence et qu'on pourrait entraîner le Roi à retirer sa faveur et son appui au marquis de Montrose. Ce seigneur lui-même crut voir dans cette affaire une preuve que le chancelier l'abandonnait et cherchait à plaire au parti qui lui était opposé. Depuis ce moment aussi, quoiqu'ils véussent toujours sur le pied d'une civilité réciproque, le marquis retrancha beaucoup de la confiance qu'il avait eue d'abord dans le chancelier. Les amis de celui-ci s'affligeaient et pour eux-mêmes et pour lui; ils le voyaient avec peine quitter la carrière qu'il avait courue jusqu'alors et à laquelle il était rompu, pour se lancer désormais hors de sa sphère d'activité, dans une grande place pour laquelle il n'avait jamais été formé, et ne regrettaient pas moins l'appui de son crédit pour les soutenir dans la faveur et les bonnes grâces du Roi. Plusieurs autres enfin étaient mécontents de cette nouvelle par attachement pour le Roi et craignaient de le voir, jeune encore, privé des conseils qu'on savait le chancelier toujours prêt à lui donner.

Personne ne fut d'ailleurs plus chagrin de cette nomination que le lord Colepepper, qui aurait fort désiré obtenir pour lui-même cette ambassade, s'il eût pu persuader au lord Cottington de

l'accepter pour collègue ; mais il n'y réussit point. Quoique d'ailleurs on ne crût pas à un grand attachement entre le chancelier et lui, il reconnaissait cependant qu'il ne pouvait, dans l'administration, s'arranger mieux avec personne qu'avec M. Hyde, et était contrarié que celui-ci s'éloignât du Roi. Quant au chancelier lui-même et à sa satisfaction de cette place, dès l'instant où Sa Majesté lui eut signifié sa volonté, il se montra tout satisfait de cette mission ; il espérait fortifier son jugement par les connaissances nouvelles que cette place lui ferait acquérir, et se reposer beaucoup l'esprit en cessant d'être continuellement aux prises avec la détresse qu'on ne pourrait jamais épargner à la cour du jeune Roi, et une société que cette détresse ne manquerait pas de corrompre. Il manda donc à sa femme et à ses enfans de venir le joindre à Anvers où il entendait qu'ils résidassent tout le temps de son séjour en Espagne et où, selon toute apparence, sa place leur attirerait des égards.

Les ambassadeurs prirent congé du Roi vers le milieu de mai, et se rendirent à Anvers ; le chancelier trouva sa femme et sa famille arrivées dans cette ville où elles demeurèrent tant que dura son ambassade. Après être restés deux ou trois jours à Anvers, ces messieurs allèrent à Bruxelles pour remettre leurs lettres de créance à l'archi-

duc et au duc de Lorraine, et voir les ministres d'Espagne.

Quand les ambassadeurs eurent terminé leurs affaires à Bruxelles, ils retournèrent à Anvers pour négocier leurs fonds contre des remises sur Madrid.

La Reine, fort mécontente que le Roi eût pris quelques mesures avant de l'avoir consultée, imputait tout ce qui s'était fait au chancelier de l'échiquier, et le soupçonnait de travailler à l'éloigner des affaires.

Le lord Cottington et le chancelier ayant su que le Roi était en route pour la France, résolurent de remettre à se présenter à Saint-Germain après la première entrevue de ce prince avec la Reine.

Une semaine environ après que Sa Majesté eut quitté Bruxelles, les deux ambassadeurs poursuivirent leur voyage vers Paris, ne s'y arrêtrèrent qu'un seul jour, et se rendirent à Saint-Germain, où étaient réunis le Roi, la Reine sa mère, leurs deux maisons et le duc d'York. Ils trouvèrent cette cour remplie de discordes et de jalousies. La Reine souffrait de la conduite du Roi à son égard, persuadée qu'il ne voulait pas qu'elle intervînt dans ses affaires. Mais alors elle rejetait la réserve que lui montrait ce prince sur l'influence de quelque autre que le chancelier de l'échiquier. Celui-ci eut

en effet de cette princesse une audience particulière, où elle se plaignit du manque de tendresse de son fils pour elle, et du crédit absolu qu'avait sur lui M. Elliot, l'un de ses valets de chambre.

Vers le milieu de septembre le Roi quitta Saint-Germain et se mit en route pour Jersey; la Reine se retira à Paris, et les deux ambassadeurs y suivirent cette princesse et se préparèrent à leur voyage pour l'Espagne.

Pendant le court séjour que le chancelier fit à Paris, la Reine lui témoigna une bonté très-marquée, mais toujours avec chagrin, qu'il fût chargé de cette ambassade. « Cette mission, « disait cette princesse, sera fâcheuse, quel- « que avantage que puisse en retirer le Roi; je « ne suis pas, je dois l'avouer, bien assurée de « votre affection et de votre dévouement à ma « personne; mais vous souhaiterez toujours, je « le crois, que les manières de mon fils à mon « égard soient constamment bonnes et respec- « tueuses; j'aurais donc désiré que vous ne vous « éloignassiez pas de sa personne; ce n'est pas « seulement par conviction que vous entendez les « affaires d'Angleterre mieux que personne, mais « c'est encore dans l'opinion que vous aimez sin- « cèrement le Roi, que vous le porterez toujours « par de bons conseils à vivre vertueusement, « et qu'il a plus de confiance en vous qu'en au- « cun autre de ceux qui seraient gens à en agir

« avec lui d'après les règles de la franchise et de
« l'honneur. »

Il se passa vers cette époque une aventure dont le chancelier parlait souvent et qu'il regardait comme fort honorable pour lui. La Reine causant un jour avec quelques unes des dames de sa suite, en qui elle avait le plus de confiance, s'exprimait avec un peu d'aigreur contre un des membres du conseil, qu'elle ne nomma pas, « qui, « dit-elle, lui donnait toujours les plus belles « paroles et promettait de faire tout ce qu'elle « pourrait souhaiter, et l'excitait à manifester « certains désirs fort loin auparavant de sa pensée, mais qui, elle le savait avec certitude, « quand on en parlait ensuite de sa part au Roi, « était le seul à le dissuader d'y souscrire. » Plusieurs de ces dames exprimèrent quelque curiosité de connaître ce membre du conseil; la Reine ne voulut pas les satisfaire; l'une d'elles, à qui l'on connaissait de l'amitié pour le chancelier, dit qu'elle se flattait que ce n'était pas lui. « Soyez bien certaine, répondit sur-le-champ « la Reine, qu'il ne s'agit pas de lui; il est si « loin de faire des promesses, de donner des paroles ou de me flatter, que, je n'en doute pas, « *s'il me croyait une prostituée, il serait homme à le dire.* » Le chancelier, quand cette dame lui rapporta ce propos, ne fut pas mécontent d'un pareil témoignage rendu à sa sincérité.

Les deux ambassadeurs quittèrent Paris le jour de la saint Michel et allèrent à Bordeaux sans prendre un seul jour de repos.

De là ils se rendirent à Bayonne et ensuite à Saint-Sébastien. Dans cette dernière ville le corrégidor leur apprit qu'il avait reçu du secrétaire d'Etat l'ordre de les engager à s'y arrêter jusqu'à ce qu'on connût les intentions ultérieures du Roi. Bientôt après, il leur vint, de la part de sir Benjamin Wright, alors à Madrid, un paquet contenant leurs passe-ports sous le titre d'ambassadeurs du prince de Galles. Ils dépêchèrent immédiatement un exprès à la cour, se plaignirent de ce traitement, demandèrent à savoir si le choix de leurs personnes était désagréable à Sa Majesté Catholique, et manifestèrent le désir, dans le cas contraire, qu'on les reçût comme l'exigeaient l'honneur et la dignité du Roi leur maître. On leur fit une réponse fort polie, où l'on rejetait l'erreur de rédaction de leurs passe-ports sur la négligence ou l'ignorance d'un commis. De nouveaux passe-ports, libellés comme ils devaient l'être, leur furent expédiés avec l'assurance qu'ils seraient bien accueillis de Sa Majesté. Ils quittèrent donc Saint-Sébastien vers le milieu de novembre.

Quand ils arrivèrent à Alcavendas, à trois lieues de Madrid, sir Benjamin Wright vint au-devant d'eux et les informa qu'ils trouveraient les choses dans le même état que lorsqu'il leur avait écrit à

Saint-Sébastien; que, par un manque d'attention bien marquée de la cour de Madrid à leur égard, aucune maison n'était préparée pour les recevoir, et que l'ambassadeur d'Espagne en Angleterre les avait desservis dans la crainte que l'Espagne, en leur faisant un bon accueil, n'irritât le parlement. Après une semaine de séjour dans la petite ville où ils se trouvaient, ils acceptèrent l'invitation que leur fit sir Benjamin Wright d'occuper sa maison à Madrid, s'y rendirent comme simples particuliers et y restèrent inconnu. La cour savait leur arrivée, mais n'eut pas l'air de la remarquer. Le lord Cottington demanda et obtint une audience particulière de don Louis de Haro. Celui-ci s'excusa des négligences commises envers les ambassadeurs, prétexta les fêtes pour l'arrivée de la nouvelle reine qui avaient absorbé toute l'attention des officiers de la cour, et promit une réparation immédiate. Lord Cottington revint donc fort satisfait. Les deux ambassadeurs furent ensuite invités aux fêtes, et le chancelier se rendit en conséquence à la place qu'on leur avait assignée.

La mascarade est un jeu que les Espagnols ont appris des Maures; formés en escadrons de cavalerie, ils paraissent se combattre avec une grande furie; à leur main gauche pend un bouclier et dans la droite est une espèce de roseau; on le lance de toute sa force quand on n'est qu'à

une distance d'un peu plus que la longueur d'un cheval , et le coup se pare avec les larges boucliers ; lorsque les premiers ont jeté leurs dards , ils font volte-face et courent au grand galop jusqu'à ce qu'à leur tour ils essuient la même attaque de ceux qu'ils ont chargés. Plusieurs escadrons de vingt à vingt-cinq cavaliers courent ainsi en cercle et se précipitent les uns sur les autres. Au premier aspect ce jeu a toute l'apparence d'un exercice militaire ; les chevaux sont très-beaux et fort bien harnachés ; les hommes , richement habillés , doivent être d'excellens cavaliers ; autrement ils ne pourraient diriger les mouvemens rapides et les évolutions de leurs chevaux ; mais le reste n'est qu'un jeu d'enfans , les dards n'étant que de simples joncs d'une grande pousse. On fait ensuite une course qui ressemble beaucoup à celle de la bague chez les Anglais , si ce n'est que les Espagnols courent toujours deux ensemble et que le plus vite a le prix ; un poteau marque le but ; une fois partis de la barrière , ils lancent leurs chevaux à toute bride environ une cinquantaine de pas , et les juges , placés auprès du poteau , décident lequel est arrivé le premier au but.

Le lendemain et les deux ou trois jours suivans , les ambassadeurs eurent à leur disposition une loge particulière pour voir les combats de taureaux. C'est un spectacle vraiment extraordi-

naire; il a lieu dans une belle et vaste place, celle du marché, qui forme un immense carré entouré de belles maisons bâties en briques, qui toutes ont des balustres ornés de tapisseries, et que remplissent des femmes d'une beauté remarquable. On élève des échafauds circulaires jusqu'au premier étage. Les pièces du bas sont des boutiques où se mettent les gens du commun; sur les échafauds, les magistrats et les officiers de la ville ont leurs places marquées. Le pavé de la place est recouvert de sable qu'en été on arrose, dans ces occasions, avec des charrettes chargées de plusieurs muids d'eau. A l'arrivée du Roi, quelques officiers débarrassent le terrain de tout le bas peuple, et l'on ne voit plus dans ce vaste espace que deux ou trois alguazils, espèce d'officiers de police qui portent de petits bâtons blancs. Alors on ouvre une des quatre portes qui conduisent dans les rues, et les *torreadors* entrent; ce sont tous des gens de qualité, richement vêtus, montés sur les meilleurs chevaux d'Espagne. Chacun d'eux est suivi de huit ou dix laquais, ou même plus, tout brillans de galons d'or et d'argent, et portant les lances dont leurs maîtres se servent contre les taureaux. A l'entrée de ces cavaliers, une foule de populace se précipite dans la place, et quelquefois le paie fort cher. Tous les cavaliers ont un manteau jeté sur l'épaule gauche; s'il se dé-

range quelque peu, et, à plus forte raison, s'il tombe, c'est une grande honte. Les *torreadors* s'avancèrent dans cet ordre imposant jusqu'à l'endroit où était assis le Roi, saluèrent Sa Majesté, se placèrent à une distance convenable les uns des autres, et attendirent le taureau.

La nuit qui précède les jeux, des hommes accoutumés à conduire les taureaux les amènent des montagnes dans la ville, lorsqu'il n'y a personne dans les rues, et les enferment dans un petit enclos préparé tout exprès, et dont une porte s'ouvre sur la vaste place où se donnent les combats. Les clefs de cette porte sont envoyées au Roi, qui, quand il voit tout préparé, les jette à un *alguazil*; celui-ci les remet à l'officier qui garde la porte, et ce dernier a soin qu'on ne l'ouvre que quand un seul taureau s'y présente pour sortir. Dès que l'animal entre, la populace, placée sur la porte ou auprès, le frappe ou lui lance des dards courts et armés de pointes de fer pour l'irriter. Le taureau se précipite d'ordinaire avec furie sur le premier cavalier qu'il aperçoit; celui-ci suit les mouvemens de l'animal avec tant de soin, et l'évite avec tant d'adresse, qu'au moment où les spectateurs le croient entre les cornes du prévenu, le cavalier esquivé le coup par une prompte évolution de son cheval, frappe de sa lance l'animal sur une veine qu'il a au sommet de la tête, et le fait ainsi tomber

mort sur-le-champ. Mais ce coup fatal ne peut jamais être porté que quand le taureau suit de si près les mouvemens du cheval, que ses cornes rasant la jambe du cavalier d'assez près pour que celui-ci puisse raccourcir sa lance et frapper de toute la force de son bras. Les plus adroits à ce combat donnent souvent si juste le coup mortel, qu'il y a deux ou trois taureaux tués dans un seul jour; mais si l'on manque la veine fatale, on ne fait qu'une blessure qui redouble la rage de l'animal.

Quelquefois le taureau, quand il a manqué le premier cavalier, se précipite sur tout ce qui se trouve sur son chemin, s'élance avec furie, et frappe de ses cornes avec tant de violence le premier cheval qu'il rencontre, que celui-ci tombe éventré avant que le cavalier puisse se jeter à terre. D'autres fois, par la seule force de son cou, il enlève avec ses cornes le cheval et l'homme; il les renverse, et alors on court grand risque de recevoir par terre de nouveaux coups. Dans ces cas malheureux, et dans tout autre où le cavalier est démonté, l'honneur l'oblige à combattre le taureau l'épée à la main, et à le frapper à la tête; les spectateurs l'aident en courant après l'animal et en lui coupant les jarrets de manière à le faire tomber sur ses jambes de derrière; mais, avant qu'on y réussisse, un taureau vigoureux s'est vengé sur plusieurs de

ces pauvres gens. Quelquefois un taureau est si indomptable que personne n'ose l'attaquer; le Roi ordonne alors de faire venir les dogues. On n'en lâche jamais que deux à la fois; si, ce qui arrive fréquemment, ces chiens ne peuvent venir à bout du taureau, mais sont eux-mêmes tués, le Roi, pour dernière ressource, commande qu'on fasse sortir les dogues anglais. Rarement on lance plus d'un seul à la fois; rarement aussi celui-ci manque d'attraper et de tenir fortement le taureau par le muffle, jusqu'à ce que des hommes accourent, lui coupent les jarrets et le tuent.

Dans un seul de ces jours de fêtes, il ne périt pas moins de seize chevaux, des meilleurs qu'il y eût en Espagne, et dont le plus mauvais se serait vendu le matin même trois cents pistoles; quatre ou cinq hommes furent tués, un plus grand nombre d'hommes et de chevaux reçut de fortes blessures, et quelques hommes restèrent estropiés pour leur vie. Il n'en peut être autrement. Quand les cavaliers sont épuisés par le combat ils se retirent; alors des hommes du peuple, agiles, accoutumés à cet exercice, et auxquels on jette quelque argent quand ils se font remarquer par des actes de courage et d'adresse, se présentent contre les taureaux, dont le plus méchant est toujours réservé pour le dernier. C'est une chose étonnante de voir avec quel

sang-froid ces hommes se tiennent sur le chemin de l'animal, comment ils l'évitent par un mouvement petit, mais très-prompt, sur un seul pied, et le poussent d'une main par les cornes, comme pour l'éloigner d'eux; mais les spectateurs voisins qui n'ont pas la même activité, payent ordinairement pour les autres. Il n'y a pas de jour qu'il n'arrive beaucoup de malheurs. Ces jeux et cette pompe sont dignes des temps de barbarie; beaucoup d'hommes y perdent ou au moins y hasardent leur vie; mais ils sont si profondément enracinés dans les affections de la nation, qu'il n'est pas, dit-on, au pouvoir du Roi de les supprimer, quoiqu'il soit libre à Sa Majesté, si elle éprouve quelque répugnance, de ne pas y assister.

Il y a trois fêtes dans l'année, dont la Saint-Jean est une, où le peuple regarde comme un de ses droits d'avoir de pareils spectacles. Non-seulement cet espoir n'est jamais trompé dans les grandes villes, mais les villes ordinaires ont des places préparées pour ces jeux. Outre ces jours qui reviennent chaque année, on donne de ces combats à l'occasion de tous les événemens heureux et extraordinaires, comme l'arrivée d'une Reine, la naissance des enfans du Roi, ou quelque victoire signalée. Ni les censures ecclésiastiques, ni l'autorité n'ont pu abolir ni suspendre ces divertissemens. Le pape Pie V, sous le règne

de Philippe II, publia, très-probablement avec son approbation, si ce n'est même sur sa demande, une bulle contre les combats de taureaux en Espagne : elle subsiste encore ; on y déclare indigne de la sépulture chrétienne tout homme qui aura perdu la vie dans ces jeux ; tout ecclésiastique qui y assiste est, aux termes de cette bulle, excommunié *ipso facto* ; cependant une des plus grandes galeries, toujours assignée au tribunal de l'Inquisition et aux chefs du clergé, est constamment pleine ; beaucoup de religieux, en habit de leur ordre, occupent en outre d'autres places ; les seuls jésuites, par suite de leur obéissance à l'autorité suprême du pape, ne vont jamais à ces combats ; mais les jours où ils se donnent, ces religieux ont toujours soin d'avoir quelque exercice solennel qui force tout leur ordre à se réunir.

L'usage des ambassadeurs n'est pas de faire des visites à ceux d'entre eux qui arrivent les derniers, avant que ceux-ci aient eu leur première audience du Roi. Cependant, le soir même où ces messieurs arrivèrent à Madrid, l'ambassadeur de Venise envoya les féliciter sur leur venue et demander à quelle heure il leur convenait de recevoir le lendemain sa visite. Ils lui exprimèrent leur reconnaissance et répondirent que quand ils auraient obtenu leur audience, ils seraient tout prêts à recevoir l'honneur qu'il voulait bien leur

faire. Cet ambassadeur ne vint pas moins les voir dès le lendemain ; il n'eut pas plutôt donné cet exemple que celui d'Allemagne se présenta pareillement en ne se faisant annoncer que quand il fut au milieu de l'escalier ; alors tous les autres ambassadeurs et ministres prirent leur moment et leur rendirent visite sans attendre qu'ils eussent eu leur audience.

C'est une chose très-remarquable qu'à l'exception des ambassadeurs d'Angleterre et du résident de Danemarck, tous les ministres étrangers alors à Madrid, étaient Italiens, et, sauf celui de Venise, sujets du grand-duc de Toscane. Julien Rospigliosi, nonce du Pape, né à Pistoie, et par conséquent sujet du duc de Florence, était un homme grave, et, si ce n'est que sa santé était déplorable, tout fait pour arriver au trône pontifical, qu'il occupa dans la suite sous le nom de Clément IX. Le ministre de l'empereur, le marquis de Grana, était de même Italien, et sujet de Florence. Il avait été général d'une des armées de l'empereur, et ensuite envoyé comme ambassadeur à Madrid. C'était un homme de grands talens ; on attribuait à ses intrigues le renvoi du comte-duc d'Olivarès. Auteur du mariage du Roi avec la Reine actuelle, il en espérait un chapeau de cardinal, et l'aurait eu s'il ne fût pas mort avant la promotion qui suivit cette union ; la nomination appartenait en effet à l'Empereur, qui la donna au

cardinal de Hesse; après la mort de Grana, celui-ci passait pour un homme impérieux, insolent et capable de se porter à tous les excès; aussi personne ne fut plus content de sa mort que ses propres serviteurs, envers qui il agissait en vrai tyran.

Pietro Basadonna, ambassadeur de Venise et noble vénitien, était, comme tous les gens de sa nation, un homme d'une politesse obséquieuse et à grandes protestations de dévouement. Il apprit aux ambassadeurs d'Angleterre que leur maître avait un résident à Venise, M. Killigrew; ceux-ci ne voulurent pas le croire d'abord, ayant, avant de quitter Saint-Germain, dissuadé le Roi d'une telle mesure. Mais, dans la suite, Sa Majesté se laissa déterminer, uniquement pour faire du bien à Killigrew et le mettre ainsi en posture d'emprunter, des négocians anglais, quelque argent pour vivre. Cela, il le fit, mais rien d'ailleurs pour l'honneur de son maître. A la fin, cependant, il fut contraint de quitter la République par suite de sa conduite vicieuse dont l'ambassadeur de Venise se plaignit au Roi quand ce prince vint dans la suite à Paris.

C'était de même un Florentin, fort avant dans la faveur du roi Ladislas, que l'ambassadeur de Pologne. Il fut envoyé par ce prince en Espagne, et continué dans sa place par le roi Casimir. Il se montra d'abord avec un grand éclat, mais ensuite sa vie crapuleuse et quelques fautes de con-

duite le firent tomber très-bas et révoquer avec des circonstances peu honorables. Cet homme avait un esprit distingué, mais ne s'en servait jamais que pour de mauvaises fins. Le ministre de Florence, né sujet de son maître, était abbé et homme de poids. On lui donnait d'ordinaire le titre d'ambassadeur, quoique dans le fait il ne fût que résident. On le sut à l'occasion d'une discussion pour le pas avec le résident de Danemarck ; celui-ci alléguait que l'autre n'était que résident ; la chose était vraie, et on découvrit alors que Florence n'accréditait pas d'ambassadeur à Madrid, parce qu'on ne leur accordait pas, comme à ceux de quelques autres cours, le privilège de se couvrir devant le Roi. L'envoyé de l'archiduc d'Inspruck était encore un Florentin, élevé en Espagne et chevalier de l'ordre. Il soutenait son rang au moyen d'un faible traitement que lui faisait son maître, en reconnaissance de quelques succès obtenus dans des négociations et réclamations auprès de la cour de Madrid.

Don Henrique Williamson, qu'on appela dans la suite Rosewell, résident de Danemarck, arriva d'abord en Espagne comme secrétaire d'Anibal Zested ; celui-ci, nommé ambassadeur dans ce pays l'année précédente, avait un train extraordinaire comme tous les ministres du nord qui ne reçoivent pas de pension du Roi, mais jouissent d'un traitement assigné sur un fonds ré-

servé pour ce genre de services. Quand Zested partit, il laissa Williamson en qualité de résident. C'était un homme réfléchi, prudent, plus sage que la plupart des gens de sa nation, tenant un meilleur état de maison et ayant une plus grande suite qu'aucun autre ministre de son rang à la cour de Madrid.

Les ambassadeurs anglais n'étaient encore que depuis quelques jours dans cette capitale, quand don Louis leur fit donner la nouvelle de l'emprisonnement du prince de Condé, du prince de Conti et du duc de Longueville, et de la fuite du maréchal de Turenne en Flandres. Le cardinal avait donc beaucoup amélioré sa position depuis que lord Cottington et le chancelier avaient quitté Paris. Aucune maison cependant n'était préparée pour eux ; ils en éprouvaient un vif mécontentement, et pensèrent qu'ils avanceraient promptement cette affaire, s'ils étaient une fois reçus publiquement comme ambassadeurs. Ils se résolurent donc à demander leur audience. Don Louis fut averti qu'ils avaient préparé pour cette audience leur deuil et celui de leur suite ; le fait était vrai ; ces messieurs avaient cru cet appareil d'autant plus convenable pour se présenter et demander que la cour d'Espagne aidât à venger le meurtre de leur maître, qu'on était encore dans l'année de la mort du Roi ; mais don Louis leur fit dire qu'il espérait que, quand toute la cour

était en gala pour fêter le mariage du Roi et faire à la Reine une agréable réception, ils ne voudraient pas attrister ces réjouissances en se montrant en deuil ; que le Roi prendrait certainement cela fort mal, et que lui croyait devoir les en prévenir par pure amitié, mais sans prétendre leur rien prescrire. Les ambassadeurs, autant pour satisfaire la cour d'Espagne dans une chose qui paraissait avoir quelque chose de raisonnable, que dans la crainte qu'on ne se fît de leur deuil un prétexte pour différer leur audience, changèrent donc leurs arrangemens, firent faire de nouveaux habits et envoyèrent ensuite solliciter leur audience.

Les ambassadeurs, dans leur audience, furent conduits avec les cérémonies d'usage, d'abord chez le roi d'Espagne, ensuite chez la Reine et l'Infante, et enfin dans la maison qu'on leur avait préparée.

Ils s'aperçurent bien vite que la cour de Madrid penchait plus à entretenir une étroite amitié avec la nouvelle république d'Angleterre, qu'avec le Roi leur maître, dont on croyait la cause désespérée. Une fois tout le cérémonial rempli, les ambassadeurs eurent une audience particulière du Roi et lui remirent un mémoire contenant leurs propositions et leurs demandes. Bientôt il leur vint une réponse qui ne leur prouva que trop combien ils avaient peu à espérer des démonstrations d'amitié de la cour d'Es-

pagne. Aussi restèrent-ils quelque temps sans la tourmenter de nouvelles démarches.

Ces messieurs auraient alors vécu dans un assez doux éloignement des affaires s'ils eussent pu détourner leurs pensées de la triste condition de leur maître et de leurs propres intérêts dans leur pays. Le chancelier de l'échiquier se mit à apprendre la langue espagnole, lut ses meilleurs ouvrages dont il fit une belle collection et étudia de son mieux le gouvernement et l'administration de la justice du pays. Alors aussi il commença ses commentaires religieux sur les psaumes, qu'il termina pendant son second exil.

Le prince Robert vint à la vue des côtes d'Espagne avec la flotte sous ses ordres, écrivit au chancelier pour l'informer qu'il avait ramené toute cette flotte d'Irlande et le pria de lui obtenir, de la cour de Madrid, des ordres pour qu'on lui fit un bon accueil dans les ports espagnols si les circonstances le forçaient d'y entrer. La nouvelle que la flotte du roi d'Angleterre se trouvait sur les côtes d'Espagne, dans le temps même où l'on attendait les galions dans ce pays, changea prodigieusement la conduite de la cour. Tout ce que demandèrent les ambassadeurs, ils l'obtinrent sans difficulté; mais cette apparence de dispositions favorables fut de peu de durée. Quelque temps après, à l'arrivée d'une flotte considérable envoyée par le parlement et sur une let-

tre fort insolente que l'amiral écrivait au roi d'Espagne, les ambassadeurs se virent traités avec moins d'égards.

Sa Majesté s'était déterminée à passer en Ecosse sur l'invitation du conseil et du parlement de ce royaume; les ambassadeurs, quoiqu'au fond ils désapprouvassent ce parti, le présentèrent au cabinet espagnol comme un heureux changement dans les affaires de leur maître, et affectèrent de publier que Sa Majesté, dès ce moment maîtresse de ce royaume, pouvait raisonnablement espérer de se revoir promptement en possession du reste de ses États. La cour de Madrid recommença de nouveau, dès lors, à traiter mieux les ambassadeurs.

Mais à la nouvelle de la victoire remportée par Cromwell sur l'armée du marquis d'Argyle, en Ecosse, ces messieurs reçurent, au nom du roi d'Espagne, un message par lequel on leur témoignait le désir qu'ils quittassent la cour de Madrid, où leur présence pourrait nuire aux intérêts du pays. Ils crurent d'abord que cette démarche venait de l'attente où l'on était de l'arrivée d'un ambassadeur de la république anglaise; mais ils apprirent dans la suite le vrai motif de cette impatience de se voir débarrassé d'eux. Il n'était autre que l'achat et l'envoi fait à la Corogne par le ministre d'Espagne en Angleterre, de tableaux et de riches ameublemens du feu Roi. On attendait,

vers cette époque , l'arrivée de tous ces objets à Madrid et on ne croyait pas pouvoir décemment les transporter au palais, tant que les ambassadeurs anglais demeureraient à la cour d'Espagne.

Le lord Cottington résolut de rester en Espagne comme simple particulier ; il en obtint la permission , mais on lui refusa celle de résider à Madrid.

L'autre ambassadeur prit sa route par Alcalá , s'y arrêta un jour et visita cette université dont le collège et les autres édifices bâtis par le cardinal Ximenès sont tout-à-fait dignes d'être vus. Traversant ensuite le royaume de Navarre , il gagna Pampelune, où le vice-roi, le duc d'Escalone, l'accueillit à merveille , le logea deux jours dans son palais et lui montra tous les égards d'une exquise politesse. Quoique pris de la goutte dans ce lieu , le chancelier n'en continua pas moins son voyage jusqu'à Bayonne , mais sur des mulets , aucun chemin n'étant praticable pour les voitures ou les litières , à travers les Pyrénées. Dans cette dernière ville , il fut contraint de garder le lit quelques jours et de se faire saigner ; mais il souffrait si impatiemment ce retard qu'après une semaine de repos et avant d'être bien en état de supporter la route , il se jeta dans une litière et poussa jusqu'à Bordeaux ; là il lui fallut se soumettre aux remèdes que lui prescrivit le docteur Lopez , médecin juif très-savant. Le chancelier quitta cependant cet endroit encore trop tôt ; aussi

fut-il, en arrivant à Paris, confiné dans son lit par une nouvelle attaque de goutte plus violente qu'aucune de celles qu'il avait jamais eues.

Aussitôt que ses forces furent un peu revenues, il alla faire sa cour à la reine-mère; cette princesse le reçut avec une grande bonté, mais se plaignit beaucoup à lui du duc d'York, confié aux soins de sa mère par le Roi quand celui-ci se sépara d'elle à Beauvais; le duc se rendit à Bruxelles contre son aveu et son ordre exprès, sur des idées sans aucun fondement réel, et dans l'espoir de quelque traité avec le duc de Lorraine, qu'elle croyait ne pouvoir produire aucun résultat utile. La Reine paraissait aussi fort mécontente de sir Edouard Herbert, le procureur-général, et de sir George Ratcliffe, qu'elle regardait comme les deux personnes qui dominaient le duc, l'avaient engagé à ce voyage et le conduisaient dans toute cette affaire contre les avis de lord Byron son gouverneur. « Dégus, me dit cette prin-
« cesse, dans les folles espérances qui les atti-
« raient à Bruxelles, ils ont mené Son Altesse en
« Hollande auprès de sa sœur; mais celle-ci en
« est d'autant plus contrariée que les États de
« Hollande ne veulent pas souffrir le séjour du
« duc dans leur pays. Le prince d'Orange étant
« mort tout récemment de la petite-vérole, son
« fils, né depuis cette mort, et encore tout en-
« fant, dépend entièrement de la bonne vo-

« l'onté des Etats , et elle craint fort que l'arrivée
« du prince son frère dans la Hollande ne leur
« donne quelques motifs de mécontentement. »
La Reine conclut en ajoutant qu'elle avait écrit
au duc de revenir en France , mais n'en avait reçu
aucune réponse; elle désirait donc que l'ambassa-
deur , aussitôt qu'il pourrait se rendre à Anvers
où il voulait aller voir sa femme et ses enfans ,
poussât jusqu'à la Haye pour ramener le duc à
des idées plus raisonnables et obtenir de lui de
revenir en France. M. Hyde ne put se refuser à
faire cette promesse à la Reine.

Il trouva la propre cour de cette princesse toute
troublée de sa défense que désormais aucun mi-
nistre protestant célébrait l'office dans le Louvre.
La suite de la Reine était logée dans ce palais ,
dont une salle basse avait toujours servi de cha-
pelle depuis la première arrivée du prince de
Galles en France. Jusqu'à cette époque , la prière
commune s'y récitait deux fois par jour à toutes
les personnes des deux maisons qui professaient
le protestantisme ; mais tout récemment le doc-
teur Cosins , chapelain nommé par le dernier
Roi pour le service des protestans qui se trou-
vaient dans la maison de la Reine , avait reçu de
cette princesse la défense de faire désormais la
prière dans cette salle.

Le chancelier de l'échiquier prit un moment
favorable pour entretenir la Reine de cette af-

faire , et lui rappela la promesse qu'elle lui fit quand il prit congé d'elle pour se rendre en Espagne , de ne point forcer le docteur Cosins , par la suppression du traitement qu'elle lui accordait , à se retirer , ce qui priverait tous les protestans qu'elle avait dans sa maison de l'exercice public de leur religion. Il ajouta que cette promesse avait été tenue jusqu'alors ; mais que ne plus permettre l'usage de la salle qui servait de chapelle , serait la même chose que renvoyer le chapelain. Il représenta fortement à la Reine quelle funeste impression une pareille démarche ferait sur le cœur de tous les protestans d'Angleterre , qui conservaient encore pour elle amour et respect. Il insista sur les conséquences fatales à craindre pour le Roi , qui se maintenait en Ecosse dans une position qui permettait de justes espérances. Il observa enfin que la Reine ne pouvait fournir de meilleur prétexte à ceux qu'elle soupçonnait de mal conseiller le duc d'York et de le dissuader de revenir en France , que de ne pas laisser à ce prince les moyens de pratiquer sa religion. La Reine parut reconnaître que les réflexions du chancelier n'étaient pas sans fondement , et lui avoua que cette mesure nouvelle , qu'elle croyait au fait intempestive , ne venait pas d'elle.

M. Walter Montague , qui , quelques années auparavant , avait changé de religion et s'était

fait catholique , réussit , après une assez longue détention dans la Tour de Londres , à obtenir sa liberté , sous la promesse de ne jamais remettre le pied en Angleterre. Il vint donc en France , fut bien accueilli de la cour de ce pays et de celle d'Angleterre ; jouit bientôt d'une grande considération et d'une haute estime auprès des deux Reines , et leur parut un homme entièrement revenu de la vanité et de la légèreté de sa vie première , et totalement mort aux plaisirs mondains auxquels il s'était abandonné d'abord sans aucune réserve et avec excès.

Se livrant à l'étude avec une véritable austerité , ce M. Walter parut ne conserver ni désir ni ambition d'avancement , et vouloir vivre du très-modique héritage qu'il tenait de son père ; dans la triste retraite à laquelle il s'était voué , il avait pris récemment l'ordre de la prêtrise. C'était , dans le fait , la meilleure de toutes les voies pour satisfaire son ambition , si quelque une lui était encore permise. D'une part , les deux Reines régentes et le cardinal ne pouvaient que le soutenir généreusement dans sa nouvelle carrière , ce qu'ils firent en effet bientôt après ; de l'autre , sa profession de piété , ainsi que le ministère qu'il venait d'embrasser , devaient augmenter l'influence et le crédit qu'il avait toujours eus sur son ancienne maîtresse , qui le consultait avec une entière soumission dans

tout ce qui lui semblait de conscience. Cette princesse avoua donc au chancelier que Walter Montague s'était montré trop rigide dans cette affaire ; que non content de la presser chaudement de faire cesser , comme inconciliable avec une bonne conscience, le scandale d'avoir dans sa propre maison un temple de protestans , il avait enflammé du même zèle la Reine régente , qui l'avait vivement pressée de ne pas souffrir plus long-temps cette grave injure à la religion catholique. A cette occasion , la Reine exprima d'amers regrets de la mort de son dernier confesseur le père Philips , homme sage , disait-elle , et qui n'eût jamais souffert qu'on la tourmentât de tels scrupules. En résultat , cette princesse voulut que le chancelier eût une conférence avec M. Montague , et tâchât de l'amener à relâcher quelque chose de sa sévérité sur le point en question. M. Hyde discuta donc ce sujet avec celui-ci , mais sans aucun succès.

Le palais , disait M. Montague , appartient au roi de France , qui permet seulement à la Reine d'Angleterre d'y loger ; et la Reine régente se croit obligée , par sa conscience , de ne pas s'exposer plus long-temps au reproche d'une chose dont elle n'a été informée que tout récemment. Si le duc d'York vient habiter ce palais , on n'a ni la pensée , ni la volonté de lui interdire l'exercice de sa religion ; il peut avoir son chapelain et

se faire dire les prières ou dans sa propre chambre, ou dans quelque pièce adjacente qui serve en même temps à d'autres usages ; mais fixer spécialement une salle, comme celle dont il s'agissait, pour cet objet, c'était, selon lui, presque consacrer un temple pour l'exercice d'un culte contraire à la religion établie dans le royaume ; et cela, le roi de France ne voulait pas souffrir qu'on le fît dans un palais à lui, lors même que le roi d'Angleterre devrait revenir l'habiter. Quant à toutes les considérations relatives à l'Angleterre et au crédit des protestans dans ce pays, qu'on put lui présenter, M. Montague les repoussa toutes avec mépris, comme s'il les eût crues, et c'était en effet sa conviction, de nulle importance pour le rétablissement du Roi qui, dans son opinion, ne pouvait jamais avoir lieu que par une influence entièrement opposée. Quand le chancelier rendit compte à la Reine de cet entretien, il parvint à obtenir d'elle la promesse que, dans le cas où elle serait forcée, comme elle le prévoyait, à retirer aux protestans de sa maison la salle en question, ils auraient la permission de se réunir dans une autre pièce, et que, si le duc d'York revenait, le lieu qu'on lui assignerait pour l'exercice de sa religion servirait à tous les autres, qui seraient librés d'y venir.

Aussitôt que M. Hyde eut recouvré ses forces, il prit congé de la Reine et se mit en route pour

la Flandre. Il prolongea son séjour à Bruxelles jusqu'à ce qu'il obtînt une audience de l'archiduc , pour lequel il avait des lettres du roi d'Espagne et de don Louis. Dans ces lettres ce monarque exprimait sa volonté que le chancelier pût résider dans tel endroit des Pays-Bas qui lui conviendrait , jusqu'au moment où il trouverait quelque occasion favorable de rejoindre le Roi son maître , et qu'il y jouît en même temps de tous les privilèges appartenant à un ambassadeur. Ce fut donc en cette dernière qualité qu'il eut son audience : il s'exprima en latin ; l'archiduc lui répondit dans la même langue et lui dit de compter sur tous ses égards , tant qu'il demeurerait dans son gouvernement. Il rejoignit donc sa famille à Anvers et y conserva le caractère d'ambassadeur jusqu'au moment où Sa Majesté revint en France, et où lui-même se rendit auprès d'elle. M. Hyde eut donc dans cette ville plusieurs franchises et privilèges , et il lui fut particulièrement libre d'avoir un temple, non-seulement pour ses propres dévotions , mais encore pour l'usage de tous les protestans réfugiés à Anvers. Le marquis de Newcastle, le comte de Norwich et sir Charles Cavendish , les plus considérables d'entre eux , venaient toujours le dimanche et souvent un autre jour de la semaine , à la prière commune ; c'était au grand déplaisir de plusieurs catholiques anglais et irlandais , qui mettaient en œuvre les

plus méchans artifices imaginables pour faire restreindre cette liberté , dont , au fait , il aurait été impossible d'obtenir la jouissance autrement que comme un privilège appartenant à un ambassadeur.

Au moment où le chancelier se préparait à se rendre à la Haye , pour y voir le duc d'York , comme il l'avait promis à la reine , il apprit que de la Haye Son Altesse Royale était allée ce jour même à Bréda , et partit fort content de pouvoir abréger sa course et baiser le jour même la main du prince ; M. Hyde trouva celui-ci récemment arrivé et assez disposé à retourner auprès de la Reine sa mère. Le chancelier n'eut donc pas grand peine à le confirmer dans cette résolution , et , dans la vérité , ne lui donna pas même à connaître qu'il fût chargé de le faire. Mais tout ce qui entourait Son Altesse fut charmé de la présence du ministre ; chacun espérait l'attirer à son parti et l'engager à rendre bon compte de sa conduite au Roi ; et tous savaient que la Reine ne négligerait aucun moyen d'irriter contre eux Sa Majesté.

Jamais petite cour ne fut divisée en plus de partis et de factions. Le duc , quoique tout jeune , avait un tel goût pour l'intrigue qu'il ne montrait que trop de penchant à prêter l'oreille à tout homme assez hardi pour lui présenter quelque projet bien téméraire. Le Roi lui avait prescrit de

ne pas quitter la Reine, et de lui obéir en toutes choses, l'article seul de la religion excepté. Son père lui avait donné pour gouverneur le lord Byron, homme parfaitement propre à cette place, doué de toutes les qualités qui constituent le gentilhomme bien élevé, tant en France qu'en Italie, sachant parfaitement les langues de ces deux pays, d'un courage et d'une fidélité à toute épreuve, et digne à tous égards qu'on eût pour lui la plus haute confiance. Mais le service du Roi contraignit le lord de s'absenter quand le duc s'enfuit d'Angleterre. Sir John Berkley, alors auprès de Son Altesse, n'omit rien pour affaiblir dans son esprit sa considération pour lord Byron. Sachant bien qu'il ne pourrait conserver les fonctions de gouverneur dès qu'une fois ce dernier serait revenu, et apprenant qu'il était en route, il fit entendre au duc à peine âgé de quatorze ans et même peu avancé pour son âge, qu'il était au-dessous de sa dignité de reconnaître encore à cet âge la tutèle d'un gouverneur. Ainsi, soit en rabaissant la personne de lord Byron, soit en dépréciant ses fonctions, sir John parvint à diminuer l'attachement que Son Altesse avait porté jusqu'alors à cet excellent lord.

Mais quelque titre qu'eût chaque individu de cette cour, toute l'autorité appartenait réellement à la Reine, non-seulement par la volonté du Roi, mais encore par la loi de l'inévitable nécessité.

Aucun fonds en effet n'était assigné pour l'entretien du duc , qui dépendait entièrement des bontés de sa mère ; cette princesse ne jouissait pas d'ailleurs , pour elle-même , d'un si grand revenu , que ceux à qui le soin de sa maison était confié ne sussent fort bien comment l'employer ; elle n'avait pas même assez pour tous ses besoins , aussi dépensait-elle certainement pour sa propre personne et tout ce qui avait rapport à elle , moins que ne le fit jamais aucune reine , ou même aucune femme d'un rang élevé. Cette dépendance entière et visible où le duc était de sa mère , ne permettait guère à celle-ci de craindre que jamais il fît rien contre sa volonté ; aussi ne donnait-elle pas à la suite de son éducation toute l'attention nécessaire , et ne montrait-elle pas pour lui toute la bonté qu'elle aurait dû avoir. Ses manières et sa conduite à son égard étaient au moins assez sévères ; il en avait été de même auparavant avec le Roi quand il n'était encore que prince de Galles ; et ce fut ce qui , dans ce temps et depuis , fournit aux gens peu satisfaits pour leur propre compte de cette princesse , les moyens de faire naître contre elle des préventions qui , quoique contraires au respect dû à la Reine , n'étaient pas si dénuées de fondement qu'elles pussent facilement être repoussées ou demeurer sans effet.

Ce n'est pas tout ; quand le Roi quitta Beau-

vais pour passer en Ecosse, il recommanda au duc, son frère, sir George Ratcliffe, aux soins duquel leur père voulait autrefois confier ce jeune prince au moment où il pensait à l'envoyer en Irlande. Dans le même temps de son séjour à Beauvais, Sa Majesté promit à sir George Ratcliffe quelque place auprès de son frère, lorsqu'une fois la famille royale aurait un établissement fixe. Il n'existait alors aucune apparence que ce dernier point pût se réaliser, mais c'en était assez pour autoriser sir George à faire au duc une cour assidue; on le regardait généralement comme ayant été le plus avant dans la confiance du comte de Strafford, et il n'en avait pas fallu davantage pour disposer le duc à le croire un homme sage et à mettre un grand prix à toutes ses paroles.

Sir Edouard Herbert enfin se considérait lui-même comme l'homme le plus habile qui eût suivi la fortune du Roi, s'affligeait constamment de n'avoir pu le prouver davantage, et mettait, pendant l'absence du prince Robert, tout en œuvre pour obtenir quelque crédit auprès du duc d'York; souvent il voyait Son Altesse et avait avec elle de longs entretiens secrets, auxquels ce jeune prince se prêtait d'autant plus volontiers, qu'il croyait réellement à sir Edouard une profonde sagesse et une grande expérience.

La Reine n'aimait aucun de ces deux personnages. Ils s'en aperçurent aisément, et s'étaient liés ou plutôt rapprochés, quoiqu'ils différassent de nature et d'humeur plus qu'on ne pouvait l'imaginer. Ratcliffe était un homme capable d'affaires; si la prospérité de sa première fortune n'avait pas soulevé en lui quelques fumées de vanité et une trop bonne opinion de lui-même, il eût été fort bon à consulter, ayant dans son caractère une constance et une sincérité qu'on ne trouvait pas dans Herbert. Tous deux cependant s'accordèrent dans le projet de rendre le duc d'York mécontent et las de sa position, qui au fait n'avait rien d'assez agréable pour qu'il pût en être satisfait.

Les détails qu'on recevait d'Angleterre sur l'état des affaires du Roi en Écosse, faisaient croire à bien des gens la cause de Sa Majesté perdue sans ressource. Pendant quelque temps même le bruit de la mort du Roi se répandit et fut assez généralement accueilli. A cette nouvelle, les deux gentilshommes dont il s'agit examinèrent ensemble, si dans le cas où elle serait vraie et se confirmerait, Son Altesse, qui alors succédait de droit au trône, était en lieu convenable à sa position. Tous deux conclurent, que dans une telle hypothèse, ce prince ne devait pas rester avec sa mère. Ils persuadèrent donc au duc qu'il lui fallait ne pas demeurer en France, mais travailler

au dehors à acquérir de l'expérience et à se mettre ainsi en posture d'être utile au Roi son frère, ou si quelque malheur venait à accabler Sa Majesté, de s'aider en quelque sorte lui-même. Ils lui proposèrent en conséquence le voyage de Bruxelles, pour s'entendre et se concerter avec le duc de Lorraine, prince sage, riche et plein de courage, qui, quoique chassé de ses États par un voisin trop puissant, s'était par sa valeur et son activité rendu si considérable que l'Espagne mettait toute sa confiance dans l'armée qu'il avait à la solde de cette puissance, et que la France elle-même s'estimerait heureuse de l'avoir pour ami. Ce duc, ajoutaient-ils, ne manquait pas d'argent et pouvait, non-seulement, donner à Son Altesse d'excellens conseils, mais encore en assurer le succès par des secours effectifs.

Sans examiner davantage les chances de réussite d'un projet qu'il regardait comme bien mûri par deux hommes aussi capables, le duc d'York y donna un plein consentement. Ils trouvèrent alors à emprunter quelque argent pour ce voyage, et Son Altesse croyant le Roi réellement mort, annonça un beau jour à la Reine la résolution de se rendre à Bruxelles pour y voir le duc de Lorraine. Cette princesse surprise employa tout à la fois la raison et l'autorité pour le dissuader d'un tel dessein, mais ne réussit ni par l'une ni par l'autre, et le duc déclara d'un ton ferme

qu'il se mettrait en route sous deux jours. La Reine reconnut qu'aucun des serviteurs de ce prince n'était dans le secret de ce projet, ou au moins n'en connaissait le but; mais elle en découvrit bientôt les deux partenaires, qui, sans rapport connu de service avec Son Altesse, étaient cependant prêts à l'accompagner et avaient mis dans leur parti le docteur Steward, doyen de la chapelle du Roi, et que Sa Majesté, en partant pour l'Écosse, avait laissé en France avec l'ordre de ne pas quitter le duc d'York.

Ce docteur, homme d'une bonne naissance, probe et instruit, était fort versé dans l'espèce de science la plus propre à soutenir le pouvoir et la dignité de l'Église. Dévoué totalement et de cœur à cette cause, il ne se défendait pas de quelques préventions contre les gens persuadés qu'il pût exister quelque autre objet dont on dût s'occuper avec plus d'intérêt. Sir George Ratcliffe lui paraissait dans les mêmes sentimens, aussi le trouvait-il un des plus chauds amis de l'Église, et aux yeux du docteur cette vertu suffisait pour couvrir un grand nombre de défauts. Sir George lui raconta quel bruit se répandait de la mort du Roi, quel entretien il avait eu avec le procureur-général sur cette nouvelle, que tous deux croyaient vraie, et comment tous deux jugeaient nécessaire aux intérêts du duc d'York que ce prince fût hors de France quand la confirmation

de cet événement arriverait; il ajouta que tous deux enfin en avaient parlé à Son Altesse, qu'elle semblait partager leur opinion, mais qu'ils ignoraient ce que pourrait obtenir de sa soumission l'autorité de la Reine, et souhaitaient en conséquence que lui, si complètement en possession de la confiance du duc dans tout ce qui touchait à la conscience, traitât ce sujet avec le prince et écartât tous les scrupules qui s'éleveraient dans son esprit. Le docteur ne se trouvait pas traité par la Reine comme il pensait avoir droit de l'être; il crut les choses telles que l'autre les lui exposait, et confirma Son Altesse dans la résolution de tenir à ce projet, quelque chose que sa mère lui dît contre. La Reine ne put donc rien dire ni faire qui dissuadât le prince de ce voyage.

Le lord Byron, gouverneur du duc, et M. Bennet, son secrétaire, tous deux fort aimés de la Reine et intimement unis, crurent de leur devoir de suivre le prince; sir John Berkley resta en arrière, autant pour éviter de se trouver l'inférieur d'un homme qu'il ne cessait pas de haïr, qu'afin de poursuivre une intrigue amoureuse dans laquelle il s'était récemment engagé. Sir George Ratcliffe, sir Edouard Herbert et le bon docteur, furent ainsi à même d'établir si bien leur crédit, que ni la Reine, ni aucun de ceux qui lui étaient dévoués ne purent obtenir la moindre influence sur le prince. Tous les serviteurs

d'un rang inférieur qu'avait Son Altesse étaient d'ailleurs dans la main de ces trois hommes à qui ils voyaient un pouvoir entier sur leur maître. Ce fut donc dans ces pensées et avec ces projets que tous se rendirent à Bruxelles. Ces ridicules idées furent les véritables motifs et tout le fondement de ce voyage, dont beaucoup d'hommes sensés s'étonnèrent dans le temps, et qu'ils blâmèrent fortement dans la suite.

A son arrivée à Bruxelles, le duc occupa la maison de sir Henri de Vic, résident du Roi dans cette ville. Son Altesse n'y fut pas plutôt établie que ses conseillers se mirent à monter et à régler sa maison et sa cour. Sir George Ratcliffe fut spécialement chargé de tout ce qui concernait les affaires de finances; quant au procureur-général, il se contenta de la suprême direction des conseils, et tous attendaient, pour s'assurer d'autres postes, l'arrivée des nouvelles d'Ecosse. Mais celles qu'on reçut peu après de ce pays trompèrent entièrement l'attente de ces pauvres gens. Non-seulement le Roi jouissait d'une bonne santé, mais même ses affaires n'étaient pas dans un état désespéré; toutes les factions paraissaient conciliées, et Sa Majesté se trouvait à la tête d'une armée qui faisait face à Cromwell.

Les conseillers de Son Altesse se trouvaient donc dans une grande perplexité; le duc de Lorraine s'était d'abord montré fort prévenant pour

elle, et lui avait prêté quelque argent à son arrivée; mais quand il vit qu'elle n'avait aucun plan arrêté, et sut par quels conseils elle était dirigée, il devint plus froid dans ses avances. Ceux qui avaient été si loin dans toute cette affaire furent si hardis que de prendre alors sur eux de proposer un mariage entre le duc d'York et une fille naturelle du duc de Lorraine, dont l'union avec madame de Cante-Croix, mère de cette jeune personne, avait été déclarée nulle à Rome. Mais le duc de Lorraine fut assez sage pour ne vouloir donner aucune suite à cette proposition, à moins qu'elle ne fût faite du consentement du Roi. Tout ceci prouve combien les hommes sans expérience, quand une fois ils se sont détournés du droit chemin, s'égarent facilement au milieu des fondrières et des précipices avant de pouvoir reconnaître qu'ils font fausse route. Lorsque ces messieurs se virent clairement sans espoir de réussir à Bruxelles, ils persuadèrent tout aussi légèrement au duc d'aller à la Haye; et, après avoir fatigué là tout le monde, ils se rendirent avec le prince à Bréda, où le chancelier de l'échiquier les rejoignit.

Son Altesse était si jeune qu'amusee du voyage qu'elle venait de faire, elle ne sentait pas qu'elle l'avait entrepris sans de bonnes raisons; ses conseillers d'ailleurs la confirmaient dans la ferme résolution de ne jamais reconnaître qu'elle eût

commis une erreur. Mais enfin , ayant perdu tout le fruit de leur intrigue , ils se reprochaient réciproquement , et avec toute la violence imaginable , leurs folies et leur présomption. Le lord Byron et M. Bennet , qui s'étaient soutenus dans leurs peines , jouissaient de voir arriver le terme de leurs courses , espéraient trouver encore quelque repos en retournant auprès de la Reine , et rendirent au chancelier le compte le plus plaisant des combinaisons politiques du procureur-général et de sir George Ratcliffe , et des moqueries que faisait le duc de Lorraine des discours latins que lui avait prononcés ce dernier.

D'un autre côté , sir George se glorifiait des bontés du duc de Lorraine et du témoignage que lui avait rendu ce prince auprès de quelques personnes empressées de lui rapporter « qu'il était « un homme habile , de poids et tel qu'il souhaiterait fort en avoir un à la tête de ses affaires. » Le docteur Steward et lui conservaient leur affection l'un pour l'autre et se réunissaient pour se répandre en invectives amères contre sir Édouard Herbert , qu'ils traitaient d'homme fou , bouffi d'un orgueil intolérable , et avec lequel il était impossible à qui que ce fût de s'entendre. Le procureur-général leur reprochait aussi hautement d'être des gens dénués d'habileté , de jugement , de savoir , de principes et de résolution ; il se montrait au surplus aussi juste sur leur

compte que dans son mépris pour tous les hommes. Dans le fait, il s'était rendu si insupportable à tous et conduit si insolemment envers tous, que personne, dans cette petite cour, ne recherchait sa société. Cependant, par son talent pour le langage, qui ressemblait à de la raison sans en être, il conserva toujours une grande influence sur l'esprit du duc d'York qui, toujours aussi dans l'étonnement du ton dogmatique et des discours de cet homme, le regardait comme bien supérieur à ceux qui se faisaient comprendre plus facilement.

Ce prince, à la réception de la lettre que lui remit le chancelier, de la part de la reine, prit le parti de se mettre en route pour Paris sans plus de délai. M. Hyde accompagna Son Altesse jusqu'à Anvers; de là, le duc continua son voyage avec la même suite qu'il avait emmenée; sa mère le reçut sans lui faire ni les questions ni les reproches auxquels il aurait pu s'attendre; mais cette princesse montra toujours la même sévérité à ceux qu'elle regardait comme ayant eu le pouvoir et le crédit de le séduire.

Le chancelier put de nouveau goûter à Anvers quelque repos au milieu de sa famille, se livrer à ses pensées et à ses livres, et, dans l'intervalle de ses études, jouir de la société de quelques compatriotes estimables, qui avaient choisi cette ville pour y passer le temps de leur exil. De ce nombre

était le marquis de Newcastle ; ayant épousé une jeune femme , il se réduisait presque entièrement à sa société , et vivait aussi retiré que sa fortune totalement détruite en Angleterre l'obligeait de le faire , mais honorablement , avec décence , et entouré d'ailleurs des égards que tous , étrangers ou Anglais , lui témoignaient à l'envi. La compagnie dans laquelle le chancelier trouva le plus de charmes , fut celle de sir Charles Cavendish , frère du marquis. C'était l'un des hommes les plus distingués de ce siècle par toutes les nobles facultés de l'esprit , mais disgracié au physique autant qu'on peut l'imaginer. Non-seulement sa taille était si courte qu'il attirait tous les yeux , mais il y avait une telle difformité dans sa petite personne et quelque chose de si repoussant dans sa physionomie que tout en lui faisait naître le dégoût plutôt que l'envie de le connaître. Sous cette laide et désagréable enveloppe , cependant , étaient logés un esprit et une âme aimables , d'une vraie beauté , cultivés et polis par toutes les connaissances et toute la sagesse que peuvent donner les arts et les sciences. Il était grand philosophe dans toute l'étendue de ce mot , et profond mathématicien : aussi Gassendi et Descartes mettaient un grand prix à sa correspondance , et ce dernier lui dédia quelques uns de ses ouvrages. Il avait un courage fort remarquable , et la vigueur de son âme relevait si bien son physique que , compa-

gnon de son frère le marquis dans toute la guerre civile , il marcha d'ordinaire avec tous les détachemens , fut à toutes les batailles et chargea l'ennemi avec une valeur aussi brillante qu'il peut en exister dans le cœur d'un homme. Mais dans le temps dont nous parlons , l'agrément de son caractère , la douceur et la modestie de sa nature et la vivacité de son esprit commandaient l'admiration. Il était si loin de s'en faire accroire qu'à peine pouvait-on obtenir de lui qu'il s'expliquât sur les sujets même qu'il entendait mieux que tout autre , si ce n'est dans l'intimité , quand ses meilleurs amis l'en pressaient. Il semblait regarder comme de l'orgueil , d'en savoir plus que des hommes mieux tournés ne sont dans l'usage de le faire. Il avait par dessus tout une vertu et une piété telles qu'aucune tentation n'aurait pu l'entraîner dans une démarche qui se fût écartée le moins du monde des lois précises de l'honneur ou des règles les plus sévères de la conscience.

Quand les gens qu'il aimait le mieux l'importunaient de sollicitations pour qu'il retournât en Angleterre , entrât en composition sur les biens considérables dont il jouissait , et se mît ainsi en état de soutenir ceux de ses amis qui se trouvaient réduits à la plus grande détresse , il refusait dans la crainte qu'on n'exigeât de lui de signer le covenant , de prendre quelque engagement , ou de faire quelque chose qui répugnerait à sa cons-

cience. Que si on s'efforçait de déprécier cette délicatesse et de lui persuader de ne pas se laisser dominer par des scrupules qui l'exposeraient à mourir de faim et l'empêcheraient de secourir ses amis les plus chers, il était si profondément blessé de semblables argumens qu'il ne voulait plus rien entendre sur ce sujet. Ses amis alors s'adressèrent au chancelier, auquel ils croyaient le plus d'influence sur lui et le prièrent de le décider à un voyage en Angleterre, dont l'utilité, pour lui comme pour eux-mêmes, était frappante, mais ils se turent sur son refus et sur les motifs qu'ils avaient employés pour le faire changer de sentiment.

La première fois que M. Hyde et M. Cavendish se rencontrèrent, ce qui leur arrivait communément une fois chaque jour, le premier dit avoir appris que son ami se proposait de faire un voyage en Angleterre; sir Charles répondit sur-le-champ qu'on l'en pressait en effet, mais qu'il refusait positivement; sur cela il se mit à raconter avec beaucoup de chaleur et d'indignation et tous les argumens employés pour le déterminer, et toutes ses réponses; puis il ajouta que sa position présente n'était ni agréable ni douce en aucune manière, ce qui n'était que trop vrai puisqu'il manquait visiblement des commodités les plus ordinaires de la vie; mais il protesta qu'il se résignerait à aller nu ou à mourir de faim dans les rues

plutôt que de souscrire le covenant, de prendre un engagement ou de faire quelque chose dont son honneur ou sa conscience eussent à souffrir.

« Cette résolution, répliqua le chancelier, con-
« vient à un homme tel que vous et est digne de
« votre sagesse et de votre probité; si je vous
« voyais disposé à quelque démarche qui pût les
« blesser l'une ou l'autre, je suis trop votre ami
« pour ne pas vous remettre devant les yeux les
« obligations que toutes deux vous imposent; il
« est bien vrai que les argumens mis en usage
« pour vous décider n'ont rien qui puisse atteindre
« une ame vertueuse; je crois cependant que la
« proposition que vous font vos amis ne doit pas
« être rejetée sans un examen un peu plus mûr.
« On m'a, je l'avoue, pressé d'en causer avec
« vous et de ne rien négliger pour vous amener
« à y céder, mais sans m'informer qu'on eût déjà
« fait quelque tentative à cet égard. Je vous de-
« manderai donc si vous croyez réellement qu'un
« voyage en Angleterre, suivant toutes les proba-
« bilités, puisse avoir pour vous-même et pour
« vos amis, l'avantage qu'en espèrent ceux-ci;
« car, dans ce cas, il y aurait à considérer si
« cet avantage serait acheté plus qu'il ne vaut. »

« Nul doute, répondit sir Charles, que si je
« pouvais passer sûrement en Angleterre et y
« faire, comme on le croit, quelques arrange-
« mens pour ma fortune, je ne fusse en mesure

« de vendre mon bien à un prix tel qu'à mon re-
« tour j'aurais les moyens de m'assurer, à moi-
« même, une existence convenable et d'aider mes
« amis dans leurs besoins. Je pourrais même,
« sans parler de terres qui sont bien à moi, mais
« qu'on ne sait pas m'appartenir et qu'on n'a
« point séquestrées, lever quelques sommes d'ar-
« gent qui me donneraient beaucoup d'aisance ;
« mais rien de tout cela ne peut se faire sans
« que je sois sur les lieux. Ce qui me force à
« renoncer à tous ces avantages, c'est d'abord la
« crainte d'un emprisonnement que ma faible
« constitution ne pourrait supporter ; ensuite, et
« principalement, c'est que d'après les ordon-
« nances du parlement, nul n'est admis à en-
« trer en composition pour sa fortune s'il n'a
« préalablement souscrit le covenant et pris l'en-
« gagement prescrit. Cela, je ne le ferais pas
« pour sauver ma vie, à quelques extrémités que
« je me trouvasse réduit ; je n'attacherai jamais
« de prix aux avantages que me procurerait un
« tel voyage, qu'autant qu'ils se concilieraient
« avec ma vertu et me laisseraient la liberté de
« revenir. Je ne saurais espérer raisonnable-
« ment ni l'un ni l'autre et ne puis donc penser
« à ce voyage. »

« Nous sommes, répliqua le chancelier, tous
« deux du même sentiment pour tout ce qui re-

« garde l'honneur et la conscience; mais, d'un
« côté, les avantages que peut avoir ce voyage
« sont grands, probables et sûrs même jus-
« qu'à un certain point; de l'autre, les mal-
« heurs que vous redoutez sont incertains et peu-
« vent s'éviter; je ne crois donc pas que vous
« deviez repousser entièrement l'idée d'un voyage
« que vous pressent si fortement d'entreprendre
« les êtres qui vous sont le plus chers. Vous
« êtes du petit nombre des hommes qui comp-
« tent beaucoup d'amis et point d'ennemis; vous
« n'avez donc aucun motif de craindre un em-
« prisonnement ou quelque autre rigueur ex-
« traordinaire. De telles mesures sont rares et
« ne se prennent que contre les hommes qui sont
« l'objet de préventions particulières. Une fois
« à Londres ne faites point de courses au dehors
« et terminez vos affaires par des tiers qui vien-
« dront vous trouver. Quant au covenant et à
« l'engagement, ils sont si opposés l'un à l'au-
« tre que rarement exige-t-on que la même per-
« sonne les signe tous deux; on les a d'ailleurs
« aujourd'hui tellement attaqués et décriés qu'ils
« ont perdu beaucoup de leur crédit, et on ne
« force à les reconnaître que ceux contre les-
« quels on a quelque projet particulier. Quoi
« qu'il en soit, vous allez bien cuirassé contre
« ce péril et dans la ferme résolution de ne pas

« souscrire ni à l'un ni à l'autre de ces actes ;
« le pis qui puisse arriver , est donc que vous
« reveniez sans avoir obtenu de ce voyage un
« plein succès. Si au contraire les malheurs que
« vous craignez peuvent s'éviter , ce que quel-
« que homme bien au courant des choses sur les
« lieux mêmes peut seul vous mettre en état de
« faire , vous reviendrez avec de grands avantages
« et une vive satisfaction , tant pour vous-même
« que pour vos amis. Admettons que vous soyez
« jeté dans une prison , ce qui , j'en suis per-
« suadé , n'est pas à redouter et ne saurait être que
« fort court , votre voyage même dans ce cas ne
« serait pas infructueux , puisque vous pourriez
« vous concerter avec vos amis et passer avec
« eux quelques transactions , quoique les arran-
« gemens pour vos biens ne pussent se termi-
« ner. » Après avoir pesé toutes ces considéra-
tions , sir Charles Cavendish se décida à tenter
ce voyage et le fit si heureusement que , sans ren-
contrer aucun des obstacles qu'il appréhendait ,
il vint à bout de tout ce qu'il s'était proposé et
recueillit des sommes assez fortes pour soutenir
son frère tant que dura son état de gêne. Mais
quand sir Charles eut terminé cette affaire , lui-
même ne vécut pas assez pour jouir de l'existence
tranquille à laquelle il aspirait , et mourut avant
d'être revenu à Anvers. Quant au marquis il re-
connaissait hautement que tous les avantages

qu'il retirait du voyage de son frère, il les devait aux conseils du chancelier.

Dès que M. Hyde se fut reposé à Anvers des grandes fatigues qu'il avait éprouvées, il crut nécessaire de rendre compte au Roi de toutes ses démarches; la défense que lui avait faite précédemment Sa Majesté de passer en Ecosse, ou d'y envoyer quelqu'un des serviteurs qui l'avaient accompagné hors du royaume, lui rendait impraticable de se rendre lui-même dans ce pays. Il prit donc le parti d'expédier son secrétaire, homme fidèle et bien connu du Roi, pour instruire ce prince de tout ce qui s'était passé et rapporter ses ordres. Mais au moment où ce messager allait s'embarquer à Amsterdam sur un bâtiment frété pour l'Ecosse, on apprit, dans cette ville, que Sa Majesté était en pleine marche pour l'Angleterre. Ce courrier revint donc à Anvers où il trouva toutes les têtes anglaises dans l'ivresse de cette heureuse nouvelle.

Aussitôt que le Roi, après avoir échappé si miraculeusement à la défaite de Worcester, fut de retour à Paris, et sut que le chancelier était à Anvers, il lui envoya l'ordre de venir le rejoindre; celui-ci obéit sur-le-champ. Quatre ou cinq jours après son arrivée, Sa Majesté eut, pour la première fois avec lui, un entretien particulier de plusieurs heures. Alors elle lui donna tous les détails du traitement qu'elle avait éprouvé en Ecosse,

de sa marche sur l'Angleterre, de la déroute de Worcester et des incidens de l'heureuse fuite qui l'avait soustraite à ses ennemis.

La Reine ne voyait pas d'un œil défavorable le chancelier ; le lord Jermyn seul le savait homme à ne jamais souffrir qu'on fit de lui un instrument et à ne pas avoir cette docilité de caractère qui pouvait seule rendre qui que ce fût cher à cette princesse ; en effet, outre de premières tentatives faites à son égard, sir John Berkley venait d'en risquer tout récemment une nouvelle. La Reine, lui avait-il dit, professait pour lui une haute estime, savait à merveille dans quels fâcheux embarras il devait se trouver pour exister, et serait disposée à lui assurer une pension suffisante pour qu'il fit venir de Flandre sa famille, la fixât à Paris, et y vécût avec elle dans une honnête aisance, si cette princesse pouvait se reposer sur son dévouement et compter qu'il la seconderait toujours dans les conseils qu'il donnerait au Roi. « Jamais, avait répondu le chancelier, je ne manquerai à mes devoirs
« envers la Reine, que je sais être pour moi une
« maîtresse pleine de bontés, et je les remplirai
« dans la sincérité de mon cœur ; mais comme
« serviteur et conseiller du Roi, je considérerai
« toujours ce qui importe au bien de son service ;
« jamais je ne m'en écarterai par complaisance
« pour qui que ce soit, et je souhaite être sou-

« tenu par les seules bontés de ce monarque ,
« et , par les siennes même , jamais au-delà de ce
« qu'il pourrait faire pour tous ses autres ser-
« viteurs. » Quelque temps après la Reine en-
tretint elle-même M. Hyde sur ce sujet , et se
plaignit à lui du peu d'influence qu'elle avait sur
Sa Majesté. Le chancelier la conjura d'écarter de
telles pensées , et l'assura qu'il connaissait le pro-
fond respect que lui portait le Roi et sa ferme
volonté de le lui conserver toujours. En même
temps il pria cette princesse d'observer que rien
ne lui conviendrait moins à elle-même que d'af-
fecter une telle autorité sur ce prince qu'on pût
croire qu'elle le gouvernait, et que rien non plus
ne nuirait davantage au Roi que l'opinion qu'il se
laissait absolument dominer par sa mère. La
Reine parut l'approuver fort , mais il ne fut pas à
s'apercevoir que cette déclaration ne lui était rien
moins qu'agréable. Cette princesse employa toute-
fois le chancelier assez fréquemment auprès de Sa
Majesté dans quelques affaires particulières qui
l'affligeaient ou la contrariaient. Il en fut ainsi par
exemple pour faire quitter le Louvre à une jeune
dame qui avait obtenu un logement dans ce pa-
lais sans le consentement de la Reine ; cette prin-
cesse en était blessée avec d'autant plus de raison
que cette dame se montrait fort peu respectueuse
envers elle. Le chancelier parvint à obtenir du
Roi que , pour satisfaire sa mère , il obligeât cette

dame à quitter le Louvre ; mais alors la Reine jugea convenable de laisser cette dame et ses amis dans la persuasion que cet affront était purement l'effet de la malveillance et du crédit du chancelier.

Le Roi resta à Paris jusqu'en 1654. Dans le mois de juin il quitta la France , traversa la Flandre et se rendit à Spa , où il se proposait de passer deux ou trois mois avec sa sœur la princesse royale ; mais la petite vérole , qui se déclara dans cette ville , ne permit pas à Sa Majesté d'y prolonger son séjour autant qu'elle en avait le projet , et elle se retira promptement avec sa sœur à Aix-la-Chapelle.

Vers cette époque (1) arriva un événement qui doit nécessairement trouver place dans l'histoire particulière de la vie du chancelier ; il eut en effet dans la suite une grande influence sur sa fortune , le repos de son esprit et la tranquillité de son intérieur. Immédiatement après la mort de

(1) L'entrée de la fille du chancelier dans la maison de la princesse royale est rapportée en détail dans deux manuscrits. Le fait est mentionné ici pour mieux conserver l'ordre des temps. Les circonstances qui précèdent sont transcrites du manuscrit intitulé : *Continuation* ; aussi les détails de l'affaire entière sont omis dans cet endroit des mémoires.

son père le Roi prit la détermination d'envoyer le chancelier en Espagne comme ambassadeur ; celui-ci, au moment de quitter la Haye pour se mettre en route , prescrivit à sa femme de venir le joindre à Anvers avec ses enfans ; il n'en avait alors que quatre, une fille et trois fils ; tous étaient d'un âge encore jeune et leur propre jugement ne pouvait guère contribuer à leur éducation. M. Hyde laissa ses enfans à Anvers sous la conduite de leur mère , personne d'une prudence remarquable, et fournit abondamment à leur existence pour un an et plus. Il espérait pouvoir , dans cet espace de temps , envoyer à sa famille de nouveaux secours , et l'avait fait venir d'Angleterre pour éviter qu'elle ne fût victime des résultats que pourraient avoir ses négociations en Espagne. Ce n'était pas en effet , dans ces temps malheureux, une chose rare que le parlement , quand il éprouvait quelque violent mécontentement contre un homme hors de son pouvoir, s'emparât de sa femme et de ses enfans et les fit jeter dans des prisons où ils étaient traités aussi durement et restaient aussi long-temps qu'on le jugeait convenable. Le chancelier avait donc voulu mettre les siens à l'abri d'un pareil malheur. Le Roi était en Ecosse quand M. Hyde quitta l'ambassade d'Espagne et revint à Anvers. Sa famille était demeurée constamment dans cette ville , et ses enfans avaient grandi autant qu'on le fait d'ordi-

naire à leur âge dans l'espace de deux ans que dura l'absence de leur père. Vers cette époque , la déroute de Worcester mit fin pour le moment à tous les projets du Roi. Sa Majesté ne fut pas plutôt parvenue , comme par miracle , à se réfugier en France , qu'elle manda le chancelier ; celui-ci quitta sa famille comme il l'avait déjà fait , ne put pourvoir que médiocrement à ses besoins , et se rendit en toute hâte à Paris ; il y trouva le Roi et resta près de lui jusqu'au moment où , trois ans après environ , ce prince fut comme forcé de quitter cette ville et de se réfugier en Allemagne.

Pendant ce temps , la princesse royale , dont la nature et les inclinations , vraiment dignes de son sang , étaient encore stimulées par l'intérêt et les bons offices de lady Stanhope , rendit au chancelier un service tout-à-fait de saison , en prêtant à sa femme et à ses enfans une maison dont elle pouvait disposer à Bréda. Ceux-ci quittèrent donc Anvers , et , n'ayant aucun loyer à payer , furent beaucoup mieux , par cela seul qu'ils y étaient plus économiquement. Dans leur nouvelle demeure , le chancelier eut la liberté de passer avec eux quatre ou cinq jours , pendant le voyage de Sa Majesté à Spa , et trouva ses enfans grandis et avancés autant qu'ils pouvaient l'être dans une séparation de près de quatre ans. Ces bontés si aimables que la princesse royale montra ,

non sans qu'on lui en fît quelques reproches de Paris, à la femme et aux enfans du chancelier, et cet intérêt de lady Stanhope, M. Hyde les devait en grande partie à l'obligeance de Daniel Oneil. Ce gentilhomme, attaché à la chambre du Roi, et qui depuis beaucoup d'années était dans les meilleurs rapports avec le chancelier, avait su se faire bien venir de la cour de la princesse et de tout ce qui exerçait la plus grande influence sur ses affections et ses idées.

Son Altesse et le Roi son frère se réunirent à Spa, plutôt pour le plaisir que tous deux trouvaient à être ensemble, que par le besoin de prendre les eaux. La princesse, cependant, se soumit à la règle et au régime qu'exigeait l'usage de ces eaux; mais, après un séjour de près d'un mois, son frère et elle furent contraints de quitter Spa subitement, par suite de la maladie de quelques unes des femmes de Son Altesse, atteintes de la petite vérole. Ils s'établirent à Aix-la-Chapelle, et n'y étaient pas depuis plus d'un jour quand ils reçurent de Spa la nouvelle que mistriss Killigrew, l'une des filles d'honneur de la princesse, était morte de la petite vérole. Oneil vint trouver le chancelier avec tout l'empressement de l'amitié, et lui dit que Son Altesse Royale avait de lui l'opinion la plus favorable, portait un grand intérêt aux siens, savait que tous souffraient beaucoup par suite de leur fidé-

lité au Roi, et ne voyait qu'avec peine que la Reine sa mère eût pour lui moins de bienveillance qu'il n'en méritait. La mort de mistriss Killigrew, ajouta-t-il, laisse vacante, à la cour de la princesse, une place qu'ambitionneraient beaucoup de gens; on ne le saurait pas plutôt à Paris que la Reine - mère ne manquerait point de recommander quelque dame à Son Altesse sa fille; mais, j'en ai la certitude, si vous engagez le Roi à parler en faveur de votre fille, Son Altesse, qui la connaît, la recevrait volontiers dans sa maison. Le chancelier remercia M. Oneil de cette preuve particulière d'amitié, mais le pria de ne faire aucun usage de son crédit pour mettre en avant une prétention de cette nature.

« Quant à moi, ajouta-t-il, je ne solliciterai
« certainement pas les bontés du Roi pour une
« pareille demande. Je n'ai qu'une fille; elle est
« la seule société et l'unique consolation de sa
« mère dans la triste retraite à laquelle celle-ci
« se voit forcée. Je suis donc bien résolu de ne
« pas les séparer pour consacrer ma fille à la vie
« de la cour. » Ce genre d'existence, le chancelier le détestait complètement. Oneil, fort embarrassé par cette réponse, et qui avait cru cette ouverture agréable au chancelier, lui avoua que déjà lady Chesterfield avait pressé la princesse sur cette affaire; que Son Altesse elle-même souhaitait que le Roi lui en parlât, afin de se

faire ainsi un appui contre les reproches qu'elle s'attendait à recevoir de la Reine ; mais qu'elle-même portait un tel intérêt à la fille du chancelier , que depuis long-temps elle était déterminée à se l'attacher à la première vacance qui se présenterait dans sa maison. M. Hyde , fort peiné , mais qui voulait que sa fille ne vécût pas hors de la surveillance de sa mère , renouvela à M. Oneil la prière de ne pas pousser plus loin une affaire qui ne lui serait jamais agréable , et conclut que l'absence de toute démarche de sa part , et les sollicitations d'une foule de gens désireux de cet honneur , mettraient fin à tout cet arrangement.

Le Roi , que sa sœur avait entretenu de toute cette affaire , était bien disposé et attendait que le chancelier sollicitât son intervention ; mais quand Sa Majesté vit que celui-ci s'abstenait de le faire , elle lui en parla d'elle-même et désira savoir pourquoi il ne lui adressait pas sa demande ; le chancelier fit au Roi le détail de tout ce qui s'était passé entre Oneil et lui , et des raisons qui le forçaient à se refuser aux bontés de la princesse , et à ne pas recourir par conséquent sur ce sujet à celles de Sa Majesté. « Ma sœur ,
« répondit nettement le Roi , a vu pendant quelques jours votre fille et s'est prise d'un tel goût
« pour elle qu'elle souhaite l'avoir auprès de sa
« personne ; elle-même m'a témoigné le désir

« que je lui parlasse de toute cette affaire par
« les motifs qu'on vous a déjà dits, et pour em-
« pêcher qu'il ne lui en arrivât quelque désagré-
« ment de la part de la Reine. Je ne vois pas pour-
« quoi, vous et moi-même, nous laisserions échap-
« per une telle occasion d'assurer le sort de votre
« fille d'une manière si honorable. » Le chance-
lier répliqua qu'il ne se permettrait pas de dis-
cuter avec Sa Majesté les motifs de son refus,
mais qu'il ne pouvait se décider à priver sa femme
de la société de sa fille, ni se persuader que celle-
ci pût être mieux élevée que sous les yeux de sa
propre mère. M. Hyde alla donc trouver la prin-
cesse, la remercia de l'honneur qu'elle voulait
lui faire, mais lui fit observer qu'il n'était pas en
position de le recevoir, et que la circonstance
n'était pas favorable pour que Son Altesse le lui
accordât; qu'elle ne pouvait soupçonner en quel
état de détresse il se trouvait réduit par la pri-
vation de tous ses revenus; que si les bontés de
Son Altesse ne lui eussent pas procuré à Bréda
une maison, où sa femme et ses enfans pus-
sent loger sans payer de loyer, ils n'auraient
su comment subsister; mais, qu'à l'aide de cette
grâce et de quelques petits secours que leur fai-
saient passer secrètement des amis d'Angleterre,
ils se soutenaient dans la vie obscure et retirée
à laquelle ils étaient condamnés; qu'il n'était
donc pas en son pouvoir d'assurer à sa fille une

pension qui la mît en état de paraître à la cour de Son Altesse , comme il convenait à sa propre famille.

La princesse , sans lui permettre de s'étendre davantage sur ce sujet , lui répondit, avec toute la générosité de son caractère , qu'elle connaissait à merveille toute la gêne de sa position et comment il était tombé si bas ; que jamais aussi elle n'avait eu la pensée qu'il dût supporter la dépense d'entretenir sa fille à son service , et qu'il fallait qu'il lui permît de s'en charger. A tout cela Son Altesse joignit les témoignages les plus aimables d'une grande estime pour lui et d'une bienveillante tendresse pour sa fille. « J'ai prévu
« et attendu , repartit le chancelier , cet excès de
« libéralité de la part de Votre Altesse ; mais par
« cela même que votre bonté vous porte à me
« faire tant d'honneur et à me traiter avec une
« telle munificence , la reconnaissance me fait un
« devoir de ne pas souffrir que ces grâces soient
« pour Votre Altesse la source d'aucun désagrément. Malgré toute l'innocence et la candeur
« de ma conduite, j'ai le malheur d'être dans la
« disgrâce de la Reine votre mère, plus qu'aucun gentilhomme qui ait jamais eu , comme
« moi , l'honneur de servir la couronne pendant
« plusieurs années dans un poste de confiance ;
« tous mes efforts et l'intervention même du Roi
« n'ont pu obtenir de cette princesse qu'elle me

« vît d'un œil plus favorable. Je ne puis donc
« me dissimuler que le témoignage de bonté si
« intempestif que Votre Altesse veut accorder
« à la famille de quelqu'un si peu agréable à la
« Reine , n'attire à Votre Altesse , de la part de
« sa mère , quelque marque de mécontentement
« et quelque chagrin. Je redoute aussi que le
« poids de la colère si prononcée de cette prin-
« cesse contre moi , et qui ne m'a que trop ac-
« cablé , ne s'en augmente encore. Je suis donc
« déterminé à prévenir des inconvéniens qui ne
« manqueraient pas de retomber sur Votre Al-
« tesse , et je ne saurais me résoudre à profiter
« des avantages de ses favorables dispositions
« pour moi. »

A cela Son Altesse répondit avec quelque cha-
leur que toujours elle avait rendu à la Reine sa
mère tout ce qu'elle lui devait , et ne lui donne-
rait jamais aucun sujet de mécontentement ; mais
qu'elle était maîtresse de sa maison , pouvait re-
cevoir à son service qui il lui plaisait , et que
ce serait manquer essentiellement à la Reine que
de s'abstenir de faire une chose bonne et équita-
ble , et à laquelle la portait son inclination , par
la crainte que cette princesse n'en fût mécontente.
« Je sais , ajouta Son Altesse , quels mauvais of-
« fices on vous a rendus auprès de ma mère , et
« j'en suis affligée ; mais je ne doute pas qu'avec
« le temps elle ne reconnaisse qu'elle a été mal

« instruite et trompée, et qu'alors elle n'approuve
« et ne goûte ce que je veux faire aujourd'hui.
« Je suis donc décidée à prendre votre fille à
« mon service et à l'appeler près de moi aussitôt
« que je serai de retour en Hollande. » Le chan-
celier n'était nullement convaincu, mais con-
fandu de la franchise et de la bonté des paroles
de la princesse royale, il ne savait plus que dire;
il répliqua seulement qu'il espérait que Son Al-
tesse penserait plus sérieusement à ce qui lui
paraissait aujourd'hui si peu important; et que
quant à lui, il abandonnait le soin de disposer
de sa fille à sa mère, qu'il savait fort éloignée
de vouloir s'en séparer. — « Sur ma parole, re-
« partit la princesse, elle et moi nous serons
« bientôt d'accord. » Pour terminer ce sujet
qui, en raison de ce qui arriva dans la suite,
n'était pas inutile à rapporter ici, M. Hyde
croyait fermement que sa femme n'avait aucune
envie que sa fille la quittât, et, lorsqu'il lui
écrivit ce qui s'était passé, il s'efforça de la con-
firmer dans cette résolution. Mais quand la prin-
cesse, après son retour en Hollande, en fit par-
ler à mistriss Hyde et renouvela ses offres obli-
geantes, celle-ci consulta le docteur Morley qui,
forcé de fuir l'Angleterre après le meurtre du Roi,
avait, par suite de sa vieille amitié pour le chan-
celier, fait son séjour habituel au milieu de sa
famille; comme ce docteur, mistriss Hyde pensa

que la place pouvait devenir avantageuse pour sa fille; elle manda donc son opinion à son mari, et le docteur l'appuya de la sienne.

Le chancelier crut voir dans toute cette affaire et ses circonstances, des marques d'une volonté de la Providence à laquelle il ne pouvait résister; il s'en rapporta donc entièrement à sa femme; celle-ci remit sa fille à la princesse, et vint ensuite se fixer auprès de son mari; ce fut pour lui une grande consolation; il n'aurait pu en jouir si la mère et l'enfant ne se fussent séparées, et peut-être fut-ce un des motifs qui déterminèrent si facilement sa femme à se priver de sa fille. Nous venons de rapporter en détail toutes les particularités qui ont accompagné ou suivi l'entrée de la fille du chancelier dans la maison de la princesse royale. L'extrême répugnance que le père et la mère de cette jeune personne montrèrent à saisir l'occasion qui se présentait; la grâce peu commune et l'espèce d'importunité que mirent dans leurs démarches ceux mêmes qui accordaient un poste si honorable à la fille du chancelier, feront, si on les examine attentivement, regarder par bien des gens cette affaire comme une œuvre extraordinaire de la Providence, qui donna naissance à ce qui eut lieu dans la suite. Cet événement est d'une nature tellement hors des règles générales, qu'on ne peut croire qu'il n'ait aucun rapport avec le premier.

Quelques partisans du Roi en Angleterre, tentèrent en sa faveur un mouvement qui n'eut aucun succès ; Cromwell déploya contre eux une sévérité cruelle. Les uns furent punis de mort, et d'autres envoyés comme esclaves aux Barbades. De son autorité et de celle de son conseil, Cromwell ordonna que tous ceux qui avaient porté les armes ou s'étaient déclarés pour la cause royale, seraient assujétis à la dîme pour soutenir les charges de la république, c'est-à-dire payeraient la dixième partie de tous les biens qu'ils avaient conservés en Angleterre. Une déclaration fut publiée pour justifier de tels procédés. Dans cette déclaration, Cromwell inséra des maximes telles qu'il en résultait clairement, pour tous ceux qui avaient toujours servi le Roi ou ne voulaient pas se soumettre au Protecteur, qu'ils ne possédaient plus rien qu'ils pussent dire à eux ou dont ils eussent la faculté de disposer à leur gré. De tels principes n'intéressaient pas moins fortement dans leurs conséquences tous les autres partis que celui du Roi.

Aussitôt que cette déclaration fut imprimée, on la fit passer à Cologne où était alors ce prince. Sa Majesté ordonna au chancelier de composer en réponse quelque ouvrage qui pût éveiller l'attention de tous les Anglais sur cette déclaration, et leur montrer comment elle était pour eux d'une haute importance. M. Hyde répliqua donc sous

la forme d'une lettre à un ami, qui fut envoyée et imprimée à Londres. Quand, dans la suite, Cromwell convoqua son parlement, on fit un grand usage de cet écrit pour enflammer l'opinion et faire sentir à tous quelle ruine les menaçait; aussi jugea-t-on que ce pamphlet avait produit beaucoup et de bons effets. Nous finirons ainsi cette partie de ces mémoires.

(La septième et dernière partie de ce premier manuscrit est datée de Montpellier le 1^{er}. août 1670. Elle contient l'histoire du Roi pendant qu'il résidait à Cologne, jusqu'au rétablissement de la famille royale en 1660, et reproduit en substance tout ce qui est imprimé dans les deux derniers livres de l'*Histoire de la Rébellion*. La seule circonstance remarquable de la vie de l'auteur pendant cette période, c'est qu'en 1657, pendant que le Roi était à Bruges, Sa Majesté nomma le chancelier de l'échiquier, lord grand chancelier d'Angleterre, et lui confia le grand sceau à la mort de sir Édouard Herbert, le dernier lord garde des sceaux. Le second manuscrit commence aussitôt après la restauration.)

Le Roi venait d'être reconnu d'une manière aussi éclatante qu'elle avait coûté peu de peine et sans autres conditions que celles qu'il avait lui-même franchement offertes dans sa déclaration et ses lettres de Bréda. Le parlement s'était jeté à ses pieds au moment de son arrivée à White-

hall avec toutes les protestations imaginables de respect et de soumission. L'autorité était remise uniquement aux hommes connus par leurs éminens services envers le dernier Roi, ou bien à leurs fils qui, maintenant sortis de la tutelle où les avait retenus leur jeunesse, avaient complètement manifesté leur inébranlable fidélité envers le Roi actuel. Ceux qui s'étaient rendus coupables montraient moins d'ardeur à poursuivre leur propre pardon qu'à faire sévèrement punir ceux qui dans les derniers temps, revêtus d'un plus grand pouvoir, les avaient dépassés dans la carrière du mal. Cette disposition se manifestait partout, ainsi que la joie du peuple en voyant succomber ceux qui l'avaient tyrannisé pendant un si grand nombre d'années. La plupart, soit en Angleterre soit dans l'étranger, étaient donc portés à croire que Dieu avait non-seulement fait remonter miraculeusement le Roi sur son trône, mais qu'il avait aussi, comme du temps d'Ezéchias (1), préparé le peuple, car la chose s'était faite soudainement, pour que son autorité et sa grandeur parussent bientôt revêtues de plus d'éclat que celles d'aucun de ses ancêtres; et véritablement on ne saurait nier que le peuple ne fût alors admirablement disposé à porter à son souverain toute la soumission, le respect et l'obéissance que

(1) II. Chron. 29, 36.

lui pouvait demander un Roi juste et prudent , et qu'il n'éprouvât une haine et une aversion violente pour tous ceux qui l'avaient égaré et corrompu ; en sorte qu'excepté le général Monk qui paraissait posséder entièrement l'affection de l'armée, et dont la fidélité était maintenant au dessus du soupçon , on ne voyait personne dont le pouvoir et le crédit pussent en aucune manière ébranler ou mettre en danger la sûreté du Roi. Les félicitations sur son retour lui arrivaient si universellement tant des comtés d'Angleterre que du parlement et de la cité , tant de la part de ceux qui s'étaient le plus hautement déclarés contre lui que des gens de son parti ou de leurs enfans , que le Roi avait coutume de dire en riant : « que s'il était demeuré
« si long-temps dehors , c'était bien assurément
« sa faute à lui seul , puisque tout le monde dési-
« rait si ardemment son retour. » Les spectateurs et les témoins de ce grand changement et de la joie de toutes les classes du peuple doivent nécessairement conclure, de ce qu'ils virent alors , qu'il a dû se commettre ensuite d'étranges choses dans le gouvernement , et que ceux à qui le roi a confié l'administration de ses affaires ont été singulièrement dépourvus de jugement pour avoir produit en si peu de temps une nouvelle révolution dans les affections générales du peuple , et l'avoir dégouté de ce bonheur dont il jouissait et auquel il avait attaché tant de prix, au point de le

faire retomber bientôt dans les mécontentemens et les murmures qu'il avait manifestés aux temps les plus fâcheux. L'objet du travail auquel on va se livrer est d'examiner et d'exposer à un certain point quelles ont été les causes funestes de ces déplorables effets ; et telle est la nature du sujet , qu'il doit être traité aussi délicatement par rapport aux choses et aux personnes que le permettra la révélation de la vérité. L'on ne doit point penser que cet écrit soit destiné au public , ni qu'il puisse avoir d'autre intention que de faire connaître aux enfans de l'auteur de ces mémoires la véritable source des malheurs de leur père, où ils ne trouveront rien qui puisse les obliger à rougir de sa mémoire.

Le Roi ramena avec lui d'outre-mer le conseil qui l'avait toujours accompagné et dont il avait toujours pris les avis dans les plus importantes affaires. Il ramena aussi sa très-peu nombreuse maison , composée d'hommes qui , pour la plupart, avaient été mis près de lui par son père , et qui l'avaient constamment accompagné dans toutes ses détresses avec autant de résignation et de patience à en supporter leur part qu'on le pouvait raisonnablement attendre de cette sorte de gens. Ils étaient donc singulièrement empressés et pleins d'espérance de pousser leur fortune, comme ils le disaient , durant le premier âge de la restauration de leur maître , afin qu'on ne pût leur en préférer

d'autres qui n'avaient pas comme eux porté la chaleur du jour.

Le conseil du Roi était composé du chancelier, du marquis d'Ormond, du lord Colepepper, du secrétaire Nicholas qui vivaient très-unis et tout-à-fait d'accord sur la manière de traiter les plus secrètes affaires. On y comptait dans l'étranger un plus grand nombre de personnes qui, dans les différens voyages du Roi et selon les lieux où il résidait, demeuraient quelque temps avec lui; mais les unes étaient demeurées, pour leur commodité, en France, les autres dans quelque partie de la Hollande ou de la Flandre, prêtes à se rendre auprès de Sa Majesté quand elle les appellerait. Les quatre qu'on vient de nommer ne s'étaient pas séparés du Roi, étaient entrés dans tous ses conseils et l'avaient accompagné à son retour.

Le chancelier était le premier en dignité et passait pour être le plus en crédit parce qu'il se trouvait le plus souvent en particulier avec le Roi, et avait conduit la plupart de ses correspondances secrètes en Angleterre, en sorte que toutes les dépêches importantes lui avaient passé par les mains. Ce crédit n'avait jusqu'alors excité aucune envie parce qu'on le voyait infatigable au travail et qu'il était également évident qu'il n'y gagnait rien, avait autant de besoins et était obligé à autant de dépenses que qui que ce fût; le trai-

tement que lui accordait le Roi n'était ni plus considérable ni mieux payé que celui des autres membres du conseil ; de plus il était uni avec le marquis d'Ormond d'une amitié si parfaite que , quelques artifices qu'on employât pour la rompre , il fut impossible d'y parvenir , et il était bien connu que le Roi avait pour le marquis autant de confiance et plus d'estime qu'il n'en pouvait avoir pour personne , et qu'ainsi le chancelier lui confiait tellement jusqu'au moindre détail des affaires , qu'on ne décidait jamais rien sans le consulter et avoir obtenu son approbation. Le chancelier avait été employé par le feu Roi dans les missions qui exigeaient le plus de confiance et de secret. Il avait été fait conseiller privé et chancelier de l'échiquier dès le commencement des troubles ; et le feu Roi l'avait envoyé dans l'ouest avec son fils lorsqu'il avait cru important de s'en séparer pour l'intérêt et la conduite de ses affaires. Un serviteur ne pouvait recevoir de son maître plus de témoignages d'estime ni de plus puissantes recommandations que celles dont le Roi l'honora auprès du prince ; et celui-ci , depuis et partout , lui montra autant de confiance et d'affection qu'à personne. Il était demeuré dans ces sentimens jusqu'au temps de sa restauration ; et malgré la puissante opposition qui s'élevait contre le chancelier , il s'y était même confirmé. A cette époque il rejeta quelques propositions ou plutôt

quelques insinuations qui lui furent faites à la Haye de laisser le chancelier derrière lui jusqu'à ce qu'il fût bien établi en Angleterre. On donnait pour motif à ce conseil les préventions très-réelles du parti presbytérien contre le chancelier. Le Roi reçut cet avis avec autant d'indignation que de mépris, et répondit, à celui qui avait osé le lui donner en secret, d'une telle manière qu'on ne songeât plus à l'en importuner, et que personne même ne voulût avouer en avoir été l'auteur. Cependant sur quelques bruits qui s'en étaient répandus, le chancelier avait prié le Roi, si les préventions qu'on pouvait avoir contre lui étaient capables de retarder d'une heure le retour de Sa Majesté, de ne pas songer à le soutenir, jusqu'à ce que, revenu en Angleterre, il se trouvât en possession de la puissance qui lui appartenait; et quoique le Roi n'eût point accueilli sa prière, elle était faite avec tant de sincérité que, si la proposition dont on a parlé eût été appuyée de quelques motifs un peu plausibles, le chancelier, ainsi qu'on l'a bien su, était déterminé à épargner au Roi les inconvéniens qu'auraient pu avoir pour Sa Majesté, les bontés et la faveur qu'elle lui accordait, et à s'éloigner secrètement et volontairement sans que le Roi en fût instruit et sans qu'il pût, du moins pendant quelque temps, connaître le lieu de sa retraite; tant il était éloigné de se

laisser conduire par son intérêt et le soin de son avantage particulier.

Parmi ceux qui s'étaient ouvertement engagés, eux et leur fortune, au service du Roi, dès le commencement des troubles, le marquis d'Ormond était le premier en naissance, en fortune et en réputation; il lui était demeuré attaché avec tant de constance et de courage qu'après le meurtre du Roi, se voyant abandonné par les Irlandais, au mépris de la paix qu'il avait conclue avec eux, et hors d'état de se défendre plus long-temps, il refusa toutes les conditions que lui offrit Cromwell. Celui-ci proposait de lui rendre ses grands biens, pourvu qu'il consentit à vivre paisiblement dans une de ses terres, sans se mêler davantage de la querelle. Il ne voulut pas même accepter de lui un passe-port, et, se mettant dans un mauvais petit bâtiment, il vint en France trouver le Roi, dont il ne se sépara plus jusqu'à son retour en Angleterre; et comme il avait ainsi mérité de lui, autant qu'un sujet peut mériter d'un prince, il en avait obtenu plus de confiance que personne, et l'éclat de la situation où se trouvait le chancelier ne tenait pas moins à l'amitié déclarée du marquis qu'à la grande confiance que lui avait accordée Sa Majesté.

Le lord Colepepper était un homme de grand

talent, d'un esprit vif et prompt, et d'un jugement qui s'appliquait à tout. Peu d'hommes remplissaient leur place dans le conseil avec plus de capacité, ou s'exprimaient, sur tous les sujets qui pouvaient se présenter, avec plus d'énergie et de fermeté. Le feu Roi, qui avait une haute opinion de son courage et de ses moyens, lui avait confié le soin d'accompagner le prince lorsqu'il se sépara de lui, et lord Colepepper n'avait cessé ensuite de demeurer auprès du prince, occupé de son service, et toujours en bonne intelligence avec le chancelier.

Le secrétaire Nicholas jouissait universellement d'une bonne réputation; son intégrité était au-dessus du soupçon. Il avait acquis une longue expérience dans les affaires de la couronne; il était du nombre de ceux en qui le feu Roi avait eu, jusqu'à sa mort, le plus de confiance. Il fut aussi un de ceux que le parlement refusa de comprendre dans aucun pardon ou composition, en sorte qu'il fut forcé de quitter le royaume très-promptement après la reddition d'Oxford, tandis que le Roi était entre les mains des Ecossais. Le Roi actuel le conserva dans son emploi de secrétaire d'Etat, qu'il avait occupé si long-temps sous son père. C'était un homme grave, exempt d'ambition et de toute vue d'intérêt personnel; il était lié, depuis plusieurs années, avec le chancelier, d'une si solide amitié, qu'il voyait sans aucune

jalousie , et trouvait fort bon que celui-ci fût chargé de beaucoup de dépêches et autres affaires qui eussent été proprement du ressort de sa place, mais qui , à la vérité , lui étaient toujours communiquées et faites d'accord avec lui.

Tels étaient l'état et la composition du conseil du Roi et de sa maison , quand il s'embarqua en Hollande et prit terre à Douvres. On fera connaître , en leur lieu , les changemens et additions qui s'y firent ensuite.

Il convient ici , avant d'entrer dans le détail des faits qui influèrent sur l'opinion publique , d'exposer nettement l'esprit et les dispositions du temps , la composition et les inclinations de l'armée , la nature et la force des différentes factions religieuses , qui toutes se montraient sous leurs véritables couleurs , sans dissimuler leurs principes , et demandaient avec une égale confiance la liberté de conscience dont elles avaient joui pendant et depuis le temps de Cromwell , enfin la disposition et les projets du parlement auquel , par cette déclaration de Bréda , que Dieu lui avait inspirée pour devenir le seul motif visible du merveilleux changement qui venait d'avoir lieu , le Roi s'en était référé du règlement de toutes choses. Quand on jette un coup-d'œil sur les différentes passions , ambitions , intérêts , ainsi que sur les divisions , jalousies et animosités de ceux qu'on avait toujours regardés comme for-

mant le parti du Roi, et qui, s'ils eussent voulu s'unir dans cette conjoncture, auraient été assez puissans pour balancer tout le reste ; quand on s'applique sincèrement et de bonne foi à observer et démêler ce mélange de désirs et d'espérances contradictoires, on doit avouer que le Roi n'était pas encore le maître de son royaume, que son autorité et la solidité de son pouvoir n'étaient pas telles que le proclamaient ce bruit général, ces acclamations, ces cloches et ces feux de joie qui célébrèrent son retour, et qu'en aucune conjoncture il n'a été plus nécessaire à un prince de manifester sa vertu, sa sagesse et son aptitude au travail, en s'attachant à maintenir sa dignité, et en s'appliquant soigneusement au gouvernement de ses affaires. Il était nécessaire aussi que ceux qu'il plaçait dans les emplois de haute confiance fussent des hommes d'une sincérité sans aucun nuage, dont l'adresse et l'habileté s'employassent d'abord à guérir les maux publics, et pourvussent à la paix, à la tranquillité et à la réorganisation du royaume, avant de s'appliquer à l'élévation ou à l'amélioration de leur propre fortune. Il n'y a guère lieu de douter que, si l'on eût suivi cette utile méthode, si l'on eût su tirer parti des résolutions que le Roi avait prises très-sérieusement avant de passer la mer, lorsqu'il aperçut que la fortune commençait à tourner en sa faveur, le cœur et les affections

des hommes de toutes les classes étaient alors si bien préparés, tant par leurs penchans et leur droiture naturelle, que par ce qu'ils avaient vu et souffert, par leurs craintes ou par leurs espérances, que tous se seraient ralliés dans une inébranlable obéissance à l'autorité du Roi, et se seraient réunis pour l'affermissement du pouvoir monarchique dans la juste latitude que pouvait demander le Roi, ou que pouvaient désirer et supporter les hommes de sentimens droits et attachés au bien public.

La première mortification qu'éprouva le Roi n'attendit pas plus tard que son arrivée à Cantorbéry, c'est-à-dire, trois heures après qu'il eut débarqué à Douvres. Là, il trouva un grand nombre de ceux que leurs souffrances ou celles de leurs parens, et leur constant attachement aux mêmes principes, faisaient justement regarder comme appartenant au parti du Roi; ils l'attendaient avec joie pour lui baiser la main, et il les reçut à bras ouverts avec une abondance d'expressions affectueuses, appelant par leurs noms tous ceux qui lui étaient connus, tellement qu'ils se crurent assurés qu'un si généreux prince allait accomplir tous leurs désirs. Quelques uns d'entre eux, ne voulant pas perdre l'occasion du premier moment, l'obligèrent à leur donner sur-le-champ audience, et là, lui étalèrent les insupportables pertes qu'ils avaient souffertes, eux

et leurs parens, et les petits services qu'ils avaient pu rendre, s'en prévalant pour demander sur l'heure le don ou la promesse de telle ou telle place. Quelques uns dont l'ambition avait pour objet des places de peu de revenu, bien qu'elles appartenissent aux premiers rangs de l'administration, en demandèrent deux ou trois, et cela avec une telle confiance, une telle importunité, et des discours si assommans, que le Roi en éprouva un excessif dégoût, bien qu'il fût embarrassé à trouver moyen de rompre l'entretien. Il ne fut pas plutôt revenu dans sa chambre (ce qui ne lui fut possible qu'au bout de plusieurs heures), qu'il commença à se lamenter de tout ce qu'il allait avoir à supporter; et, au fait, il contracta dès cet instant une telle prévention contre quelques uns d'entre eux, gens cependant de la première qualité, à cause de l'indécence et de l'inconvenance de leurs prétentions, que depuis il ne put jamais prendre sur lui de recevoir leurs demandes avec sa grâce ou sa patience ordinaires, et qu'il leur accorda rarement ce qu'ils demandaient, même en des choses plus raisonnables et demandées d'une manière plus convenable.

Mais ce chagrin fut immédiatement suivi d'un autre qui lui causa beaucoup plus d'embarras et dont il ne sut comment se tirer. Le général, après avoir donné à ses troupes les ordres nécessaires et avoir fait informer en peu de mots le parle-

ment de l'arrivée du Roi à Cantorbéry , et de son projet d'y demeurer deux jours pour laisser passer le dimanche, vint trouver le Roi dans sa chambre; et y étant demeuré quelques momens en particulier avec lui , comme ce n'était pas un homme pourvu des grâces de l'élocution, il lui dit sans préambule ni apologie qu'il ne pouvait lui rendre un plus grand service que de lui recommander les personnes qui pouvaient être le plus agréables au peuple, et qui, par leur talent et leur crédit , étaient le plus en état de le servir; sur quoi il lui remit un grand papier rempli de noms , que le Roi reçut fort troublé et mit dans sa poche sans le lire , afin de ne pas entamer une discussion de détail sur les personnes dont se composait la liste. Il répondit au général qu'il serait toujours prêt à recevoir ses avis et disposé à lui accorder tout ce qu'il pourrait désirer, lorsque ce ne serait pas préjudiciable à son service. Le Roi, aussitôt qu'il put se trouver seul dans sa chambre, se hâta d'instruire le chancelier de la manière dont il avait été assailli d'abord en descendant de voiture, et ensuite de ce que le général lui avait dit : sur quoi il tira le papier de sa poche et se mit à le lire; il contenait les noms d'au moins soixante-dix personnes que le général regardait comme propres à en faire des conseillers privés; et dans le nombre il n'y en avait que deux qui eussent jamais servi le Roi, ou qu'on eût pu

regarder comme zélés pour son service, le marquis de Hertford et le comte de Southampton. Tous deux jouissaient d'un crédit et d'une réputation si générale, et étaient si bien connus pour jouir de l'estime particulière du Roi, qu'ils n'avaient pas besoin d'une semblable recommandation. Tout le reste était, ou du nombre de ces hommes du conseil qui avaient autrefois trahi le Roi, et l'avaient abandonné pour s'attacher au parlement, ou de ceux qui avaient le plus cherché à lui nuire au commencement de la rébellion, et en y poussant avec violence et animosité, jusqu'au moment de la nouvelle organisation de l'armée et du renvoi du comte d'Essex. Depuis ce moment, à la vérité, Cromwell était devenu l'objet de leur terreur, et les avait disposés à désirer que le Roi rentrât en possession de son pouvoir royal; mais ils s'étaient bornés à le désirer.

Ensuite venaient les noms des principaux chefs du parti presbytérien, vers lequel on croyait que le général penchait fortement, du moins par complaisance pour les opinions folles et déréglées de sa femme. On y voyait aussi les noms de quelques uns des plus connus dans toutes les autres factions, et ceux de quelques autres qu'en raison de la médiocrité de leur condition, et de la médiocrité encore plus grande de leurs talens, on n'aurait jamais imaginé que personne pensât à présenter, à moins que ce ne fût dans l'intention

qu'un si bizarre mélange rendit impossible tout accord et toute sagesse dans les déterminations.

La lecture de ce papier mit le Roi dans un embarras extraordinaire, et il ne sut que penser du général qui le tenait alors absolument en son pouvoir. Cependant il résolut de ne pas consentir, dès son entrée au gouvernement, à se laisser ainsi imposer des lois qui l'auraient ensuite tenu dans un esclavage perpétuel. Il remit donc le papier au chancelier, et le pria de prendre la première occasion d'en causer avec le général, que celui-ci n'avait pas encore vu, ou plutôt avec M. Morrice son plus intime ami, que le général venait de présenter au Roi. Quoique tous deux lui fussent encore entièrement inconnus, le Roi ajouta qu'il présumait qu'il aurait bientôt fait connaissance avec eux. Peu de temps après, lorsqu'ils se furent réciproquement rendu visite et fait toutes les protestations d'estime que se doivent naturellement des personnes destinées à avoir souvent affaire ensemble, le chancelier se trouvant en particulier avec M. Morrice, lui dit combien le Roi avait été surpris du papier que lui avait remis le général, que cette liste, venant de la part du général dont la recommandation devait toujours avoir une grande autorité près du Roi, était pour le moins une recommandation en faveur de personnes auxquelles il ne pouvait accorder de confiance, jusqu'à ce qu'elles lui fus-

sent mieux connues. Alors il lui lut plusieurs des noms de la liste, et lui dit que si de tels hommes étaient nommés conseillers privés, ce choix serait imputé au Roi, ce qui donnerait très-mauvaise opinion des dispositions et du jugement de Sa Majesté; ou ce qui était plus probable, on l'attribuerait aux désirs et au pouvoir du général, ce qui aurait un tout aussi mauvais effet. M. Morrice parut très-fâché de la crainte que lui témoignait le chancelier, et déclara que le papier était de sa main, et qu'il l'avait écrit par ordre du général, dont il était bien assuré que telles n'étaient pas les intentions; mais il ajouta qu'il allait lui en parler sur-le-champ, et reviendrait aussitôt rendre réponse. Il revint en effet en moins d'une heure, et dit au chancelier combien le général était chagrin du juste mécontentement qu'avait éprouvé le Roi dans cette occasion, et que la vérité était qu'ayant eu nécessairement des rapports avec des gens de tous les partis et de toute sorte d'humeurs, il leur avait promis de leur rendre de bons offices auprès du Roi, et n'avait donc pu éviter d'insérer leurs noms dans cette liste, mais sans imaginer le moins du monde que le Roi les acceptât; qu'il avait fait là-dessus ce qu'il avait à faire et ce qu'on pouvait attendre de lui, qu'il laissait au Roi à se décider maintenant comme il jugerait le plus utile à son service, et que ce serait toujours là son premier dé-

sir, indépendamment de toutes les propositions qu'il pourrait prendre la liberté de faire à Sa Majesté, et dont il ne pouvait lui promettre qu'elles fussent toujours raisonnables. Il ajouta cependant qu'il désirait sincèrement que Sa Majesté voulût employer quelques unes de ces personnes qu'il nomma, disant qu'il savait bien que la plupart n'étaient pas des amis du Roi, mais qu'il aurait plus d'avantage à les prendre à son service, qu'à les laisser en dehors du gouvernement.

Le Roi fut extrêmement satisfait de trouver le général d'aussi bonne composition, et se sentait d'ailleurs moins d'éloignement pour ceux dont il vit que la nomination lui serait agréable que pour aucun des autres. Le jour suivant il nomma le général chevalier de la Jarretière et lui donna l'entrée au conseil; M. Morrice eut en même temps le sceau privé, fut nommé membre du conseil et secrétaire d'Etat. On fit aussi entrer au conseil sir Arthur Ashley Cooper, qui avait été particulièrement recommandé par le général. On y fut déterminé surtout parce qu'il avait dernièrement épousé la nièce du comte de Southampton, alors auprès du Roi, et qui reçut en même temps la Jarretière dont on l'avait nommé chevalier quelques années auparavant. On pensait que le comte contiendrait et fixerait l'humeur inconstante de son neveu. Tout cela se passa pendant le séjour du Roi à Cantorbéry.

Le 29 mai, anniversaire de la naissance de Sa Majesté, et qui est aujourd'hui celui de sa restauration et de son triomphe, le Roi entra à Londres par la grande route de Rochester à Blackheath; la route, des deux côtés, retentissait de joyeuses acclamations et était garnie d'une telle multitude de peuple qu'on l'eût prise pour une rue non interrompue et prodigieusement habitée. L'armée était rangée en bataille à Blackheath; on y comptait plus de cinquante mille hommes, tant infanterie que cavalerie, tous dans le plus bel ordre et la meilleure tenue. Les principaux officiers, présentés par le général, furent admis à baiser la main du Roi, et parurent recevoir cette faveur avec beaucoup de joie et de modestie. Bientôt après vinrent le lord-maire de Londres, les shérifs et le corps des aldermen, avec toute la milice de la cité, dans un pompeux appareil. Le Roi les reçut de la manière la plus obligeante et la plus gracieuse, et fit chevaliers le maire, tous les aldermen, les shérifs et les principaux officiers de la milice, honneur dont la cité n'avait pas joui depuis près de dix-huit ans et qui fut en conséquence singulièrement agréable aux maris et à leurs femmes. Le Roi traversa la ville de Londres accompagné de tout ce cortège. On avait, des deux côtés, placé des barrières le long des rues, afin que les compagnies de la cité pussent se déployer avec plus d'ordre et de décence.

Ce fut ainsi qu'il arriva à Whitehall. Les fenêtres , sur toute la route , étaient remplies de femmes et de personnes du premier rang , impatientes de repaître leurs yeux de cette vue chérie dont elles avaient été privées si long-temps.

A l'arrivée du Roi à Whitehall, les orateurs des deux chambres du parlement vinrent, comme on l'a dit , se mettre aux pieds de Sa Majesté avec toutes les protestations possibles de respect et d'obéissance , et furent touchés jusqu'au ravissement de l'agréable accueil qu'ils en reçurent. La joie était universelle , et ceux qui au fond du cœur n'étaient pas contents n'en prenaient que plus de soin de le paraître. On n'entendait autre chose que les plus joyeuses félicitations , des éloges de la personne du Roi , des expressions d'admiration sur sa condescendance et son affabilité ; on élevait ses louanges jusqu'au ciel , on maudissait et détestait la mémoire des scélérats qui avaient retenu si long - temps hors de son royaume un prince d'un tel mérite , et privé ainsi le peuple de ce bonheur dont il allait jouir autant qu'il pouvait l'espérer ou le désirer. La joie paraissait de tous côtés portée au dernier excès , si bien que la plupart pensaient , et avaient réellement des motifs de penser que le Roi était déjà parvenu à ce degré de grandeur , de gloire et de puissance que l'hypocrisie et la dérision du parlement avaient promis à son père.

Le chancelier prit place dans la chambre des pairs à la satisfaction générale et y fut reçu avec beaucoup de considération. Tous les lords qui avaient servi sous le feu roi et les fils de ceux qui étaient morts, et que les ordonnances du parlement avaient également exclus, prirent aussi leur place dans le parlement sans aucune objection et sans le moindre murmure, ainsi que ceux qui avaient été créés par le roi actuel. La chambre des communes paraissait également composée comme on pouvait le désirer, car, bien qu'il s'y trouvât beaucoup de presbytériens et un certain nombre d'hommes de toutes les factions religieuses, et qui tous se promettaient d'obtenir quelque liberté et de l'indulgence pour leurs partis respectifs, tous, cependant, témoignaient le plus vif désir de rétablir le Roi dans la plénitude de son pouvoir, et la majorité de la chambre était composée d'hommes sages et prudents connus depuis long-temps pour être très-fatigués du dernier gouvernement, et pour souhaiter et demander sincèrement au ciel le retour du Roi. Un grand nombre d'entre eux, du temps du feu roi, avaient été compris dans le nombre des malintentionnés ou des délinquans et s'étaient montrés dans ce sens avec activité; d'autres étaient les fils d'hommes de cette classe qui avaient hérité des vertus de leurs pères. Non-seulement les ordonnances des derniers parlemens avaient refusé à cette sorte

d'hommes la faculté d'être élus , mais on les avait même exclus expressément dans les writs envoyés pour la convocation du parlement actuel, et cependant ils avaient été choisis par le pays et présentés au parlement qui les avait reçus sans aucune hésitation. On leur avait même montré, en leur qualité de malintentionnés , plus d'égards et de respect qu'à tous les autres. Ainsi, bien qu'il fallût se résoudre à attendre sans impatience quelques résolutions importantes , qui ne pouvaient être promptement adoptées dans une assemblée populaire de la nature de celle-ci , le Roi put se tenir pour assuré qu'on ne lui demanderait rien de contraire à ses désirs relativement au gouvernement de l'Eglise et de l'Etat.

Les presbytériens, à la vérité, étaient très-nombreux à la chambre , et pour la plupart hommes de talent; ils avaient un grand parti dans l'armée et un plus grand encore dans la cité, mais, excepté l'épiscopat, ils désiraient se rendre agréables au Roi en appuyant ses intérêts; ils étaient surtout attentifs à se laver de l'odieux meurtre du Roi en déclamant très-haut et très-vivement contre ce monstrueux parricide , et demandant avec une ardente animosité les plus sévères punitions, non-seulement contre ceux qui s'en étaient rendus immédiatement coupables , mais aussi contre les principaux de ceux que l'on connaissait pour avoir adhéré à Cromwell dans l'admi-

nistration de son gouvernement, c'est-à-dire contre ceux qui s'étaient le plus opposés à eux et à leur faction; ils ne perdaient pas une occasion de déclarer que c'était surtout par le pouvoir et le crédit de leur parti que le Roi était remonté sur le trône, faisant tous leurs efforts pour le persuader au Roi et pour lui donner à penser qu'il avait été très-avantageux, pour hâter son retour, que le covenant fût de nouveau affiché dans les églises d'où Cromwell l'avait fait ôter, et que leurs ministres fissent un devoir de conscience à ceux qui l'avaient adopté de se regarder comme obligés, par la clause qui concernait la défense de la personne du Roi, à prendre, s'il en était besoin, les armes en sa faveur et à le rétablir dans son autorité légitime. C'était cependant en vertu de ce même covenant que les mêmes ministres les avaient obligés à prendre les armes contre le roi son père et à le combattre jusqu'à ce qu'on l'eût fait prisonnier, ce qui avait conduit à l'assassiner. Ce parti fut très-mécontent que le Roi se déclarât si positivement en faveur de l'épiscopat et ne voulût entendre dans sa chapelle d'autres prières que celles de la liturgie. Il leur était aussi fort pénible de voir rétablir et pratiquer toutes ces formalités et solennités qu'ils avaient fait abolir depuis tant d'années. Cependant le Roi laissa toutes les églises en liberté d'user de telle forme de culte qu'il leur

plairait. Tous ceux de leurs principaux prédicateurs qui le demandèrent ou dont les amis le demandèrent pour eux , furent admis à prêcher devant lui sans surplis et dans le costume qu'ils voulurent choisir ; mais cette complaisance n'était pas leur affaire. Leurs prédications ne firent aucun converti. Le concours du peuple aux églises où l'on avait rétabli la liturgie leur fut un évident témoignage de la disposition générale, et ils virent la chapelle du Roi sans cesse remplie de ceux qui avaient coutume de tenir les premiers bancs dans leurs assemblées ; en sorte qu'il était clair que leurs formes de discipline ne pouvaient être rétablies qu'à l'aide de l'autorité ; ils importunèrent donc la chambre des communes avec leur confiance ordinaire, pour que le gouvernement ecclésiastique demeurât établi conformément au covenant qui avait été pratiqué pendant plusieurs années , soutenant que le peuple y était si attaché que l'introduction de la liturgie, connue alors de très-peu de gens et que très-peu de gens avaient entendu lire, causerait un grand mécontentement et apporterait beaucoup d'obstacles au rétablissement de la paix dans le royaume. Tels furent, dans la chambre des communes, les discours des principaux de ce parti, persuadés qu'ils avaient pour eux la majorité. Leurs prédicateurs étaient également actifs et habiles à inculquer les mêmes idées dans l'esprit

des principaux de ceux qui étaient revenus avec le Roi; on les voyait journellement à la cour, où l'on eût dit qu'ils présidaient; et ils avaient du Roi de fréquentes audiences où ils tâchaient de lui faire partager leur opinion; mais ils ne purent obtenir de lui d'autres concessions que celles qu'il leur avait d'abord faites à la Haye, et qu'il leur renouvela avec la même grâce et la même affabilité.

Le parti qui, dans la chambre, était réellement dévoué au Roi et aux anciens principes reconnus dans le gouvernement de l'Eglise et de l'État, s'accroissait chaque jour; cependant il ne jugea pas à propos de rompre entièrement en visière aux presbytériens en leur ôtant tout espoir d'obtenir satisfaction; mais avec le secours des factions qui leur étaient contraires, on détourna la proposition en mettant en avant, comme plus pressés à discuter, d'autres sujets qui intéressaient plus immédiatement la paix et le repos public, tels que l'acte d'amnistie que tout le monde attendait avec impatience, et les levées d'argent pour le paiement de l'armée et de la flotte, mesure sans laquelle on ne pouvait travailler à diminuer cette charge insupportable. On fit décider que l'organisation religieuse serait discutée et préparée par un comité nommé, pour cet objet, avant le retour de Sa Majesté, et on ne douta pas qu'on ne parvînt à retarder et entra-

ver dans ce comité toutes les résolutions pernicieuses, jusqu'au moment où le temps et les absurdes folies de ce parti mettraient un terme à ses projets destructeurs.

Cependant il y avait deux choses que le Roi désirait intérieurement avec une grande impatience, quoiqu'il s'en expliquât très-peu. C'était le licenciement de l'armée et la fixation du revenu; les recettes avaient été tellement diverties de leur cours ordinaire, et même en grande partie éteintes par la vente de toutes les terres de la couronne, que les anciens officiers de l'échiquier, les auditeurs ou receveurs ne savaient par quel bout reprendre leur administration. De plus, le Roi n'était pas encore remis en possession des revenus importans de l'excise et des douanes, et le parlement ne se pressait pas de les lui assigner, jugeant devoir laisser les choses sur le pied où elles étaient et ne pas détourner cette branche de recette de l'emploi auquel elle avait été destinée, qui était le paiement de l'armée de la flotte, qu'on ne pouvait songer à licencier jusqu'à ce qu'on eût fait, pour cet objet, des fonds suffisans, bien que cette double charge fût si énorme et si insupportable que, dans un court espace de temps, le royaume devait nécessairement succomber sous le fardeau. Quant à ce qui concernait le revenu et la levée de l'argent, le Roi était moins pressé, et cependant on n'avait pas encore assigné la

moindre chose pour l'entretien de sa maison , ce qui fit qu'avant qu'on y eût seulement pris garde on avait contracté des dettes énormes dont à peine aujourd'hui même est-on parvenu à se soulager. Mais il voyait le parlement faire tous les jours quelque chose à cet égard , et on annula en peu de temps tous les marchés , contrats et ventes des terres de la couronne ; tellement que tout ce revenu royal , beaucoup trop gaspillé et détérioré dans ces temps d'imprévoyance qui avaient précédé les troubles , fut entièrement remis entre les mains de ceux à qui il appartenait , le Roi et la Reine sa mère. Il en rentra peu de chose dans l'échiquier dans le cours de la première année , tant il était difficile de percevoir régulièrement et de rendre à leur cours ordinaire des paiemens irrégulièrement faits depuis tant d'années. Cependant tout cela se fit, bien que lentement encore, avec autant de célérité que le permettaient la nature de la chose et la multitude des gens à qui l'on avait nécessairement affaire. Sa Majesté n'éprouva donc que peu d'inquiétude des embarras qu'elle prévoyait devoir inévitablement résulter de l'état actuel des choses.

Mais le retard qu'il fallait apporter au licenciement de l'armée , quelque inévitable qu'il pût être, affligeait excessivement le Roi , d'autant plus que , pour beaucoup de raisons , il ne pouvait ici ni presser ni se plaindre des délais. Il connaissait

très-bien les mauvaises dispositions de l'armée, les murmures et les mécontentemens dont elle était remplie, et n'ignorait pas à combien d'accidens et de convulsions était exposée sa naissante loyauté. Malgré l'unanimité apparente des sentimens et des acclamations des soldats à Black-Heath, il savait très-bien qu'il n'en était pas de même de leurs dispositions réelles, et même alors la contenance de beaucoup d'officiers aussi bien que des soldats avait assez montré qu'ils se trouvaient engagés à un service qui ne leur plaisait pas. Le général, avant d'avoir formé par lui-même aucune résolution, et dans le temps où il ne prétendait servir que le parti presbytérien, avait écarté quelques régimens et quelques compagnies qu'il savait n'être pas dévoués à sa personne et à sa fortune. Lorsqu'il jugea nécessaire de convaincre le Roi de son attachement et de ses espérances personnelles, il renvoya un grand nombre d'officiers qu'il croyait en disposition et en état de traverser ses projets, quand viendrait le jour de les découvrir, et confia leurs emplois à des hommes maltraités par le dernier gouvernement. Lorsque le parlement se fut déclaré pour le Roi et l'eut proclamé, il en renvoya d'autres, mit à leur place quelques uns des principaux officiers qui avaient servi le Roi, et permit aux autres membres de la noblesse royaliste de former des compagnies de

volontaires, et de venir à leur tête recevoir le Roi. Ces derniers s'étaient réunis à l'armée sur la plaine de Black-Heath, et y avaient paru à la tête de leurs régimens et de leurs compagnies. Cependant, malgré ces soins prévoyans, les vieux soldats avaient peu de considération pour leurs nouveaux officiers ; au moins ne les supportaient-ils que difficilement, et l'on vit bientôt, par les réunions particulières qu'affectaient d'avoir ensemble des officiers et des soldats tristes et mécontents, qu'on avait laissé dans l'armée autant d'hommes mal disposés qu'on en avait écarté, et que la grande majorité était tellement viciée qu'il n'eût pas été prudent d'administrer une purgation générale. A la vérité, Lambert était étroitement renfermé à la Tour, et tous les officiers qui avaient été pris avec lui les armes à la main, au moment où l'on se rendit maître de lui, étaient également dans cette prison ou dans quelque autre, avec d'autres hommes de la même trempe et bien connus pour détester parfaitement l'ordre de choses qu'on avait le projet d'établir.

Mais cette lèpre était trop répandue pour qu'on pût espérer d'en arrêter facilement la contagion. Bien que Lambert fût, par son emprisonnement, hors d'état de faire le mal, sa faction était en liberté et très-nombreuse, les officiers et les soldats licenciés se mêlaient et causaient avec leurs anciens amis et compagnons, et n'en trouvaient

que trop qui étaient imbus du même esprit. Ils s'accordaient entre eux à couvrir le général de reproches et d'injures, comme l'homme qui les avait trahitusement livrés et conduits dans une embuscade, d'où ils ne savaient plus comment se dépêtrer; ils le regardaient comme le seul soutien de la nouvelle organisation, et se croyaient bien assurés que, si une fois on pouvait l'écarter, l'armée se retrouverait toujours la même et se maintiendrait dans ses anciens retranchemens. Ils formèrent donc plusieurs complots pour l'assassiner, ce qu'ils résolurent de faire à la première occasion. En un mot ils n'aimaient ni l'aspect, ni les manières, ni le maintien de la cour; les formes gracieuses et bienveillantes du Roi lui-même n'agissaient nullement sur eux.

Tout cela était bien connu de Sa Majesté et du général qui était aussi suffisamment instruit et fort mal satisfait de l'humeur et de la disposition de l'armée, et, en conséquence, ne désirait pas moins que le Roi son licenciement. En même temps on s'occupait avec activité à découvrir et à prendre quelques uns des principaux mécontents qui, de leur côté, ne prenaient pas moins de soin pour se cacher. Chaque jour on emprisonnait, dans les comtés, des hommes dangereux et suspects de toutes les classes; on employait des espions qui avaient pour la plupart des opinions semblables à celles qu'ils étaient chargés

de découvrir chez les autres, et recevaient de l'argent des deux côtés pour faire et ne pas faire ce dont ils étaient chargés. Tels étaient les embarras du Roi et le triste état où se trouvaient réduites ses espérances, dans le moment où il paraissait le plus joyeux et le plus satisfait, et où sa physionomie exprimait un contentement qui lui convenait et paraissait l'expression d'une sécurité parfaite sur sa situation.

A cet état incertain et incommode des affaires se joignait un autre chagrin qui faisait sur l'esprit du Roi plus d'impression que tout le reste, et sans lequel il aurait été possible de remédier jusqu'à un certain point à tout ce que le reste avait de plus fâcheux. C'était la composition et la désunion de tout ce qu'on appelait le parti du Roi, certainement fort nombreux sur la face du royaume et en état de faire la loi à tout le reste. La plupart des tentatives malheureuses qu'on avait essayées dans les premiers temps, avaient eu pour motif la persuasion où l'on était que, si l'on pouvait réunir quelques forces et se mettre en possession de quelques places où l'on fût en état de tenir sans courir le risque d'être écrasé dans le premier moment, le concours général de tout le royaume en faveur du Roi obligerait bientôt l'armée à se soumettre, et rendrait le Roi vainqueur de tous ses ennemis. La fausseté de cette opinion avait été suffisamment dé-

montrée par le coûteux essai qu'on avait fait dans la malheureuse entreprise de Worcester ; elle n'était cependant pas entièrement éteinte, et, au fait, le Roi eût été fort excusable de croire et d'espérer qu'il ne pouvait être long-temps en Angleterre sans voir le parti, dont les désirs étaient conformes aux siens, se relever et manifester sa force et sa puissance de manière à prévenir ou à soumettre toutes les dispositions récalcitrantes qui pourraient se produire dans le parlement, et les prétentions encore plus extravagantes de l'armée. Il s'était en effet montré un très-grand nombre de gens désirant, pour le Roi, ce qu'il pouvait souhaiter lui-même ; mais ils étaient si divisés par des querelles particulières, des haines et des ressentimens de coterie, si inconnus les uns aux autres, et, ce qu'il y a de pis encore, si jaloux les uns des autres, l'esprit et le jugement d'un grand nombre d'honnêtes gens étaient si faibles et si peu solides, qu'on ne pouvait les employer à rien d'important. Parmi ceux qui pensaient bien et se montraient bien intentionnés, il s'en trouvait d'autres si moroses, si difficiles, si opiniâtres, qu'ils ne consentaient à s'engager que dans ce qui leur plaisait, et ne voulaient prendre part à rien avec telle ou telle personne qu'ils avaient prise en aversion.

Le gouvernement tyrannique de Cromwell et du parlement les avait d'ailleurs si souvent empri-

sonnés et bannis sur de simples soupçons, qu'ils étaient devenus étrangers les uns aux autres, et n'avaient conservé entre eux aucune relation. Ils avaient été si fréquemment vendus, on avait usé envers eux de tant de trahisons, on avait si souvent découvert les réunions combinées avec le plus de secret, si souvent dénoncé des paroles dites au hasard, des expressions échappées imprudemment et sans aucun dessein, et tant de gens avaient été, à cette occasion, emprisonnés, et plusieurs même mis à mort, que la méfiance était devenue universelle, et que bien peu des hommes les plus attachés au Roi osaient conférer librement ensemble. La plupart des membres de la haute noblesse, qui s'étaient montrés constamment fidèles au feu Roi, et avaient autorité sur les hommes animés des mêmes sentimens, comme le duc de Richmond, le comte de Dorset, lord Capel, lord Hopton et plusieurs autres hommes excellens, avaient cessé de vivre. Des hommes de cette sorte, c'est-à-dire de ceux qui jouissaient d'un grand crédit, et dont la droiture n'était suspectée de personne, il n'en restait que deux vivans, le marquis de Hertford et le comte de Southampton; car il y avait alors beaucoup d'honnêtes gens soupçonnés sans aucun motif, et uniquement parce que les derniers gouvernemens ne les avaient pas sans cesse persécutés. Les deux dont je parle étaient des hommes de

bien et d'une grande existence , en grande estime auprès des plus considérables de ceux qui pouvaient contribuer à la restauration du Roi , et respectés même de leur plus grand ennemi. Cromwell les avait recherchés avec soin jusqu'à ce qu'il se fût enfin persuadé que cela ne lui servait de rien. Il n'avait pu obtenir du marquis que de lui rendre une fois visite , et le comte n'avait jamais voulu consentir à le voir ; Cromwell , tandis qu'il était dans la Forêt-Neuve , ayant un jour pris la résolution de lui rendre visite , lord Southampton qui le sut s'en alla à une autre de ses maisons assez éloignée pour qu'il ne s'y trouvât pas exposé à une visite de ce genre. Mais ces deux grands personnages étaient depuis plusieurs années retirés à la campagne , où ils vivaient fort renfermés , envoyant de temps en temps au Roi l'argent qu'ils pouvaient tirer de leurs biens épuisés et long-temps séquestrés ; ils le faisaient passer par des gens de leur dépendance , faisant en même temps donner au Roi le conseil de se tenir tranquille , et d'attendre une révolution raisonnable sans s'exposer à des tentatives imprudentes ; et ils évitaient avec soin tout commerce et toute société avec les hommes connus pour correspondre avec le Roi , si bien que , lors du retour de Sa Majesté , ils se trouveraient tout-à-fait étrangers à tous ceux qu'on regardait comme gens sur lesquels on pouvait comp-

ter pour l'action et pour quelque grande entreprise ; d'ailleurs le marquis mourut peu de temps après , et le comte , qui servit le Roi avec une grande habileté dans ses affaires les plus secrètes et les plus importantes , n'avait jamais été versé dans ce qui concernait l'art militaire.

Il y avait six ou huit hommes d'une réputation très-bonne et généralement reconnue , tous encore en vie , et qui , ayant exercé dans la guerre les premiers emplois , s'y étaient conduits avec beaucoup de courage et de prudence ; en sorte que peu de gens auraient pu raisonnablement trouver un prétexte pour refuser de leur obéir ou de servir sous leurs ordres. Les hommes dont je parle étaient unis par un attachement et une confiance mutuelle , et l'un d'eux était venu en France offrir leurs services au Roi , promettant , s'ils étaient approuvés et autorisés par Sa Majesté , d'entreprendre de concert la conduite de ses affaires. Ils déclarèrent qu'ils ne voulaient s'engager dans aucune tentative absurde et désespérée , et étaient déterminés au contraire à employer tout leur crédit et toute leur influence à prévenir et à décourager toute entreprise de ce genre ; mais ils comptaient prendre la première occasion que devaient leur fournir bientôt les divisions et les haines qui s'élevaient journellement dans l'armée , pour rassembler leurs amis et ceux des anciens soldats qui étaient disposés à recevoir leurs

ordres, et essayer ce qu'ils pourraient faire, au risque de leur vie. Quelques uns, outre leur expérience dans l'art militaire, possédaient de leur chef des fortunes considérables, et tenaient aux plus grandes familles d'Angleterre. Ils priaient donc humblement Sa Majesté de vouloir permettre que cette correspondance secrète ne fût conduite et connue que par le marquis d'Ormond et le chancelier; ils demandaient aussi que si, par une suite de l'activité de quelques individus, comme il s'en trouvait trop souvent, que beaucoup de zèle et peu de jugement jetaient dans des entreprises impossibles, il arrivait qu'on en préparât en Angleterre quelqu'une dont ils ne fussent pas instruits, Sa Majesté voulût bien, dès qu'elle en serait avertie, communiquer, aux personnes dont je parle, les moyens et les motifs d'agir qui lui auraient été présentés, et qu'alors elles trouveraient moyen de se mettre en rapport avec quelques uns des plus sages de cette confédération; et il n'était alors en Angleterre aucun homme bien pensant qui n'eût volontiers reçu des avis et des instructions de la plupart de ceux que je désigne ici. Ils promettaient donc, lorsqu'ils auraient pris les renseignemens nécessaires sur l'entreprise, de faire savoir à Sa Majesté ce qu'ils en pensaient, et, si le projet lui paraissait praticable, alors ils n'hésiteraient point à s'y embarquer; autrement ils emploieraient toute leur ha-

bileté à en détourner l'exécution. Ces hommes avaient été munis de toutes les instructions qu'ils avaient désirées. Le Roi avait consenti à tout ce qu'ils proposaient; les chiffres et la correspondance avaient été confiés au chancelier, déjà chargé de toutes les intelligences en Angleterre, sans autre confident que le marquis d'Ormond.

Cette manière de conduire les affaires obtint quelque temps un plein succès. On empêcha beaucoup de tentatives hors de propos, et par là on évita la perte de beaucoup d'honnêtes gens; et quoique, par suite des méfiances habituelles qui dominaient à cette époque, des craintes infatigables de Cromwell, des emprisonnemens perpétuels dont on punissait tous ceux qui avaient éminemment servi le Roi et étaient en état de le faire encore, ceux à qui était remis le soin des affaires du Roi en Angleterre fussent rarement hors de prison et libres de l'obligation de fournir des cautions de leur bonne conduite, cependant la vigilance de Cromwell et de ses inquisiteurs les plus actifs ne put jamais découvrir la secrète correspondance établie entre le Roi et ses confidens. Elle était entretenue au moyen d'express du choix de ceux-ci, et soutenue à leurs frais sur l'argent des collectes qui se faisaient en secret pour le service de sa cause. Ceux qui fournissaient le plus à ces collectes ne savaient pas l'usage auquel

elles étaient employées, et connaissaient seulement l'intégrité de celui entre les mains de qui était remis l'argent, qui, cependant, ne l'employait pas toujours avec intelligence.

Il arriva malheureusement que deux des principaux de cette agence eurent entre eux une querelle bien funeste excitée par des motifs qui n'avaient pas l'excuse de tenir en rien à l'importante affaire que le Roi leur avait confiée, et dont l'influence aurait dû suffire pour écarter ou contenir toute passion d'une autre nature. Cependant leurs ressentimens devinrent tout à coup irréconciliables, et s'ils n'eurent pas l'effet de dissoudre entièrement la confédération, du moins les relations de ces deux hommes et la confiance qu'ils avaient l'un dans l'autre en furent détruites ou suspendues, ce qui nuisit à l'exactitude des rapports qu'ils avaient coutume de communiquer au Roi; et comme la cause de leur différend éclata aux yeux du public, bien que le Roi ne la connût que long-temps après, ils perdirent infiniment dans l'esprit des gens sages, en sorte que ceux-ci cessèrent d'avoir confiance en leur direction et ne voulurent plus s'embarquer dans des affaires remises en de telles mains; ce qui fut plus fâcheux que tout le reste, un des hommes de l'agence, qui avait joui jusqu'alors d'une réputation aussi parfaite qu'aucun d'entre eux et qui était fort supérieur aux autres en habileté et en

capacité, soit qu'il eût été troublé par ce fâcheux accident ou que son courage succombât enfin sous des emprisonnemens répétés, et qu'il perdît toute espérance de voir se relever la cause du Roi, céda en ce temps à une infâme tentation, et pour de fortes sommes d'argent que l'état de sa fortune lui rendait nécessaires, il s'engagea à devenir l'espion de Cromwell, sous une condition que celui-ci ne consentait pas à accorder aux autres membres de cette honteuse séquelle, car il promit seulement de lui faire part des projets qui pourraient se tramer autant qu'il était nécessaire pour en prévenir l'effet, mais sans exposer la vie de personne et sans être obligé de se mettre lui-même en avant pour soutenir et prouver les choses qu'il aurait révélées. Ses associés ne le soupçonnèrent en aucune manière et ne perdirent rien de leur attachement pour le Roi ni du zèle extrême qu'ils avaient pour son service; mais le malheureux accident dont j'ai parlé ralentit l'activité de quelques uns.

Comme cela s'était passé pendant le séjour de Sa Majesté à Cologne, il s'écoula un long intervalle avant qu'elle fût instruite des causes de cette méfiance qui avaient interrompu la correspondance, et comme le Roi ne soupçonnait pas le moins du monde l'infidélité de l'un de ses agens, il ne put s'empêcher de recevoir les avis et les

offres de quelques autres honnêtes gens dont on connaissait l'attachement et le courage, et qui, fort liés avec les officiers de l'armée, étaient imprudemment disposés à penser que tous ceux qu'ils avaient lieu de croire ennemis de Cromwell se laisseraient facilement engager à servir le Roi. La plupart des officiers, par leur conduite et la liberté de leurs discours, contribuaient à entretenir en eux cette confiance, quelques uns d'accord avec Cromwell ou avec son secrétaire Thurloe. Sur des ouvertures de ce genre et les singulières espérances qu'on se formait du succès, fondées sur les grands préparatifs qu'avait faits le parti, on envoya au Roi différens messagers; et chacun de ces messagers était chargé de plaintes amères et violentes contre les hommes en qui il continuait à avoir le plus de confiance, qu'on représentait comme gens attachés à leurs aises et peu disposés à s'aventurer dans les entreprises dangereuses ou seulement douteuses. Ceux qui se plaignaient ainsi ne connaissaient pas les rapports de Sa Majesté avec ces hommes, mais s'étaient adressés à eux spontanément comme à des gens en grande réputation de talent et d'attachement au Roi. Le sujet de leur mécontentement c'était, disaient-ils, « que, lorsqu'on leur faisait
« part de quelques projets, concertés d'avance
« entre des gens déterminés à les entrepren-

« dre au péril de leur vie, ils y trouvaient
« une quantité d'inconvéniens, les repoussaient
« par une foule d'argumens et d'objections,
« comme s'ils eussent été tout-à-fait imprudens
« et impraticables; et que, lorsque pour déter-
« miner les lieux de rendez-vous et la marche
« à suivre dans la conduite de l'entreprise, on
« proposait des réunions et des conférences avec
« quelques uns des officiers de l'armée déter-
« minés à servir Sa Majesté, et qui désiraient en
« conférer avec eux comme avec des hommes
« plus accrédités dans le parti et qui avaient oc-
« cupé les plus grands emplois, lors même que
« ces derniers ne faisaient nulle difficulté de re-
« cevoir leurs ordres ou de faire tout ce qu'ils
« demanderaient pour le service de Sa Majesté,
« ces messieurs ne leur répondaient autre chose
« si ce n'est qu'ils prissent garde de se perdre,
« et refusaient positivement d'avoir aucun ren-
« dez-vous, aucune conférence avec aucun des
« officiers de l'armée. Cette conduite, disait-on,
« avait tellement irrité contre eux tout le parti
« du Roi que personne ne voulait plus s'adresser
« à eux, ni s'unir en rien avec eux. » Les mêmes
gens instruisirent au long Sa Majesté des que-
relles qui s'étaient élevées entre deux des princi-
paux personnages de l'agence et de la cause pre-
mière de cette brouillerie. Ils demandaient donc
qu'on envoyât quelqu'un à qui ils pussent s'a-

dresser pour prendre des ordres jusqu'à ce que le Roi lui-même jugeât leurs préparatifs assez complets pour hasarder sa royale personne en venant se joindre à eux.

Leurs espérances et leur manière d'agir ne paraissaient pas au Roi suffisamment fondées en raison pour obtenir beaucoup de confiance; il ne pouvait donc blâmer la réserve et la prudente lenteur des autres. Il lui paraissait fort raisonnable qu'ils craignissent d'être trahis, ce qui arrivait tous les jours à quelques uns des siens, et ce que, dans le langage du temps, on appelait être mis dedans (1). Cependant, entraîné par la confiance de tant d'honnêtes gens dont il n'était pas un seul qui ne dût s'attendre à payer bien cher toute entreprise téméraire, et par cette certitude de succès avec laquelle ils indiquaient péremptoirement un jour universel de rendez-vous sur toute la surface du royaume, surtout poussé par la division qui régnait entre ses amis et par l'aigreur générale contre ceux en qui il avait le plus de confiance, le Roi se laissa déterminer à envoyer en Angleterre le lord Rochester et à se cacher lui-même dans la Zélande. On a vu ce qui en résulta, et les funestes conséquences de ces imprudentes résolutions, qui causè-

(1) *Trapanned*; voir les *Mémoires* de mistriss Hutchinson.

(Note de l'Editeur.)

rent le massacre de tant d'honnêtes et vaillans gentilshommes que leurs ennemis firent périr avec tous les détails possibles d'insolence et de barbarie.

Mais ces malheureuses et fatales imprudences, et les tristes scènes qui en résultèrent, ne firent pas, sur les dispositions et sur l'esprit des amis du Roi, l'effet qu'elles auraient dû produire. Elles ne les engagèrent point à rendre justice à la prudence et à la circonspection de ceux qui avaient tâché de les dissuader de cette entreprise et étaient encore en prison par suite de la conspiration, quelque innocens qu'ils en fussent. Au contraire, la colère s'accrut contre l'agence et on prétendit que la lâcheté et le refus qu'on avait fait de se montrer ouvertement dans cette occasion, avaient été les seules causes du mauvais succès. Le sang de tant de leurs amis et de leurs confédérés répandu sous leurs yeux, et la certitude qu'ils avaient été trahis par les gens de l'armée auxquels ils s'étaient fiés, causa bien, à ces hommes inconsidérés, quelques courts accès d'abattement et de soumission aux conseils prudents; mais ensuite ils recommencèrent à prendre courage, à se réunir et à s'engager dans de nouvelles associations et de nouveaux projets, imputant les premières mésaventures au défaut d'habileté et de conduite de ceux qui avaient succombé, et non pas à l'activité de Cromwell et de ses agens dont

la vue pénétrait partout, ou à la forte organisation de son gouvernement que ne pouvaient ébranler des conspirations faibles et mal appuyées. Les jeunes gens qui étaient parvenus à l'âge d'hommes, avaient hérité de la haine de leurs pères, et, impatiens de venger leur mort et de s'acquitter envers les oppresseurs, ils entraient dans de nouvelles conspirations aussi mal combinées et par conséquent aussi malheureuses que les premières; découvertes avant même d'être formées, elles donnaient occasion à Cromwell d'accroître la terreur de sa puissance par de nouvelles exécutions et de faire peser toujours davantage sa tyrannie sur la totalité du parti en l'accablant d'emprisonnemens, d'amendes et de séquestres. Ceux qui auraient le plus sincèrement désiré de demeurer tranquilles et avaient le plus en aversion toutes ces insurrections imprudentes et sans espérance de succès, payaient leur part de la folie des autres, comme s'ils avaient toujours été animés du même esprit. Ces rigueurs injustes et outrées augmentaient dans l'intérieur du parti du Roi les reproches et les ressentimens mutuels. Les sages et les prudens, ceux qui, doués de plus d'expérience, savaient combien était impossible le succès de pareilles entreprises et qui avaient ou conservé ou retrouvé une assez grande partie de leur fortune pour attendre patiemment quelque révolution dont

on pût espérer le succès , étaient irrités au-delà de toute expression et exprimaient sincèrement leur humeur contre ceux qui troublaient sans raison leur repos et leur sécurité, en attirant les persécutions du gouvernement sur des hommes dont il n'avait pas à se plaindre. De l'autre côté, le parti remuant et enragé ne faisait que s'élever plus haut, avec plus de colère et de mépris, contre ceux qui refusaient de se joindre à lui, contre des gens qui avaient épuisé toute leur provision de fidélité et comptaient employer ce qui leur en restait en faveur de la domination et de la tyrannie de Cromwell ; et ainsi les hommes qui, au fond, désiraient la même chose, dont tous les vœux tendaient également à la ruine de ce gouvernement qui faisait obstacle à la restauration du Roi, s'élevaient les uns contre les autres avec une plus implacable violence et se regardaient entre eux avec plus de méfiance que le pouvoir même qui les opprimait également, et *ils répandaient leur sang comme de l'eau*. Chacun des deux partis faisait passer au Roi ses apologies et ses accusations ; l'un insistant sur l'absurdité de toutes les tentatives de ce genre, l'autre soutenant qu'on était prêt à tenter un coup très-sûr et très-bien préparé, et qu'on avait la certitude de se rendre maître de villes importantes, si, d'après le commandement positif de Sa Majesté, les gens qui prétendaient connaître si

parfaitement sa volonté consentaient à se joindre à eux.

Ce fut dans ce temps et par ces motifs que le Roi envoya le marquis d'Ormond en Angleterre afin de reconnaître s'il existait réellement des préparatifs aussi sagement combinés, et si tout était aussi prêt pour l'action qu'on le lui assurait. Dans ce cas le marquis était chargé de se mettre à la tête de l'entreprise et de la diriger ; ou si la chose n'était pas mûre, sa mission était d'apaiser les différends, de réunir, autant qu'il serait possible, les gens bien intentionnés dans une même disposition de patience pour le présent, et d'activité lorsque le temps en serait arrivé. Le marquis, après avoir conféré avec les personnages principaux, des opinions les plus opposées, trouva bientôt que ceux qu'on accusait de mollesse et d'inactivité étaient au fait des hommes prudents et aussi disposés que les autres à se montrer avec énergie, lorsqu'ils en trouveraient l'occasion favorable, ce qu'il vit bien n'être pas encore arrivé. Il lui fut prouvé qu'on ne pouvait en aucune manière se fier aux espérances des autres, tant sur les personnes que sur les lieux dont ils croyaient pouvoir répondre. Aussi, après avoir fait tout ce qui était possible pour rétablir la bonne intelligence entre des caractères et des esprits d'une nature si différente, le marquis eut le bonheur de pouvoir s'en retirer et revenir sain et sauf retrouver le Roi. Ce qu'il

y eut de plus merveilleux dans ceci, c'est que durant tout le temps de son séjour à Londres, il n'avait eu tant de confiance en personne qu'en celui des membres de l'agence qui s'était laissé corrompre par Cromwell, et n'avait eu avec personne d'aussi fréquentes conférences qu'avec lui. Cet homme, qui avait déjà fait échouer et prévenu quelques desseins mal conçus, avertit Cromwell de l'arrivée du marquis ; mais on ne put obtenir de lui qu'il découvrit son logement, dont il était instruit à chaque changement de résidence, ni qu'il entrât dans aucune combinaison pour aider à s'en saisir : au contraire, dans toutes ses conférences avec le marquis, il se montra à lui non-seulement comme un homme de beaucoup de jugement et de sagacité, mais encore comme un des plus disposés à s'engager dans tout ce qui pourrait être avantageux au service de Sa Majesté ; il lui parut aussi comprendre à merveille l'esprit du temps et bien au fait des talens, des moyens et du crédit de tout ce qui composait le parti du Roi ; en sorte que le marquis partit extrêmement content de lui et très-convaincu qu'il méritait la bonne réputation dont il jouissait généralement ; ce qui eut ensuite un très-fâcheux effet, car cela empêcha le Roi et ceux qui avaient sa confiance de croire aux premiers renseignemens que leur donna sur sa trahison une personne qu'il n'avait pu parvenir à tromper. Le souvenir de la fidé-

lité qu'il avait gardée au marquis d'Ormond l'emporta long-temps auprès d'eux sur tous les avis qu'ils purent recevoir à cet égard , jusqu'à ce qu'enfin l'évidence devînt si claire qu'il ne fût pas possible de conserver aucun doute.

C'était en vain que le Roi s'était efforcé de contenir son parti et d'en modérer l'activité dans un temps où elle ne pouvait être utile, et de lui inspirer un esprit de paix et de tranquillité , jusqu'au moment où lui-même pourrait se montrer à la tête de quelques troupes étrangères, ce qu'il regardait comme la seule condition qui permît raisonnablement à ses amis de se déclarer en sa faveur. La généreuse imprudence et l'impatience de leur nature étaient tout-à-fait incorrigibles. Ils pensaient que c'était se reposer dans une confiance lâche et stupide que d'attendre les miracles de la Toute-Puissance divine, et que s'ils devaient espérer la bénédiction de Dieu sur leurs entreprises , ce n'était qu'au prix de leurs efforts et de leur activité. On recommença à former de nouvelles espérances et à bâtir sur ces espérances des projets analogues. M. Mordaunt le plus jeune fils et frère des comtes de Peterborough, trop jeune dans le temps de la dernière guerre pour y prendre aucune part , avait subi dernièrement d'abord un interrogatoire de Cromwell lui-même, qui s'y était donné beaucoup de peine, puis un sévère procès devant la haute cour de justice ; et

là, par une singulière adresse dans sa conduite, au moyen de l'argent que ses amis avaient distribué à quelques témoins pour les engager à s'absenter, il avait été acquitté d'une seule voix. Cromwell, qui savait bien qu'il était coupable, indigné de son acquittement, l'avait retenu en prison contre toutes les règles de sa propre justice; enfin, cependant, il avait été élargi après que la plupart de ses associés eurent été cruellement mis à mort publiquement et par différens genres de supplices (1). Il ne se trouva pas plutôt en liberté qu'il s'engagea dans de nouvelles intrigues pour tâcher de détruire le gouvernement qui l'avait mis lui-même si près de sa propre destruction. L'état du royaume était à la vérité changé, et M. Mordaunt avait alors des motifs d'espérance qui avaient manqué aux premières entreprises, et à la sienne comme aux autres. Cromwell avait entrepris une guerre contre l'Espagne, le Roi avait été reçu en Flandre et avait obtenu la permission d'y résider; le roi d'Espagne avait fait quelque montre de vouloir le secourir. Il lui avait promis d'embarquer une armée pour l'Angleterre. Sa Majesté ne demandait pas mieux que l'on crût ce secours plus grand et plus proche qu'il n'était en effet, en sorte que cela faisait grand bruit et re-

(1) Lors de l'affaire où fut condamné le docteur Hewet.

(Note de l'Éditeur.)

levait le cœur de ses amis, abattus sous tant de calamités ; un autre événement bien plus avantageux et bien plus important encore , ce fut la mort de Cromwell qui, arrivant sans qu'on s'y fût attendu et qu'on eût osé l'espérer , parut mettre fin à toutes ces ruses , dissoudre dans les trois royaumes l'organisation de son gouvernement , et ouvrir au Roi plusieurs portes pour rentrer dans ce que chacun savait lui appartenir. Ces raisonnables espérances furent à la vérité déçues et anéanties beaucoup plus facilement qu'on n'aurait pu le croire par la soumission générale qu'obtint la déclaration par laquelle Cromwell en mourant avait nommé son fils Richard pour son successeur. Celui-ci fut reconnu Protecteur par le conseil ; l'armée , la flotte , les troupes des trois royaumes se réunirent dans une même adhésion , et de tous les comtés de l'Angleterre arrivèrent des adresses protestant de leur obéissance , de telle sorte qu'il parut , aux yeux de tous , affermi d'une manière aussi redoutable que l'avait jamais été son père. Cependant M. Mordaunt marcha avec activité dans ses nouveaux projets , sans se l'opinion et l'avis de ceux avec qui il était obligé d'en conférer, et qui, croyant leurs conjonctures aussi défavorables qu'elles l'eussent jamais été , regardaient M. Mordaunt comme un jeune imprudent, d'un esprit audacieux , sans expérience militaire , et ils crurent avoir droit de se plaindre de ce que

ceux qui environnaient le Roi les exposaient ainsi aux importunités d'un homme qui leur était étranger et qui n'avait pas les mêmes titres qu'eux , pour former des entreprises auxquelles ils se dussent associer.

Mais, sous le gouvernement mineur de Richard-Cromwell, le relâchement des persécutions sévères long-temps exercées contre le parti royaliste donna plus de liberté aux communications. Le parti presbytérien augmenta de mécontentement et d'audace, et le parti indépendant s'inquiéta moins de préserver d'embarras et de troubles ce faible fils d'Olivier, auquel il avait résolu de ne pas obéir. M. Mordaunt, qui s'était fait une grande réputation par la fermeté de sa conduite dans les calamités qu'il venait d'essuyer, et par la promptitude avec laquelle il s'était remis en action sitôt après, inspira de la confiance à plusieurs personnes riches et en crédit dans le pays, tels que sir George Booth et sir Thomas Middleton, les deux hommes les plus considérables du comté de Chester et du nord du pays de Galles, tous deux réputés presbytériens, et qui tous deux, après avoir été très-ardens contre le Roi, avaient maintenant résolu de se déclarer pour lui. De ce nombre était encore sir Horatio Townsend, major depuis peu de temps, et l'un des hommes les plus importants du comté de Norfolk, où se trouvaient beaucoup d'hommes de cœur prêts à

se joindre à lui. En un mot, M. Mordaunt avait engagé dans son projet un grand nombre des hommes les plus marquans de la plupart des comtés de l'Angleterre. Ils étaient convenus de se déclarer tous au même jour dans leurs différens comtés, à la tête des corps qu'ils auraient pu rassembler. Plusieurs places importantes étaient prêtes à les recevoir ou trop faibles pour leur résister; et M. Mordaunt se transporta secrètement à Bruxelles, et y vit le Roi avec tant de précautions qu'il ne fut connu de personne que de ceux à qui il avait affaire. Il fit connaître au Roi les détails de l'entreprise et le nom des personnes qui s'étaient engagées à le servir en cette occasion, au risque de tout ce qui pouvait en arriver, ainsi que des moyens que l'on comptait employer et de la probabilité presque certaine qu'on avait de le mettre en possession de Gloucester, Chester, Lynn, Yarmouth, de tout le comté de Kent et des places les plus importantes de l'ouest, où en effet son parti était très-puissant.

L'ensemble de ce projet parut au Roi si raisonnable qu'il jugea devoir l'approuver, fixa le jour de la prise d'armes, et promit de se tenir caché, avec son frère le duc d'York, à Calais ou dans les environs, d'où ils seraient prêts à se transporter séparément dans les lieux où on jugerait leur présence le plus utile. M. Mordaunt

se plaignait de la timidité et du manque de confiance de ceux à qui le Roi avait donné la sienne; il les en reconnaissait dignes, et convenait qu'ils jouissaient d'une grande réputation dans le pays. Il imputait l'excès de leur réserve aux embarras et aux emprisonnemens dont ils avaient été rarement exempts, et à ce qu'ils avaient jusqu'alors eu peu de fondement à espérer le succès des entreprises qu'on avait formées. Il n'élevait pas le moindre soupçon sur l'attachement et le courage d'aucun d'entre eux, et encore moins sur leur droiture. Mais le Roi savait alors parfaitement où se cachait la trahison, ce qui ne faisait tomber aucun blâme sur les autres agens, car nul d'entre eux ne pouvait rougir d'avoir été trompé par un homme à qui tout le royaume se serait confié. Richard fut bientôt ridiculement détrôné par son armée; on rassembla cette partie de l'ancien parlement désignée sous le nom de *Rump*, et qui se rendit beaucoup plus terrible que n'aurait pu l'être un seul individu, parce que ces hommes, retournant dans leur ancienne ornière, firent porter tout le renouvellement de leur rigueur contre leurs anciens ennemis plutôt que contre les nouveaux, ce qui servit à la conspiration plutôt que de la réprimer, car le nombre était grand de ceux qui savaient bien qu'il n'y avait pour eux de sûreté qu'en attaquant le *Rump*.

Le Roi et le duc se rendirent donc , conformément à leur première résolution , à Calais et à Boulogne , et se préparèrent comme ils purent à faire une descente , avec tout ce que la situation où ils étaient leur permettrait de rassembler de monde. Ceux qui ont écrit l'histoire de ce temps ont fait connaître comment tous ces projets avaient été singulièrement et l'on peut dire miraculeusement déjoués , et en particulier la défaite de sir George Booth par Lambert. Il en résulta que la généralité de ce qui appartenait ou était soupçonné d'appartenir au parti du Roi fut , comme à l'ordinaire , mis en prison ou cruellement tourmenté de quelque autre manière , et que , par suite , le feu se mit de nouveau dans l'intérieur du parti. Ceux qui n'avaient rien fait reprochaient aux autres d'avoir attiré l'orage sur eux , et ceux qui avaient agi criaient bien plus haut et bien plus violemment contre les autres , et les traitaient de déserteurs du parti du Roi , qui , par leur défaut de courage , et , ce qui était pis encore , leur défaut d'affection , avaient amené la ruine de sa cause. Ainsi de tous côtés chacun ouvrait la bouche bien plus grande pour accuser ou diffamer les autres que pour défendre sa réputation et sa vie.

Je me suis cru obligé de rappeler le souvenir de tous ces détails , afin de faire connaître par quelles vicissitudes et quelles gradations les mé-

fiances, les murmures et les mécontentemens qui régnaient dans le sein du parti royaliste s'étaient élevés au point où le Roi les trouva parvenus à son retour. A peine, en vérité, parmi les hommes actifs, et sur lesquels il aurait pu compter promptement lorsque l'occasion se serait offerte d'en avoir besoin, en pouvait-on nommer quelques uns qui eussent confiance les uns dans les autres; tous étaient uniquement occupés à blâmer avec amertume les actions et la conduite des autres, ou à présenter des excuses et des apologies sur ce qu'ils pensaient qu'on pouvait leur reprocher. La gêne de leur fortune ou la nécessité de se réunir souvent dans les tavernes, qui étaient les lieux où ils couraient le moins de danger, avaient répandu partout, dans cette classe d'hommes, aussi bien que dans les autres différentes parties de la nation, la déplorable habitude de la boisson, ce qui avait excessivement diminué les talens et appauvri l'esprit de gens doués auparavant d'un jugement sain, et propres, à tous égards, à inspirer la confiance. Le même vice avait empêché les facultés de l'intelligence de se développer chez un grand nombre de jeunes gens bien intentionnés, mais qui, dès leur entrée dans le monde, avaient été tellement corrompus par ce genre d'excès, et tous ceux qu'amenait la licence des temps, qu'ils ne savaient que faire beaucoup de bruit, et, par

leur extravagante et scandaleuse débauche , attireraient la calomnie et le mépris sur la cause qu'ils prétendaient servir. Comme ils avaient beaucoup souffert dans leur fortune , par de fréquens emprisonnemens , des séquestres et des compositions , ils voulaient obtenir des récompenses et des dédommagemens considérables , soit en dignités qu'ils n'étaient pas en état de soutenir , soit en places qu'ils n'étaient pas capables de remplir , ou en terres et en argent que le Roi n'avait pas les moyens de leur donner. Les gens sans passion savaient bien à quelles conditions était soumis le Roi ; ils savaient que l'acte d'amnistie avait annulé toutes les confiscations qu'on aurait pu faire tourner à leur profit ; ainsi donc , bien qu'ils fussent , sans comparaison , ceux qui avaient le plus souffert dans leur fortune , et qui méritaient le plus à tous égards , ils ne fatiguaient pas le Roi de leurs requêtes , mais laissaient modestement à sa bonté le soin de se rappeler et de prendre en considération ce qu'ils avaient fait et souffert. Les plus importuns étaient ceux qui avaient le moins mérité et qui étaient le moins capables de rendre aucun service important ; et nul ne s'estimait davantage , nul n'était plus disposé à se croire des droits à la faveur , que cette espèce d'hommes dont le mérite était d'avoir bu les premiers et le plus haut à la santé du Roi dans les tavernes , surtout s'il en était résulté

quelque désordre qui les eût fait mettre en prison, sans qu'ils pussent prétendre à aucun autre mérite, ni se fussent exposés à aucun autre danger.

Il était évident, humainement parlant, que la dernière conspiration et la courageuse tentative de sir George Booth, bien qu'au moment elle n'eût pas réussi, avait merveilleusement contribué au changement qui s'était opéré dans la suite en manifestant les sentimens et les dispositions universelles du royaume, et l'aversion des peuples pour toute espèce de gouvernement qui n'était pas fondé sur les anciens principes; il s'y était de plus engagé, soit ouvertement, soit en secret, un grand nombre de gens qui n'avaient pas été soupçonnés jusqu'alors, et dont plusieurs à la vérité avaient été déjà emprisonnés par suite de la trahison dont j'ai parlé, mais dont beaucoup d'autres, bien que d'une même opinion, étaient demeurés libres et jouissaient même d'une grande influence dans le parlement et dans l'armée. Malgré l'évidence de ces faits, il était résulté de cette conspiration encore plus de division dans le parti royaliste que de toutes les autres, et depuis lors cette division n'avait fait qu'augmenter et s'envenimer et mettre le Roi dans les plus grands embarras. La conspiration de sir George Booth avait fait entrer dans le parti un grand nombre de personnes qui jusqu'alors

ne pouvaient prétendre à aucun mérite auprès du Roi, et qu'on aurait même pu regarder plutôt comme les objets de sa justice, que comme ceux des plus grandes faveurs qu'il fût en son pouvoir de conférer; mais depuis ce temps elles avaient continuellement augmenté leurs droits par des services répétés, et qui, se trouvant de plus fraîche date, éclipsaient peut-être l'éclat des actions exécutées plus anciennement par les premiers cavaliers, particulièrement de ceux qui s'étaient montrés peu actifs dans cette occasion. Ceux-ci donc étaient très-occupés à rabaisser cette entreprise et les gens qui y avaient pris part. Cherchant dans toutes les différentes portions de leur vie tout ce qu'elle pouvait présenter de faiblesse et de légèreté, et tout ce qui offrait le moyen de montrer leur caractère sous un jour désavantageux, ils ne voulaient convenir en aucune manière que rien de ce qui était arrivé d'heureux depuis pour le Roi pût devoir quelque chose à cette malheureuse entreprise; ils soutenaient au contraire qu'elle avait tellement affaibli les amis du Roi, et les avait si complètement désorganisés, qu'elle leur avait ôté les moyens de se montrer dans les conjonctures subséquentes, au moment des divisions de l'armée et à une époque où, s'ils eussent pu réussir, ils auraient été de force à faire la loi à tous les partis.

M. Mordaunt, que le Roi avait créé vicomte

avant son retour en Angleterre , s'était montré un des plus marquans dans tous les autres complots , et dans un moment où une consternation générale avait saisi les esprits de ceux qui voulaient le plus de bien à Sa Majesté ; car , lorsqu'il reprit ses premiers projets , au moment où il venait de retirer sa tête du fatal billot , et tandis que le sang de ses associés arrosait encore tant de rues de la cité et des faubourgs , les gens en qui le Roi se fiait le plus avaient totalement cessé toute correspondance et désiraient que , pour quelque temps , on ne leur demandât ni avis , ni renseignemens. On ne peut donc nier que sa vivacité , son courage et son activité n'eussent , avant la mort de Cromwell , ranimé les cœurs presque entièrement abattus , et n'eussent ensuite porté beaucoup de gens à agir plus vivement qu'ils n'avaient fait jusques alors. C'est sur ce gentilhomme que tomba plus particulièrement l'injustice de leur censure et de leurs reproches. Il était le but vers lequel se décochaient tous les traits de leur envie , de leur malice et de leur méfiance ; il était l'objet et le sujet de leurs plaisanteries désobligeantes , de leurs discours et de leurs rapports les plus désavantageux ; et des gens qui ne s'entendaient d'ailleurs sur rien étaient d'accord pour raconter au Roi lui-même les plus ridicules histoires de sa vanité et de sa conduite , et à lui imputer mille choses propres à diminuer

l'estime que le Roi faisait de lui, et à persuader à Sa Majesté que les récompenses qu'avait reçues M. Mordaunt avaient déjà surpassé de beaucoup les services qu'il avait pu rendre. Ce genre d'insinuation venant au Roi de différentes personnes, qui ne semblaient pas s'être concertées, jointe au tort que se faisait quelquefois à lui-même ce noble personnage par des demandes hors de propos et qui semblaient indiquer une haute opinion de ce qu'il avait mérité, disposa quelque temps le Roi à le recevoir moins gracieusement qu'il n'y était disposé par sa nature, ou que l'autre, malgré un peu de légèreté et de vanité, ne l'avait mérité par son activité aussi rare qu'utile. Les mêmes personnes qui avaient fait naître cette disposition chez le Roi, en usaient pour décréditer dans le public les hommes en qui il avait le plus de confiance, disant que les ministres faisaient bien peu de cas de ceux qui avaient le mieux servi le Roi, puisqu'ils négligeaient un homme d'un mérite aussi éminent que M. Mordaunt. Ils faisaient en même temps tout ce qu'ils pouvaient pour pénétrer le Roi des mêmes craintes. La vérité est que la plupart étaient plus blessés, plus affligés, plus mécontents de toutes les faveurs ou récompenses accordées aux autres que de se voir déçus dans leurs propres espérances, et qu'ils regardaient tout le bien qu'on faisait à d'autres, quelque chose qu'ils eussent pu mériter,

comme une sorte d'humiliation pour eux-mêmes.

Le Roi fut singulièrement mécontent et troublé de cette malheureuse disposition du parti royaliste, qu'il avait toujours espéré réunir solidement pour s'en faire un appui contre tous les accidens et dangers qu'il pourrait avoir à subir, soit du dehors, soit de l'intérieur. Cela et les autres embarras dont on a parlé abattirent son esprit et agirent sur lui d'une manière fâcheuse ; car ne voyant aucune méthode à suivre pour se tirer des embarras du labyrinthe dans lequel il était enveloppé, et pour faire marcher les importantes affaires qui dépendaient de la bonne volonté et de la promptitude du parlement, dont on ne pouvait rien obtenir que d'après les règles qu'il s'était prescrites et en passant par les formalités ordinaires, il fut disposé à laisser toutes choses à leur cours naturel et à la Providence de Dieu, détourna par degrés son esprit de la partie scabreuse et désagréable de ses affaires, se relâcha de l'application qu'il y avait apportée et permit, à sa jeunesse et à ses désirs, la licence et les plaisirs auxquels il était porté, et auxquels il avait bien assez d'occasions de se livrer, ne pouvant manquer d'agent pour conduire ce genre de négociations. L'époque même y prêtait, car les jeunes gens des deux sexes avaient été élevés dans toute la liberté du vice, sans réprimande et sans contrainte. Toutes les relations

étaient confondues par l'effet des différentes sectes religieuses , qui rejetaient toutes les formes de vénération et de respect , comme des restes de signes de superstition. Les enfans ne demandaient plus la bénédiction de leurs parens , et ceux-ci ne s'embarrassaient plus de l'éducation de leurs enfans , et leur laissaient prendre les moyens qui leur convenaient pour subvenir à leur existence, afin d'être délivrés de cette dépense. Les jeunes femmes se livraient sans circonspection et sans retenue à toutes sortes de sociétés , et se réunissaient souvent dans les tavernes et les maisons publiques où l'on donnait à manger. Celles qui étaient plus régulières et plus sévères dans leur conduite épousaient les prédicateurs séditieux ou les officiers de l'armée ; les filles de familles nobles et illustres accordaient leur main à des théologiens du temps , ou contractaient d'autres mariages inférieurs et inégaux ; les parens n'avaient aucune espèce d'autorité sur leurs enfans , et les enfans aucune obéissance , ni soumission envers leurs parens ; mais chacun faisait ce qui était bon à ses propres yeux. Ces antipathies dénaturées dataient des premiers temps de la rébellion ; les pères et les enfans s'étaient engagés dans des partis contraires ; les uns s'attachèrent au service du Roi , et les autres à celui du parlement. Ces divisions et oppositions de sentimens s'augmentèrent ensuite par des rumeurs réciproques ,

par de mauvais offices et par le soin des prédicateurs des différentes factions religieuses, ou par l'absence de toute religion. Si bien qu'en aucun siècle du monde, chrétien ou païen, on n'avait vu d'exemples des désordres impies qui se manifestèrent dans ce temps de perversité, depuis le commencement de la rébellion jusqu'au retour du Roi. Les familles de Hotham et de Vane en furent des exemples suffisans, et l'on pourrait montrer en d'autres maisons plus illustres une trop abondante récolte de ces fruits maudits, trop évidens aux yeux du monde. Les relations entre les maîtres et les domestiques avaient été depuis long-temps dissoutes par le parlement; il avait voulu grossir son armée des apprentis qui s'engageaient contre le consentement de leurs maîtres, et entretenir aussi, dans le sein des familles qui n'étaient pas dévouées au gouvernement d'alors, des espions qui le missent au fait des réunions et autres choses qui se passaient en secret. De là résultèrent les trahisons et les perfidies les plus odieuses qui eussent jamais été pratiquées, et le sang des maîtres paya souvent la scélératesse de leurs domestiques.

Cromwell avait été très-rigoureux et très-sévère sur les mœurs de son armée, et en avait banni avec soin toutes les irrégularités; en sorte que, bien certainement, il n'existait pas dans le monde

un corps aussi étranger au vol , aux juremens , à l'ivrognerie et à tout autre vice , sauf celui de la perversité du cœur ; tous ceux qui jouissaient de sa faveur étaient de la même sorte , et , quant à l'extérieur , purs de tous ces vices , les plus infâmes aux yeux du peuple et qui attiraient la haine publique sur les hommes connus pour s'y adonner. Mais Cromwell voyait avec joie des hommes qui prétendaient tenir au parti du Roi mener la vie la plus scandaleuse ; il désirait fort que tous les royalistes se livrassent à la même conduite , et faisait tout ce qu'il pouvait pour qu'on crût généralement qu'aucun n'en était exempt, tandis qu'au fait la plupart de ceux qui se rendaient coupables de ces désordres étaient des jeunes gens qui n'avaient jamais vu le Roi , tous nés et élevés dans ces temps corrompus , où il n'y avait *pas de Roi en Israël*. Il était également charmé du luxe et des habitudes voluptueuses des presbytériens qui , par mépris pour la frugalité sordide et la grossièreté affectée des indépendans , pensaient qu'il leur convenait de vivre plus largement , n'étaient pas sévères à réprimer les appétits déréglés de la chair et du sang , et s'y livraient au contraire beaucoup trop ouvertement et avec trop de scandale , ce dont il ne retirait pas un petit avantage. Il aurait désiré que tous ceux qui ne l'aimaient pas fussent non-seu-

lement atteints, mais entièrement corrompus par les vices les plus odieux.

En un mot, la nation avait perdu cette droiture, ce bon naturel, cette générosité qui lui avaient été particuliers, et pour lesquels elle avait été célébrée dans le monde entier. Ils avaient été remplacés par la dissimulation et la plus honteuse fausseté. La tendresse du cœur, qui est la quintessence de la justice et de la compassion, le mot même de bonté étaient tournés en ridicule et regardés comme le propre des imbéciles. On affectait la rudesse des manières, la dureté et la cruauté; au lieu de la générosité, il s'était répandu un vil et sordide amour de l'argent, et tout paraissait légitime pour parvenir à la richesse. Toute amitié déperissait ou semblait totalement éteinte; et dissuader un homme de la chose qui lui plaisait, le reprendre de ce qu'il avait fait de mal ou lui conseiller ce qu'il n'avait pas envie de faire, était regardé comme une impertinence indigne d'un homme sage, et attirait à celui qui se le permettait les reproches et le mépris. Cette décadence des anciennes vertus et des anciennes règles ne fut pas prise assez à cœur, et on ne travailla pas à y remédier de bonne heure avec autant de soin et de sévérité qu'on l'aurait dû, car le mal n'était pas encore incurable; mais la négligence qu'on mit à remédier à quelques uns de ces vices et l'imprudence

avec laquelle on donna aux autres une sorte d'encouragement, permit au poison de s'insinuer beaucoup trop avant dans les esprits, trop mal préparés contre cette espèce de contagion; en sorte qu'au lieu de s'affaiblir la corruption s'étendit à des corps sains jusqu'alors, et qui, une fois infectés, la répandirent d'une manière bien plus puissante et plus dangereuse.

Le Roi, afin de vaquer avec plus de liberté aux plaisirs et aux distractions auxquels il aimait à se livrer, chargea le chancelier et quelques autres de se consulter fréquemment avec les membres du parlement qui étaient le plus en état et en disposition de le servir, et de concerter avec eux les moyens de faire marcher plus vite et réussir ses affaires dans la chambre. Ces conférences journalières furent très-avantageuses au service de Sa Majesté. Les membres des deux chambres ne demandaient pas mieux que de se laisser conseiller et diriger. Toutes choses se firent régulièrement et réussirent très-bien. Les cours de justice de Westminster-Hall furent remplies de juges graves et instruits qui avaient abandonné leur emploi ou leur profession dans le temps de la rébellion; ou bien avaient donné, dans plusieurs occasions importantes, des preuves évidentes de leur affection pour le Roi et pour les lois établies. On les envoya promptement dans leurs différens circuits pour admi-

nistrer la justice au peuple conformément aux anciennes formes de loi. Ils furent reçus partout et reconnus avec toute la joie et la satisfaction possibles. Les commissions de juges de paix furent renouvelées, et on mit dans la liste tous ceux qui avaient souffert pour le Roi de la manière la plus marquante et qu'on savait le plus parfaitement attachés à Sa Majesté et aux lois. Il ne fut pas possible d'éviter cependant que quelques uns, d'inclination plus douteuse, ne fussent mis ou conservés dans ces fonctions, parce qu'ils n'étaient pas connus de celui qui était chargé de les nommer, et on ne saurait nier que la justice civile du royaume n'offrît alors, et bien plus tôt qu'on ne l'avait attendu, une réorganisation générale. Personne ne se plaignait sans obtenir justice; chacun habitait à l'ombre de *sa propre vigne*, et on n'entendait aucune plainte d'injustice ou d'oppression.

Le Roi se prodiguait, avec plus de condescendance qu'il n'était nécessaire, aux gens de toute condition, écoutait tout ce qu'il leur plaisait de lui dire, et leur répondait d'une manière qui, pour le présent, les remplissait d'espérance. Il aimait trop à entendre les personnes de toutes les factions et de toutes les sectes religieuses, soit hommes, soit femmes, discourir à leur manière; il entraînait en discussion avec elles, ce qui faisait que chacun se croyait beaucoup plus favorisé

qu'il ne l'était en effet. Ce genre de liberté qui d'abord excita un concert de louanges et le fit reconnaître pour un prince de rare talent et d'une grande affabilité, eut ensuite de fâcheuses conséquences, et donna à beaucoup de gens l'occasion de publier beaucoup de choses comme dites par le Roi qui n'en avait jamais parlé, et de prétendre qu'il leur avait fait beaucoup de concessions et de promesses auxquelles il n'avait seulement jamais pensé. On regardait généralement le chancelier comme l'homme le plus en crédit auprès de son maître et le plus puissant dans les conseils, car le Roi lui renvoyait toutes les affaires de quelque genre qu'elles fussent, et tous ceux qui venaient lui demander ses ordres étaient également renvoyés au chancelier, non-seulement parce qu'il s'en fiait entièrement à sa droiture éprouvée durant le grand nombre d'années qu'il avait passées auprès de lui, et parce qu'il avait reconnu, ainsi que tout le monde, son infatigable activité, mais aussi parce qu'il voyait les autres hommes, auxquels il s'en serait rapporté avec une égale confiance et qui tenaient au moins un rang égal dans ses affections, beaucoup plus portés au repos et aux plaisirs, et disposés à rejeter le poids du travail sur les épaules du chancelier pour lequel ils avaient une grande amitié et avec lequel ils savaient bien qu'ils conféreraient plus à l'aise dans

les matières importantes sur lesquelles il ne manquait pas de demander leur avis. Il ne lui fut pas possible d'éviter d'abord de se trouver engagé dans tous les conseils de quelque nature qu'ils fussent, parce que c'était lui qui, durant le séjour du Roi dans l'étranger, avait été le plus instruit de ses affaires, en sorte qu'alors tous ceux qui devaient y avoir part jugeaient nécessaire de s'entendre avec lui sur toutes choses. De plus, il continuait d'occuper la place de chancelier de l'échiquier, en vertu de la nomination du feu roi, durant la vie duquel il avait constamment rempli cette fonction ; mais il était déterminé à remettre son emploi entre les mains du Roi, aussitôt que Sa Majesté aurait arrêté sur qui devait se porter son choix ; il ne voulait autre chose que de vaquer librement à ses fonctions de chancelier, emploi auquel il savait bien qu'il était inférieur et dont il n'espérait se rendre capable que par la plus active application, connaissant très-bien la grande habileté de ceux qui en avaient été précédemment revêtus et n'ignorant pas qu'il y avait fallu tout leur temps et tout leur talent. Il désirait donc sincèrement n'avoir plus à se mêler d'autre chose que de ce qui était de son ressort ; et bien que cet emploi, par lui-même et par les rétributions qui lui étaient attachées d'ordinaire, ne fût pas suffisant pour l'état qu'il exigeait, cependant, lors du retour du Roi et

après ce long temps passé sans qu'il eût été rempli par un officier légal, il pouvait sans aucun doute rapporter assez pour devenir le fondement d'une fortune capable de satisfaire à l'ambition du chancelier et de lui attirer l'envie de beaucoup de gens qui croyaient avoir mérité beaucoup plus que lui. Deux ou trois faits qui seront rapportés en leur lieu prouveront bien que tel était son désir lorsqu'il revint en Angleterre, et feront connaître évidemment combien il s'en départit à contre cœur. Cependant il ne pouvait espérer la liberté qu'il désirait jusqu'à l'organisation du conseil dans lequel le Roi admit tous ceux qui avaient été conseillers de son père, et ne s'étaient pas évidemment rendus indignes de cette promotion par leur révolte, ainsi que plusieurs de ceux qui avaient été et étaient encore recommandés par le général, et parmi lesquels s'en trouvaient quelques uns qui n'auraient été reçus à aucun autre titre. Le chancelier était aussi obligé d'attendre qu'on eût rétabli les divers officiers auxquels devaient être confiés les différens départemens.

Le Roi, lorsqu'il commença à espérer son retour, avait fermement résolu, après de mûres délibérations, de réformer les abus que l'on savait exister dans les grandes administrations, particulièrement dans sa maison; de profiter pour cela du temps où les places étaient encore va-

cantes , et de retrancher toutes les dépenses extravagantes. Il avait aussi formé le projet de récompenser par lui-même ceux qui l'avaient suivi et servi , en leur accordant , de sa propre nomination , les places et offices inférieurs que l'usage avait mis à la disposition des grands officiers en cas de vacance pendant qu'ils étaient en charge. Il avait fait beaucoup de promesses de ce genre et signé de sa main plusieurs warrants en faveur de personnes qui , à sa connaissance , avaient mérité ces sortes de récompenses ; mais la plupart de ces résolutions prises d'avance et beaucoup d'autres de la même sorte s'évanouirent et expirèrent dans la joyeuse ivresse du retour , et on crut plus convenable de se former des penchans et des sentimens nouveaux. Le général , seul appui sur lequel se pût reposer la confiance du Roi , avait été investi avant son retour de tous les offices et commandemens dont avait joui Cromwell. Il était lieutenant d'Irlande et général de toutes les armées et de toutes les troupes levées ou à lever dans les trois royaumes. Il n'aurait pas été convenable , après le retour de Sa Majesté , de le dépouiller d'aucun de ses emplois. On se hâta donc de lui en expédier les brevets sous le grand sceau d'Angleterre , et afin de l'obliger à ne se point éloigner de la personne de Sa Majesté , on le fit en même temps gentilhomme de la chambre. On lui donna le choix entre les charges de la

cour, de celle qui pourrait lui convenir , en même temps que le procureur de la cour préparait ses titres d'honneur et que les auditeurs et receveurs étaient occupés à examiner quelles terres lui devaient être concédées pour l'élever au plus haut degré de fortune qu'il lui fût possible de désirer. Il choisit la charge de maître de la cavalerie , et on la lui accorda aussitôt. Ainsi tous ces pauvres gentilshommes à qui on avait signé des promesses et des warrants pour différentes places , maintenant dépendantes du grand officier , furent déçus dans leurs espérances et présentèrent en vain, comme titre d'admission, la signature du Roi. Le général , bien que naturellement il aimât passionnément l'argent , aurait cependant écouté la recommandation du Roi en faveur de quelques uns des prétendants , si l'ignoble avidité de sa femme ne se fût approprié l'exploitation de cette branche de revenu ; elle l'engageait toujours à choisir ceux qui offraient le plus d'argent , préféralement à tous les autres , quelques considérations ou motifs qui pussent parler en leur faveur. Par ce moyen , non-seulement d'honnêtes gens qui avaient servi le Roi de différentes manières et dépensé pour lui tout ce qu'ils possédaient, se virent refuser la récompense que le Roi leur avait destinée ; mais des hommes qui, depuis le commencement de la rébellion , s'étaient fait remarquer par leurs mauvaises in-

tentions à l'égard de la couronne ou avaient même été employés en toute occasion à outrager et opprimer son parti, furent, pour de l'argent, admis dans les emplois qui en dépendaient et devinrent les serviteurs du Roi, très-fort contre son gré et non sans qu'il laissât connaître son regret de ne pas voir à leur place les honnêtes gens qu'on en avait si indignement rejetés. Ce fut la cause des premiers murmures et mécontentemens qui se manifestèrent après le retour du Roi, et ceux qui ne l'aimaient pas trouvèrent encore chaque jour de nouvelles occasions de les nourrir et de les augmenter.

L'établissement d'un grand écuyer rendit nécessaire la nomination d'un lord grand-maître de la maison du Roi, officier nécessaire à l'égard du parlement, parce que c'était lui que les statuts chargeaient de recevoir le serment de tous les membres de la chambre des communes. Cet emploi était depuis long-temps destiné au marquis d'Ormond; il en fut alors revêtu; tous deux eurent leur table montée conformément à l'ancien usage et avec tous les abus qu'introduit l'irrégularité des temps anciens, et que le Roi s'était si solennellement déterminé à réformer, avant qu'on pût l'accuser d'empiéter, en agissant ainsi, sur les droits de personne. Mais la bonne humeur où était alors le Roi, l'abondance qui se manifestait partout, bien que sans le moindre fonds

pour la soutenir, et par-dessus tout le désir naturel qu'avait le Roi de voir tout le monde content, bannirent toutes ces prudentes idées. Au lieu de cela il se détermina à rétablir sur-le-champ sa maison conformément aux anciennes règles ou plutôt sans aucune règle, et à nommer sans retard les officiers qui attendaient avec impatience leur promotion. Il voulut que sa table fût servie avec plus de magnificence que ne l'avait été celle d'aucun de ses prédécesseurs, et cet exemple fut suivi sans peine de toutes les administrations.

Afin de donner, conformément à sa déclaration de Bréda, un exemple frappant de son indulgence envers le parti qui s'était rendu coupable à son égard, il nomma lui-même, et par son propre choix, lord chambellan de sa maison, le comte de Manchester, qu'on regardait comme un des principaux chefs du parti presbytérien et qui, tout en continuant de rendre toute sorte de bons offices à ses anciens amis, s'acquittait ponctuellement de toutes les obligations et devoirs de sa place, ne manquant jamais d'assister à la chapelle et à toutes les dévotions du Roi avec toute la décence imaginable. Il fit plus; par son extraordinaire politesse et sa conduite envers tout le monde, il parut non-seulement la personne la plus propre à cet emploi que le Roi eût pu choisir à cette époque, mais se rendit si agréable à tout

le monde, que, sauf quelques hommes implacables à l'égard de quiconque avait servi contre le Roi, personne ne fut fâché de sa promotion; et l'on doit avouer qu'il avait exprimé beaucoup de regrets sur ce que sa conduite passée avait offert de répréhensible, qu'il avait été mortellement haï, persécuté par Cromwell, et mis même en danger de la vie. De plus, il avait fait, à l'égard du Roi, plusieurs choses méritoires, et c'était, parmi ceux qui avaient porté les armes contre lui, l'homme que la noblesse et la justice de son caractère, l'agrément et la douceur de sa conversation, et ses principes en faveur de la monarchie, rendaient le plus digne de la marque de confiance qui lui était donnée. Les deux autres baguettes blanches furent données à ceux à qui le feu Roi les avait destinées lorsque le prince actuel n'était encore que prince de Galles. On nomma tous les autres officiers inférieurs chargés des dépenses de la maison, et qui en étaient eux-mêmes une partie considérable.

Ainsi la maison du Roi parut bientôt dans tout son lustre; chacun y était servi à son goût; la dépense surpassait de beaucoup ce qu'on avait vu dans les temps les plus somptueux, et tout cela avant qu'on se fût pourvu d'argent comptant ou qu'on eût assigné aucun fonds pour y subvenir. Tous les fournisseurs livraient volontiers

leur marchandise à crédit ; les officiers de la maison dépensaient sans y regarder , tellement qu'en moins d'une année les dettes occasionnées par ces abus passèrent toute mesure , à ce point qu'on ne put ensuite y remédier sur-le-champ et qu'il se passa plusieurs années avant que la dette eût été acquittée.

Le Roi , long-temps avant son retour , avait formé le projet de conférer la charge de lord grand-trésorier d'Angleterre au comte de Southampton , l'homme le plus estimé de toute la haute noblesse , et généralement regardé comme digne de toutes les fonctions et postes d'honneur. Mais celui-ci , avant de recevoir le bâton , désirait d'abord que le parlement eût fixé quelques revenus , et que les revenus anciens , qui avaient été vendus et dissipés par des ventes et concessions extravagantes , eussent repris leur cours ordinaire et fussent payés et reçus avec plus de régularité. Il désirait aussi qu'on remît l'ordre dans les recettes des douanes , qui n'avaient pas été encore reconnues par le parlement , et continuaient à être perçues d'après des ordres illégaux , de même que dans les derniers temps , ordres dont l'autorité ne lui paraissait pas suffisante pour qu'il consentît à les administrer de cette manière. Ainsi l'office de la trésorerie fut confié à une commission de plusieurs lords du conseil ,

au nombre desquels se trouvait le chancelier, tant par le droit de sa place de chancelier, que comme chancelier de l'échiquier, fonction qu'il continuait d'exercer. Il conseilla donc de remettre également les douanes à une commission et de régulariser toutes les autres branches de revenu de la manière qui paraissait le plus raisonnable. Sa Majesté fut présente à tous les débats de cette affaire, et en approuva la décision; mais au bout d'un mois ou deux la foule des affaires de différente nature fit que le Roi, trouvant que les choses ne marchaient pas assez vite, jugea à propos de dissoudre la commission, et donna le bâton de trésorier au comte de Southampton. Le chancelier ayant, à la même époque, remis entre les mains du Roi son emploi de chancelier de l'échiquier, Sa Majesté, sur l'humble demande du comte, conféra cet office à sir Arthur Ashley Cooper, qui avait épousé sa nièce, et que ses talens rendaient fort capable de cet emploi; mais quelques autres de ses dispositions, qui étaient fort bien connues, rendirent la nomination peu avantageuse à Sa Majesté. Dès ce moment le chancelier ne se mêla plus des affaires de l'échiquier, et ne permit plus qu'on s'adressât à lui pour rien de ce qui concernait cette partie de l'administration. Cependant l'amitié qui l'unissait au trésorier était si grande, si sûre

par sa longue durée, par la confiance mutuelle avec laquelle ils avaient conduit ensemble les affaires du dernier Roi, qu'aucun des deux ne conclut jamais une affaire de quelque importance sans avoir consulté l'autre. Ainsi le trésorier, le marquis d'Ormond, le général et les deux secrétaires d'État composèrent, avec le chancelier, ce comité secret qui, sous le nom de comité des affaires étrangères, fut chargé par le Roi de délibérer sur toutes ses affaires avant qu'elles en vinssent à une discussion publique, et il n'était pas possible de voir une réunion d'hommes plus unis d'opinion et de sentimens.

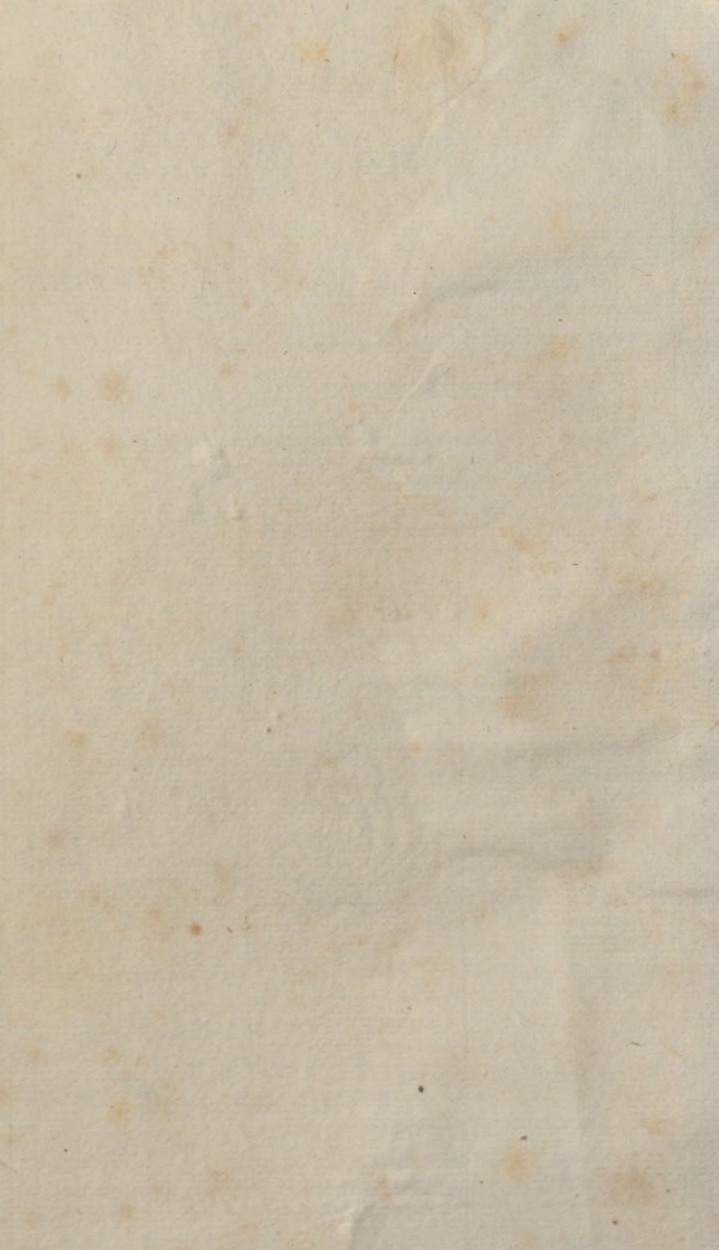
Cependant, par malheur pour le chancelier, on supposa que c'était lui, qui avait le plus de crédit auprès du Roi; ses longs services envers la couronne, la constante fidélité qu'il lui avait gardée, l'assiduité avec laquelle il avait toujours accompagné la personne de Sa Majesté, et les liaisons d'amitié qu'il avait contractées avec les plus éminens parmi ceux qui s'étaient attachés à la même cause, empêchèrent pendant quelque temps qu'on n'en conçût contre lui aucune jalousie. Mais il prévoyait et disait à plusieurs de ses amis que le crédit qu'on lui supposait et qu'il savait bien n'être pas aussi grand qu'on le croyait, et l'obligation que lui imposait le Roi de conduire plusieurs affaires étran-

gères à celles qui regardaient principalement les fonctions de sa place, élèveraient bientôt contre lui un orage de haine et d'envie dont il ne serait pas de force à supporter le choc. L'impatience générale de s'avancer, l'indiscrétion qu'on apportait dans les demandes, lors même que le Roi n'avait rien à donner, la facilité de Sa Majesté à permettre l'accès près d'elle, et cette *imbecillitas frontis* qui ne lui laissait pas le pouvoir de refuser, en même temps que pour se débarrasser des plus importuns, il avait l'habitude de les renvoyer au chancelier; tout cela ne pouvait manquer bientôt de faire regarder celui-ci comme l'obstacle à toutes les prétentions. Cette opinion était confirmée par sa conduite envers les demandeurs; car, bien qu'on ne pût nier que son accueil ne fût extrêmement civil, il tâchait toujours de les dissuader de poursuivre les requêtes qu'ils avaient présentées au Roi, leur représentant l'injustice et l'inconvenance qu'il y aurait, de la part de Sa Majesté, à les leur accorder, quelque penchant qu'elle eût montré à leur être favorable. Ainsi, au lieu de leur promettre de les aider, il leur refusait positivement même de l'essayer quand la chose ne le comportait pas; mais, lorsqu'il pouvait obliger, personne ne s'y employait de meilleur cœur et sans qu'on le lui demandât, ce qui a été éprouvé par un grand

nombre de gens de diverses classes ; et il n'a jamais reçu ni récompense , ni retour pour de tels services. On aura occasion de parler plus au long de cette disposition de son caractère.

FIN DU TOME PREMIER.





EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA PEINE DE MORT EN MATIÈRE POLITIQUE, par M. Guizot; 1^{re} édition, 4 fr. » c.

NOUVEAUX CONTES, par M^{me} Guizot; 2^e édition, revue et corrigée, et ornée de six gravures; 2 vol. in-12. 9 fr. » c.

EDUCATION DOMESTIQUE, ou *Lettres de famille sur l'Education*, par la même; 2 vol. in-8°, 1826. 12 fr. » c.

DU JÉSUITISME ANCIEN ET MODERNE, par M. de Pradt, ancien archevêque de Malines; 2^e édition, 1 vol. in-8°. 7 fr. 50 c.

DE LA RELIGION CONSIDÉRÉE DANS SA SOURCE, SES FORMES ET SES DÉVELOPPEMENTS, par M. Benjamin Constant; 4 vol. in-8°. Les tomes I, II et III ont paru. 22 fr. » c.

Le tome IV est sous presse.

COLLECTION DES CONSTITUTIONS, CHARTES ET LOIS FONDAMENTALES DES PEUPLES DE L'EUROPE ET DES DEUX AMÉRIQUES, par MM. Dufau, Duvergier et Guadet, avocats à la Cour royale de Paris; 6 volumes in-8°. 46 fr. » c.

COLLECTION DES PROSAUTEURS FRANÇAIS; 36 gros vol. in-8°, papier fin, édition dite de Belin. 315 fr. » c.

Comprenant *Barthélemy*, 4 vol. et atlas in-4., 52 fr.; *D'Alembert*, 5 vol., 40 fr.; *Diderot*, 7 vol., 54 fr.; *Duclos*, 3 vol. 24 fr.; *La Bruyère*, *La Rochefoucauld*, *Vauvenargues*, 1 vol., 12 fr.; *La Harpe*, *Cours de Littérature*, 5 vol., 45 fr.; *Marmontel*, 7 vol., 56 fr.; *Montesquieu*, 2 vol., 16 fr.; et *Thomas*, 2 vol., 16 fr.

JAUFFRET : FABLES NOUVELLES; 2^e édition, revue et augmentée, ornée de six belles gravures et du portrait de l'auteur, 1826, 2 vol. in-8°, papier fin. 10 fr. » c.

Le même ouvrage avec les mêmes figures, 2 vol. in-12. 8 fr. » c.

LETtres SUR LES FAULISTES ANCIENS ET MODERNES, 3 volumes in-12. 9 fr. » c.

CHARRIN (J. P.) : CONTES ET CONSEILS A MES FILS, imités librement de Kotzebue, 1825, 2 gros vol. in-12, de 800 pages, ornés de onze gravures en taille-douce. 10 fr. » c.

LE SAVANT DE SOCIÉTÉ, ou *Petite Encyclopédie de jeux familiers*; ouvrage dédié à la jeunesse, édition ornée de figures et de musique, 2 vol. in-12. 6 fr. » c.

LE RÔDEUR FRANÇAIS, ou *les Mœurs du jour*, par B. de Rougemont; 6 vol. in-12, ornés de 12 jolies gravures. 21 fr. » c.

LE SOLITAIRE, par M. le vicomte d'Arincourt; 11^e édition, ornée de deux vignettes, 2 vol. in-12. 6 fr. » c.

LE RENÉGAT, par le même; 6^e édition, 2 vol. in-12, avec deux figures. 6 fr. » c.

IPSIRÔÉ, par le même; 4^e édition, 2 vol. in-12. 6 fr. » c.

L'ÉTRANGÈRE, par le même; 3^e édition, 2 vol. in-12. 6 fr. » c.

LE SIÈGE DE PARIS, tragédie en cinq actes et en vers, par le même; in-8°. 4 fr. » c.

LA CAROLÈME, par le même; 3^e édition, fig., 1 vol. in-8°. 7 fr. » c.